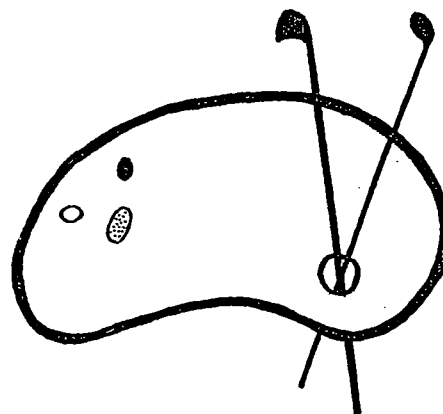


Illisibilité partielle

VALABLE POUR TOUT OU PARTIE DU
DOCUMENT REPRODUIT



DEBUT D'UNE SERIE DE DOCUMENTS
EN COULEUR

LES

PALIMPSESTES DES PRISONS

RECUEILLIS PAR

le Professeur César LOMBROSO

Ouvrage orné de 33 dessins et d'une planche graphique statistique



Causse la... (faint handwritten text)

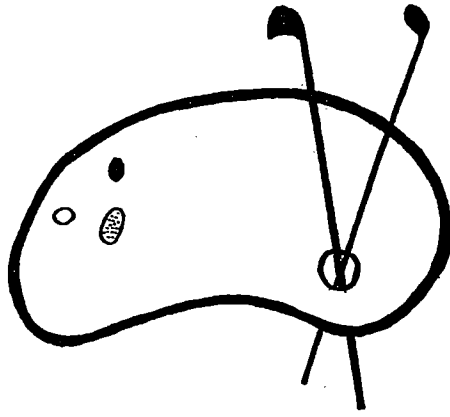
LYON

A. STORCK, ÉDITEUR
78, rue de l'Hôtel-de-Ville

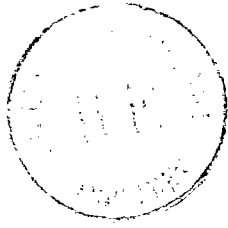
PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR
120, boulevard St-Germain

1894



FIN D'UNE SERIE DE DOCUMENTS
EN COULEUR



LES PALIMPSESTES DES PRISONS

80 T4³
123 (7)

LES

PALIMPSESTES DES PRISONS

RECUEILLIS PAR

le Professeur César LOMBROSO

Ouvrage orné de 33 dessins et d'une planche graphique statistique



LYON

A. STORCK, ÉDITEUR
78, rue de l'Hôtel-de-Ville

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR
120, boulevard St-Germain

1894

AU LECTEUR

On croit généralement, dans le public aussi bien que parmi les savants, que la prison — la prison cellulaire surtout — est un organisme muet et paralysé, sans voix et sans bras, parce que la loi lui a imposé le silence et l'immobilité. Mais nul décret, sur quelque force qu'il s'appuie, n'a d'action contre le courant naturel des choses. Aussi cet organisme parle-t-il, se meut-il et parfois, en dépit de tous les décrets, il blesse, il tue même. Seulement, comme il advient toujours quand une nécessité humaine est en conflit avec la loi, il procède alors par des voies souterraines et dissimulées. Tout lui est bon à cette fin : les murs des prisons, les cruches, les bois des lits, les livres prêtés dans un but moralisateur, le papier qui enveloppe les médicaments, même le sable semé dans les galeries de passage et jusqu'aux vêtements sur lesquels la broderie fixe la pensée.

De là, un vrai journal, anonyme, mais paraissant régulièrement, tous les jours, deux fois par jour quelquefois, en été, informant le détenu de ce qui se passe autour de lui, de ce qui peut se produire, véritable collection autobiographique, sans prétention, mais par cela même d'autant plus caractéristique.

Aussi ai-je pensé que ces *vrais palimpsestes* de prisons, inconnus du public, prohibés par la loi, et, certes peu faits pour être mis sous les yeux du public, pouvaient fournir de précieuses indications sur l'état moral et psychologique de cette classe infortunée, qui vit à nos côtés, sans que nous connaissions bien ses vrais caractères. C'est pour cela j'en ai entrepris la publication.

Poursuivie, quatre ans de suite, dans deux prisons cellulaires

et dans une maison de détention pour femmes, cette étude a dépassé mon attente. Non seulement par des documents qui ne laissent aucun doute, elle a mis à nu l'âme des criminels, mais elle a éclairé tout l'ensemble mal compris des institutions pénitentiaires, créées, elles aussi, comme les lois pénales, d'après des systèmes *aprioristes*, sans étude expérimentale sérieuse, et ne pouvant, par cela même, manquer de porter les mauvais fruits qu'elles donnent.

Imagine-t-on, par exemple, que les bibliothèques pénitentiaires destinées à réconforter et à moraliser l'esprit du détenu ne servent qu'à l'irriter, à le vicier tous les jours davantage? Croirait-on que les communications entre criminels soumis au régime cellulaire, institué justement pour les isoler, sont aussi fréquentes qu'entre gens libres et que, en revanche, les dénonciations et les aveux y sont des plus rares?

Mais ne préjugeons pas des résultats de ce travail qui, selon moi, doivent émerger spontanément et parler d'eux-mêmes aux yeux du lecteur impartial.

Je ne dirai plus qu'un mot sur la division de ce singulier sujet. Il s'est présenté à moi comme un amas de matériaux informes et désordonnés. J'y ai mis un certain ordre, plus pour guider le lecteur que par raisons psychologiques. Les raisons de cet ordre ressortiront d'elles-mêmes.

Par respect pour un préjugé qui domine dans le public, je dois ajouter que les criminels ne sauraient parler le langage du monde, et à plus forte raison montrer la réserve qu'on a coutume de garder dans les œuvres littéraires; je n'en suis pas responsable, je l'enregistre tel quel.

Quand Dante fait parler les démons, il n'emploie que l'argot le plus ignoble. Moi, qui ne suis que l'écho des pensées de ces démons terrestres, je ne saurais faire mieux que lui, j'en subis l'obscénité de même que le lecteur, mais ne saurais dissimuler sans la falsifier.

Aussi me hâte-je de le déclarer dès la première page: ce recueil ne s'adresse qu'aux hommes de science.

J'espère me mettre ainsi à l'abri de tout reproche.

C. LOMBROSO.

PALIMPSESTES DES PRISONS

I. — LES CAMARADES

1. — COMMUNICATIONS SECRÈTES ET AVERTISSEMENTS AUX CAMARADES

Avertissements aux voleurs.

— Ah! pauvres voleurs! Tant d'espions, tant de policiers nous entourent, que nous ne pouvons plus voler. Il y a des espions qui volent pour se divertir à nos épaules. Surveillez, amis, vos camarades de vol.

— Depuis quand sais-tu le jour de ta comparution aux Assises? Dis-moi si tu rentres dans la même cellule, et si tu es condamné : je compte sur ton acquittement (1).

— Attention n° 41 de ne pas déchirer les feuilles, car le bibliothécaire s'en est aperçu ; je suis ton ami. (Le 41 est le numéro de la cellule.)

— Je salue le 265 dont j'ignore le nom. Au revoir, pour aujourd'hui (2), compagnon d'infortune.

— Mon cher 631, nous voilà bien lotis, tous deux! Courage! Nous serons dehors d'ici deux ou trois mois. Adieu.

(1) L'individu à qui la communication était adressée a été en effet acquitté par le Tribunal correctionnel. Il était accusé d'homicide dans une rixe, au mois d'avril 1886.

(2) Peut-être au moment d'aller à la promenade.

— Pierre, réfléchis avant de parler ; parler sans réfléchir pourrait te nuire pour toujours.

A propos d'
Je dois te dire une chose :
Amende-toi bien vite
Et n'imité pas ceux qui s'obstinent
..... (1)

— Es-tu bête ! Il faut des voleurs aux juges ! En voilà un bon métier (2).

— Chère Digone. Sache-le bien, je suis en prison pour toi. Si le soir du 23 décembre 1884 tu n'avais pas jeté une pierre contre les vitres de la cantine, ce n'était rien. Je suis Oresi.

— Cher Maire. Ne vas pas au moins avouer aux Assises que c'est moi qui t'ai demandé de vendre nos complices et qui t'ai donné les deux *scaiot* (billet de 100 fr.). Veux-tu que je te sauve ? Nomme un autre ami, et dis que si tu m'as dénoncé c'était pour empêcher son arrestation et assurer son salut. Alors je te sauverai des Assises. Adieu. Ton ami Sola Susa.

— M. Lorenzo salue Pietro. Mon cher Pietro, dicte-moi ma conduite à la confrontation. Depuis deux mois je suis en prison sans savoir quel est mon délit (3).

— Cher Mancia, dis-moi si le Syndic (surnom) a été reconnu par les complices trahis par Sola.

— Berto della Palma, pour blessures, innocent. Salut, ami d'infortunes. J'ai reçu aujourd'hui le réquisitoire du procès ; il n'y a rien moins que blessures et rébellion. Ça doit être un plat !...

Communications et projets d'association de malfaiteurs.

— Cher de l'Orto. A ta sortie gagne Marseille (France) ; tu m'y trouveras rue de la L... n° 6 jusqu'au 1^{er} mai 1887. Je t'attends avec B... et puis nous irons à B... (États-Unis d'Amérique)

(1) L'avis était adressé à Strigelli ; sa réponse est illisible.

(2) Ne serait-ce pas une réponse du même ?

(3) C'étaient deux frères, chefs d'une bande de voleurs, qui se concertaient ainsi pour tromper la justice.

où nous nous associerons; en travaillant énergiquement (1) j'espère que nous ferons fortune. Pour moi, je suis en ce moment à G... et la cause de mon emprisonnement pour deux mois est absolument étrangère à mes occupations habituelles. Je te salue et suis ton V...

— Cher Nino. Si ce livre te parvient, tu sauras que je suis Guglielmino qui te dit d'être joyeux et qui t'assure qu'aux Assises tu seras acquitté. La raison de ton acquittement je ne veux pas l'écrire, mais je t'assure qu'elle existe.

— Mes chers amis. Attention de ne vous laisser attraper parce qu'on le sait à la *Nuove* (Prisons). Impossible d'échapper. Tojo et Rip. dal Palassita arrêtés le 7 janvier 1886 comme suspects; tous deux innocents. Adieu amis.

2. — SATIRES ET IMPRECATIONS AUX COMPAGNONS

— Pauvre Bersagliere (surnom). Je te plains; peut-être ne pourras-tu plus guère boire de café. Mort aux traîtres. Joie à vous.

— Le barbier est un écorcheur de chiens, je ne me fais plus faire la barbe, parce qu'il l'arrache (le plus vieux des deux) (2)

— Le surnommé l'*Homme fourbe* veut changer de nom. S'il était fourbe il ne serait pas ici, arrêté avec Trucchi pour vol qualifié. Qu'en dites-vous, amis? Soyez toujours joyeux.

— A bas les faux amis. A votre insu ils vous ruinent et vous font perdre l'honneur.

— Le plus vieux des deux barbiers de la prison est incapable de faire son métier. Mieux vaudrait l'envoyer raser les Arabes ou les cochons que les détenus.

Un détenu perruquier.

(1) « Travailler énergiquement », signifie ici voler et assassiner. Voilà donc un complot tramé en prison cellulaire.

(2) Le barbier est un détenu.

3. — SALUT ET CONSEILS AUX CAMARADES.

— Tunin, arrêté le 6 octobre 1885 pour vol, innocent. Salut aux amis malheureux qui sont ici. Adieu pauvres infortunés.

— Moro del Palasita salue les amis. Je prie et vous priez le Seigneur.

— Malheureux amis qui venez ici, soyez heureux si vous pouvez.

— Culata del cor d'Or salue les amis. Soyez toujours joyeux. Ce n'est qu'un passage; adieu. Nous nous retrouverons en Champagne (1).

— Papurello Fernandino a été incarcéré le 16 septembre. Accusé de vol à la tire il ne sait encore rien. Salut de bon cœur à tous les amis. Courage. Tout a une fin.

— Adieu, amis d'infortunes. Aujourd'hui 2 novembre, demain 3, je sors après avoir payé 3 mois. G. C. Porta Pila.

— Biondin va à la Générale le 28, pour 7 ans. Il n'en sortira plus. Adieu, amis. Soyez joyeux.

— Salut au lecteur. Courage! le courage triomphe toujours du malheur.

— Dieu P. P. M. Soyez joyeux si possible. Sous peu nous irons à la paye (nous serons condamnés). La sentence des jurés qui nous renvoie devant le Tribunal est du 24 février.

— Fieschi salue les amis. Je suis ici depuis trois mois et ne sais rien encore. Toujours joyeux (1). Je suis inculpé de révolte à la Générale, mais faussement. Adieu tous, on sortira!

— Guglielmino, arrêté le 21 juillet 1885. Vers le milieu de mars 1886 j'espère aller aux Assises. Soyez joyeux, amis. L'homme joyeux reçoit assistance du ciel.

— Courage donc compagnons. Je prie pour ton acquittement. Combien de jours faut-il à une lettre écrite d'ici pour arriver à sa destination. Le 264.

— Fais-moi savoir l'issue du procès et dis-moi ton nom. Moi, je m'appelle Carlin.

(1) Ce qui montre combien sont peu terrifiants les effets de la prison.

— Salut à Guglielmino. Qu'il ait du courage aux Assises de jeudi. Je lui prédis que tout ira bien. Tout ira bien aussi pour moi, d'ici à quelques mois. Adieu. Le 264.

— Cocula di Vanchia, arrêté pour vol le 3 août 1885, salue les amis. Je vais aux Assises en mars 1886. Daté de la prison de Turin le 30 janvier 1886. Signé Cocula.

— Bagat salue les amis; je suis arrêté pour vol depuis 5 jours et j'ignore si je sortirai provisoirement. Probablement puisque c'est ma première arrestation. Adieu, adieu.

— Si ce livre vous parvient, je suis Guglielmo. Je salue les pauvres amis de causes (complices). Soyez joyeux. Le ciel aide l'homme joyeux. Songez que bientôt nous irons aux assises et nous verrons alors ce que deviendra cette plaisanterie.

— Bunard salue les amis du Borgo S' femmes et tous les voleurs. Pauvres voleurs (1).

— Adieu, cher ami. Courage ! Tu es malheureux comme moi. On ne fait plus rien de bon à Turin, plus rien ! Il nous faut aller en France. Moi j'y suis allé deux fois et je veux y retourner. Nous nous retrouverons donc. Deux ans passent vite. Courage ! J'en ai bien, moi qui ne sais pas comment tout ira. J'augure bien. Courage donc ami. Je suis le Bersagliere.

— Patience, chers amis. Un jour ou l'autre, nous sortirons de ce sépulcre, vrai tombeau des vivants. Spigol, 1885.

— Toujours joyeux, — car « Le ciel aide l'homme joyeux » dit le proverbe. Tombe-t-il à terre, il se rompt l'échine ! Allégresse donc ! car si nous ne sommes pas joyeux, les heures sont des jours et alors nous serons frais !

— Pauvre Cichin, je suis inculpé de 3 vols; j'en ai avoué un, je nie les deux autres. Si je n'avais pas été trahi par les amis, j'en étais quitte pour six mois.

4. — IMPRÉCATIONS ET MENACES AUX CALOMNIATEURS ET AUX ESPIONS

— Je pourrais être libre encore. La calomnie m'a conduit en prison. Vengeance calomniateurs. Antonio.

(1) Dans un livre de lectures religieuses.

Au lieu d'amis, j'ai trouvé des traitres.

— A la Gloria. — O toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre ardente prière. Sander del Bourg Neuw. Je suis enfermé ici comme espion. A mort les espions et tous les policiers.

— (1) « Examine si tu es retombé dans la même faute. » Je suis l'ami des amis et l'ennemi des espions. Mon espion c'est cet infâme Carletto Stivalin. Tu as compris. Attention. (Sempronio).

— (1) « Mais je protège de la rechute ceux qui comme moi ont recouvré leur innocence, et je viens à leur secours afin que nous ne restions pas pris dans les lacets de l'enfer » (1). Carletto et Stivalin la payeront comme ils le méritent. Vacca Rossa a fait une bonne déposition et mérite d'être aimée et respectée. Vous l'entendrez aux Assises. Vous verrez où était, où est l'infamie. (Sempronio).

— (1) « Je veux croire fermement que tout ce que tu fais est bien fait et que tout ce que tu permets est pour le mieux. Voilà bientôt six mois que je suis ici à tort et je ne sais rien, pour vol à main armée, calomnié par un domestique du baron Mazzonis Sapelli G.

— Pauvre Piciassa abandonnée de tous ainsi que de mon père. Je suis ici dénué de tout pour un Siron Siravegna (1).

— Piciassa d' Vanchia pour vol de 10 chemises de flanelle : j'avais bien réussi, mais un maudit espion m'a vendu, un certain Vercelli Giuseppe, un Siravegna d' Vanchia (2); c'était mon meilleur ami.

— Chers amis. Grâce à un scélérat nous sommes ici depuis quatre mois deux amis innocents.

— Adieu, ma belle et grande ville de Turin déchirée par une bande d'espions. Turinois! honte éternelle aux espions de la *volante* (gardiens de la paix sans uniforme).

— Je suis Loto, de la barrière de Lanzo, arrêté pour homicide

(1) Dans un livre de lectures religieuses.

(2) L'explication du mot *Siravagna* en dialecte piémontais, veut dire en italien : homme sans foi, homme qui vous trompe et se moque ensuite de vous. Lire plus loin un autre morceau du même détenu.

dans la rue du coq à Turin. C'est le pharmacien qui m'a fait servir (arrêter). Le pharmacien est un espion.

— Qui dit qu'on l'accuse d'homicide? Je crois bien qu'il a étranglé un *picia* (1).

— Gastaldi Prosper, du bourg de Saint-Donato. J'ai été arrêté pour vol et fausse-monnaie grâce à un ami qui m'a vendu. Méliez-vous des amis, sinon vous la passerez mauvaise. Il y a 15 mois 1/2 que je suis encagé et je ne sais encore rien. Adieu Turin. Qui sait quand je te reverrai!

— Cette vilaine brute de Rus et ses camarades vont à la cellulaire à cause de sa langue. De plus il est allé chez eux et a emporté leurs effets. Mais attends, vile brute!

— Je suis ici pour un vil ami qui à mon insu m'associe à son vol. Savio le 8 janvier 1885.

— Attention, ô Camarades, à Rigallo. Vittorio dit *Tre busche*. Voilà sept mois que je gémis dans cette cellule pour ce vil espion. Impossible de faire deux métiers en ce monde, et cependant *Tre busche* pour rester libre vole et espionne. Tojo del Burg.

— Giuvanin de la Palme qui a fait lancer mon mandat d'arrêt et qui n'en a pas fait arrêter moins de 12 amis, Tunin. Bianchin, Toppetta, etc., etc.

— Quand on est en prison, ce sont plutôt les amis que les autres qui vous y envoient. Les amis sont comme les pommes et les femmes.

— Vivent les voleurs, à mort les espions.

— Qui écrit son nom en prison est un imbécile. — Et (voyez la contradiction) un peu plus loin lui-même écrit : Monti Lorenzo. Bartholomeo né à Alexandrie le 14 janvier (5 fois le nom).

— Criez tous : à mort le *Preve de la Palma* parce que c'est un espion.

— J'aurais bien dit de t'envoyer quelque chose; mais on ne vient plus me voir, et je ne sais plus rien par l'avocat : je suis Pinard.

(1) Ce mot veut dire *pénis* en dialecte piémontais.

II. — LA JUSTICE

1. — SATIRES, IRONIES, IMPRECATIONS AU GOUVERNEMENT

O Code pénal ! Tu frappes les filous de peines sévères, mais le Gouvernement Italien ne vole-t-il pas tous les sujets avec le jeu de la loterie ?

Substitutifs pénaux :

Le Gouvernement veut-il abolir les voleurs ? Qu'il assure du travail et une meilleure paye à l'ouvrier. Min. al'. Aurosa arrêté le 31 janvier 1886. Je suis tout à fait innocent et enragé.

Italie contre le Gouvernement :

Jusqu'à l'arrivée d'un autre Cavour qui supprimera la surveillance et l'admonition, les prisons d'Italie seront pleines et bondées.

2. — SATIRES, IMPRECATIONS A LA JUSTICE, AUX MAGISTRATS, JUGES, AVOCATS, ETC.

Autrefois on criait contre l'Inquisition d'Espagne, mais aurait-on jamais cru que dans l'année 1886 on ferait bien pis. Pauvre justice, que tu es en mauvais état !

— Voilà 25 jours que je suis en prison et mon procès n'est pas encore instruit, grâce à un coquin de juge qui intercepte mes lettres.

— Ces juges sont menteurs et hypocrites outre mesure.

— Compagnons d'infortune, ouvrez les yeux ou vous vous perdrez.

— Un Avocat pour acquérir un renom doit accepter ensemble et les causes des riches et celles des malheureux pères de famille.

— Pauvre disgrâcié, malheureusement condamné ! Bien plus malheureux encore est celui qui se met entre les mains des avocats ; ces coquins-là volent des 30 et 50 fr. au détenu ; et quand le jour du jugement approche, le Président le renvoie sous prétexte que les pièces sont arrivées trop tard. Si ce Président valait quelque chose, tolérerait-il ce scandale ?

La loi est égale pour ceux qui ont de l'argent,
Les plus grands voleurs sont les avocats.

Avocat. — Mais, nom de Dieu, 5 ans, c'est trop peu pour ton affaire.

Détenu. — Je n'en ai pas davantage, Monsieur l'avocat... si vous pouviez me prendre 20 ans !!

— C... Dieu, nous avons été arrêtés un beau jour ; mais il me semble que le juge d'instruction l'a rendu vilain, très vilain.

Lenteur de la justice

— *Réflexions d'un voleur* : Quand le cheval de bronze de la place Saint-Charles prendra le galop, j'irai en courant aux débats.

— Voilà sept mois que je suis ici et je ne sais pas encore quand j'irai aux débats. O justice du Diable !

— Malheur au juge d'instruction et à qui le soutient !

— Justice injuste ! Les coupables sont libres et moi innocent je suis incarcéré ! Nens del Canie, arrêté le 29 décembre 1884 pour rixe.

— Hier, après 66 jours, le juge est venu m'examiner. Il faut qu'il ait bien du courage ! Ces gens-là boivent et mangent jusqu'à crever et ne se préoccupent guère des pauvres malheureux fermés en cellules. Votre ami Prussot.

— Chers Messieurs! écoutez-moi un peu. Ce que je dis est, ou n'est pas. S'il est vrai qu'au ciel il n'y a pas de justice, tous ceux qui sont ici feraient mieux de mourir. Mourir d'accident sans que personne leur vienne en aide. Que vous en semble? (Oui... dites tous) Sap... Gio... à tort.

— Un jour ou l'autre nous sortirons de cette cage de bêtes fauves. Justice infâme! Bell... Michele.

— Mort au prêteur de la rue Garibaldi n° 21! Ce *schifoso* m'a fait mettre en prison avec promesse d'être bientôt rendu à la liberté. Or voilà déjà deux mois que je suis prisonnier et je ne sais rien encore. Maudite Italie! Maudite justice italienne! Mola d'S. Salvari.

— Le Procureur du Roi ne fait que manger et boire en compagnie et m'oublie. Il croit vraiment que je suis fou. Mais le jour viendra où, lui aussi, rendra compte de sa scélératesse!

— Justice infâme! Ne me laisserez-vous pas bientôt sortir de cette maudite prison? Voilà bien longtemps que j'y suis, ce semble! pour 300 francs entre trois! Vous autres juges vous volez bien plus que nous, pauvres malheureux, qui sommes tombés entre vos mains; en six mois seulement, vous volez plus que nous en dix ans, assassins que vous êtes! Et pourtant aucun de vous n'est en prison! Mais viendra le jour où vous devrez rendre compte à Dieu de vos vols, de vos infamies et assassinats, de la justice violée pour votre avancement. Misérables! je suis Ciapet de S. Salvari.

— Que coûterait au Procureur du Roi de me laisser libre? Que veut-il prouver? Guglia S. Salvari.

— J'aimerais savoir quel plaisir le Procureur du Roi éprouve à me tenir si longtemps en prévention. Accidents! je suis cousu.

— Justice infâme! Vous châtiez les voleurs, parce que vous êtes voleurs vous-mêmes, et croyez, par vos rigneurs, passer pour gentilhommes. Et cependant ces voleurs sacrifiés à vos intérêts, à votre boutique, vous font vivre, vous entretiennent et vous permettent de faire les messieurs. Soyez maudits. Ciapet.

Aux jurés

— Ces scélérats de juges sont sans pitié. Ils ne veulent à aucun prix que les choses aillent bien. J'ai déjà tant d'ennuis, je suis si criblé de dettes, que je ne sais vraiment comment payer, et ils me tiennent encore en prison à ne rien faire. Maintenant que le beau temps vient, que je pourrais aller travailler quelque part et gagner quelque chose pour payer mes dettes, ils me retiennent prisonnier à Turin. Mais alors vous autres, payez mes dettes! Je demande vengeance pour moi et pour mes créanciers! Vengeance stupide! Demander vengeance en ce monde, c'est laver la tête à un âne; on y perd son temps, sa peine et son savon! Pauvre Marcinato!

— Coquin de Procureur du Roi, Cravotto. Qu'il t'arrive un accident!.. Merde aux espions; Vive la bande Chicheri.

— Pauvre Bersagliere, arrêté à la porte Pila le 10 janvier pour vol d'un manteau. Voilà le 30 mars, et je ne sais rien encore. Serait-il en voyage, ce vilain juge d'instruction? Ou le fait-il exprès pour me faire souffrir?

— J'ai été voleur, mais les juges qui m'ont condamné sont plus coupables et plus voleurs que moi, parce qu'ils m'ont condamné à une peine que je n'ai pas méritée; ils volent chaque jour avec leur oisiveté (*sic*) et méchanceté. Vengeance!

— Je mourrais le sourire sur les lèvres, dans les plus affreux supplices, si je pouvais voir étrangler par le bourreau, le Président et ses collègues, juges, conseillers, procureur du Roi, substitués du Procureur et autres avec le dernier boyau du dernier gardien de la sécurité publique. Vengeance contre ces bourreaux assassins!

— Oh! quelle triste solitude! mère des funestes pensées! Maudits juges damnés qui vous prennent l'argent en poche et ne vous le donnent plus.

— Je souhaite un accident à tous les juges qui cherchent à priver de la liberté les personnes raisonnables.

Les juges et les avocats
Sont une bande de misérables
Qui, s'ils ne sont pas bien payés,
Font mourir les accusés.

3. — IMPRÉCATIONS ET SATIRES A LA POLICE

— Pauvre vieux Gianduja, toujours en prison à cause de ce galérien de Righini.

« Et ma prison même ne fut-elle pas un effet de sa bonté pour m'empêcher de faire encore le mal... » (1) Je ferais volontiers trois ans de réclusion pour pouvoir pendre cet infâme Righini et tous ses policiers. Turuné.

— « Père, nous sommes tes fils, et voulons t'aimer éternellement » « Nous sommes victimes de cet infâme Righini!... » (2)

— A mort le Maréchal de gendarmerie de Montcalieri.

— Le plus vil uniforme est celui de la garde de sécurité publique. A mort!

— Chers amis, soyez prudents et méfiez-vous de Pivello, de Larcori et du délégué Righini, qui ont perdu tant de jeunes gens.

— Qu'il arrive toute espèce d'accidents au garde de San Salvani qui m'arrête toujours pour rien. Je crève le ventre à ce gardien dégoûtant.

— Bayer, à Sainte-Marie. — Turin serait le jardin de l'Italie sans cette infâme police (3). C'est vraiment l'enfer de l'Italie, la tombe des pauvres escarpes et voleurs de toute espèce.

— Quajot de Balun, habitant rue Bracchio n° 200, salue tous les amis, (c'est un récidiviste qui donne comme sa demeure la prison, avec le n° de la cellule et le bras, parce que la prison neuve se compose de deux rotondes ou observatoires d'où se détachent trois bras, contenant chacun environ 100 cellules).

Justice italienne

Ecoutez, Messieurs chargés d'appliquer la loi, d'exercer la justice, vous devez être francs, sincères; vous devez empêcher

(1) Dans un livre de lectures religieuses.

(2) Un commissaire de la police.

(3) Gardiens de la sécurité publique sans uniforme.

que cette déesse, notre mère commune, devienne un jouet. Les Romains déclineront quand ils négligeront la justice. Ne les imitez pas, de grâce !

— Ces cruels Autrichiens, si abhorrés ne laissent pas pourrir en prison le voleur d'une pomme ou autre futilité ; ils ne condamnaient pas les malheureux qui, l'hiver pour se chauffer, vont faire des fagots dans les bois. Vous acquittez les riches, ou mieux encore vous les graciez.

— J'ai tant de haine contre vous que je ne cesse d'étudier la mort que je vous destine. Dans une prison cellulaire toute en plomb je vous enfermerai tout nus. Au lieu de gardien je vous donnerai Rattachi pour vous rôtir.

— J'ai bien des choses encore à vous dire. Je vous les dirai quand j'aurai étudié et que je me serai associé avec Sbarbaro et sa femme. Ce que vous deviendrez, vous le verrez alors.

— Pour éviter toute équivoque, je signe de toutes façons : du nom que vous m'attribuez et du nom dont j'ai hérité avec l'ami de Lucchini Visconti, Domenico Dè V.

— Qui doute de mon origine veuille bien consulter l'héraldique ; mes ancêtres se perdent dans la nuit des temps et leur généalogie est l'histoire du XIII^e siècle, comme le prouve la couronne ducale que la nature m'a mise à votre insu dans la bouche. Visconti Domenico (prisonnier).

Menaces de mort à tous

— Moro del Palasita. Ils me rendent fou. A mort les gaffes de la Volante (1), l'Arca (2) et les espions de la police, à Simonin la canaille qui pour se disculper m'a trahi ; patience à ma sortie je lui romprai bien la face. Coupable il a retrouvé sa liberté et il m'a mis dans le pétrin.

Dans le livre : *Margotti. Les consolations de Pie IX* — on lit :

— A mort l'Arca et compagnie. L'homme fourbe.

— Ottino di San Salvati est un fameux espion, mais un jour ou l'autre il se fera tuer. (Le livre porte écrit : « Aux jours dou-

(1) Gardiens de la Paix en Italie.

(2) Nom d'un brigadier de police redouté des voleurs.

loureux du Prétoire et du Calvaire, regardez avec confiance l'image du Crucifix, il vous donnera la patience dans la souffrance, la constance dans la résistance, la force dans le combat, la générosité dans le pardon. »)

III. — LE DÉTENU

SIGNES ET CORRESPONDANCES

Dans le livre : *Le premier amour de Léonard de Vinci*, Vighetti de Burg (le poète). Arrêté le 10 septembre 1884 à 10 heures du matin, rue Saluce, grâce à une espionne ? Quelle est-elle ? C'est ma tante. L'infâme. Je fus ensuite traîné à la questure où je donnai un faux nom. Mais que voulez-vous ? Ma tante leur avait déjà révélé mon vrai nom. Pendant que je leur donnais le faux, ils me disaient : voici ton nom et non l'autre. Ne pouvant plus me contenir Je me récriai : Oui, ce sera comme vous voudrez. Ils me laissèrent tranquille et m'enfermèrent dans la Chambre de sûreté d'où je ne sortis que sept jours après pour être traîné dans cette prison sous l'inculpation de cinq vols. Adieu, amis (1).

— Je suis Rupetin, arrêté pour vol. Depuis cinq mois je suis ici et je ne sais rien encore (1).

— Maffioli Alberto, arrêté pour coups et blessures le 16 décembre 1884 au cours de la démonstration du 14 même mois. Innocent. J'ai reçu aujourd'hui seulement le réquisitoire. (1)

— J'ai été arrêté pour vol et vagabondage par Pé moi (pieds mous) et ce Priere (surnom d'un délégué) et deux autres agents. Ces deux derniers seuls ne m'auraient jamais attrapé ; mais ils étaient quatre. Ils m'ont fait rester sept jours sur le plancher au pain et à l'eau, Guglia (1).

(1) Informations réciproques entre complices.

— Clerici Constantino dit le Milanais. — Arrêté à Asti, au café Saint-Charles.

— Clerici Costante, âgé de 16 ans, arrêté pour vol de trois foulards de soie, commis à Turin, au préjudice du négociant Bocconi. Valeur 20 francs. Pour ma première condamnation j'attrape 6 mois de prison. La loi est égale pour quiconque a de l'argent, Après la peine, la mort ! (*écrit avec du sang !*)

— Cher lecteur. — Léonard de Vinci fut comme moi disgracié en amour ; mais il devint un grand peintre tandis que je suis devenu un grand voleur, trompeur, querelleur. Léonard a un nom dans les annales des hommes illustres, comme nous l'apprend cette petite histoire qui n'est qu'un fragment de sa vie, son premier amour avec la belle Angela Verrocchio. Je ne suis pas peintre, je suis néanmoins célèbre en laissant mon nom dans plus de quarante prisons différentes. On y a pris mon beau signalement qui se rapproche de celui de Chevotti, prêtre à Vanchiglia.

— Ma première maîtresse Adalgisia, était de Mantoue, la seconde Adrienne était de Crémone.

— Risolin d'Vanchia. — Ma vie, mes aventures et mes voyages, pourraient composer un petit volume, malgré mon jeune âge, 15 ans. Cette vie je l'ai commencée à 9 ans ; à 9 ans sept mois je faisais mon premier mois de prison ; ma seconde condamnation fut de 15 jours et d'un an la troisième.

— Pauvre enfant privé de ses parents, pauvre, sans domicile, persécuté par la justice malgré sa conscience pure ; maintenant que je suis seul ici tout le jour, j'étudie et je songe que je sortirai bientôt d'ici, vêtu en été, sans argent et sans savoir où aller dormir.

— Plaignez le pauvre Limonade traîné dans cette prison et accusé d'avoir trop mangé de pâtes et de fagots : maintenant il endure peine et douleurs.

— Je dois le jour à des parents honnêtes. Confiés aux soins de gens sans cœur ; à deux ans je portais encore des vêtements longs. Je suis venu ici du premier coup, la tête la première et j'en porte encore la marque sur le nez. A quatre ans je perdis mon père et ma mère nous a tous élevés moi et mes trois frères qui ont réussi. C'est vraiment avec sa sueur que ma mère a pu

nous envoyer à l'École et nous donner une profession ; j'avais à peine 14 ans quand elle est morte et je restai abandonné. Mes frères étaient soldats. J'échouai ici.

Qui me connaît sait bien que je ne suis pas un saint ; maintenant je suis coffré pour mes vols, n'importe : je suis, j'ai été un grand homme d'affaires et j'y vois clair dans mon avenir. Voilà pourquoi je répète toujours ce que je disais quand j'étais soldat de la cavalerie d'Alexandrie (14^e Régiment) : je rends grâce à Dieu de n'être pas homme à travailler pour les autres.

— Monti Giovanni, dit prêtre de San Salvatio, arrêté pour avoir acheté un mouchoir volé.

— Peano Enrico pour blessures dans une rixe. Condamné à rester deux ans dans cette cellule parce qu'il est récidiviste. Perdez toute espérance vous qui entrez ici. Soyons joyeux. Balengo, Porte Neuve.

— Landi Genaro, soldat de cavalerie, 4 ans de réclusion pour avoir vendu une paire de bottes appartenant à son capitaine. Arrêté le 6 février 1884. Adieu Turin, je ne te reverrai plus.

— Pierre, condamné à 4 ans de réclusion, arrêté le 5 août 1885. On est mal dans cette cellule, sans argent. Adieu, chers successeurs. Au revoir dans l'autre monde.

— Ruvisu de la Lega salue les amis d'infortune. Nous sommes toujours cependant au Manège de chevaux. Bravo !... Des chevaux de monsieur le Marquis marchent bien jusqu'à 80 ans, ils doivent faire sa fortune.

— Berto Cimenta. Je suis innocent. Voilà 75 jours d'attente et toujours rien !

— Adieu Tanan. Je te laisse ici payer ta part. Pauvre Dieu !

— Berto Cimenta, arrêté le 9 octobre 1885. Innocent. Je ne sais rien. Pauvre être misérable ! Adieu ami.

— Chers amis. — Voyez l'infortune de ce pauvre Vigerà. Ma mère est malade, ma sœur est malade, mon frère est malade. En somme ils sont tous malades et moi je suis toujours en prison, toujours au pain et à l'eau.

— Je suis un pauvre homme plus digne de compassion que de haine. J'étais encore tout petit quand j'eus le malheur de perdre mon père. De là et voilà la cause de ma ruine morale et matérielle. Mon tuteur spéculant sur tout ce qui m'était nécessaire

et tirait bénéfice de tout, si bien qu'à 21 ans j'étais sans le sou. Vive la Commune. Pour un coup de poing sur la figure, le pauvre Canun a attrapé 30 mois.

Malheureux que je suis
 Pour un peu de monnaie me voilà prisonnier.
 De l'acte je n'ai plus souvenance
 Je les connais maintenant,
 Je ne sollicite ni pardon ni pitié.

— Cette prison est pire qu'une réclusion. Je suis ce pauvre diable de Risolin d'Vanchia arrêté pour vol qualifié en compagnie de Padulési et Faina. Adieu, amis.

— Vive la République et les Etats-Unis d'Amérique. Albert Villa mécanicien. Pour avoir tué le chien de sa propriétaire a été condamné à 2 mois et à 15 fr. d'amende.

N. B. Le chien paraissait être atteint d'hydrophobie et cherchait à mordre ceux qui l'approchaient. Pour ce motif, on a atténué le fait et réduit l'amende de 50 à 15 fr. selon le Code !!!
 O excellent avocat Nasi !...

— Mini salue Baptiste et tous les amis. Que voulez-vous ! Le 2 septembre j'ai fini mon temps comme accusé d'homicide, et le 7 on m'a encore repincé !... Il n'y a plus de liberté, vraiment !

— Risono Arturo. Six mois de prison pour révolte à la Générale. Treviso. Ici on entre sans payer. Quand la force et la raison rivalisent, c'est la force qui triomphe en dépit de la raison. Biso de Treviso 1885-86. Adieu, ô mes amis.

— Ma chère Louise. Ne pleure plus sur moi. J'ai 20 ans de galères, sois joyeuse et cherche un parti car pour moi il n'y a plus d'espérance. Quand je serai libre tu auras 7 ou 8 bambins accrochés à tes jupes, et je ne songerai plus guère à me marier. J'ai 22 ans, j'en aurai 42 à ma sortie. Je ne serai plus bon qu'à être massé (être tué). Bayet du 23^e régiment d'infanterie.

— Je suis allé avec Murando Giovanni à la bura (au juge). Il a dit qu'il était avec moi cet imbécile, et c'est ainsi que j'ai été arrêté le 25 novembre 1884 comme suspect. Il y a de cela 2 mois et j'ignore tout. Je vous salue tous. Je suis Bellardo Michel.

— Bellardo Michel de la barrière de Stupinigi a été arrêté le 25 novembre 1884 sans motif, voilà 2 mois. Adieu à tous.

— Bartolone Giovanni di Danzo. Arrêté le 26 août faussement accusé d'un vol de 10 fr. Aujourd'hui 10 novembre, je ne suis pas encore jugé. Race (de chien) (1).

— Pierre, le cocher de Porte Neuve, pour blessures. Qui sait quand je sortirai. Je salue Carletto et Risin ; si je sors venez me voir (1).

— Voilà 48 mois que je suis en prison et mon affaire n'est pas encore close. Je suis emprisonné pour avoir tué un de mes beaux-frères, l'avoir coupé en morceaux et envoyé à ses parents. J'ai depuis 15,000 fr. de caution ; ils m'en ont déjà mangé 5,000 et ils espèrent me manger le reste. Brusa Antonio, négociant en étoffes à Turin.

— Arlando Pietro de Milan, accusé de filouterie, salue tous les amis milanais. Et vivent les prisonniers.

— Spigol arrêté le 13 novembre pour cette maudite surveillance. Je comparais le 16 janvier 1885.

— (*Réponse*). Cher Spigol, sois joyeux, d'ici à un mois nous sortirons et nous irons trouver Tilde. Savio.

— Brano Vittorio dit le Toscan de Porte Palass, pour vol, salue les amis.

— Mais hélas ! Cette fois j'ai bien peur d'être pendu. Adieu, amis (*écrit avec du sang*).

— Pauvre Buccaro ! Arrêté le 22 octobre pour la surveillance, après 3 jours seulement de campagne. Il était inutile de le laisser sortir !... Adieu, amis. L'infortuné Buccaro.

— Naître sans fortune est le plus grand malheur de l'homme. Je suis en prison, non que j'aie volé, tué ou blessé quelqu'un, résisté à la force publique, mal parlé du Gouvernement, non, je vais tout vous dire. J'étais caporal major au 5^e d'Artillerie, ici à Veneria ; le 20 mars je fus congédié et le 16 avril 1883 arrêté à Bologne. Le 21 je partis pour Plaisance, le 24 pour Alexandrie, le 27 pour Turin et actuellement me voilà dans la cellule 180. D'après l'interrogatoire que m'a fait subir le Juge d'Instruction, j'aurais écrit une lettre injurieuse à un sergent. Par malheur l'idée de retirer mon congé ne m'étant pas venue, je me demande si c'est bien moi... (Il y a une interruption. On lit plus loin et

(1) Informations et saluts réciproques.

peut être écrit par une autre main, quoique les caractères se ressemblent)... Je ne daigne pas faire connaître plus amplement ma conduite. Je m'en rapporte à l'illustre Président et à Messieurs les excellents Juges ; peut-on être un oisif en même temps qu'un honnête et laborieux campagnard.

Satires contre soi-même

Moi je suis innocent comme l'âme des Contrebandiers.

Comme je serai satisfait
S'ils ne m'avaient pas
Pris avec ce fagot
Je ne serais pas ici sur
Le grand château du Mage
Dans les lieux en train de c...

Viglietti

— Moretto Paulo dit le chef de ballon. *Je jure d'être un âne.*
Chers lecteurs, je suis un malheureux ici-bas, je n'ai plus l'espérance de m'enrichir, mais si j'y parvenais je voudrais faire mille extravagances pour compenser les années que j'ai passés dans la misère.

Charades, rébus, chiffres

Roma 66.
Perché crudel 70.
16 d'esser santa.
Bugiarda 6.

Sessanta sei.
Settanta
Sedeci
Sei

Rome si tu es sainte
Pourquoi es-tu si cruelle
Tu cesses d'être sainte
Menteuse tu es.

Charade

Parmi les cornards tu trouveras le premier
Et parmi les négations le second.
Et parmi les villes italiennes l'entier.

Charades

Vocale le premier
Affirmation le second
Négation le troisième.
Amiral l'entier.

Chiffré

N4y2z 1 qu2l p43nt j2 s53s r2d53t j2 n'43 p1s 5n2 ch3752
 2t p2rs4nn2 n2 v32nt m2 tr45v2r j2 5s3s vr13m2nt d3 sgr 1c32
 1d325 1m3s 1l12gr2 P.3n4t (des numéros représentent les
 voyelles selon leur ordre c'est-à-dire 1, a ; 2, e, etc.)

Enigme

Le temps fuit, fuit pour tous
 Pour moi seul il ne fuit pas.
 Tout ici bas vieillit et meurt
 Mais ma jeunesse est éternelle.
 Je me transforme et me revêts de mille couleurs,
 Je me cache dans les bois, dans l'onde et dans les fleurs
 Mais je suis toujours belle et toujours jeune
 L'éternel Créateur m'a faite éternelle.

COMMUNICATIONS AUX PARENTS

— Mon cher frère. — D'après ce que tu as dit de moi je ne crains rien ; je suis muet comme la tombe et surtout innocent. Adieu je suis ton frère : Lorenzo. (N. B. *La demande fut cachée avec soin*).

— Très cher père. Je te donne de mes nouvelles, ma santé est très bonne ; sachez que je vais être jugé et qu'il me faut du linge, le mien est tout déchiré. Je ne voudrais pas faire mauvaise figure, c'est déjà bien assez d'être ici sans le mériter et j'ai quatre preuves pour le démontrer. Quand nous sortîmes le joueur de harpe y était encore ; nous fîmes plus de cent pas en avant et les autres tournèrent à gauche. Que les autres y fussent déjà c'est possible ; mais je crois qu'ils diront la vérité. Maudits

soient ceux qui feignent de tout ignorer ! Mais j'espère de sortir après mon jugement et je jure aux pieds de ma mère de ne plus aller dîner avec les amis ; j'ai mangé avec eux et me voilà ici quoique innocent. (N. B. La protestation d'innocence et le propos de ne plus fréquenter les compagnons).

SPÉCIALITÉS D'ÉCRITS

— Pauvres prêtres ! Etes-vous heureux que je ne puisse avoir aucun commandement supérieur, c'en serait bientôt fait de vous. Je débarasserais vite l'Italie de tous ces insectes malfaisants, vraies plantes parasites qui, semblables au lierre, s'attachent aux autres troncs. Tulbot, chef de bande (1).

— Je jure que je suis innocent et détenu à tort. Je demande vengeance à la face de Dieu. Je suis le nommé Guglin de la Bisca (2).

*(Fragment d'une poésie écrite avec la pointe d'une
aiguille dans un volume)*

Songe, songe,
Pauvre insensé,
En cette cellule,
Comme un corps mort,
Pour toi l'aurore,
Ne pointera plus.

— Je n'ai jamais autant désiré la mort qu'aujourd'hui. Ne suis-je pas l'homme le plus malheureux de la terre.

— Oh ! voilà le soleil, il vient visiter ma solitude (3).

(1) Écrit avec une pointe d'aiguille sur le volume : *Le Tambour*.

(2) Écrit au crayon dans la « *Jérusalem délivrée*. »

(3) Écrit à la plume dans la « *Jérusalem délivrée*. »

— J'ai volé, mais les juges qui m'ont condamné sont plus coupables et plus voleurs que moi (1).

— On fait de la toile partout où l'on m'envoie. Je suis toujours Stéphano (2).

— La femme est un être inutile. Je ne l'estime que quand je la b... Napoléon I^{er} empereur (3).

— J'en suis réduit là par une truie qui au lieu de venir me trouver s'est mariée ; elle a pris un boulanger. Voyez ma récompense depuis deux ans qu'elle me parlait. A ma sortie je la marierai moi !.. Ja suis toujours Vigerà.

— Vigerà sois heureux. Ne songe pas à laisser ici ta peau (4).

— Dans Personio, *Guide des hommes*. — Imbécile qui a écrit cette ânerie. Il aurait besoin qu'on le pendit pour conserver sa mémoire. Mille fois stupide (5).

— *Dans le même ouvrage*. — A la page où il est écrit : « Si la réflexion te dit que la voie que tu as suivie est mauvaise, et que la vie que tu as menée n'est pas conforme à celle qu'assure une bonne éducation, remercie Dieu de t'avoir montré le péril que tu courais pendant que tu peux encore t'amender. » Frères d'infortune lisez bien cette page et voyez si l'auteur n'a pas mille fois raison. Quant à moi je bénis la prison : elle m'a révélé les vanités terrestres, la malveillance des hommes, ma nullité et la bonté de Dieu. Voilà 14 mois que je suis ici et je ne sais rien encore, mais si cela va mal, patience, Dieu m'aidera (6).

De gemme et d'or je vous ferai heureuse,
Et par mille enviée,
Je vous escorterai dans les fêtes et les bals (7).

(1) Ecrit avec une pointe d'aiguille dans un livre de religion. C'est le même qu'écrivait : *Je mourrai avec le rire sur les lèvres etc.*

(2) Ecrit avec de la brique et de l'eau.

(3) Ecrit avec une pointe d'aiguille dans « *Questions sociales* » de Strafforello.

(4) Ecrit avec une pointe d'aiguille. Expression de vengeance.

(5) Ecrit avec une pointe de fer.

(6) Ecrit à la plume. Expression de religiosité.

(7) Ecrit à la plume dans le volume de Pétrarque, *Rimes amoureuses*.

— Pierre le balancier de Porta Palazzo, pour blessures, six mois, sort le 18 décembre 1884. Salut aux amis. Soyez allègres (1).

Avec toi frémir je voudrais,
Et te presser sur mon cœur,
Bel ange d'amour.
Avec toi, mourir ainsi.

Villa (2)

— Il y a quatre mois que je ne vois plus d'argent et je ne sais encore rien. Ces fainéants ne crèveront pas d'échauffement si toutes les causes durent aussi longtemps. Race de chiens et de cochons. Ah ! Ah ! Ah !

— Pauvre Edouard, dit le Blond, après 15 mois de captivité ici, il va aux assises les 11, 12 et 13. Je suis le Blond. Adieu, Joséphine vient me donner ton c...

— La patrie de l'*ammonito* est où il trouve pain, travail, charité et justice et non pas l'Italie. Il n'y a là pour l'*ammonito* que faim, misère, oppression et injustice. La France sera pour l'*ammonito* la nouvelle patrie. L'*ammonito* aura le courage de l'apprendre aux tribunaux italiens comme fait celui qui signe : Masserano Giuseppe.

— Cher père. Sache que je suis en prison. On y est très mal ; on y mange de l'étope chaude et du pain de son que je ne puis avaler. Je te prie de m'envoyer de l'argent ; si tu ne peux, envoie-moi de la monnaie ou des sous, c'est tout un ; et si tu ne peux rien m'envoyer réponds à ma lettre ; si tu la laisses sans réponse, ne m'envoie rien. A ma sortie je te prendrai par le cou et te donnerai quatre coups de poing sur le museau pour te remercier de ton assistance (3).

— Mort à tous les agents ; c'est une race de coquins, ils m'ont bâtonné. Voulez-vous que je vous dise pourquoi ? J'étais en état d'ébriété, je ne voulais pas me laisser lier. Ils ne m'ont

(1-2) Ecrit à la plume

(3) A la page 109 du volume *Le petit artisan*. Intéressant en ce qu'on peut voir quel genre d'affectivité avait celui-ci.

pas lié, mais au bureau de police, ils m'en ont donné, les lâches! ils étaient cinq contre moi, les poltrons! Mort.

— Tous m'ont abandonné! Voilà déjà deux mois que je suis ici et je n'ai vu personne encore. Je croyais que mes parents viendraient me voir, mais non! Eux aussi m'ont renié. D'un côté ils ont raison, car c'est déjà la deuxième fois que je suis en prison. La nuit je ne puis dormir tant la faim me tourmente.

— L'infortune m'afflige mais ne m'avilit pas.

— Ici reposent les os de Repucci, soldat au 2^e de cavalerie. Passants priez pour celui qui fut et qui n'est plus. Paix à tous ceux qui penseront à moi.

— Gurioni-Carlo, de Come, va subir à Saluce une peine de quarante-un mois de prison. Adieu, chers amis, courage. Celle-là aussi passera. C'est une petite ânerie qu'ils m'ont faite.

— Chers compagnons, j'avais quatorze ans à ma première condamnation : j'étais bon, je devins mauvais. J'avais seize ans à la seconde, dix-neuf ans à la troisième, vingt-un ans à la cinquième, vingt-huit ans à la sixième, vingt-neuf ans à la septième (six ans de réclusion). En additionnant les mois et les années je trouve un total de quatorze ans, juste la quantité d'années que j'avais à ma première condamnation. Ce qui prouve que dans cette vie tout est fatalité et destin. J'ajoute que toutes ces condamnations, toutes ces souffrances loin de me dompter, n'ont fait que m'exaspérer. La sévérité aigrit l'esprit.

— Lecteur, crois-tu aux songes? Moi, j'y crois un peu pour ne pas dire beaucoup. La nuit de mon arrestation je rêvai (je dis la nuit parce que je fus arrêté le matin vers cinq heures, en février 1887) qu'un prêtre me prenait par le bras et me faisait monter dans un carrosse dont les cahots me réveillèrent... Surprise! Un gardien de la sécurité publique était près de mon lit et m'invitait à le suivre, ce que je fis. Me voilà sur le dos une condamnation à deux mois de prison. Chers amis, adieu.

— Celui qui trace ces lignes est bien malheureux! Ils m'ont arrêté sans motif et sans motif me retiennent en prison. Voilà déjà neuf mois et j'ignore encore le chef de l'accusation. J'ai vu le juge d'instruction une seule fois et il m'a dit tant de choses que j'en ai retenu fort peu. Bast! Comment tout cela finira-t-il? Je ne sais. Puino.

— La Justice est comme la putain. Elle se livre à qui la paie; nous pauvres gens sans le sou, nous mourons en prison.

Je ne puis finir ce chapitre sans parler du style épistolaire des criminels espagnols (relevé dans Salillas).

A l'Alcade de Benarès (1) il y a deux prisons : une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Les hommes, malgré le mur et la rue qui les séparent, sont en continuelle communication amoureuse. Dans leurs lettres ils emploient le mot d'argot de *chucho* et de *chucha* et parfois celui de *porco* et de *malo sangue*; rejetés de la société ils correspondent entre eux et entretiennent de véritables relations amoureuses : intimidation, jalousie, promesses.

Salillas avait en mains un tas de ces lettres, un peu érotiques, pleines de promesses et qui révélaient l'origine de ces relations. Il y en avait de bien étranges : le transport du linge, des habits par les surveillants, des cadavres enfin suffisait. Les intéressés ne s'étaient presque jamais vus.

Parfois l'accord se fait par pure sympathie; sur le nom seul, comme celui qui écrit à sa belle : « *Purification, je t'aime pour ton beau nom.* »

Parfois on s'est entrevu en voyage, dans le transfert, pendant lequel, paraît-il, beaucoup deviennent enceintes; d'autres s'éprennent du numéro sympathique tracé par l'ouvrière sur la chemise qu'ils endossent et qui leur est fournie par le magasin.

En général, dans les correspondances, le mérite qu'ils mettent le plus souvent en avant et qui, cela se comprend, a le plus d'intérêt pour tous, est leur jeunesse et le nombre d'années de prison qu'il leur reste à faire. Presque jamais, ou plutôt jamais, ils ne parlent de leurs délits. Pour eux, que l'amant soit un assassin ou un voleur de grand chemin, c'est tout un; *ils sont frères de disgrâces.*

Très souvent un compagnon présente à sa *chucha*, non seulement un autre ami, mais une file d'autres amis, et prie sa belle de les mettre en correspondance amoureuse avec ses autres

(1) Salillas, la Vie pénale en Espagne. Revue génér. de Jurisp. 1887.

compagnes. Chacun parle de ses mérites, du peu de mois à faire, etc.

Dans leurs correspondances ils se renseignent sur la famille et les amis, signent comme époux et quand le compagnon meurt ou les abandonne, signent veuve.

Salillas cite l'exemple d'une détenue qui, jouant avec ses compagnes et manquant d'autre enjeu mit à la place son époux; elle le perdit et devint ainsi... veuve.

Les insultes, les rivalités qui surviennent sont étranges. Il y en a qui font les Don Juan et ont trois ou quatre *chuche*.

Entre eux, en vrais Espagnols ils se donnent du *don*, et adressent leurs lettres non à la prison, mais *au Couvent* un tel.

Les rares vers qu'ils s'adressent sont sans originalité. Le plus souvent ils finissent leurs lettres par un hiéroglyphe amoureux, cœurs et croix.

Leurs conceptions subjectives sont toujours plastiques et graphiques. « Tu ne pourras jamais, dans ta fantaisie, dit un convalescent, avoir autant d'onces d'or pour être heureuse, que de fois je t'ai nommée dans mon délire. » Un autre fait part de la mort de l'époux. « Ses lèvres se serraient en prononçant votre nom et en me chargeant de venir vous le dire. » Quelques-unes rappellent et se plaignent des habitudes pédérastiques ou tribades de l'époux. Une écrit : « Je ne m'étonne pas que tu ne cherches pas à m'aimer charnellement, car je connais tes habitudes vicieuses avec les autres prisonniers : il ne te reste pas de désir pour les femmes. »

Puisque nous en sommes aux écrits des autres pays, enregistrons, à ce propos, la singulière confession de Leblanc au préfet de police Gisquet (1) : « Vous déplorez le vol que j'ai commis et que vous nommez « une mauvaise action » ; l'acte insignifiant qui m'a fait condamner est le premier anneau d'une chaîne qui, je l'espère, ne finira pas de sitôt. Si je n'étais voleur par vocation, je le serais par calcul. J'ai comparé tout le mal et le bien des autres professions et j'ai trouvé que c'était encore la meilleure. Que serais-je devenu parmi les gens honnêtes ?

(1) Mémoires de Gisquet, vol. IV. 1840.

Bâtard, sans personne qui se souciât de moi, que pouvais-je devenir? Garçon de boutique? gagner tout au plus 600 francs par an et après avoir sué toute ma vie aller finir à l'hôpital. Prenez les hommes en masse et vous les verrez tous humiliés, esclaves, ce n'est pas le talent et la probité qui obtiennent une récompense. Le vice prospère plus souvent que la vertu.

« Dans notre état nous ne dépendons de personne et l'habileté que nous acquérons, nous n'en faisons profiter personne. Je sais bien que nous pouvons finir en prison, mais sur 18.000 voleurs qui sont à Paris, il n'y en a pas un dixième en prison. Eh bien, quel est l'ouvrier qui n'est quelque temps sans travail? De plus, l'ouvrier sans ouvrage met, pour vivre, tout ce qu'il possède au Mont-de-piété, tandis que nous, quand nous sommes libres, nous ne manquons de rien et menons une vie remplie de joies et de plaisirs.

« La peur d'être arrêté, les prétendus remords dont vous nous parlez sont des choses auxquelles on s'habitue vite et qui finissent même par nous donner une agréable émotion.

« Enfin, si nous sommes arrêtés, nous finissons par vivre aux dépens des autres; on nous habille, on nous chauffe, on nous entretient, et tout cela aux dépens de ceux que nous avons volés!

« Je dirai mieux encore : pendant notre détention, au bagne ou en prison, nous nous perfectionnons et nous préparons de nouveaux moyens de succès.

« Vous entendez, Monsieur le Préfet : si je regrette quelque chose, c'est de n'être condamné qu'à un an. Si je l'étais pour cinq ans, on m'aurait envoyé dans une maison centrale. Là j'aurais trouvé de vieux assassins qui m'auraient enseigné quelque bon coup de main et je serais revenu à Paris assez habile pour vivre sans travailler.

« On parle des voleurs comme de personnes qui sont toujours dans la misère et qui finissent leur vie en prison, mais on parle ainsi en pensant à ceux que l'on juge à l'apparence quand ils sont arrêtés sans ressources, et on ne pense pas que beaucoup ont des ressources cachées et de plus sont assez fourbes pour faire fortune sans avoir jamais rien à démêler avec la justice.

IV. — CÉRAMIQUE ET ÉPIGRAPHES CRIMINELLES

1. — *Sur les vases* (1)

Pierre arrêté pour vol 7 août

.....

Pierre Biondo de la balle

*(Dessins : deux personnages en posture de défécation,
un homme posé de même)*

— Quand je sortirai je veux aller planter le c... de la Constance du mouton. Allègre. Salut à tous. Soyez joyeux.

(Dessins : une montre, une croix, un étui, une botte, une croix de Savoie).

— Gay Giovanni, 19 ans, né dans le portique, fut condamné à 20 ans. Adieu chers amis.

— Sander 564. je pense à ma maîtresse — cellule n° 564

— Lozeto Camillo, 17 ans, fut arrêté le 15 août 1882. 10 m. Adieu, salut à tous mes amis. Dans le bras 6.

Btista et Giuse, tous ici en 1885.

Alla, Tunin et Centin Briva porta Pila G. A.

Mac
Panets 752
arrêté le 11 octobre
Trumba
1881 del
23 coap. Boor
2 c.

Risulin
P. P.

Les Piémontais sont braves
Ottavio Zanoti de Brescia
prisonnier. Caporal-major.
Nino dal Burpo, arrêté
le 15 août 1881.
Va aux assises
le 18 octobre 1881.

(1) Nous donnons cet essai des inscriptions sur les vases, mais, pour la commodité du lecteur, les suivantes seront modifiées dans l'orthographe et la disposition pour les rendre plus compréhensibles.

Paul Rostan le 9
juillet 1885, net à Paris
fumaiste 01*

Ferro

3 mois. 1885. Frine
Panet.

Costa Giovanni
arrêté le 4 avril 80.

117 137

1883. Peru Bimt
Porta Pila. 3 mois sort le
28 novembre

Adam. Giuseppe cellule 183.
(Une femme (*Eve*) un pistolet,
un serpent, une fronde, une
pomme, un poignard, deux
cœurs passés dans une flèche,
un cube, un homme, des
pommes, une bouteille, un
verre, un rébus (hôpital)

2. — Sur les murs

- Carbut 3 cales (1).
- Dis, Antonio, si cette affaire n'est pas connue j'espère sortir.
- Ciavita envoie un instrument pour voler à Ruschil le pharmacien. Mort à Germano et à Germaniot qui font les espions (3 fois).
- Piac., va aux assises pour une montre.
- Bricarel, condamné pour homicide d'une prostituée, à 1 an, à compter du jour de l'arrestation.
- Rissulin, pincé deux fois, toujours en perdition.
- Chers frères, prenez exemple sur moi. Fetta Pietro. Qui sait quand je sortirai. 1889.
- Béatrice plaignante, Luigi Casati arrêté le 29 avril 1883, pour vol de 10.000 francs de billets : qualifié et rupture. Gula fait l'espion. Condamné à 3 ans.

(1) Une cale est un an : c'est un condamné à 3 ans.

- Mort aux tyrans. Philippe du Palais de la Cité.
- Cussot, du Palais de la Cité, est un espion de la police.
- Vive le socialisme.
- Pauvre Italie. terre de l'arbitraire. Gianduia, rue Palma, cellule 38.
- Je suis Vignot — pour flouterie.
- A mort Limonata de la place Savoie : c'est lui qui m'a vendu.
- A mort les espions. Je suis Cio de la place Carlina.
- A mort ceux qui font condamner les autres. Vengeance.
- Mort au sous-chef. C'est un âne.
- N'aie pas crainte d'eux, mais fais attention et passe.
- Le Canonnier est un âne parce qu'il salit les murs inutilement.
- J'ai fait quinze jours au pain et à l'eau.
- Du poison pour les gendarmes, du vitriol pour café. Giovanni della Palma.
- Prends et bois, Carbut. Un verre en compagnie ne se refuse jamais (1).
- Ce roi pour les femmes de Turin (2).
- Geremia se faisait enculer par un ermite.
- Faites l'amour comme cela vous y trouverez meilleur (3).
- Chers garçons nous avons besoin de nous éloigner de Turin pour être un peu tranquilles ; c'est ce que j'ai l'idée de faire quand je sortirai d'ici.
- La Pinerolo dit que je suis un lourdaud quand elle me manie la v....
- Sur la totalité des jeunes gens, 30.000 ont le cul éclappé.
- Dans les fèves de première qualité.
- Il est sur le mur, mais plus je le regarde et plus il devient dur (4).

(1) Un verre y est dessiné.

(2) Sous un membre viril énorme.

(3) Deux figures mâles en attitude sodomique.

(4) Sous un dessin représentant une femme qui a un membre ... dans la bouche et l'autre en main.

— Vincent rend le salut à Baptiste. J'ai encore un mois à faire (1).

— Oh! que les juges sont cruels pour enfermer ainsi les innocents.

— Ah! pauvre Troja, être là pour savoir jouer du couteau!

— Adieu Antoine. Pas seulement un bout de cigare! Dio fabro!

— Aveugles que nous sommes, nous sommes nés pour vivre. La douceur de l'allégresse quotidienne ne se nie pas.

— Adieu. Si tu te masturbes longtemps tu deviendras gras.

— Jambes bonnes — 8 fois par jour.

— Rizzolino salue ceux de la Générale (prison des mineurs).

— Turin fait 27 mois. Salut aux amis. 1885-87.

— Salut Toio, Je vais sûrement aux assises. Adieu Frashi et tous les autres de la Générale (2).

— Fiaschi 3 mois, innocent. Mort à la Générale.

— Le Tribunal est un assassin et te broie comme de la farine.

— Pauvre Cica, toujours en prison. 9 mois pour rébellion.

— Fromenti salue ceux de la Générale.

— J'ai l'espoir de me venger,
Que vienne seulement mon tour,
De tant d'amis je suis trahi,
Mais mon vœu sera exaucé,
Infâme, traltre.

— Giovanni della Palma salue Solero Battista qui m'a fait arrêter. Faquin de fourbe.

— R... est maintenant (*en prison*)? — J'ai compris.

— L'or est toujours de l'or, mais tout ce qui reluit n'est pas or.

M. est Piétro condamné à la chaîne depuis 15 ans). Cela lui est arrivé pour avoir été trop bête. Je ne me repens pas de ce

(1) Informations réciproques sur le procès et la sentence.

(2) Informations réciproques.

que j'ai fait [aux autres hommes; ce qui me cause un grand déplaisir c'est l'infamie dont je couvre ma mère et la ruine de mon frère dont je suis l'auteur. Quant à ma très aimable femme qui m'a toujours fait cocu je lui prédis tous les malheurs que le lecteur peut s'imaginer. Nous nous reverrons au mois de juin 1902.

M. P.

— Mort aux espions et aux agents de police. Lughin de San Salvatio salue Braida Giovanni du Cœur d'Or, arrêté pour vol.

— Charles, dit le Blond, 2 mois, pour rébellion contre les agents.

— Gula l'espion, 3 ans (de prison).

— Stephano, dit Piciassa d'Nanchia, arrêté le 26 novembre 1885, pour vol. Mort à Vercelli qui est un espion.

— Merde pour les fourbes impunis et les espions.

— Cherche dans l'angle à droite et tu trouveras ce qu'il faut pour écrire (1).

— Mort à la police et à tous les policiers. Le Blond, qui salue tous les amis et fait savoir à son amante de la part de son petit oiseau qu'il pense à elle nuit et jour; elle au contraire n'y pense pas, car depuis trois mois que je suis ici, elle n'est pas venue me voir.

— J'ai faim et je n'ai pas un sou : je suis désespéré. Du pain, je n'en ai pas assez, de la soupe non plus; j'ai faim, j'ai faim! Adieu, amis.

DANS L'ÉGLISE DE LA PRISON CELLULAIRE (2)

— Pas même Radam de l'*Aida* (opéra de Verdi) n'a été enseveli dans un trou comme celui-ci pour y mourir.

C'est un gîte de porcs, et non un lieu à entendre la messe.

RISULIN.

(1) C'était écrit dans la cellule 250. Et en cherchant j'ai trouvé un bout de crayon et du papier.

(2) Pour comprendre la valeur de ces épigraphes il faut savoir que pour la seule construction de l'église de la prison cellulaire en question, on dépensa plus de 500.000 francs, qu'elle est de forme ovale et que l'autel est au milieu, entouré

— Le comte Ugolino (Dante) traîna des jours moins durs que le pauvre Bersagliere que l'on fait mourir dans cette niche à chiens pour lui faire entendre la messe. Pauvre humanité!!!

— Ne pas prêter attention à ce qui est autour de soi, mais écouter la parole de Dieu et être dévoué au Seigneur : c'est le devoir.

— De cette tombe priez pour l'âme du pauvre Cairot Pasquale, que l'on mit à tort en prison.

— Veni, vidi, vici : c'est bien comme je croyais, c'est-à-dire barbarie et cruauté pour qui vient prier à l'église.

Le nom des brigands,
Est écrit dans tous les chants (*angles*)

— Passanante tenta de tuer le roi, Passarot tuera tous les gardiens et délégués.

— Comme nous sommes peu de chose, pauvres mortels! Nous nous montrons amis les uns les autres, pour nous décrier ensuite secrètement. Giorgio.

— En m'agenouillant ici au pied de la croix, je sens un frisson de remords pour les crimes commis. Dieu me pardonne!!!

— 89 s'avance et la Commune cette fois mettra le monde en l'air.

— Ce trou porte le nom de l'âge du Christ (33) qui damnera tous les juges injustes et corrompus ainsi que les espions.

Le Bersagliere, pendant que Don Mar... dit la messe, se masturbe dans cette cellule.

— J'aimais d'un saint amour, mais je ne fus point compris. Son indifférence m'entraîna au crime.

— Vous tous qui venez ici, dites un *ave* pour moi.

de trois rangées de loges de 1 1/2 m. q. fermées par une petite porte de 0 m. 70 de largeur.

Chacune de ces cellules a au milieu un trou carré partagé en deux par deux barres en croix et dans chacune on renferme un détenu.

Pour y arriver il est contraint de passer par une suite de corridors et d'escaliers qui n'ont plus de fin d'où il résulte qu'avant d'être arrivé à destination il a tout le temps imaginable de parler, échanger des billets, etc., avec ses compagnons.

— Don Mar... est une brute stupide et un âne.

— Je cherche la paix et même ici je ne la trouve pas. Cette cellule me rend encore plus triste et je n'y reviendrai plus.

— Quand je serai hors d'ici je pourrai me payer tous les plaisirs avec les filles. Aujourd'hui il ne me reste qu'à me masturber à la santé de Thérèse, d'Italia, etc. etc.

— Pour moi, je le dis franchement, je préfère une fille à mille beaux jeunes garçons.

— Pour avoir écouté les conseils des mauvais camarades je suis tombé ici pour la deuxième fois (et ce sera la dernière); mais aujourd'hui que je te connais, que je puis lire quelques-uns de tes billets. je sens que la vie de la prison m'est moins dure, moins ennuyeuse. (1) VITTORINO.

Je t'assure qu'aujourd'hui je préfère un de tes billets qui me parle d'amour, à tous les plaisirs que je peux me procurer dehors avec les amis. (1).

Tout ceci est évidemment une espèce de correspondance clandestine, tenue spécialement à cette époque de l'année où qui veut peut assister aux exercices religieux des fêtes de Pâques. Une preuve évidente nous en est donnée par les deux inscriptions ci-dessous :

— Je me réjouis en pensant que mes conseils et mon amour te pourront donner quelque soulagement; pense que nous ne sommes que de passage ici et que tôt ou tard nous en sortirons : en nous retrouvant hors d'ici tu me connaîtras mieux. Adieu. B. 1(4).

Il y a des choses qu'on peut admettre quand elles sont exposées avec éloquence, mais différemment elles ne peuvent être acceptées, même quand elles descendent de la chaire.

— Hier puissant, hier riche, aujourd'hui je suis reclus ici dit Ras-Alula.

(1) Déclaration pédérastique... à l'église.

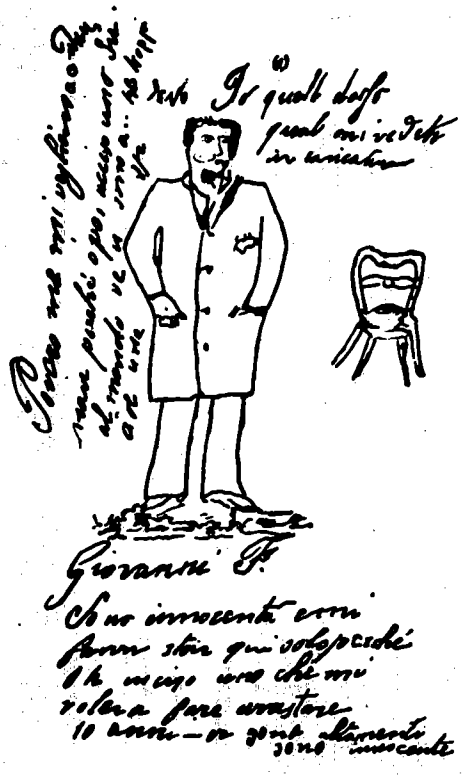


Fig.

On me veut condamner parce que j'ai tué un homme. Or il y en a trop d'hommes dans le monde.

Giovanni F...

Je suis innocent, car je n'en ai tué qu'un seul qui me voulait arrêter.



Fig. 5

INSCRIPTION

*Il se met un chapeau neuf
pour nous espionner.*

En 1890 sortira M..., celui qui fut condamné à 15 ans de chaîne pour avoir été trop bête, celui qui se laissa embrouiller par Kundula, — celui qui fut la ruine de sa mère et de son frère. — celui qui a des cornes longues d'un mètre que sa très chère femme lui fait porter.

— Et tu nous parles de charité chrétienne? Parles-en à ces bourreaux qui nous tiennent enfermés ici, à tort ou à raison, mais toujours avec des moyens barbares. (*Ces paroles sont adressées au prédicateur*).

— Amour! Et qui peut définir cette parole? Les poètes la célèbrent en vers sublimes, les écrivains dans des livres éternels, mais personne ne pourra jamais en dire le véritable sens et les mille folies qu'il fait commettre.

— Si tous les gardiens étaient aussi bons que leur chef, les détenus seraient mieux traités. Lui, c'est le véritable bourru-bienfaisant.

— Courage, garçons! dans le bouleversement qui doit arriver en 89, tous les prisonniers du monde doivent être libérés. Il est question de peu de mois.

— Entre les gardiens de la police et ceux de la prison, je préfère ces derniers parce qu'ils sont plus humains.

— Il y a des hommes qui ressemblent à cet âne qui portait de l'or et mangeait du foin. Ainsi fait l'entrepreneur, avec cette différence qu'il mange l'or que lui donne l'Etat et nous donne au contraire à nous, pauvres prisonniers, du foin à manger quand il ne nous donne pas de la paille.

Oh Maria oh Dei
 qualche f... mandate
 non a noi
 onte ciele passan
 queste velle
 (1429) Vig...



Fig. 3

INSCRIPTION

Ah ! dieux, envoyez-moi
 quelque c... que je puisse...

Marietta du Théâtre Scribe



Fig. 4

e unia che sono d'ordine inna pu
 qua' de fosi di fripons che mi anno
 arrestato se fosse stato per quate
 2 sbirri i bandia l'otto d'ligare



Fig. 5

Marietta du Théâtre Scribe

Je suis ici, il est vrai : mais pour les deux
 fripons qui m'ont arrêté. J'aurais bien donné le
 pourboire qui leur revient. (On voit que le pour-
 boire est de les assommer).

PICTOGRAPHIE

La tendance qu'ont les criminels à exprimer leurs pensées, et particulièrement celles qui les préoccupent le plus, au moyen de figures, est un fait curieux d'atavisme. Nous en avons eu une preuve ici dans Troppmann qui pourtant était lettré et parfois poète. Pour exprimer le fait qu'il lui importait de faire prévaloir, c'est-à-dire le massacre de la famille Kink comme étant l'œuvre de Kink père, non de lui, il a fait un dessin reproduisant la scène tragique, très probablement telle qu'il l'avait accomplie lui-même (1).

Nous avons vu Cavaglia graver sur une cruche la scène de son crime et de son propre suicide (1).

Sur une autre cruche (*P. 44, fig. 13 et 14*) un voleur et violeur, bossu, trace l'histoire de son double amour suivi de grossesse avec deux femmes qui, abandonnées par lui, ont recours au tribunal.

Sur un autre vase un voleur de grand chemin trace l'histoire de ses entreprises : son voyage, son séjour à l'hôtel avec un galant homme, son crime, son arrestation et sa condamnation (*P. 43, fig. 11 et 12*).

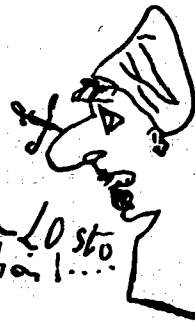
Un autre dessin retrace la triste vie du condamné jusqu'à la tombe (*P. 41, fig. 7 et 8*).

Il est à remarquer que les dessins ne sont guère meilleurs que ceux que font les enfants et presque toujours contiennent des inscriptions.

Je ne parle pas des nombreuses figures obscènes (*P. 47, fig. 20*) et que l'on retrouve d'ailleurs aussi dans les graphiques des gens honnêtes sur les murailles des villes.

(1) Voir Lombroso, *Atlas de l'Homme criminel*, 1890. Abou. Paris.

Rigl... Quantica fusca lo sto
 al 30 Jais Sambai...



Vengeance

Fig. 6

HISTOIRE D'UN PRISONNIER

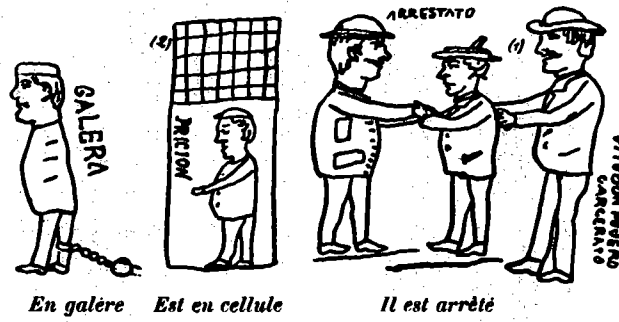
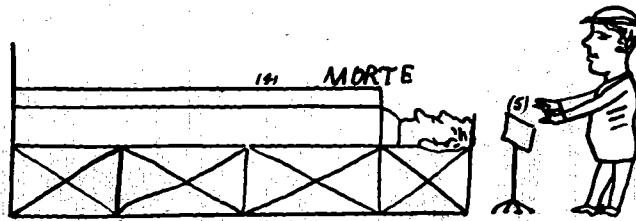


Fig. 7



Mort
Fig. 8

Le dessin 9 est tout à fait hiéroglyphique, car les deux épées signifient deux vols.

VIA LARGA. ORE S
NUM. 23 FARE

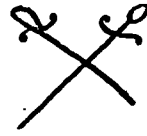


Fig. 9



Fig. 10

Mais une nombreuse série de pictographies simples est fournie par les tatouages. Beaucoup de ces tatouages expriment leurs désirs, reproduisent leur histoire. Ainsi M.... qui essaie de tous les métiers, voyage et visite la moitié du monde, à 12 ans s'enfuit de la maison paternelle, s'embarque sur un navire marchand et fait naufrage ; il nous dit avoir changé de maîtresse comme de chemise, se vante d'avoir été l'ami de Mottino, se croit

né sous l'influence d'un astre bienfaisant ; à 20 ans, il épouse une fille de mœurs légères et part avec elle, à pied, jusqu'à Genève, avec 22 sous et l'abandonne 7 jours après ; il est maintenant espion et souteneur. Il dépeint sur sa peau toute son histoire (p. 49, fig. 22).



Fig. 11

*Cruche peinte par un voleur de grand chemin. — Fait l'histoire de son crime :
1° Il vole un promeneur avec qui il a mangé ; 2° Il s'enfuit avec sa valise ;
3° Il est arrêté.*

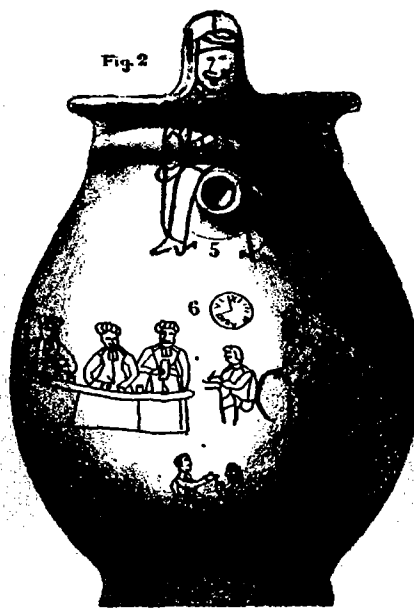


Fig. 12

Il est trainé devant les juges, etc.



Fig. 13

1. Le bossu violeur (son portrait).
2. Il se promène avec sa belle.— 3. Amour
charne.



Fig. 14

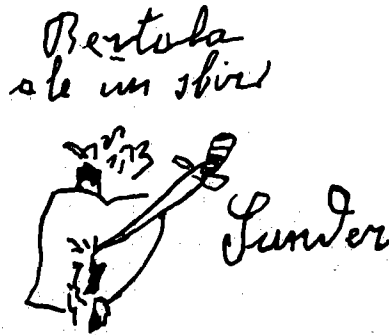
4. Une autre belle se fie à l'amour de
ce bossu. — 5. Il en naît un enfant. —
6. Les deux amantes se plaignent au
tribunal.

Un dessin rappelle le bâtiment « *l'Espérance* » qui a fait naufrage sur les côtes d'Irlande, et sur lequel il s'était embarqué comme mousse.



*Le chapelain
des prisons de Turin*

Fig. 15



*Vengeance contre un espion
qui s'appelle Sunder*

Fig. 16

Une tête de cheval indique le souvenir de celui qu'il tua à 12 ans à coups de couteau, par pur caprice.

Un casque indique le gardien qu'il veut tuer.

Le portrait de Mottino rappelle ses sympathies pour ce brigand.

Un luth rappelle son ami, habile joueur de guitare avec lequel il voyagea la moitié de l'Europe.

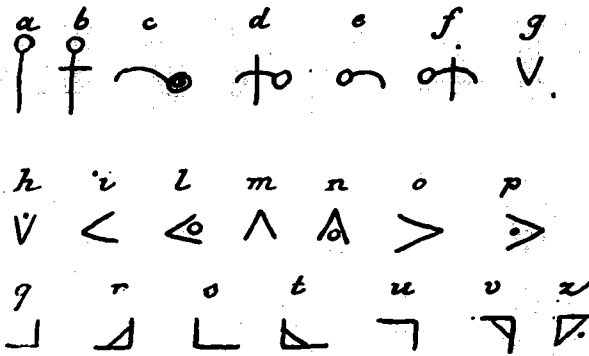


Fig. 17

L'étoile « sous l'influence de laquelle il est né. » dit-il.
 La couronne royale, souvenir politique, dit-il, mais plutôt
 dirons-nous, indice de ses nouvelles fonctions comme espion.



Fig. 18

A bord il voulut perpétuer le souvenir de sa maîtresse en
 tatouant son image sur son bras le corps nu ; mais le capitaine
 s'y étant opposé et ne pouvant terminer le dessin commencé, à
 la place de la tête, il tatoua un cœur, symbole de l'amour.



110 SONO
UN'
DISGRAZIATO IL MIO
DESTINO E DI MORIR
IN PRIGIONE
STRANGLATO

Fig. 19



merda all'incir nove

Fig. 20

Giac. Francesco, de Ver-
celli, âgé de 44 ans, voleur,
expulsé de France après
avoir été saltimbanque, et
soldat dans la légion étran-
gère, porte sur le bras droit :
les initiales de son nom et
celui de sa maîtresse ; — un
sauvage, souvenir de son
séjour en Afrique ; — 2 co-
lombes, emblème de l'amour
pur ; — une sirène — une
femme vêtue en saltimban-
que avec une colombe dans
la main droite, souvenirs
de sa troisième maîtresse —
les insignes de son métier
de forgeron — un taberna-
cle. Sur le bras gauche :
deux lutteurs, souvenir de
l'époque où il était saltim-
banque — la tête d'un
zouave, souvenir de la lé-
gion (p. 57, fig. 28).



POVERI MERLI IN GABBIA QUESTO GALLO ANNUNZIA
LA LIBERTA A PIANCI PER LA PIECIA AUDISIO
NON SONO MAI STATO IN QUESTO CARCERE 1° A
MERDA A LE NOVE VIVA MI BECCO

Fig. 21

Ce côté mnémonique du tatouage, si utile pour établir l'iden-
tité, est de l'atavisme pur. Chez beaucoup de sauvages les
tatouages sont des archives historiques. Il nous donne un

véritable état des délits commis et à commettre et pourraient, de ce côté, avoir une application immédiate : la séquestration de ceux qui ont ainsi démontré officiellement leur intention d'accomplir un crime, comme nous avons vu, par exemple, chez Callimette et F... qui s'étaient tatoués 17 points sur la verge en se promettant de sodomiser 17 fois un espion.

Quelquefois ces signes forment quelque chose d'intermédiaire entre l'écriture et la peinture comme étaient à l'origine les hiéroglyphes. Ainsi des clefs font allusion au secret; un loup représente la faim, un poignard, une tête de mort indiquent la vengeance.

Ce sont là de véritables signes hiéroglyphiques ; une figure caractéristique, c'est celle de la page 42, pour indiquer un vol.

Un alphabet cryptographique complet me fut révélé par un détenu (P. 46, fig. 17).

Il faut y ajouter ce que nous pourrions nommer les vrais hiéroglyphes phonétiques dans lesquels les figures par leur union forment une épigramme, une périphrase entière comme :

S P..., maçon, voleur actuellement expulsé de France, qui a sur le bras droit un dessin de deux personnages qui coïtent et qu'il affirme être l'illustration des mots : *Jeu du billard anglais ou les billes poussent la queue* ; et, sur le bras gauche, un chien qui sodomise un gendarme, illustration de cette phrase : *Un chien qui emmanche un gendarme*, (c'est un double mot de mépris à l'adresse de la police). (P. 57, fig. 29.)

Q... a sur le bras droit un cœur percé et à côté la tête d'un poisson — *maquereau* — synonyme du mot *souteneur* et signifie, véritable hiéroglyphe phonétique, que sa maîtresse de cœur l'a abandonné pour un Alphonse (P. 51, fig. 23).

Quelquefois dans les tatouages, ils tracent des figures qui ont une signification toute intime, toute spéciale qu'on pourrait nommer hiéroglyphes individuels : par exemple, un qui avait tatoué un nœud de Salomon, une sirène et une croix, me disait : « Le premier me rappelle qu'en 1879, je fus emprisonné

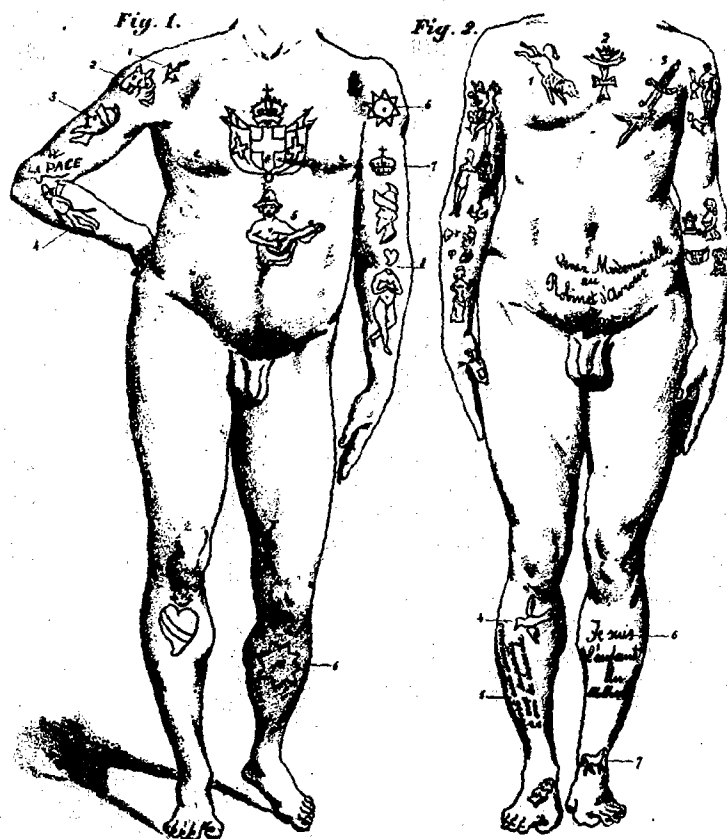


Fig. 22

TATOUAGES DE CRIMINELS

en Egypte pour assassinat ; la sirène avec une ancre me donne le souvenir d'une condamnation à trois mois de prison pour désertion d'un navire à Constantinople ; j'ai fait la croix pour ne pas revenir en prison, mais ... inutilement. »

F... camorriste, maintenant incorporé dans l'armée, âgé de 22 ans, se tatoua un citronnier, faisant ainsi allusion à la douceur des premiers temps de son amour et à leur acidité après la trahison de sa belle. Sous cette plante, en effet, il a tracé un V. — vengeance. — Sa pensée constante est de se venger en coupant le nez à son infidèle ; mais il veut le faire lui-même afin de mieux jouir de la douleur qu'il provoquera.

Les tatouages sans légendes ne manquent pas, ce sont même les plus nombreux ; mais le plus curieux et le plus important pour la science, est ce dessin (*p. 46, fig. 18*) d'un cordonnier, voleur de grand chemin, petit, sub-microcéphale et tout à fait illettré, qui avait, en compagnie d'un boiteux, commis un vol sur une route. Il le broda sur son gilet, en l'entourant de ces mots : *Giuseppino, innocent*, qu'il traça comme on trace un dessin, sans seulement savoir l'épeler et obligé de se faire enseigner les lettres par les autres.

Le plus étrange c'est qu'il prétendait que ce dessin devait lui servir de document officiel prouvant son innocence, d'une instance pour obtenir la cassation de son jugement — et pour cela il me confia son gilet ; mais quand on le lui restitua sans le décret de grâce que, d'après lui, il devait immédiatement en obtenir, il se mit en fureur, me menaça violemment, détruisit ce document sans vouloir le reproduire à aucun prix, quoiqu'il fût pauvre tout-à-fait.

D'autres figures, *19, 20, 21, etc.*, ne sont qu'un déterminatif et une adjonction aux inscriptions : ainsi dans les *fig. 16 et 6* (Rig, *celui qui était hôtelier dans son pays*), confirment les menaces de vengeance et autant et même mieux que ceux à la *fig. 5*. — Important par son obscénité est le *N° 3*, d'autant plus que, inscrit sur un livre sacré, il était accompagné d'un organe génital que j'ai omis, ce qui montre l'inefficacité de semblables livres entre leurs mains.

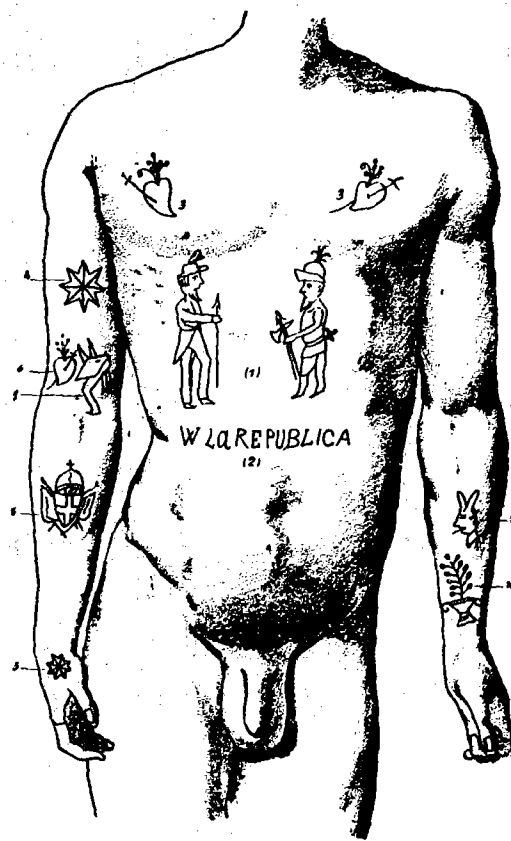


Fig. 23

TATOUAGES DE CRIMINELS

Egalement très important, est le portrait autographique avec inscription du N° 1. C'est un assassin qui écrit de lui-même : « Je suis tel que vous me voyez, Giovanni F.... Je suis innocent et on me fait rester seul ici parce que j'en ai tué un qui voulait me faire arrêter il y a dix ans. Malheureux que je suis ! on veut me condamner quoique je n'aie tué qu'un seul homme alors qu'il y en a de trop au monde ! d'ailleurs c'était un espion.

Parmi les autres dessins se trouve une femme nue avec les cheveux dénoués, dessinée par un chef de bande ; au milieu le mot *Fica* (vagin), en haut *Strega* (étroit) et autour : *Et celle-là abhorre les espions et aime les galériens* (Voir fig. 10, p. 42).

ADDITION A LA CÉRAMIQUE

— Vive Mazzini. Vive la République de G. G. Vive l'année 1888.

Je prie Dieu de me faire bientôt sortir d'ici, car cette solitude vous rend muet. Avec qui échanger une parole ? Toujours seul, reclus entre quatre murs et la paille. Derrière la porte il y a le râtelier où l'on dépose toutes les portions, toutes les bouteilles de carbera, marsala, muscat, grignolino, nebiolo, pal-verga de Saluces et barolo. Buwons et soyons toujours allègres. Vive Noé qui planta la vigne.

On m'a arrêté à Bardonnèche pendant que j'étais en quarantaine. Oh ! que de filles j'ai b... pendant ces quelques jours de quarantaine et ici il faut se le faire avec la main. dans cette cellule solitaire (1).

Portigliatti 3 ans, sort le 4 août 1888. Arrêté le 14 octobre 1885 (1).

— Oh ! malheureux, à quel état suis-je réduit, prisonnier ici entre quatre murs ! Ils m'apportent un morceau de pain et me ferment la porte au nez comme si j'étais un chien, mais il faut savoir se résigner, dans cette triste condition.

(1) Le tout sur une cruche, autour d'une femme nue.

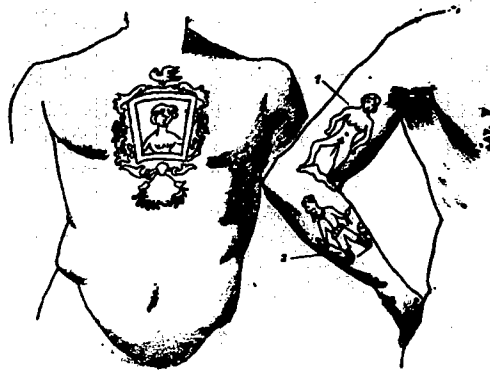


Fig. 24

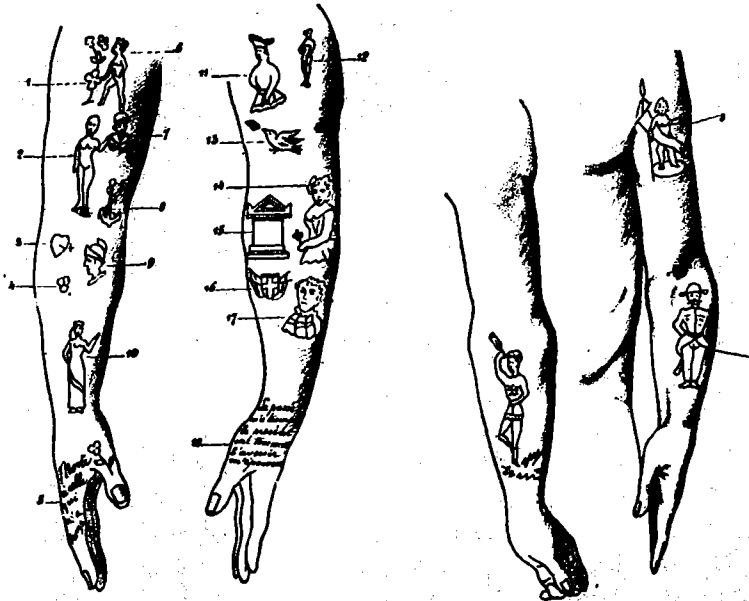


Fig. 25

Fig. 26

TATOUAGES DE CRIMINELS

V. — LE DÉLIT

VANITÉ DU DÉLIT

— Ici repose la cendre du pauvre Tulac. Fatigué de voler en ce monde, il va voler dans l'autre; ses parents très contents lui ont accordé ce souvenir. (*Il y a au-dessus le dessin d'un sépulcre.*)

— Pourquoi ne puis-je jamais la faire franche? Je suis toujours dans cette infâme cellule pour vol. Pauvre et malheureux Quajot!

— J'ai toujours été un galant homme, moi, et j'ai déjà fait 30 ans de bagne; maintenant je suis à la prison Neuve et cette fois ils me donneront les travaux forcés à perpétuité; tout cela pour faire du bien aux hommes: je n'en ai assassiné que six, je les ai supprimés de ce monde parce qu'ils y étaient trop malheureux: j'ai saccagé également les villageois et mis le feu à leurs habitations, tout cela pour gagner le pain perpétuel.

Votre très affectionné chef de bande, Talbot (1).

PHILOSOPHIE DU VOL

— Je serai heureux quand j'aurai argent, santé et liberté, (voleur).

— Si Dieu nous a donné les instincts de voler et que nous leur obéissions, il y en a d'autres qui ont les instincts de nous emprisonner; alors ce monde est un théâtre fait pour divertir sempiternellement!

(1) Cynisme et étrange vanité du délit.

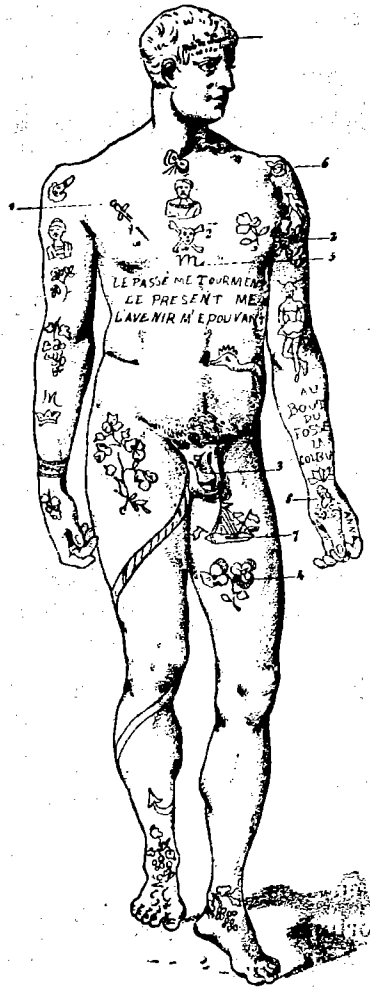


Fig. 27

TATOUAGES DE CRIMINELS

EXHORTATIONS AUX DÉLITS

— O voleurs, notre métier est ruiné par ces canailles de juges. Courage néanmoins ! Et en avant ! (1).

— Sur le *Mutilé de Lépante* de Uda. — Cher ami. Je t'écris ces deux lignes pour te faire savoir que je suis en prison et comme j'y suis seul, je te prie de commettre quelque délit pour venir me trouver. Quand on est deux le temps passe plus vite et lorsque nous serons aux galères nous nous raconterons notre vie (2).

PROJETS DE DÉLINQUANCE

— F... del Cuor d'Oro (banlieue de Turin) et N..., deux frères, entrés le 12 janvier, sortent tous les deux aujourd'hui, 9 février 1885. Ils saluent les amis *provisoirement*.

— A peine sorti de prison je veux encore voler, puisque je suis toujours en prison, Miglio San Salvario (2).

— Amis, prouez courage, car nous ne sommes ici que de passage. Je suis Prete della Palma. J'ai fait 6 mois et je suis sorti le 13 juin 1886, mais que voulez-vous ? le 23 ils m'ont arrêté de nouveau pour filouterie et contravention à la surveillance, avec Bastun et Sopi. Adieu amis.

— Un pauvre infortuné est enfermé depuis 40 jours dans cette misérable cellule, innocemment, et sans pouvoir se faire libérer avant le jugement. Je signe B. C.

— Je suis en prison par erreur ; j'ai déjà 6 ans de bonne conduite et maintenant on me met en prison à tort ; mais si j'ai

(1) Démonstration du peu de crainte de la prison.

(2) Cela a trait à un voleur *ammonito* et soumis à la surveillance. La vigilance de la police et la rigueur des règlements sont tels à l'égard des récidivistes en surveillance qu'il leur est bien difficile de se réhabiliter par le travail.

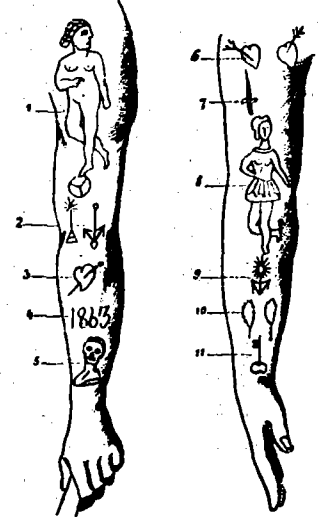
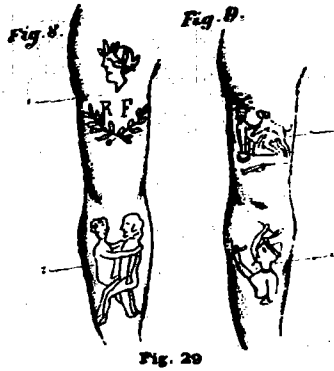


Fig. 30

Fig. 31

TATOUAGES DE CRIMINELS

encore la bonne fortune de sortir, je serai malfaisant, fripon. puisqu'en étant honnête homme on vit en prison (1).

CONFESSIONS

— Je suis Frattini Michele et j'ai commis un vol ; je suis résigné en espérant la liberté. Cellule N° 190.

— Macellaio Giovanni du Palais de la Cité, arrêté le 19 novembre 1885 pour homicide volontaire d'un gardien de police.

— Giovanin del Viale, accusé d'homicide et de 7 vols commis sur les routes. Il y a cinq mois qu'il a été interrogé. Salut aux amis : à nous revoir aux travaux forcés.

CONFESSIONS IRONIQUES

— Quajot vient ici pour la quatrième fois, toujours innocent et candide comme de l'eau trouble ; c'est comme cette fois qu'il a été arrêté avec les outils du métier et les objets volés. Pauvres voleurs ! quand on les arrête on devrait les envoyer à l'auberge du Moro et non à la Prison Neuve ! Adieu amis (1).

— Petulin, fruitier de la Porte du Palais. Un an de prison pour une montre. Allègre, amis. J'espère être absous pour l'homicide (*confession implicite du crime d'homicide*).

— Mort aux hommes fourbes et à tous les autres. Il ne faut plus voler, mais assassiner. (2).

— Les pauvres sont pour la plupart stupides : ils se font la guerre entre eux par envie, les nigauds !

— Voilà ce que savent faire les détenus : faire les gamins ; et il leur semble faire quelque chose de beau, mais au contraire le pain et l'eau les attendent. Ah ! Ah ! Je suis de ceux-là. Tulac (2).

(1) Les effets de la prison.

(2) Cynisme du crime!!!

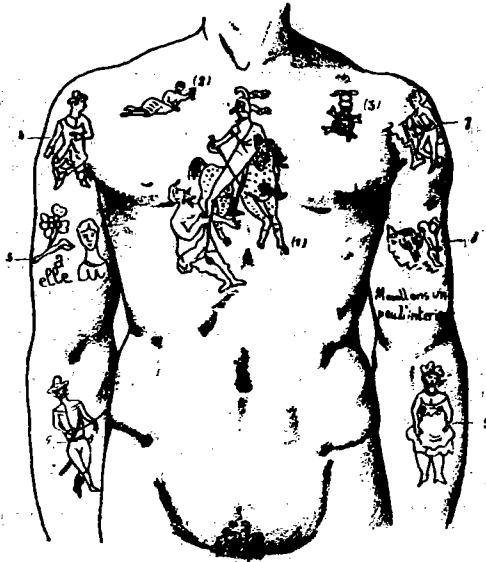


Fig. 32

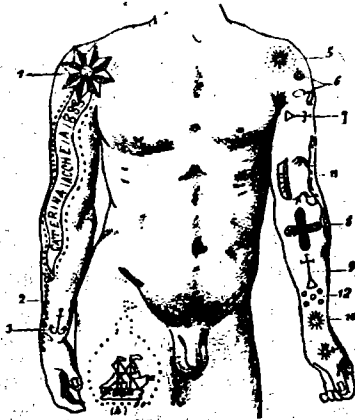


Fig. 33

TATOUAGES DE CRIMINELS

PROTESTATIONS D'INNOCENCE

— J'ai été arrêté innocemment, mais j'espère sortir de prison au jugement. Bisola Angelo.

— Pauvre Luigi! Je suis victime du mal fait par les autres; ô cellule, ouvre-toi, donne-moi la liberté. Cattini il Bello.

— Battistin de la Place Carlina arrêté pour suspicion de vol. Je jure que je serai absous, car je suis innocent. Salut à Moro du Palais de la Cité. Courage joie.

— Sur les *Biographies*. — Mini de Borgo Po, arrêté sous la porte de Po à une heure et demie, pendant qu'il accompagnait sa maîtresse au travail; on m'impute un vol qualifié et je suis innocent. Pauvre moi! c'est la neuvième fois que je viens dans cette maudite prison.

— Vien del Camé arrêté le 29 décembre 1884 pour vol avec violences et tentative d'homicide. Adieu, ami. Je suis vraiment innocent.

— Pauvre moi! il y a déjà quatre mois que je suis ici et je ne sais encore rien; je ne suis même pas allé chez le juge d'instruction et pourtant je suis innocent. Michele, du Palais de la Cité, boulanger. On m'impute un vol avec violence et je ne sais rien. Pauvre moi!

— M. Lorenzo, détenu depuis le 17 septembre 1885, accusé de vol qualifié d'une somme de trois mille francs, cependant il est véritablement innocent (1).

— Ces gens rient et je soupire en vain après la liberté. Je suis innocent et ils ne veulent pas me croire. Est-ce que le Seigneur ne les châtie pas? Ce proverbe serait-il vrai : « Qui fait bien trouve mal et qui fait mal trouve bien? » C'est malheureux d'être innocent et obligé de rester dans une cellule

(1) En effet, cet innocent est un chef de bande qui, ailleurs, se déclare tel.

à soupirer! Ne comprenez-vous donc pas que je suis innocent, têtes d'ânes? Vous voulez peut-être me faire crever?

— Vive la liberté! Vive le travail! Ah! bon Dieu! ayez pitié de moi, car je suis innocent de ce vol! il y a quatre-vingt-cinq jours que je suis ici innocemment.

Dans *l'Histoire sacrée*. — Ils me le donneront, le prophète Isaïe et Saint Augustin, avec trois ans. Mes amis, dites ce que vous voudrez, mais être emprisonné en étant aussi innocent qu'une colombe, c'est une grande douleur. Pauvre Vigio! je ne fais autre chose que pleurer et souffrir.

AUTEURS DES ÉCRITS EN RAPPORT OU EN CONTRADICTION
AVEC LE DÉLIT COMMIS

Dans *Maurice et le Travail*, de Carraud, je lis en marge, écrit par un voleur :

— « Voilà la deuxième fois que ce livre me revient et je le lis toujours avec une nouvelle ardeur. Galileo de San Salvatio, arrêté pour vol qualifié et soupçonné de quatre autres vols, pour l'un desquels je serai condamné, car Pierino de San Salvatio est un espion qui me fera condamner innocemment.

Dans *les fonctions de la semaine sainte*, du Théologue Bens de Turin.

Moi, je suis disgracié,
Tout le monde le sait,
Et maintenant je suis emprisonné,
Pour quel motif? personne ne le sait.
Je regarde dans mon passé
Quel délit j'aurais commis,

Mais je n'en trouve aucun d'écrit
Sur le mémorial que j'ai,
Donc, dites-moi, mes chers,
Quelles peuvent être les causes miennes
Qui me font ici passer
Les journées les plus belles.

— Malheureux que je suis ! ils veulent me condamner parce que je suis innocent. Rapetin, pour vol qualifié.

Telle est la puissance de mon amour, que je n'aurais pas bronché à commettre un crime lors même que j'aurais eu la certitude qu'il m'aurait ouvert les portes du bague. Et puis dites-moi, ô philosophes, que l'amour est un amusement, un passe-temps et je vous répondrai que vos préceptes sont très beaux, publiés dans un livre ou de la chaire, bons pour le passé ou le futur, mais pour le présent, quand l'amour vous poursuit, la nature réclame ses droits et, riant de vos préceptes, les disperse au vent. Mais je laisse de côté, pour le moment, la philosophie ; il est préférable que je revienne au thème que je me suis fixé (1)

IV. — LA PRISON

LOUANGES DE LA PRISON

(*Curieuse réponse d'un détenu à la satire d'un de ses compagnons contre la prison*). — Adieu Hector. Achille, je te salue. Celui qui est pauvre paye pour tous. Les prisons cellulaires sont le raffinement de la barbarie en plein XIX^e siècle.

Réponse. — Ce que dit ce détenu sur cette feuille, n'est pas vrai ; au contraire, on traite trop bien et on use de trop d'égards envers les détenus. Celui-là voudrait peut-être qu'on le laissât aller promener sur la place du Château et faire sa partie de billard ou de taros, et aller chez M^{me} Gastaldi. Ah ! melon que tu es ! il ne fallait pas te laisser pincer. Un ami de la raison et de la justice (2).

(1) Singulière confession pour l'apologie et la franchise du délit commis.

(2) Singulières déclarations sur lesquelles doivent méditer les sentimentalistes et se rappeler le chant : *Qui dit que la prison châtie, etc.*, de Palerme. (*Homme criminel*, 1^{er} vol.).

— Pour moi, je rends, grâce à Dieu, je suis plus béat que saint Pierre. Ici, en cellule, je suis servi à souhait. Quel cocagne! On est mieux ici qu'en campagne! (1)

— Vittorio, arrêté pour vol, ce dont je suis innocent. Adieu amis. Faites-moi le plaisir, de grâce, de ne pas fuir de cette prison; ici, on mange, on boit, on dort sans qu'il soit nécessaire de travailler (1).

LAMENTATIONS

— Pleure, ô femme, ta longue misère, je compatis à tes douleurs; mais au moins, tu es en compagnie de tes enfants et moi chère femme, je suis séparé de toi et de mes enfants pour longtemps, entre quatre murs et des chaînes, en compagnie de bandits.

— Ma tombe s'ouvre, car ils veulent me faire mourir; mais le cœur est bon, et je ne mourrai pas encore cette fois. Michele.

— M'interdire de causer, patience!... mais m'interdire aussi d'écrire, cela passe toutes les limites de la croyance. Si je tenais quelqu'un de ces Don Digesti par le cou, je ne sais ce que j'en ferais. Mais il est inutile d'enrager; je suis en cage et il faut ronger mon frein. Espérons des temps meilleurs. Quant à toi garde de...

SATIRES ET IMPRÉCATIONS CONTRE LA PRISON

— Entre la prison de Vienne et celle de Turin, il y a autant de différence qu'entre le jour et la nuit.

— Si les prisons éclataient et que les détenus puissent s'enfuir, ô quel plaisir. Le soussigné Bersagliere de la Porta Palazza.

(1) Effets utiles de la prison!!!

— Jamais je n'aurais cru que dans les prisons, quoique cellulaires, il y eût tant de corruption.

— Amis, cette prison n'est pas une prison judiciaire, c'est une réclusion, un pénitencier.

— Pour demeurer dans cette auberge, on n'a pas besoin d'argent, tout y est gratis, jusqu'aux domestiques.

— On dit que la réclusion c'est mauvais : mais je ne connais rien de pire que ces cellules.

— Cet isolement m'a rendu stupide, fou, à moitié aveugle et, par-dessus tout plein de rhumatismes aigus qui m'empêchent de fermer l'œil nuit et jour.

— L'époque de l'Inquisition était un temps d'horrible barbarie, mais on souffrait moins que par ce temps de progrès.

— Celui qui croit que l'Inquisition est abolie se trompe : qu'il vienne à la prison de Turin et il verra.

— Malheur à celui qui vient éprouver cette cellule, la mort est préférable. Une fois échappé d'ici, il vaut mieux aller habiter les bois, comme font les sauvages.

— Qui sait quand je sortirai de cette maudite prison ? Il y a soixante-dix-huit jours que je me trouve dans cette cellule et j'en ai déjà fait trente au pain et à l'eau, sans tabac et sans me masturber.

SATIRES ET IMPRÉCATIONS AU DIRECTEUR DE LA PRISON,
AU MÉDECIN, AUX GARDIENS, ETC.

— A bas le Directeur de la prison et le gardien-chef qui sont deux restants de galère. A mort les gaffes (1) et tous les espions à mort l'*Arca* (2) qui sont la ruine de tant de jeunes gens.

(1) Gardiens.

(2) Surnom d'un policier redouté.

— Celui qui fait le gardien de prison est un homme qui a perdu la cervelle.

— Adieu, Lombroso, une autre fois.

— Monsieur le médecin, un peu plus d'humanité, soyez plus large pour les pauvres vieux sans dents.

— Merde à ce diable de Raveri (*sous-chef gardien*) chef des fripons et assassin des détenus.

« *Cinq Pater et cinq Ave en l'honneur de tous les Saints* » (1).

— Et cinq coups de poing sur le nez au gardien qui m'a mis au pain et à l'eau pendant cinq jours. *Bagat.*

— Nous ferons le Directeur des Prisons Empereur des Romains et nous lui écrirons au Capitole, comme premier maquereau. Bravo.

— L'homme le plus cruel c'est le médecin de la prison.

— Ces gardiens sont tous des ânes de nature; ils se prévalent de leur liberté pour tyranniser les malheureux détenus. Mais c'est assez dire : gardien de prison, pour que l'on comprenne tout. Si j'en rencontre un dehors, il paiera pour tous !.. Mais ici je ne puis faire autre chose que de recommander à mes malheureux compagnons de se recommander à Dieu qui leur donnera le courage pour résister à tant d'injustice et d'iniquité que commettent ces vagabonds auxquels le travail ne plait pas. *Prete della Palma.*

HYGIÈNE, NOURRITURE, FAIM.

— L'amour est une grande chose, mais la faim surpasse toute chose.

— Oh ! M. le gardien-chef il serait préférable de donner au détenu ce qui lui revient et ne pas le mettre en cellule inno-

(1) Verset du livre *Lectures religieuses* en marge duquel on lit la phrase menaçante du détenu ce qui en montre l'effet.

cemment. M. le sous-chef, pas tant de discipline et la soupe plus abondante et le pain un peu moins mal cuit, car on ne peut pas l'avaler.

CONSEIL DE SIMULATION

- Fais le fou et le médecin t'enverra à l'infirmerie. Pacifico.
- Quand tu seras interrogé par les juges, feins la folie ; on t'enverra à la maison de fous, et de là tu fuiras, comme ont fait Parigi, Rabaccia et Mattiada.

RÉSIGNATION

— Je suis condamné aux galères jusqu'à *vitam eternam*, amen. Patience encore, lorsque la nourriture n'est pas trop mesquine. S. de San Salvatio.

— Je suis bien infortuné, néanmoins je souffre en silence.

— Vigera, sois joyeux, ne pense pas laisser ta peau ici, prends courage ; si tu es malheureux, il y en a beaucoup d'autres qui le sont plus que toi. Regarde-moi un peu : il y a 17 mois que je suis ici entre quatre murs et je ne sais rien, sans le moindre petit secours de personne et tout cela pour les amis qui ne m'ont pas seulement apporté un bout de cigare : au contraire, ils ont vendu mes vêtements ; pourtant je ne dis rien, j'attends que le Seigneur fasse connaître mon innocence. Depuis le 4 octobre 1884 jusqu'au 7 mars 1886 je suis ici et je ne sais encore rien. Adieu, amis de Porta Palazzo.

VII. — PASSIONS

PATRIE

Gloire militaire de Vismara. — Dans les pages blanches ou en marge, nous lisons les additions suivantes :

— Le roi Victor-Emmanuel fut le premier soldat d'Italie. Vive le Roi. Vive l'indépendance italienne et ceux qui contribueront à sa liberté.

— Lisez ce livre et vous verrez ce qu'était notre patrie avant que le magnanime Charles-Albert et Victor-Emmanuel l'aient unifiée. — *Et sous le portrait de Victor-Emmanuel.* — Voyez quelle figure sympathique, quelles magnifiques moustaches, avait le véritable souverain du Piémont, le libérateur de l'Italie.

Dans le volume de De Sanctis, *Richard, livre des prisonniers* au paragraphe 8, où il est parlé de Garibaldi : — Le plus grand homme du monde qui par sa loyauté et sa grandeur d'âme sut combattre toute la prêtraille ainsi que les despotes. Honneur à lui, c'est presque un dieu : c'était un nouveau Jésus-Christ qui prêchait l'égalité !

— Bucard, del Cuor d'Oro, entré en prison le 6 septembre pour résistance à la loi et pour la surveillance. Pourtant j'espère être absous. Oh Italie ! quoique tu sois ma patrie, je te hais et te méprise. J'ai bien souffert, j'ai trop souffert, sans compter ce que j'ai encore à souffrir. Quand donc finiras-tu de me tourmenter, maudite ? Quand la mort aura fait cesser mes peines.

Dans les *Biographies*, parlant de Grossi, le biographe le dit natif de Bellano (Como) et en marge on lit ce qui suit, ajouté au

crayon : — Et les Milanais voulaient que Grossi fût leur concitoyen ! Vaniteux sans mérite ! *et un peu plus loin où il est parlé de Prina, la même main ajoute* : — Autre généreuse victime des vils et ignorants Milanais, qui reconnurent trop tard leur erreur.

Pour moi, je crois le monde une union,
Ou une ligue des vils et des indignes,
Contre les honnêtes et les braves personnes.

— Turin devient chaque jour plus mauvais ; éloignons-nous de ce Turin et nous serons cent mille fois mieux. A peine sorti je retournerai en France où j'ai déjà demeuré un an et où j'étais très bien. Avant de revenir à Turin, il s'écoulera bien du temps. Guglia.

— Mola San Salvatori. Je suis le plus malheureux de tous les hommes. Je suis innocemment en prison. Malédiction à l'Italie et à sa justice. Vive la France, mort à l'Italie et à tous ses ministres. Adieu amis, soyez joyeux, qu'en 1884 nous ne sortions pas (contradiction, allégresse et mort).

— Celui qui ne se fait pas tuer pour la patrie a raison, car elle en est indigne. Je voudrais être né dans les déserts de la Lybie.

— Liberté, combien je t'aime, mais non toi, ô Italie, car tu es pleine de tyrans et nous, esclaves, nous t'obéissons.

— L'Italie est la nation qui traite le plus mal les prisonniers ; la preuve en est que les expulsés de France viennent à la frontière les mains libres et que les gendarmes leur mettent les chaînes aussitôt qu'ils arrivent à Turin. Je laisse aux autres le soin d'imaginer ce que nous souffrons pendant un si long voyage. Pauvre humanité !

AMOUR

— Chère Juliette, hier je t'ai eue présente à la mémoire tout le jour. Pourquoi n'es-tu pas venue ?

— Aie un regard pour moi, ô Maria ! Conserve-moi ton affection et ton amour pour le beau jour où la liberté me sera rendue.

CONTRADICTION DES SENTIMENTS

Dans un livre religieux :

— Je jure de me venger ; aussitôt que je serai dehors en commettant à Milan un vol d'au moins 4.000 francs, si toutefois on ne m'emmène pas à la maison de santé.

Et 15 ou 20 pages plus loin, le même individu, car la calligraphie est la même, ajoute : — Jeunes gens qui aimez, n'ayez aucune pensée qui ne soit pour votre maîtresse, et abandonnez jusqu'à la bouteille. S'il m'arrive une autre fois de voler, je m'assomme.

— Toi, Dieu de miséricorde, toi, qui par un seul commandement peux faire et défaire, fais que ces scorpions reconnaissent mon innocence. Si la justice de ce monde était comme celle de l'autre, peut-être n'aurais-je pas tant de fois traîné mon nom devant les tribunaux et n'aurais-je pas à le traîner encore aux Assises injustement. Adieu, prends courage, nous irons bientôt chercher notre fait.

Tojo Vittorio. Rapet.

VENGEANCE

— Chers amis, je suis allé à la Cour d'Assises et l'on m'a condamné à 10 ans de travaux forcés pour tentative d'homicide sur une femme que je croyais honnête et qui, au contraire, était une truie, laquelle après avoir englouti mon argent m'a fait attraper 6 mois de prison. J'avais juré ici, dans cette prison, qu'à peine sorti je la tuerais, et aussitôt sorti je lui ai donné deux coups de couteau, mais cette sale vache est encore guérie, ce qui ne me plaît guère. Turin, 1883.

— Si j'ai l'honneur de rencontrer le gardien-chef hors de cette prison, que je perde mon nom si je ne le mets à l'abri du besoin pour toujours.

— F... dit Guglielmin, fut arrêté le 21 juillet 1885; nous sommes maintenant au 26 février 1886 et il ne sait rien encore. Il y a plus de 7 mois, ô justice infâme! Vous voulez donc me faire mourir avant de passer en jugement? Et tout cela pour un dégoûtant... que, si je le tenais ici, je ferais mourir à coups d'aiguilles. Mais, malgré cela, joyeux amis! j'espère aller au jugement du mois de mars et alors nous verrons comment ira cette affaire.

— Je jure de te la faire avaler, la croix, à toi ainsi qu'à un autre.

— Que le premier qui sortira salue ma maîtresse de ma part : c'est la Ghitin du lupanar Ferraris... Quand je sortirai, je les arrangerai, ces agents de police. Adieu, soyez joyeux; nous irons bientôt les faire courir ces agents.

Michel Bellardo.

Je suis Prosper le disgracié,
Je suis vraiment infortuné,
Je suis à peine sorti
Que déjà l'Arca (1) me recherche.
Il me poursuit jusque chez moi
Mais maintenant, quand je sortirai,
Je lui donnerai 100 coups de couteau.

Prosper du Bourg de San Donà.

— Vaut-il pas mieux mourir que vivre ainsi, qu'en dites-vous ? Il y a 21 mois que je suis ici et ne sais encore rien. *Ris.*

— Ah! pauvre Quajot! En prison à cause de ce dégoûtant Molinari qui l'a trahi. Oui, il m'a trahi; mais quand je sortirai; je veux lui donner le prix de sa trahison. Adieu, amis.

CONTRE LES FEMMES

— Quand je sortirai je veux prendre femme pour me sortir d'avec ces infâmes gardiens qui veulent me ruiner. Assassins!

(1) Brigadier de la sécurité publique. *Arca* est un surnom.

infâmes! La race la plus sale qu'on ait jamais vue au monde!
Je suis Capet de San Silvario et c'est moi qui vous le dis.

— *Le même.* La femme est une chose inutile; je ne l'estime que quand je la b....
Napoléon I^{er} empereur

— Pauvre Vigna. Je suis en prison pour une mauvaise femme, mais quand je sortirai, je la transpercerai de part en part.

— Mais c'est la dernière fois que je suis dans ce vilain endroit parce que cette fois je serai condamné. Adieu à tous les amis. Cette fois je laisse ma peau dans cette prison. Je suis réduit en cet état par une femme qui, au lieu de venir à moi, s'est mariée avec un boulanger; voyez comme je suis bien récompensé. Mais quand je serai sorti, je rirai, moi, alors!

Réflexions d'une personne qui fut mise en prison pour délits contre la propriété : — Pauvre illusionné qui croit à l'honneur et à l'honneur des femmes!

— J'en avais une qui me voulait du bien, maintenant elle ne vient pas me voir et c'est pour elle que je suis enfermé ici.

Sapetti G...

Menaces ironiques de vengeance contre une femme : — Parce que je suis malheureux, ma belle m'a abandonné. Au moins, si elle venait me voir! Quand je sortirai, je lui donnerai un baiser... avec les dents.
Villa (1).

— Adieu, gonzesses. Ce sont elles qui m'ont ruiné avec 18 ans de galère.

— Pauvre docteur du Bourg de San Donato! je suis condamné à 10 ans de travaux forcés pour tentative d'homicide sur la personne de ma truie ou vache. Je vous recommande amis, de laisser de côté les femmes qui font la truie, j'en ai été victime. Adieu, amis, je suis l'infortuné docteur.

Je te salue belle. — Que veux-tu ?

Je désire ton amour.

Es-tu riche ?

Oh ! non !

Alors je ne puis pas. Adieu.

(1) Il s'en console aussi en écrivant des essais d'économie politique en marge des livres.

JEU

— Que voudrais je ? Bien peu ! Que les canons du Duilio et du Dandolo fussent pointés contre le temple infâme de la roulette et envoyassent une douzaine de projectiles sur ces murs dorés ; et pour perpétuer l'infamie, j'élèverais une croix sur les ruines avec l'interminable liste des victimes de cette horde de bandits

— Les pères conscrits de Montecitorio et du Palais - Bourbon à Paris dorment paresseusement sur leur siège, et les gradins de marbre qui conduisent dans la salle de Monte - Carlo continuent à porter chaque jour une mare de sang ou l'empreinte d'un futur galérien ! !

VIN

— C'est au fond d'une bouteille qu'est le savoir et le véritable esprit divin (di-vino, de vin) Adieu. M.... tiens toi en joie, en mars nous irons au jugement et quand nous sortirons, nous irons piller une piaule (maison, en argot).

— Quajot et Viginot ont été servis par l'Arca (1) et nous, imbéciles, nous sommes laissés cueillir dans une cantine près de la maison des fous, le 14 Décembre ; et au mois de mars nous sommes allés aux assises où nous avons été condamnés à 3 ans chacun ; tout cela parce que le vin nous plaît trop.

— « *Cinq Pater et Ave en l'honneur de Jésus et cinq en l'honneur de Marie. (2)* » — et cinq bouteilles en compagnie des amis et puis chanter : que le meilleur vin soit loué.

MANGAILLE

— Je suis mélancolique parce que l'on ne me donne pas assez à manger. Ils tiennent les gens et ne leur donnent pas

(1) *Servis par l'agent Arca* pour arrêtés par l'agent *Arca*, surnom qu'on lui donne en raison de la mal formation de ses jambes.

(Dans un livre religieux).

seulement assez à manger, ils les font mourir de faim. Je suis devenu stupide et je suis dégoûté ; mais quand je serai sorti je veux manger pendant 3 jours sans m'arrêter et toujours manger car je n'ai plus de ventre. Ces gens sont toujours enragés comme des chiens. Que le diable les emporte. Je suis le pauvre disgracié Macinato.

LASCIVITÉ

Mes très chers amis, écoutez tous ma triste histoire que je veux vous narrer. Guglielmin était un jeune garçon heureux qui b... plus qu'un homme marié. Mais la fortune instable le fit venir dans cette tanière et il y a 7 mois que j'y suis sans savoir quand j'en sortirai. Maudite soit la canaille qui m'a fait mettre ici où je mourrai.

— Adieu ,Camilla. Quel plaisir j'éprouverais de t'avoir ici en cellule où je suis sans avoir rien fait et avec une envie de b... que je n'en puis plus. Adieu Spigol, je suis Savio.

— Ce livre nous défend de b... , mais alors comment fait-on pour peupler le monde ?

— Mon étoile adorée, quand pourrai-je te b... ?

Sur les *Biographies* : — Adieu chers amis. Pour quelques lunes nous ne pouvons plus aller en gondole mettre notre vin en bouteilles sur la rivière de Savone (argot pour b....). Il ne me reste rien autre à vous dire que je suis de Tromba du bourg San Donato l'homme le plus disgracié du monde.

— Sapetti Gio. Il y a quatre mois que je suis empesté et je ne puis guérir ; c'est peut-être une bonne fortune pour moi d'être venu ici, car si j'étais resté dehors je me serais épuisé à force de b... ma belle par devant et par derrière.

— Severo M... qui depuis huit mois n'a pas trempé sa cheville ; mais quand cela arrivera je veux la noyer dans cet antre obscur et caverneux. Adieu amis ; quand j'ai écrit ces paroles j'avais encore 82 jours à faire. Je suis fils de l'infortune.

— Cette maudite porte qui m'oblige à rester ici s'ouvrira un jour d'elle même et nous irons planter....

— Penser que dans ce même logis il y a tant de femmes qui voudraient bien se faire enfiler et ne peuvent pas et tant de p... qui enfileraient non seulement un c.. mais même un chien et ne peuvent pas le faire.

Dante : Enfer, c. 5, en marge du verset : *un dessin obscène représente une femme nue avec un membre viril en bouche, un devant et un autre derrière, et au dessous on lit les lignes suivantes* : — M^{lle} la Rochetta qui se fait passer le dégoût!! ah! ah!, quelle embouchure, ils lui plaisent les gros oiseaux avec des balles, mais non les petits avec des ailes.

PEDERASTIE ET ONANISME

— Le 18 janvier mon amante est venue ; j'ai bu deux litres de vin, un à mes frais, l'autre qu'on m'a apporté. Le vin fait du bien, il renforce, si j'avais un c.. je le romprais par force. Chère amie, avec les mains je me tire la q...

— Le 10 février Guglielmin a rempli la tinette ce qui fait que la cellule est pleine d'une odeur à faire plaisir. Il y a 7 mois que je me tire la queue et si j'y vais de ce pas je mourrai d'épuisement avant un an.

— Avec tout cela, moi aussi je me trouve ici à m'écorcher la p....

Adieu amis, Je suis Cichin Solan de San Salvatio. Je vous salue tous. Soyez joyeux. Nous sommes disgraciés. Patience ; on m'a arrêté le 11 février pour blessures. Adieu. Que faire autre chose en cellule que de se tirer la q... Adieu à tous.

Il paraît impossible que l'on puisse rester si longtemps sans planter sa v... dans un c... ou dans un c.... Et pourtant il y a déjà 22 mois que je la b.... deux fois chaque quatre jours et je ne suis par encore phtisique.

— Ris.... de Vanchiglia est un prête-cul à la semaine. Rig.... l'a enc.... Il vous conte des mensonges quand il dit qu'on l'a condamné à 15 ans, on lui a plutôt donné 15 merdes.

SUICIDE

— Plutôt que de se laisser pincer une autre fois par les agents du royaume d'Italie il vaut mieux se suicider.

— Pour vivre dans les tribulations, il vaut mieux s'étrangler.

— Pardonne-moi, ô mère ! il y a 29 ans que tu me donnas la vie, aujourd'hui, c'est, le jour de ma naissance ; je m'enlève la vie pour ne plus souffrir et je vais te rejoindre. Je pardonne à tous, à l'exception d'une personne qu'au contraire je maudis ! Adieu pour toujours à tous. — Reasso Giacinto, cellule 14 Turin le. ... 1886 (1).

Feinte de suicide. — Feins de te pendre, on t'enverra à l'infirmerie et ainsi tu ne seras plus seul, tu ne mourras pas d'ennui et seras mieux traité.

VIII. — RELIGION ET MORALE

DÉVOTION

— Deo du San Salvatio salue les amis d'infortune qui se trouvent dans ce sépulcre. Ayez confiance en Dieu, car la félicité ne consiste pas dans les biens de ce monde, mais dans la quiétude de l'esprit.

(1) Ecrit avec du sang — Simulateur.

Dans le volume d'Anserini : *Curiosités de la science*, j'ai trouvé l'inscription suivante :

— Priez Dieu qu'il vous aide, adorez-le et rendez-lui grâces pour qu'il vous vienne en aide et vous fasse vite sortir d'ici ; puis quand vous serez dehors songez à aller au travail, travaillez et acquérez biens et fortune, ne faites plus les voleurs parce que, jeunes gens, vous passerez votre jeunesse en prison. Je me souviens de cette explication que me donna le révérend curé quand je lui écrivis de venir me trouver. Il m'a dit : « Rappelle-toi quand tu seras dehors de travailler et de ne plus voler, parce que ta fin serait de revenir de nouveau en prison. » Croyez-moi et vous en serez content. N. E. 1886.

Vive la religion chrétienne ! A bas tous les athées qui n'adorent pas Dieu qui est notre premier père car pour ce motif nous devons l'adorer et le bénir toute notre vie, Mini le chiffonnier, pour arme prohibée : un couteau hors de mesure.

— P. Sarasa *Art de se procurer la tranquillité*. — Ecoutez moi, chers amis, si vous voulez que Dieu ait un œil sur ce disgracié qui se trouve enterré vivant privé de tout secours et de liberté. Priez le Seigneur trois fois par jour.

— Pauvre moi ; mais j'ai trouvé ce qui me fait riche : adieu compagnie, tu n'es plus rien pour moi : adieu aubergistes, en somme, adieu à tous les plaisirs du siècle. Vous n'êtes plus pour moi.

— Mon Dieu, vous qui êtes si bon et miséricordieux, je vous prie d'avoir compassion de votre misérable serviteur. Je vous prie que mon procès soit bientôt fait et que, avec votre aide, je puisse sortir absous, pour que je puisse faire mes affaires avec honneur et que je puisse adorer mon bon Dieu qui m'a aidé. Je prie aussi la Vierge Marie qu'elle m'aide et qu'elle prie son Fils d'exaucer mes prières et je promets d'agir en bon chrétien, de ne plus jamais l'offenser et de bien me conduire envers tous. Grâce.

— Rappelle-toi qu'il y a un Dieu, respecte tes parents et tu vivras longtemps en paix. Un ami.

Celui qui fait le bien trouve le bien, mais il me semble d'avoir fait le bien et j'ai trouvé le mal ; peut-être me suis-je trompé ; mais il me semble ainsi.

— Il vaut mieux tomber dans les mains de Dieu que d'être jugé par les hommes.

— Cent bonnes pommes ne gâtent pas une mauvaise, mais une seule mauvaise gâte les cent bonnes.

— Comme l'incertitude est cruelle; ô grand Dieu ! fais que mes juges soient indulgents et inspire à mes ennemis l'amour du prochain.

ATHÉISME

— Vous tous, ô amis, qui êtes libres-penseurs, vous verrez combien ce livre est ennuyeux.

— Pauvres prêtres ! Vous êtes bien heureux que je ne puisse avoir aucun commandement supérieur, autrement, ce serait bientôt fini pour vous ; je débarrasserais vite l'Italie de vous, insectes malfaisants, véritables plantes parasites qui vivez en vous attachant aux autres troncs ; vous vous entretenez aux dépens des quelques croyants qui ont foi en vos sorcelleries et fourberies ; marchant doucement, doucement à quatre pattes, glissant comme les reptiles ou pliant tous vos vertèbres pour baiser la terre ; vous faites tout cela non pour Dieu que vous trompez, mais seulement pour arriver au but que vous convoitez. Mais j'espère que je verrai ce bienheureux jour où l'on ne verra plus de charbonniers à l'église. Je suis votre ennemi le plus acharné. Talbot, chef de bande (un assassin).

Histoire de la Bienheureuse Vierge des Grâces. — La première page est illisible, elle traitait de Jésus-Christ ; dans la suite on lit : mais il ne faut pas croire qu'il soit un Dieu, c'est un homme comme nous. La preuve en est que lui aussi, voulant faire professer sa doctrine, employa des moyens de charlatanisme que les prêtres nomment des miracles, et fut crucifié par les juges ; qu'il ressuscita ensuite, ce sont des histoires, comme le sont toutes celles qui sont imprimées dans ce livre. Marie n'est pas vierge, car naturellement, elle ne peut pas l'être après son accouchement. Elle n'est pas sainte, au contraire, c'est une concubine qui, après s'être fait couvrir par un beau jeune

homme, prit, pour mari, afin de dissimuler la honte de sa grossesse, un imbécile comme saint Joseph. La vraie religion c'est l'honnêteté, les justes principes les belles actions. L'homme, après sa mort, n'a rien à espérer. Nous sommes sur la terre pour une loi de formation, comme le furent à leur époque, les mastodontes et autres animaux qui maintenant ne sont plus. Notre époque finie, on ne saura seulement pas si nous avons existé. Eveille-toi, ô lecteur, et avec toi la race humaine; jette dans l'enfer ce livre et celui qui l'a écrit et qui pense si sottement.

SATIRES AUX PRÊTRES

Dans le volume de De Sanctis : *Richard livre des prisonniers*. — Mort au Pape Roi ! Mort à la canaille noire ! Vive la Révolution ! Vive la République sociale ! Vive la Commune ! N.B. (*C'est le même qui exhorte les jeunes gens à lire et à bien méditer le livre de De Sanctis. Quelles éclatantes considérations pourrait tirer un philosophe d'une si apparente contradiction!*)

Sur le même volume, écrit par une autre main, à la page 295 où il est parlé de *Mastai*. — Le plus infâme qui soit sur cette terre, et surtout en Italie où il en abonde qui sont capables de le lui mettre au c.... Adieu amis, soyez en joie si vous pouvez.

— Les prêtres prêchent toujours qu'il faut faire la charité et ils sont les plus avares de ce monde. Faites-en un fagot et allez le jeter au Po. *Viglietti* (*ce Viglietti est l'auteur de beaucoup de poésies lascives trouvées sur les murs et dans les livres*).

— « Aimez Jésus, notre Sauveur, l'espoir des hommes, le Roi des Rois, le Messie Rédempteur » (1), Galileo (2).

Le pape, déjà plusieurs fois a demandé l'aide de l'Autriche et de la France pour reprendre le trône que lui enleva Victor-Emmanuel. De tous les règnes et empires qui ont existé au monde, le règne qui eut le plus de sang et le plus de délits, fut le règne des papes.

(1) Ce verset est dans le livre : *Lectures religieuses d'un prêtre piémontais*.

(2) Nom de baptême du détenu.

- « *Ne pas manger de viande le vendredi ni le samedi* » (1).
 — Si tu peux, procure-toi le livre qui a pour titre : *Isabelle ou les mystères du Cloître napolitain*, tu y verras comment les prêtres et les moines savent jeûner le vendredi et le samedi !
 — « *Seigneur ! les juges rendront la justice en son nom* » (1).
 Les prêtres torturaient les pauvres gens pour donner cours à cruelles vengeances et disaient que Dieu le voulait ainsi. Galileo.

— Le prêtre croit me réconforter en me disant que notre bon Jésus aussi mourut innocent sur la croix, mais je lui ai dit : « Je mourrais volontiers si je pouvais comme lui ressusciter trois jours après ! » Ne vous semble-t-il pas que j'ai raison ?...

REMORDS ET REPENTIR

— O jeunes infortunés qui parcourez le chemin du déshonneur : vous êtes dans un cimetière qui fait frissonner d'horreur. Luigi Chiara, dit Luisin de Palma.

— Ah ! si j'avais écouté mon père quand il me disait de ne pas fréquenter les mauvaises compagnies, je ne serais pas maintenant ici à pleurer.

— J'espère que ce sera la dernière fois, je le jure, car Dieu m'en fera grâce. Adieu.

— Si nous ne changeons pas vite, nous serons contraints de laisser notre peau dans ces murs.

— Les prières du prisonnier repentant sont sacrées.

— Cravero Carlo, dit Tunin Véja, arrêté le 26 février 1881, condamné à rester dans cette cellule n° 148. Je jure, si je suis absous, que je ne volerai plus. Tunin Veja.

— Chers amis, jurez tous, comme je le fais, d'être honnête et de ne plus voler, quand nous serons sortis de cette triste cellule. C'est Ottis Antonio qui vous le dit. Adieu, amis, soyez heureux.

(1) Ce verset est dans le livre : *Lectures religieuses d'un prêtre piémontais*.

— Aimez de cœur votre mère. Soyez maudits, ô perfides qui m'entraînèrent au jeu et m'enseignèrent la voie du mal. O ma mère, avec quelle joie je prendrais tes conseils si c'était encore temps. Mais attendons.

— Que c'est beau de se réhabiliter ! On passe de la mort à la vie.

Un songe. — Prends garde, cher frère, de ne pas te laisser transporter de colère contre moi ; j'ai déjà beaucoup souffert et et si tu me tues, pense que je laisserai dans la rue quatre petits enfants qui viendront te dire un jour : « Oncle, tu as tué le père qui nous nourrissait : maintenant que nous en sommes privés, par ta fureur, donne-nous au moins du pain, en mémoire de sa bonne âme ! » O, chers prisonniers, ces paroles me déchirèrent l'âme : je m'éveillai à la clarté lugubre de la lanterne que portait le gardien. Quand je sortirai, je veux faire pénitence. *Orate fratres pro meis, tote nostris fratribus.* Talbot.

REPENTIR IRONIQUE

— Cher ami, garde-toi de revenir une autre fois dans cette prison, car ici on a beau se lamenter, cela ne sert à rien et la masturbation est une misérable satisfaction. Neu de Cané qui devient abruti.

MAXIMES

— Il faut fréquenter le monde pour le connaître.

— Celui qui reste trois mois dans cette cellule doit devenir fou.

— Pourquoi interdire la parole puisque Dieu nous a donné la langue.

— Si tu ne veux pas être le bourreau de ta santé ne fais pas le tourneur.

— Il est préférable d'être pauvre qu'ignorant. Il ne manque au pauvre que la richesse, et l'ignorant, s'il la possède, ne sait pas en jouir.

2^e Station. — *Jésus entouré des larrons.* — *Ne devrais-je pas supporter ma prison avec résignation?* (1) — J'étais trop heureux : maintenant je suis désespéré, car je n'étais jamais allé en prison et j'espère bien ne jamais revenir sous ces gardiens qui sont rapaces et sauvages comme des bêtes féroces. Pietro l'abruti.

IX. — LE LIVRE

LOUANGES AU LIVRE ET A L'AUTEUR

Léonard de Vinci de Strafforello. — Ils sont rares, les livres comme celui-ci dans cette bibliothèque de prison.

Idem. — Il y a toujours des imbéciles qui déchirent les feuilles des livres intéressants ; que la maladie les attrape.

— Ce livre fut écrit par un profond et juste penseur, c'est un vrai trésor pour les mères de familles et si toutes, pour l'éducation de leur progéniture, suivaient de semblables maximes, la future génération de l'Italie surpasserait en instruction et en civilisation celle du monde entier.

Riccardo. Livre des détenus De Sanctis. — Jeunes gens auxquels ce livre parviendra, lisez-le et méditez le bien, tirez-en des arguments pour l'avenir ; celui qui l'a écrit est un philosophe qui peut-être éprouva le *carcere duro* de la douce Autriche ou du Grand-Duc Léopold de Lorraine.

Idem. — Ce livre est un passe-temps pour les prisonniers, mais il leur donne aussi beaucoup de courage. Bravo de cœur à celui qui l'a écrit. Guglielmin.

(1) Au texte transcrit en cursive du livre de *Lectures religieuses*, le détenu a ajouté avec une pointe d'aiguille les considérations qui suivent.

SATIRES ET INJURES AU LIVRE ET A L'AUTEUR

L'art de se procurer la tranquillité de Sarasa. — Comme il est stupide cet écrivain ! Il aurait encore dû aller à l'école du professeur Dulcido.

Idem. — La place de Sarasa devrait être à la maison de santé. C'est la tête de Sarasa qui tourne et non le ciel.

— Chers amis qui lirez ce livre attendez-vous à devenir stupides.

— Faites attention, mes chers amis, que ce livre donne une araignée (1) a quiconque le lit.

L'art de se procurer la tranquillité de Sarasa. — Tu as raison camarade, je regrette de ne pas savoir ton nom.

Maximes morales de Tommaseo. — Quand tu auras lu ce livre tu deviendras prêtre ou maestro ; si tu ne le fais pas, il est inutile de l'avoir lu. Il y a de belles maximes dans ce livre, mais les maximes ne servent à rien en ce monde où règne seul le Dieu de l'or. Celui qui a de l'argent est brave et vertueux et à celui qui n'en a pas, toutes les maximes de Tommaseo, ne servent de rien, elles sont méprisées.

« J'ai mérité la peine que je subis » (1). — Galileo envoie mille dysenteries à l'auteur de ce livre qui fait venir l'envie de de bailler. Si on mettait tous les prêtres dans la citadelle, je ferais le Pietro Micca pour les faire sauter en l'air ces coquins de prêtres.

Vie de Monseigneur Guérin, par Arpaud. — Lisez pages 193 et 198 et vous verrez toute l'hypocrisie, toutes les inventions des prêtres ; avec leur boutique qu'ils nomment église, ils cherchent à nous la faire avaler grosse. Ah ! ah ! nous ne sommes plus au temps des miracles, ah ! ah ! ah ! Guiseppe Torchio de la Salmade.

(1) En marge du verset sur le livre de *Lectures religieuses*, se lit l'imprécation du détenu Galilée à l'auteur et aux prêtres.

— Ecrire, me récréé, mais que voulez-vous, en lisant ces livres pleins de superstitions qui parlent de choses que ceux-mêmes qui les écrivent ne croient pas, les c.... me virent de façon à me faire crier. A mort cette race infâme, qui cherche, avec ses superstitions, à tenir les peuples dans l'ignorance. Je suis Giuseppe Trochio.

— Les miracles d'alors étaient de ravir des enfants pour les déshonorer et, s'ils ne cédaient pas à leurs scandaleuses passions, ils les torturaient jusqu'à la mort. Comme ils étaient saints en ce temps-là ! — Giuseppe Trochio.

— Je suis fatigué de lire cet âne de livre. Si on me faisait faire trois mois de plus, mais que l'on me donnât de beaux livres, j'accepterais. Piétro.

— Ce livre est utile pour les bigots, mais non pour nous qui pensons plus à l'amante qu'à Dieu et aux Saints.

La Vie du Cardinal Fontana. — Ce Fontana me paraît un fier maquereau, je crois que c'est lui qui a inventé l'Inquisition : pour cela je vais lui faire l'éloge qu'il mérite : je lui dirai seulement que c'est un maquereau, et c'en est un ! Adieu, amis. Si vous êtes en veine, branlez-vous à la santé de Final.

— Pleurez, ô femmes, pleurez, ô salopes, que le roi des c... est condamné à mort.

— Ce livre est à conserver. Mais non, brûlez-le et conservez la cendre.

Dans le volume *La force de la conscience* on lit : — L'auteur de ce livre est un âne.

— Ce Polycarpe (*nom du héros du roman*) devrait être mis avec les carpes.

— Celui qui ajoute foi à des cochonneries semblables est un âne.

Dans le volume *La semaine sainte* du théologue Bens de Turin :

Celui qui se branle la v...
Epreuve un grand plaisir,
Mais non à lire des livres.
Qui font dormir debout.

Je sais que depuis 4 mois
 Que je me trouve ici
 Je n'en ai pas eu d'autres,
 Sinon de plus mauvais.

Sur le *Messie* de Klopstock. — Au lieu d'inventer ce poème, si tu avais inventé une carotte, tu aurais bien mieux fait, bourrique !

— Tu n'es pas capable de faire une rime — signe que tu es une bête comme avant : — j'ai déjà lu d'autres vers — mais comparés à ceux-ci, c'est autre chose. (*Curieuse importance attachée aux rimes*).

— J'ai déjà assez de mélancolie, sans que l'on continue à me donner des livres qui ne parlent que de prières et de saints ; si j'avais voulu me faire prêtre ou saint je ne serais pas ici. Je prie Votre Seigneurie de ne plus me donner de semblables livres parce qu'ils me chargent de mélancolie et rien autre. Votre indigne serviteur, Giacomo M...

AVERTISSEMENTS ET IMPRÉCATIONS AUX LECTEURS

Dans les *Biographies des contemporains*. — Tous ceux qui détériorent les feuilles des beaux livres sont des coquins ; je les ferais rester un mois au pain et à l'eau ; car c'est notre seule consolation, de lire un beau livre ; passe pour un mauvais, mais il ne faut pas déchirer les beaux.

Dans les *Rimes de Pétrarque*. — Le lecteur est prié d'avoir soin de ce livre et de n'en détériorer aucune feuille, car si nous n'avons rien pour passer le temps, tâchons au moins de connaître les hommes qu'à formés l'Italie.

— Il ne semble pas vrai qu'il existe des gens d'un esprit assez salement vandale pour se permettre de déchirer les feuilles des livres qui ne leur appartiennent pas et, de plus, des livres qui sont les meilleurs des poèmes !

— On ferait mieux de s'arracher les poils des c... que les pages de ce livre. C'est une chose qui ferait pleurer les pierres, de se voir à chaque instant interrompu dans sa lecture parce qu'on a arraché les feuilles de ce livre. Mère nature ne devrait pas tolérer ces indignités, et la terre, quand quelqu'un se permet de faire de tels actes de vandalisme, devrait s'ouvrir immédiatement sous ses pieds et l'engloutir.

IMPRÉCATIONS, INJURES AU BIBLIOTHÉCAIRE

Dans le volume de Sarasa. *Art de se procurer la tranquillité*. — Je voudrais être gardien chef pour 15 minutes afin d'envoyer en cellule de punition, au pain et à l'eau, ce coquin de bibliothécaire qui nous envoie de ces sortes de livre. Il lit les beaux cette canaille.

Dans *Petites lectures morales*. — Le lecteur est prié d'avoir soin de ce livre, car c'est le livre d'un vrai philosophe. La bibliothèque de la prison ferait mieux de passer un peu plus de soupe aux détenus. Ces livres développent les forces musculaires du détenu et le rendent habile à dormir.

Dans *Lectures religieuses*. — Dans la bibliothèque de la prison, il existait autrefois beaucoup de beaux romans, maintenant il ne s'y trouve plus que des livres qui vous dégoûtent.

Galileo.

REFLEXIONS MORALES ET IRONIQUES

Dans *Mes prisons*. — Quelle belle Ame avait Silvio Pellico, cet homme qui sut s'instruire à l'école du malheur des plus louables vertus, cet homme qui fut un véritable catholique, poète et prosateur (1).

(1) Montre l'avantage des bons livres dans les prisons.

Dans les *Vers à Sainte-Marie*. — Envoyez-moi des livres qui m'enseignent à voler, car ce stupide livre m'endort.

Dans la *Biographie de Ruggero VII*. — Vive Ruggero VII ! Tu es un homme à la mode, mais non ce chien de Minghetti : celui-là est un véritable galérien (1).

Dans les *Biographies*. — Maximo d'Azeglio est le plus fameux peintre que nous ayons eu en Piémont.

Une de ces têtes qui font les poux, sans cheveux sur la tête.

Monti. — Il fut un grand poète, mais un plus grand bêta.

CORRESPONDANCE PAR LES LIVRES

Dans le volume d'un prêtre Piémontais : *Livre de lectures et de prières*, aux phrases écrites en cursive nous lisons les additions suivantes de divers détenus :

— « *Examinez ce que vous avez dans la conscience, le nombre, la gravité, la qualité de vos péchés et excitez-vous à la contrition.* » — Ah ! ici le repentir et les larmes ne servent à rien : prenez plutôt courage comme moi, qui suis pourtant des plus malheureux et seul au monde.

CONFESSON IRONIQUE D'UN VOLEUR

« *Jésus devant Pilate* ». — Moi aussi je ferais comme Jésus : j'appellerai le juge d'instruction et lui confesserai tous les vols que j'ai commis de juin 1878 jusqu'en 1885 ; de cette façon j'imiterai Jésus comme le veut ce livre, et si l'on me demande si je suis le roi des voleurs, je répondrai comme Jésus quand Pilate lui demanda s'il était le roi des Hébreux : Oui je le suis (1).

(1) Effets contradictoires des livres de piété.

Dans *l'Education* de Tomaséo. — Amis ! quelle punition ! Loin du toit natal, abandonné de tous, je passe les journées à penser à mes malheurs et à pleurer, mais personne ne m'entend. Mais je le mérite. C'est un juste châtement de Dieu, amis ! Réhabilitez-vous ! Celui qui subit une condamnation en cette prison pour vol et recommence à voler, n'est pas un homme.

Dans *Maurice, ou le travail*. — Je crois très juste, le proverbe : *celui qui fait bien, trouve bien*. Ce Maurice était un homme qui méritait d'être heureux et qui a véritablement mérité l'estime universelle. Quant à moi il y a trois mois que je suis dans cette cellule. Un peu parce qu'ils me mettent au pain et à l'eau et un peu par l'habitude de me masturber j'y ai déjà laissé la moitié de ma viande. Galileo.

Dans le *Guide des hommes au salut éternel* de Personio. — Frères, lisez bien ces pages et jugez s'il n'a pas mille fois raison ; pour moi, je bénis la prison, qui m'a permis de connaître la vanité de la terre, la méchanceté des hommes et la nullité.

CORRESPONDANCES IRONIQUES

Dans le *Guide des hommes au salut éternel* de Personio. — Celui qui n'écoute pas ce livre est perdu pour toujours. Vigio. — *Mais au-dessous* : Mets-toi le au c... (1).

Dans *Un pour tous et tous pour un* d'Ignace Cautu. — Ah ! malheureux, si j'avais écouté les sages et bons conseils de ma chère et adorée mère ; je ne serais pas dans les conditions où je me trouve maintenant ! Mais quand le mal est fait le repentir n'y remédie pas ; il faut en subir les conséquences.

ANTITHÈSE AVEC LE LIVRE

Dans le *Livre de lecture et de prières pour les prisonniers*, d'un prêtre Piémontais : — « *J'attendrai plutôt tout de la grâce de*

(1) A rapprocher du paragraphe précédent qui ferait croire aux avantages bientôt controuvés des livres de piété.

Dieu que de faire encore ce qui m'a précipité dans cette douloureuse condition ; je veux être modéré, juste, pieux et vivre en paix avec les amis. » — Chers compagnons, je vous dirais qu'on m'a condamné à mort pour deux homicides ; mais j'attends ma grâce et si je sors un jour, je veux encore en assommer une douzaine (1).

« Je serai aimable dans mes manières, doux dans mon parler, ô Seigneur ». — Celui qui m'a fait arrêter est un vil ivrogne qui aime sa panse par dessus tout, sa panse qui tient plus de dix brocs de vin : je me divertirais à y faire un beau trou. Sopetti (1).

« Bien qu'il m'eut causé de graves dommages et outrages je ne devais pas me faire justice moi-même, mais recourir à l'autorité. » — Talarin, boulanger, depuis quatre mois je ne sais rien, pauvre disgracié ; tout cela pour un qui m'a trahi, mais bon Dieu ! vengeance ! et si je sors encore du milieu de tous ces coquins, je jure la mort de Canavero le traître (1).

« Fais le peu de bien que tu peux pour le salut de tes concitoyens. » — Et en conséquence ils t'enferment ici pour que tu te branles. Adieu Déo, prends courage, car le courage vainc le mal. (La suite érotique est d'un détenu condamné pour vol).

« Ne pas nommer en vain le nom de Dieu. — Faux Dieu de merde... » (1).

« Amour du prochain. » — Le prochain ?... Où est-il ce prochain ? je ne le vois pas ; je n'en ai pas trouvé parmi les autres hommes. En lisant ce livre la fumée me montait la tête ; le prochain est celui que tu as en poche (1).

« Je pardonnerai donc de tout cœur à ceux qui m'ont offensé ; je ne nourrirai plus de sentiments hostiles contre ceux qui m'ont fait enfermer ici. » (1) Piciassa, mort enragé, je suis mort le 22 décembre 1885 de faim et rage de ne pouvoir me venger de ceux qui m'ont vendu. Je suis Piciassa, mort enragé (1).

(1) L'antithèse sanguinaire avec les paroles de pardon du livre qu'un détenu lisait.

X. — POLITIQUE, etc.

PROJETS DE RÉFORME

Le grec et le latin dans le noviciat de la vie moderne (1).

Dans la crise du présent cabinet, il serait à souhaiter que le nouveau ministre de l'instruction publique, sortit des entraves d'un conventionalisme vieux et usé, qu'il étudiât et proposât la révision de l'enseignement secondaire et se décidât une bonne fois à rompre avec cette tradition néfaste qui, n'en déplaise aux classiques et aux idéalistes, entre pour beaucoup dans l'infériorité industrielle et commerciale de l'Italie.

Pendant que nos jeunes gens, ensevelis sous la poussière des classiques, perdent leur temps à étudier le passé, grandiose sans doute, mais irrémisciblement mort, et se préoccupent par-dessus tout de l'art stérile d'enfiler paroles sur paroles et d'arrondir des phrases, nos concurrents d'au-delà des Alpes travaillent à s'assimiler, non le passé, mais le présent, par leurs découvertes incessantes, leurs méthodes, leur façon de procéder et leur réalisme.

Ainsi donc, quand plus tard, sur le champ des batailles économiques si fécondes pour la grandeur du pays, il faudra accepter et soutenir la lutte contre des rivaux préparés à temps, systématiquement aguerris, nos négociants et fabricants improvisés, obligés de suppléer par leur seule ingéniosité au noviciat de la vie réelle qui leur aura fait défaut, feront triste figure malgré la facilité et la fécondité des ressources de notre race.

(1) Important comme démonstration du génie dans certains criminels. C'est l'œuvre d'un nommé Ming..., condamné pour escroquerie.

Il est temps de changer tout cela. Il faut donner aux sciences mathématiques, physiques et naturelles, à la géographie, à la théorie et à la pratique industrielles, aux langues vivantes, la place que celles-ci ont le droit d'occuper dans la pédagogie moderne.

Ce n'est pas vouloir méconnaître le mérite des auteurs classiques et des langues mortes. Ces admirables modèles de style, de pensées fortes et puissantes, de virils enseignements sont les bijoux du génie humain et leur splendeur ne pourra jamais être offusquée.

Il ne s'agit pas du tout de proscrire le grec et le latin. Non ! Il y aura toujours une classe de lettrés qui consacreront leurs heures de loisir à cette archéologie pour en conserver la pieuse tradition. Mais ce qu'il ne faut pas c'est que la masse du peuple, espèce de prolétariat intellectuel, fasse les frais d'un dilettantisme d'une minorité privilégiée. Et c'est ce qui arrive avec l'enseignement secondaire actuel.

Apprend-on, *véritablement*, apprend on le grec et le latin dans les lycées ? Personne n'osera répondre oui. Combien de licenciés sont-ils capables, je ne dis pas de traduire à livre ouvert Aristophane, Sophocle, Horace ou Tacite, mais seulement de trouver le plus léger plaisir à cette lecture sans l'aide du dictionnaire et de la grammaire ? Un sur mille ! Et nous voudrions, nous, sacrifier 999 innocents qui pourraient être demain des producteurs, des citoyens appelés à collaborer au grand travail du progrès, à cette œuvre commune incessamment transformée qui n'est pas le retour au passé, mais la préparation du présent aux triomphes de l'avenir, nous voudrions, dis-je, sacrifier ces 999 aux préférences d'un personnage qui se croit, à tort ou à raison, de l'étoffe des rhéteurs et des poètes ?

Le grec et le latin ne peuvent être, comme la musique et la danse, que des arts d'agrément, bons pour ces amateurs qui ont le temps, l'argent et la vocation.

Le peuple n'y mord plus. Son instinct l'avertit qu'il faut faire mieux. Et c'est pour cela que, malgré la tradition, malgré les préjugés courants, malgré la routine officielle, le temps, l'argent et le travail que l'on consacre à gorger de ces futilités les jeunes générations, les résultats sont bien mesquins.

Pour dix ou douze latinistes ou hellénistes, consacrés chaque année, on stérilise dans leur germe des centaines de jeunes intelligences.

Avons-nous besoin d'exhumer les cendres du passé pour trouver abondamment des excitants à mettre entre les dents et dans le cœur des nouvelles générations ? Dieu merci, notre histoire et notre littérature sont assez riches. Nous n'avons jamais eu, sur ce sol italien, saturé de gloire, disette de héros. Les miracles d'héroïsme de notre jeunesse italienne, égalent certes, s'ils ne les surpassent, ceux de Rome et de la Grèce. Nos philosophes et poètes italiens valent bien les antiques.

Restons donc ce que nous devons être, sans nous enfariner de la moisissure des siècles. Ces machines fossiles ont déplacé beaucoup d'intelligences... et n'en ont formé que très peu. Et si nos institutions sont encore coulées dans un moule bien étroit, si nous, après la vapeur et l'électricité, sommes à peine au premier élan de notre industrie, si nous suffoquons encore sous le joug d'un régime qui date de bien loin, si l'esprit autoritaire et bureaucratique nous empoisonne et nous tue, prenons garde à l'éducation classique, prenons garde aux souvenirs de Sparte, d'Athènes et de Rome.

.....

Il sera donc le bienvenu le Ministre de l'Instruction publique qui, le premier, ouvrira un passage dans cette voie salutaire.

Nos fils seront ainsi libérés du fardeau traditionnel et leurs jeunes intelligences, rendues plus malléables, s'adapteront mieux aux exigences des temps modernes ; fortifiées par le souffle du siècle, elles pourront affronter les dures exigences de la vie, pourvues d'armes meilleures que les dissertations verbales d'une phraséologie décrépite, de vieilles citations, de réminiscences mythologiques. Mettons le talent industriel et professionnel au dessus des coquetteries littéraires.

Entre les Italiens du XIX^e siècle expirant, et les Romains du II^e et les Grecs de l'autre ère, il ne peut plus y avoir à présent, qu'un intérêt platonique de curiosité. Ainsi le veut la loi d'évolution.

E. M.

XI. — LYRIQUES (1)

LAMENTATIONS. — VIE DU PRISONNIER. — SITUATION

— Je suis ici avec un ballot de papier. J'attends ma soupe avec force soupirs et gémissements. Pour une misérable nuit de débauche, être à jeun pour douze mois, c'est une poire trop dure. Ah ! mes chers piémontais ! Oh ! Humbert si tu savais comment ils s'y prennent (*les juges*) pour nous juger, j'en suis certain, tu les enverrais pêcher des pierres au fond de la mer : celui-là dort et après il baille, l'autre chante des hymnes à Bacchus, le troisième toujours plus émerveillé prise éternellement du tabac.

PITEUSE HISTOIRE

des 5 000 francs du malheureux F... Achille qui était revenu de la Nouvelle-Calédonie.

Je veux vous conter l'histoire — de cinq mille francs du malheureux Achille évanouis au cellulaire.

Histoire piteuse et triste. — Oui vous tirera les larmes et on prouvera que la vie n'est que douleur.

Des mers d'Australie, revenu sain et sauf — son magot adoré étreignant sur son sein, — notre bon Sar... — étudiait dans

(1) Ce chapitre est dans l'ouvrage original de Lombroso, entièrement constitué de phrases écrites par des détenus.

sa tête — Quel serait le métier — Qu'à Rome il pourrait exercer. —

— Lorsque oh ! malheureux cas — dans la prison de Turin un fameux geôlier découvre ses desseins, etc.

LE SUICIDE

— La mort est une bonne chose — lorsque la vie est aussi ennuyeuse — avec un bout de corde — on fait un nœud coulant En quelques minutes — tu te sors d'embarras.

— Qu'est-ce que j'ai à faire ? — parmi ces gens qui voudraient me condamner — Tandis que je suis innocent ?

— Comme cela est glorieux et triomphant — J'irai voir — si l'enfer est — comme Dante le décrit.

— Après tout ! Je dois bien mourir — Pourquoi attendre encore — pour continuer à souffrir ?

— Soyez gais. — Piétro.

CHANT DU PRISONNIER

Prisonnier qui pâle et affligé — Attends le jour joyeux — Ton chant mélancolique — Envoie-le par le monde — Bien qu'il soit douloureux et pénible — Quelqu'un l'écouterà.

Une voix inconnue souvent me parle d'un ton si doux et placide, que le cœur revient à la vie — Mais ce malheur qui m'opresse — En pleurs le brise.

Je vois fuir les siècles — Les jours, les mois, les années — Mais en vain je cherche la fin — De ces longues angoisses.

Alors je palpite — Et mon cœur s'élançe vers Dieu — Et demande en gémissant la liberté.

RIMES EN PROSE

Mieux vaudrait mourir que vivre comme cela à languir —
 Nous devrions bénir Turin, mais laissez-les s'en aller ils mour-
 ront avant nous et je me fiche de tous.

Les prisons sont tourmentantes et misérables — Tu te brises
 le cœur, et souffres la faim au surplus.

Vigl. du Paris qui salue ses amis.

Chers compagnons qui vous plaignez — d'être ici dans une
 prison — Qui est-ce qui ne manque, n'a défaut de rien —
 Comme nous ici dans une cellule ?

Nous avons notre soupe — deux pains — de l'eau aussi. —
 On vous donne jusqu'à une chemise — pour vous changer sans
 payer.

Elle crie sur ces gonds rouillés — La porte de fer dans l'hor-
 rible prison. — Pleut une pâle lueur.

Et sur le seuil — Comme sur un brun autel — Un blanc fan-
 tôme — Une jeune fille apparaît — Un éclair — dans les yeux
 sombres — du prisonnier brille — Et un joyeux frisson court
 par ses chaînes.

UNE NUIT EN PRISON

Un soir, tranquille dans ma cellule — Je reposais sur le lit
 mais je ne dormais pas — Déjà la cloche avait sonné — Et
 pourtant je ne pouvais m'endormir.

Sombre se fit la nuit et obscure — Il y avait un épais brouil-
 lard et la lune était cachée — Toute entière la nature se tenait
 endormie — Et mes pensées embrassèrent la fantaisie — Médi-
 tant une fuite. — Lorsque la visite fut passée je montai sur la

petite fenêtre — pensant couper les grillages avec une scie anglaise — Et des draps me faire une corde.

Mais tandis que je faisais des plans si jolis — J'entendis les pas égaux du geôlier — J'envoyais au diable mon idée — Et je revins à mon paillason.

LA VIE DU PRISONNIER.

L'aurore blanchit le matin de bonne heure — La cloche résonne dans la nuit — Alors le pauvre prisonnier commence sa journée — De nouveau il doit se promener.

Il saute hors du lit — il fait son ménage — Car bientôt vient la visite — Et il faut que tout soit bien propre.

Après que faire? — Il faut encore se promener, jusqu'à ce que les deux bonshommes viennent visiter la cellule.

Ils te donnent alors un morceau de pain — Qui le mangera Te donne le vomissement.

Dix heures et demie sonnent — On te donne un peu de soupe — Que si l'on écoutait son désir — On leur jetterais à la tête.

Après je bois une fois — Ce barbare qui n'enivre personne — Sache donc qu'après il faut mâcher — un bout de cigare.

Une heure a sonné — A l'air on va se promener — Et l'on revient dans le cachot — Lorsque deux heures sonnent — on te donne de nouveau un morceau de pain.

Viennent cinq heures du soir — ils entrent et te fouillent — Ils ressemblent à deux assassins — Et après que faire — Encore se promener — Et celle-ci est la vie du pauvre prisonnier.

— Il faut être de fer pour résister à ce cachot. Je reste ici tout le jour ramassé et muet. Je m'assieds, je me promène d'un bout à l'autre de mon cachot. — Je pense toujours au temps qui était si gai — Les jours et les soirées, quand j'étais auprès de ma bien-aimée. Ici lorsque je pense à la joie et à la gaieté, le froid me saisit, et chaque joie s'évanouit. Adieu, chers compagnons. Soyez gais.

DESCRIPTION DE LA PRISON (1)

— A Turin, à Porte-Suse, à quelques pas de la station — ils ont fait une galère, mais ils la nomment une prison.

— Une prison ! qu'est-ce que j'ai dit ?

— C'est une vraie réclusion — bien qu'eux par gentillesse — ils l'appellent prison.

— En voilà l'architecture — elle est faite à double croix — fabriquée avec de la pierre des toits jusqu'aux puits.

— A l'entrée, il y a une grande grille qu'ils appellent par gentillesse la petite grille — Et on passe par un long couloir — et en le voyant on devient pâle.

SONNET D'UN PAUVRE PRISONNIER

— J'entends le rossignol avec son beau gazouillement — avant coureur du soleil d'un jour joyeux — Et se débattre dans l'air je vois les oiseaux, partout dans ce mois.

— Pour moi, pauvre, j'ai toujours le pire — devant, derrière partout — Et pourtant je dois espérer dans mon Seigneur — pour rentrer dans ce beau séjour...

— Toi qui écoute nos plaintes, — Oh ! Dieu d'enfer exauce les prières que je t'adresse : — Ouvre-moi les portes de cet enfer — Parle en ma faveur et avant l'hiver — Fais-moi rentrer dans ton port.

— Un terrible sort cruellement me frappe, me dépouillant pour toute la vie, de l'honneur — Et cela encore ne leur suffit dans un sombre cachot il me jette.

— Que Dieu me donne ses faveurs, et qu'il donne trêve à mes malheurs.

(1) Traduction du piémontais.

MAUVAISE FEMME

Belle à voir, dans ses riches apanages — Apparaît aux mortels
l'épouse désirée — Mais dans son cœur — tu ne le croirais pas
— Elle cache du fiel et le donne pour rose.

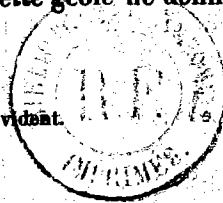
DROLESSES

Sortez, drôlesses infâmes, de ma pensée. — Horrible, malfai-
sante raison de pleurs — Tombeaux aux vivants, qui pour un
léger crime m'avez chargé de peines et de fers — Trainent une
vie de douleurs et d'angoisses — Brisée de honte et de malheur
— Semblable à celui qui noie sa raison dans le vin — je m'étour-
dis quelquefois, je chante, — Mais la douleur m'opprime et je
suis vaincu aussitôt (1).

PRISON

Immuable et aride, conservant à travers les saisons qu'elle
ignore, le visage fixe et pincé de la pauvreté soucieuse, — la
prison demeure insensible aux beautés changeantes de la nature
— Les arbres ont beau se couvrir de fleurs ou de fruits, — les
briques et les barreaux de cette geôle ne donnent que la même
récolte de... souris (1).

(1) Le déconçu de la pensée est évident.



Lorsque tu sortiras de cette bastille infâme. Fuis-la, fuis-la, dix mille au loin. — Va-t-en au bout du monde, dans la lune même — Où eucun souvenir ne te tourmente — Et si tu montes jusque là-haut — Alors tu pourras t'écrier : je suis heureux.

Je veux vous dire une chose — Que vous n'avez plus à souffrir — Ces geôliers, vous savez — sont une masse de coquins — Toujours ils font des rapports — Petits et grands ils en font beaucoup — Pour nous faire rester sans potage — Surtout dans les jours de fête — On nous mène au-devant du chef — Qui toujours prétend avoir raison — Si nous cherchons à justifier nos fautes il dit au geôlier : Emmène-les dans le cachot de punition.

CONTRE LES GEOLIERIS.

Mort aux geôliers — Coquins qui ne savent faire autre chose que voler et manger le pain des traîtres — ils accusent les innocents de leurs malversations — Et encore dans les cachots ils les font mourir. Mort donc à ces coquins!

PELLEG... Louis.

Finale enents — Un de l'autre différent — Sans sortir des arguments — Etude faite dans les tourments par un prisonnier bien innocent — jusqu'à ce que la bourse d'autrui l'expérimente (1).

Turin le jour vingt
Dans les chaleurs éteint (1).

L'ARRESTATION.

Lorsque j'entendis frapper — tout de suite je saute hors du lit et qui va-là ? m'écriai-je — Alors on me répondit — Nous sommes la force ouvre-nous.

(1) La rime au lieu de la pensée.

Il n'y avait aucune sortie — Je dus alors patiemment ouvrir à la police et lui tirer une révérence.

Du pain noir, de l'eau pure — Comme bouillon du riz mal cuit — Peu de paille pour dormir.

— Un peu d'air pour respirer ; — On se promène par le cachot songeant toujours à la bien-aimée.

— Je veille et je tremble, je regarde à l'entour l'horrible cachot qui me retient — Ah ! le rêve qu'il y a bientôt — m'avait éclairé les voies parsemées -- de bonheur — disparaît tout-à-coup — comme un météore — me laissant triste, dans les sombres pensées — du cruel esclavage où je suis — sans aucune consolation ni divine ni humaine : je n'ai que celle des malheureux — les larmes.

Des... Art.

AMOUR

— Oh ! combien cette mélodie est-elle douce ! Combien elle m'est chère ! combien agréable ! Mais ma mère ne veut pas que je la chante. J'aimerais bien savoir pourquoi elle me l'a prohibée. — Elle n'y est pas et je veux la chanter, la chanson qui me fait palpiter. — Je voudrais baiser tes noirs cheveux, tes yeux austères — Je voudrais mourir pour toi, ange de Dieu — Je voudrais te faire sentir l'ivresse de mon amour.

Sandrin

TON NOM (Lucie)

Aujourd'hui l'ennui, la douleur s'évanouirent de moi comme de la fumée — Seulement il me resta de la joie dans le cœur pour la fête de ce jour charmant. — Ce sommeil lourd et profond qui

m'ôta l'énergie des sens fut la raison et la faute — Si les lèvres n'ont encore parlé...

De dehors une grande mélodie d'hymnes et chants j'ai entendu retentir — J'ai demandé ce que c'était et, m'ont-ils répondu, ils rendent les honneurs.

Si par le chant on ne me permet de te fêter car je suis prisonnier — Pourtant fatigué, peiné, malheureux, — toujours je te tiens gravée dans l'esprit.

Si toujours je me tut et je fus muet. — Ce fut la prison qui m'empêcha de parler. — A peine ai-je eu la concession de ces vers que j'ai écrit.

Tu auras pensé que je suis un ingrat, un coquin de rester comme cela si longtemps caché — de ton cœur si beau.

CHANTS ÉROTIQUES

Après viennent ceux-ci qui font certainement allusion à des rapports sexuels.

Non, mon petit ange — tu ne fais point péché — Assieds-toi sur le gazon près de moi — Oh ! malheureux, je suis tombée — Ahimé pitié — je suis perdue.

Ahimé ! Ahimé ! vous me faites du mal — Pitié ! monsieur ! Qu'est ce que vous faites ?

RÊVE.

Je rêvais qu'au coucher du soleil — j'étais assis au bord de la mer — Des grands éclairs..... il pleuvait — Et le ciel s'obscurcissait.

Entre les dents je tenais un cigare — Et je me sentais presque par la fumée — Inspiré à faire de la poésie.

Je voyais au large passer — Un frêle navire — Et avec l'esprit je croyais être sur son bord.

Tout de suite après — je vis une jeune fille pâle et mélancolique, mais si gentille !

Elle avait des yeux — azurs comme le flot — Elle avait une grande chevelure blonde.

Mais aussitôt la vision changea. — Et la pâle créature — devint rouge avec une noire chevelure.

Ses vagues pupilles — s'assombrirent peu à peu. — Elles devinrent presque noires — et étincelantes de flammes.

Après, mon rêve s'évanouit — j'étais encore sur le rivage — L'éclair s'éloignait et la mer mugissait.

Les flots grossissaient — aidés par les vents — tout était triste à l'entour et mon cigare éteint.

AUTRE RÊVE

J'ai rêvé Ginota ! avec une riche robe brune — ornée de pierres bleues — elles'asseyait près de moi et m'étreignait d'une de ses mains — et tel était le plaisir de ma délectation — de l'avoir une fois enfin réduite — que je me pris à la regarder, et elle me plut tant — que ma joie se versa en pleurs — mais bientôt la vision disparut — Disparut la bien aimée — et j'em brassai des larves.

AMOUR

Oh vous dont le jeune âge sourit — qui aimez par nature le sexe faible — si vous n'êtes pas des sots, n'allez donc plus en avant — Revenez en vous-mêmes, ouvrez les yeux au jour.

Revenez, revenez voir les amis — seulement avec eux on

mène des jours heureux. — Ma mère si tendre, mon père chéri
— tous pleurent ma cruelle destinée.

Je maudis toutes les femmes, — le jour que je les aimais, le
jour où je les étreignis au feu de l'amour. — Mais le mal a fini,
je ne sens plus la douleur — la femme que j'aimais, je sens que
je l'aime encore.

*Le Dr Ferrière m'a donné plusieurs petits poèmes d'un homicide
Brésilien. C'est un séminariste de vingt ans, très versé, il semble,
dans les langues classiques, et qui tua, pour la voler, une pros-
tituée ; il fut gracié.*

MES CHANTS

Il bouillonnait dans ma tête comme matière incandescente
— comme dans un crâne de fou — ce poème de feu — Il chan-
tait un rire noir — Il chantait le Dieu éternel, ou le ciel, ou
l'enfer. Mais toujours triste était ce chant. — Et mon livre ! ah !
douloureux — d'un esprit mélancolique — Il n'est qu'un frère
écho perdu — Des notes qu'un jour il donna. C'est le gazouil-
lement de l'oiseau solitaire dans un bois.

D'un bandit c'est la lyre plaintive, qui dans une suave
mélodie se réveille.

A MA BIEN-AIMÉE

Femme, ne me fais pas si une sombre destinée — Dans des
chaines de fer réduisit ma vie — Ne maudis point les rêves —
d'un fou qui t'aima. Si un moment au banquet du vice l'âme
s'assit — Pourtant, elle ne s'entama nullement — Oh ! ne ris
pas des lauriers qui gâtèrent les nuits d'une alcôve.... (sic)

EROTIQUES

Oh tout au monde, amour, gloire, plaisir, — n'est que sarcasmes et railleries de la destinée.

Depuis longtemps je voulais h... — une jeunesse merveilleusement belle — Mais voilà sa mère qui m'en dissuada — Parce qu'elle voulait passer la première.

Pour moi, je les aurais bien h... toutes deux. — Mais voilà, un ami me le déconseilla — prétendant que h... la mère et la fille — ce serait se souiller d'un horrible péché.

Et comme combattaient désir et conscience — que je me demandais qui vaincrait dans la lutte — Il me vint à l'idée d'user en diligence — de la mère par le c..., de la fille par la f...

A côté du chant IV de la Jérusalem du Tasse on lit :

Quelle merveille fut la beauté — Dont Armide était parée. Si bien que ses chevaliers pour le bonheur — cédaient à ses fraudes qu'elle savait cacher.

Et ces mamelles, qui étaient d'une aussi belle candeur — Que personne ne pouvait les imaginer.

— Combien était heureuse cette guerrière. Oui, plus d'une fois (je l'espère) — Il en prit à la carrière — de quelque bien-aimé chevalier.

— Du ciel sortent les étoiles. — du nid sortent les oiseaux — de la prairie sorte l'herbe — et du cul des filles la... merde.

Fille chérie

Je veux de toi une faveur

Gardes mes initiales

A savoir ce que je désire (1).

Spizol, arrêté pour la surveillance.

(1) F. I. G. A. Acrostiche du mot italien qui désigne la vulve.

— Le nord du Dandolo (*une première strophe est devenue illisible*) Le c... stupéfait à ces paroles dit : — Moi, je suis au monde seulement pour tirer des pets; pour faire étrons dur et ferme, et pour prendre quelquefois des clystères.

— Un beau cul c'est un beau joujou. Pour le moine et pour le soldat. — Il jouit et fait jouir — Et au surplus ne donne du mal au v....

Campagna.

LYRIQUES, STUPIDES

— Adieu beau temps du passé, beaux rêves souriants.

— Adieu vous, les filles et les bordels et le carnaval. Les bals, le repas et les joyeuses auberges.

— Les diners faits sans payer.

— Accorde-moi, o Ciel que dans — l'obscur caverne soit introduit mon v...

— Elle attend vainement le bien-aimé oiseau. Les gelées froides du cruel hiver — l'ont séché, il est dans le château du Mage. Berte.

— Celui-là réussit vainqueur qui soutient l'assaut — et celui qui se dresse aux embûches — finit par trouver sa voie.

— Si une folle Déesse est votre amie. En menant droite votre vie comme un compas. Honneurs et richesses, amour et v.... Vous en aurez jusqu'à crever. Et vous verrez tous vos ennemis périr de rage.

— Je suis ici avec un ballot de cartes et de papiers; j'attends ma portion (de bouillon) — avec force gémissements et soupirs.

— Si nous sortons ensemble d'ici — nous ferons un voyage sur mer — Et là dessus peu à peu nous nous arrangerons l'affaire — Après, il sera dur, mon v... ma petite Maria. — C'est un morceau précieux. Et dans la fente étroite je prendrai quelque consolation.

— Et dans l'auberge et au lit je reparerai mon corps. Dans la douleur, dans la joie je viderai toujours mon verre.

— Et pour rendre plus vive la gaieté j'enc.... une fois ma Marie.

— Et sois gai, mon cher, et ainsi soit-il.

— Oh ! Dieux, envoyez-nous quelques c..... avec leur toison pour que nos oiseaux y puissent chanter — à cette fin blonde ou brune peu importe, pourvue qu'il en soit une.

Vigl.

(Écrit sur un mur).

— Combien je t'aime — Chère Angèle — Mais si j'avais un rival — Je lui taillerais les r.....

— Si tu m'aimes — Je t'aime aussi — Mais si j'avais un rival — Il me la payerait.

— Si j'avais des fleurs — Je t'en enverrais une botte — Mais je n'ai rien autre — que mon v... — Adieu, ma chérie — Quand je pense à toi — je me tire la

CHANTS DIVERS. — TABAC. — LE SEUL DÉSIR DU PRISONNIER. —

LE CHIQUET, *(bout de cigare mâchonné)*

— Elle est, confessons-le, notre plus grande faiblesse. Celle de la chique... — En le mâchant comme un bonbon, — dans l'âme pénètre une vive douceur.

— Figurez-vous, le prisonnier, — sans le chicot, il devient fou.

— Un petit bout fait notre bonheur — mais sans lui nous sommes en peine.

— Tendre frère des malheureux. Notre conseiller chéri. Le chiquet en bouche est une rose. — Je t'aime mieux qu'une épouse. Chiquent le soldat, le caporal, l'officier, le général, le fourier. — Et les sergents furieux crient la chique aux dents.

— Mieux que la manne — vénérée des Hébreux — Pour nous misérables, tu es chère — Truffes! friandises! tu es pour nous bien mieux.

— Toi au fond de l'âme — Endolorie — Nous fait poindre — Suave charmante — De douce espérance — Une étincelle — une infiniment joyeuse chère étincelle.

Chiquet chéri
Chiquet divin
Du prisonnier
Tu es le roi

— Si dans le silence — de mon cachot surgit l'image — de ma bien aimée — un soupir — alors me vient — vite je mets le chicot aux lèvres.

— Il y a plusieurs mois — Que je suis ici emprisonné — aucun de mes parents ne montra encore son museau.

— Mets donc patience.

— Ne t'attriste point.

— Bon, dans l'obscur — De notre chambre. Tu es la lumière. Tu es l'espérance.

CONTRE LA CHIQUE

— Un bon maître fourni d'expérience disait toujours — Que chiquer, à son avis — Était le vice des vices.

— Et vraiment ce pédagogue — Ne parlait pas sans raison — Pour peu qu'on réfléchit aux tristes effets de la chique.

Ainsi de suite sur presque moitié d'un gros cahier un vers par feuille mais comme plusieurs manquent, il est difficile d'en trouver le sens.

CONTRE LOMBROSO

— Ombroso, Ombroso, j'ai peur de toi — Songeant à ta collection des crânes — que toujours tu vas augmentant — Dans ton laboratoire le visiteur ne voit autre chose que empreintes de mort, — et il frissonne en songeant qu'il peut laisser son crâne mort à la prison.

— Voir dans le nombre des criminels ma tête qui ne fit aucun mal me fait dresser mes cheveux.

— Cher Ombroso, tu n'auras point mes os.

PRÉSAGE DE FÉLICITÉ

— Lorsqu'elle sent les doux rayons du soleil, la vallée et l'Alpe s'azure. Et entre les arbres vivifiés, un léger vent monte, — sur les rives du ruisseau une gentille fleur s'ouvre, messagère d'un gai avril.

— Oh! liberté que t'ai-je fait, — Que toujours tu restes loin de moi.

— Lorsque la terre couvrira ces os — tristes, elle couvrira aussi mon nom. Avant ma mort déjà éteint.

Caplon (1).

— L'ange de la mort descende vers moi — Et moi souriant les bras je lui tends.

Sig... Alessand.

— Dans ce cachot silencieux et muet. — Je pleure en vain ma liberté perdue.

Pinot Fort. — L'infortuné.

(1) Écrit avec du sang.

LA FIN DE L'AN

— L'an passe et une rose sur ma tête, une rose séchée. —
Qui est-ce qui me redonne l'orgueilleux printemps de mes
jours ?

— L'an passe et la jeunesse s'en va.

— Qui est-ce qui me redonne la fraîcheur qui un jour sur
mon visage se dévoila ?

— L'an passe et une espérance. — De mon cœur il emporte

— Qui est-ce que me redonne la beauté qui brilla sur mon
visage ?

— Oh ! vertu, toi seulement tu retiens intactes les fleurs pour
tous les âges.

— Ainsi s'écoulaient mes plus beaux jours et mes heures, —
assoupi au bien de la sorte — au printemps de la vie encore,
je suis terrassé par ma fureur.

— Amour malicieux toujours plus s'enfonce dans le cœur
mauvais et dans l'âme infidèle.

L'OISIVETÉ

Etendu sur les bords d'un grand fleuve git — Un homme
déchiré, fâché, énervé et pansu — Qui entre les bals et les
dîners, au son du luth passa sa vie. — Or il est là dans la fange
grâce à l'habitude qu'il avait de dire : Qui travaille est une
brute. Il nageait dans l'or et à présent dans le bitume. A grand
peine il se meut et déjà il semble perdu.

Et pourtant, tu le vois, il est sans pain. Et il ne travaille pas,
car il lui semble étrange de travailler. Et il préfère plutôt de
mourir comme un chien. Ainsi se meurt la paresse de ma main,
car tous les moyens furent vains pour extirper ce mal du cœur
humain.

LE LÉZARD

Il glissa, et tout-à-coup, d'un trait rapide comme un éclair vert et luisant. Un lézard passa — Adèle qui a ses pieds — Glisser le voit : Le serpent, le serpent ! Criant s'exclama. La bête discrète s'arrêta un moment : N'aie pas peur, restes-là tranquille. Je te parle d'ici.

— Je glisse, mais dans la bouche je n'ai de venin. — Il ne faut pas croire ainsi à l'apparence des gens.

Calari.

REMORDS

Oh ! toi, qui lis, apprends donc — Que c'est nous-mêmes qui nous faisons la vie amère—Corriges-toi alors, deviens meilleur. — Te confiant à l'éternel haut seigneur !

— A lui souvent ta pensée envoie. En disant : Seigneur Dieu, mon malheur adoucis donc — Secours-moi dans le cruel exil Sauve-moi du pénible danger — Et fais donc que je puisse aimer ma mère, au sein l'étreindre, et après — Quelque chose qu'il en advient — Je ne ferais aucun gémissment, mon Dieu — Et toi seulement je bénirais plus fort, dans les angoisses jusqu'à la mort.

A. F. M.

Ta pensée pardonne. La vie est un rien. La joie te séduit donc ? Mais — Qu'est-ce que c'est que la joie ? Mon âme l'ignore et si à régner — Quelquefois elle réussit, elle fut noyée — Dans les pleurs après, combien de larmes, mon pauvre cœur tout déchiré !

Tu veux encore te battre, mais la — fleur de la jeunesse aujourd'hui est éteinte — La mort te reste, mort charmante que j'ai désirée. Viens donc, étreins-moi dans ton baiser virginal — donne-moi le lymbe et la douleur est éteinte et la joie aussi. Ma pensée pardonne.

J. L.

Ferri eut de l'Allemagne des vers d'un certain voleur nommé Bambula, douze fois récidiviste, et surpris dans un vol nocturne. Celui-ci aussi, comme ses compagnons, versifia longuement. Voici quelques lignes :

« Dans le procès on me parlera de mes habitudes (car je récidivai au moins dix fois). Pourtant je ne me laisserai pas marcher sur les pieds, et au besoin la folie me sauvera. »

Ce n'est pas vivre, c'est végéter cela... Pour l'entraînement d'une minute (et tous les hommes pêchent allez). Oh ! combien d'années perdues !...

Du Compte-rendu du Conseil d'État de la République et Canton du Tessin du 1884 (Bellinzona 1885) Ferri me découvrit ces vers qu'un détenu écrivit pour un enfant endormi dans son berceau et qui sont d'une grande beauté :

De la lampe nocturne un rayon incertain
 Tombe ; en son pur sommeil il dort, le chérubin.
 Sa bouche est entrouverte, on dirait une fraise,
 Une fraise qui vous demande qu'on la baise.
 Les perles de ses dents, son visage mignon,
 Son petit corps tout rose et blanc et son bras rond
 Et son amour de main que troue une fossette
 Son haleine embaumée en font une fleurette.
 Et je songe qu'un jour, pur, innocent aussi,
 Un jour, qui n'est pas loin de moi, je fus ainsi.
 J'aimais ma mère, Dieu, mon père, ma poupée ;
 Je rêvais paradis et la folle équipée
 Des anges y montant sur des chevaux de bois.
 Mon front, pâle à présent, et sombre, je le vois,
 Pareil à celui-ci, tout limpide et tout rose.
 Dors, chérubin, va ! Dors ! Le tourbillon morose
 Des tenaces soucis et des chagrins cuisants
 Assez vite viendra désenchanter tes ans ;
 Tes jouets préférés auront les yeux mobiles ;
 Tu seras prisonnier des foules imbéciles,
 Ou leur idole ; il te faudra, pour ton plaisir,
 De l'or, où la science afin de découvrir

Les secrets insondés de la vie ; ou la gloire
 Hantera ton cerveau d'une fièvre illusoire,
 Décevante le soir, souriante au matin.
 Dors, cher *petit enfant*, l'éclat pur de ton teint,
 Disparaîtra, flétri par le sphinx de la vie ;
 Que ta mignonne bouche, ignorante, sourie,
 Souris à ton jouet, paré de cent vertus,
 Souris à l'ange, auquel je ne sourirai plus ;
 Des hommes, du savoir, tu verras la misère,
 Et quand tu seras chauve, ainsi que l'est ton père,
 Tu sauras, parmi tant, d'indices décevants,
 Qu'en somme, il n'en est qu'un, appris à nos dépens :
 Que nos jours sont tissés de joie et de souffrance,
 Que l'une et l'autre sont de même provenance :
 L'amour ; et sage ou fou, notre sort incertain
 Est tout entre les mains de l'aveugle destin.

ANARCHISTE

I. — Il y a tout un Parnasse anarchico-criminel dont il
 suffira de donner ces fac-simile (1).

Nos pères jadis ont dansé
 Au son du canon du passé !
 Maintenant la danse tragique
 Demande plus forte musique.
 Dynamitons, Dynamitons !

Refrain

Dame dynamite, que l'on danse vite !
 Dansons et chantons !
 Dame dynamite que l'on danse vite !
 Dansons et chantons et dynamitons !

(1) Voir les *Coulisses de l'anarchie*, par Flor O'squard, 1892. — Les *Ramages du beffroi révolutionnaire*, 1890.

P. Paillette. — *Tablettes d'un lézard*, 1893.

Louise Quittrime. — *Rondes pour récréations enfantines*.

La poudre à canon de tout temps
N'a fait que le jeu des tyrans
Tandis que dame dynamite
Leur fait éclater la marmite.

Religions, prêtres et rois
Sautez avec tous les bourgeois.
Le prolétaire à face blême
A soupé de son long carême !

Dynamitons tous les gavés
De la sueur des affamés ;
Il est temps qu'on en désinfecte
Le vieux sol de notre planète !

Plus d'affamés, plus d'affameurs,
Des dirigeants, des dictateurs !
C'est bien au tour de la canaille
A porter culotte à sa taille.

Plutôt que le rouge étendard
Soit repris par le clan soudard,
Nous ferons sauter à la ronde
Toute la terre et tout le monde.

Vive la solidarité
Des soldats de la liberté !
Mort à tous les capitalistes !
Vivent tous les vrais anarchistes !

*La Jeunesse anarchiste du XV^{me} arrondissement de Paris a fait
imprimer chez Chevrel et Duval, rue du Commerce, la Chanson
du Père la Purge, dont voici les couplets :*

Je suis le vieux père la Purge,
Pharmacien de l'humanité,
Contre ta bile je m'insurge
Avec ma fille Egalité.

Pendant que le peuple s'étiole
Sur le pavé sans boulotter
Bourgeoisie, assez de ta fiolle !
Avec ma purge il faut compter.

J'ai des poignards, des faux, des piques,
Des revolvers et des flingots,
Pour attaquer les flancs iniques
Des Gallifets et des sergots,

J'ai du pétrole et de l'essence
Pour badigeonner les châteaux ;
Des torches pour la circonstance
A porter au lieu de flambeaux.

J'ai du picrate de potasse,
Du nitre, du chlore à foison,
Pour enlever toute la crasse
Du palais et de la prison.

J'ai des pavés, j'ai de la poudre,
De la dynamite, oh ! crénom !
Qui rivalise avec la foudre
Pour vous enlever le ballon.

Le gaz est aussi de la fête !
Si vous résistez, mes agneaux,
Au beau milieu de la tempête
Je fais éclater ses boyaux.

Ma boutique est toute la France !
Mes succursales sont partout
Où la faim pousse à la vengeance,
Prends ta bouteille et verse tout !

Refrain

J'ai tout ce qu'il faut dans ma boutique,
Sans le tonnerre et les éclairs,
Pour watriner toute la clique
Des affameurs de l'Univers.

Il faudrait aussi reproduire intégralement *La Boulangère*.

Nous n'en donnerons que les dernières strophes faute d'espace.

Il s'agit d'une boulangère accoudée à sa vitrine, et qui vient de refuser un pain à une mendiante. Trois petites filles passent par là et, prenant fait et cause pour la mendiante, enferment la boulangère dans son four,

Alors, toujours sur l'air *Ron, ron, ron, petit patapon.*

Pour rire, les fillettes,
Et tin, tin, tin, sonnons le tocsin ;
Pour rire, les fillettes,
Chauffent le four à point, tin, tin,
Chauffent le four à point.

Si bien que la mégère,
Et tin, tin, tin, sonnons le tocsin
Si bien que la mégère
Fut cuite sans levain. tin, tin,
Fut cuite sans levain

C'est pour apprendre aux riches,
Et tin, tin, tin, sonnons le tocsin ;
C'est pour apprendre aux riches
A nous faire crever de faim, tin, tin,
A nous faire crever d'faim.

La série se termine par un chœur de bébés dont voici la dernière strophe :

Maintenant que nous savons
Que les rich's sont des larrons,
Si notre pèr', notre mère
N'en peuvent purger la terre,
Nous, quand nous aurons grandi,
Nous en ferons du hachis.

LES CONSCRITS INSOUMIS

Allons, enfants des prolétaires.
On nous appelle au régiment;
On veut nous faire militaires
Pour servir le gouvernement.
Nos pères furent très dociles
A des règlements incompris,
Nous, nous serons moins imbéciles,
Les insoumis (*bis*).

On nous dit d'avoir de la haine
Pour les Germains envahisseurs,
De tirer Alsace et Lorraine
D'entre les mains des oppresseurs;
Que nous font les luttes guerrières
Des affameurs de tous pays?
Nous ne voulons plus de frontières,
Les insoumis, etc.

Si les Bourgeois font la Revanche :
Ce jour, les peuples révoltés
S'élanceront en avalanche :
Les bourgeois seront emportés.
Si le soldat est notre frère,
Les gradés sont nos ennemis,
Car ils ont déclaré la guerre
Aux insoumis.

Dans une autre chanson appartenant à la même série, nous relevons le couplet suivant :

Nous ne voulons plus aller à la guerre,
Où l'homme est conduit par des généraux
A la boucherie ;
Le déshérité n'a pas de patrie,
Il ne sait pas même où loger ses os
Mais si l'on nous force à faire la guerre,
Nos balles seront pour nos généraux.

Sur les montants de la porte de la cuisine de la Grande Roquette (1) un détenu avait crayonné la strophe suivante que l'administration a fait effacer :

Dans la cour, énorme hangar
A gauche frappe le regard;
Voici la place.
Où, Vatel, par un moyen neuf
Fait, en nous supprimant le bœuf
La soupe grasse.

Cette strophe faisait partie d'une pièce contenant la description complète de la prison, et que l'abbé Moreau a recueillie (2).

En face le greffe on peut voir
D'un lourd et primitif parloir
La sombre grille;
C'est là que bien des détenus
Y voient des membres inconnus...
A leur famille.

(1) *Souvenirs de la petite et de la grande Roquette*, recueillis par l'abbé Moreau, Jules Rouff et C^{ie}, éditeurs.

(2) Ce détenu laissa ses œuvres à l'abbé Moreau. En tête de l'une d'elles, il lui écrivit un jour la lettre suivante :

« Monsieur l'Aumônier,

« Craignant que vos occupations ne vous permettent pas de m'appeler, je vous écris ces deux lignes pour vous dire : d'abord le notaire n'est pas venu. J'attends que cette procuration soit signée ; pour faire à maître*** la demande de certains disques de métal.

« J'ai émondé, émondé, émondé ; j'ai corrigé, corrigé, corrigé. La pièce est terminée. Elle n'est pas trop mal, mais ne me convient pas encore complètement. Le vers manque parfois de souplesse, ne court pas assez légèrement. La strophe est lourde, saccadée, « mot » pas assez piquant. Je voudrais que vous y jetassiez un coup d'œil, et que vous me lanciez de la belle manière. Ne craignez pas, rognez, ajoutez, critiquez, assommez. Je crois que je puis faire mieux que cela, vos conseils me sont donc bien utiles, on ne voit guère ses fautes.

« Excusez ma curiosité. J'allais commettre l'indiscrétion de vous demander si votre promenade sur les quais avait été... dispendieuse. Heureusement je m'en suis aperçu à temps. Ah ! Musset !...

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement respectueux.

C'est là que pleine de douceur,
 Souvent sous les traits d'une sœur,
 Quelque maîtresse
 Cache aux soupçons de son amant
 Le doux regard qu'au surveillant,
 Fine, elle adresse.

Là que monsieur le brigadier.
 Vous fait d'un ton tantôt altier.
 Tantôt frivole,
 Un discours en tout point charmant,
 Où « cachot » s'unit galamment
 A « camisole ».

.....
 « Que chacun de vous à l'instant,
 Se déshabille. »

On ne nous laisse en attendant
 Qu'un costume très peu gênant
 Et fort commode ;
 C'est le léger accoutrement
 Qu'Adam dès le commencement
 Mit à la mode.

Puis on fouille le détenu.
 C'est très facile, il est tout nu,
 Entends-je dire,
 Et d'ailleurs, n'est-ce pas la loi ?
 Ce souvenir évoque en moi
 Un gai sourire.

Habillez-vous! Un pantalon
 Parfois trop court, souvent trop long,
 Puis veste ronde,
 Gilet, chemise et lourd béret,
 Chaussure qui sur mer ferait
 Le tour du monde.

Voici la tablette en étain
 Qu'on astique soir et matin ;
 C'est là qu'on verse
 La gobette aux riches gaillards
 Qui peuvent lancer trois pétards.
 Dans le commerce.

Au centre se trouve un lavoir
 Qui d'un liquide gris ou noir
 Toujours déborde:
 Puis porte-lanterne ou gibet
 Au haut duquel ne manquerait
 Rien qu'une corde.

Pour l'endroit qu'on nomme chauffoir
 Pendant cet hiver j'ai pu voir,
 Plein d'amertume,
 Un poêle tout étonné
 Quand, en cachette, un condamné
 Parfois l'allume.

Traversons le guichet central,
 Je n'en dirai ni bien ni mal
 Je le méprise!
 Entrons au bureau du docteur.
 Vous souriez ? avez-vous peur
 D'une méprise ?

Vrai docteur de chevaux de bois
 Je crois qu'on l'appelle parfois
 Vétérinaire.
 On dit, peut-être on a raison,
 Qu'il n'a qu'un remède en prison,
 Le cimetière.

Passons, je lis : « Salle de bain. »
 Si quelque joyeux carabin
 Un peu sceptique
 Un jour y met la main dans l'eau,
 Il constatera le zéro
 Thermométrique.

Bibliothèque. N'entrons pas.
 J'aime mieux vous dire tout bas
 Ce qu'on en pense :
 On dit... que pour les condamnés,
 On fait d'un choix d'auteurs mort-nés
 Quelque dépense.

Une larme en passant
A cette immortel innocent
Qu'un peuple en rage
Osa sans aucune raison,
Dans les murs de cette prison
Mettre en Otage.

Dans ces *Souvenirs de la Petite et de la Grande Roquette* recueillis et mis en ordre par l'abbé Moreau, successeur de l'abbé Crozes, nous trouvons encore un certain nombre de poésies ou de vers écrits par les prisonniers.

LA FOURMI ET LE VER LUISANT

Lecteur, le monde est plein de gens
Hérissés de mots outrageants
Contre ceux qui prennent la peine
De continuer La Fontaine,
Et ces grands faiseurs d'embarras
S'écrient en levant les bras :
« Fabuliste après le bonhomme !
On ne pouvait pas être en somme
Plus imprudent que cet auteur ! »
Ils ont raison, hélas ! lecteur,
On voudrait, la chose est certaine,
Faire aussi bien que La Fontaine.
Des grands écrivains bien des fois
Ont approché de près parfois.
Mais, malgré leurs splendides rêves.
Ils furent toujours des élèves,
Je serai encore heureux
De prendre place derrière eux,

Puisqu'après Michel-Ange on fait de la sculpture,
Puisqu'après Raphaël on fait de la peinture,
Et puisqu'après Mansard on construit des maisons,
L'on ne peut point trouver de mauvaises raisons
Pour empêcher l'auteur que son ardeur entraîne
De suivre, autant qu'il peut, notre grand La Fontaine.

Ceci discuté, maintenant,
 Et si vous voulez bien me croire,
 Je vais vous raconter l'histoire
 D'une fourmi, d'un ver luisant.
 Malgré sa robe brillante,
 Eclairant l'herbe de nos bois.
 Notre ver luisant se lamente,
 Il est tout à fait aux abois,
 Pas un seul brin de nourriture.
 Il ne peut trouver de pâture
 Pour l'aider à passer l'hiver,
 Ignorant l'histoire fatale
 De sa commère la cigale,
 Voilà notre malheureux ver
 Qui le cœur bercé d'espérance,
 Se dirige chez la fourmi
 « — Entrez donc vite, mon ami,
 Dit la dame avec déférence,
 Et d'un ton protecteur, ma foi,
 Voyons, que voulez-vous de moi,
 Pour arriver à pareille heure
 Frapper au seuil de ma demeure ?
 — Je voudrais, dit le ver luisant,
 Que, sans vous gêner cependant,
 Vous me prêtiez pour trois semaines
 Tout au plus, dix ou douze grains.
 — Les voici, dit d'un air charmant
 La travailleuse au ver luisant.
 — Merci, dit-il, soyez-en sûre,
 Quand la châtaigne sera mûre
 Je viendrai vous les rapporter. »
 Il se mit à lui souhaiter
 Le bonsoir, et dans la nuit brune
 Il disparut au clair de lune.

Ce fait prouve que les fourmis
 Obligent parfois leurs amis.

Depuis belle heure la châtaigne
 Était mûre, et notre emprunteur.
 Restait caché, comme un voleur,
 Dans le tronc d'un immense frêne.
 La fourmi, d'un pas diligent,
 Se rend bientôt chez l'indigent,
 Et lui réclame son argent

D'une façon fort peu civile.
— Patientez, ma brave fille,
Dit d'un ton de voix suppliant
Le peu fortuné ver luisant,
Et quand on cueillera la pomme
Je vous rendrai deux fois la somme.
— Du tout, mon jeune scélérat,
Dit la bête, en haussant le verbe,
Car je soutiens, comme dit le proverbe,
Qu'un « tiens » vaut mieux que deux tu l'auras.

Chacun répète avec ivresse
Ce proverbe plein de sagesse.
Savoir conserver son argent
C'est la tactique du moment.

LE CHAT ET LA MOUCHE

Le chat d'une grande maison,
Doux, poli, rusé plus que de raison,
Un jour quitta le lit de la portière,
Monta de l'office au salon,
Et du salon dans la gouttière.
Là, s'asseyant, il rêve à ses projets,
Et plein d'orgueil il compte ses sujets,
Ses exploits, ses tours et ses prouesses,
Ses victimes et ses mattresses.
« Un chat est bien puissant, chacun en conviendra,
Disait celui dont je m'occupe ;
Bien fin qui me fera sa dupe,
Bien fort qui me renversera. »
En ce moment, le touchant de son aile
Une mouche vint à passer
Sur son nez. Vite sur elle
Notre étourdi veut s'élancer ;
Mais l'abîme était là, le malheureux y tombe,
Dans la rue il trouva sa tombe.
Sur le pavé chacun le regardait
Et disait encor : « C'est bien fait. »

Gens trop pressés, que l'exemple vous touche ;
 Redoutez un semblable saut.
 J'en ai vu pour moins qu'une mouche
 Tomber quelquefois de plus haut.

LES BONNETS

Deux beaux enfants bien sales, bien heureux,
 Deux Savoyards au moins, je gage,
 Sur nos boulevards si poudreux,
 Tâchaient de retrouver les jeux du premier âge.
 L'un s'appelait Jeannot, je crois, l'autre Colin.
 Ils avaient déjà fait la moitié du chemin,
 Quand Jeannot s'avisa de lancer dans l'espace
 (Car pour bien s'amuser il était le premier)
 Son bonnet, qui resta dans un marronnier.
 En voyant ce malheur l'enfant fait la grimace ;
 Il s'essaye à grimper à l'arbre cependant,
 Veut employer aussi la canne d'un passant,
 Vains efforts inutiles,
 Impuissants, superflus,
 Moyens vraiment futiles.
 Car l'arbre a le bonnet, l'arbre ne le rend plus.
 Voyant cela, Jeannot perd la parole.
 Le voilà pris soudain d'une rage si folle,
 Qu'il saisit le bonnet de son beau compagnon.
 Et le jette dans l'arbre avec un gros juron.
 Cette lâche action pourtant calma sa rage.
 Voyant l'autre bonnet qui reste suspendu,
 Jeannot sourit de son ouvrage,
 D'un air tout à fait entendu.

Maintenant on n'en voit point d'autres.
 Et dans notre siècle incertain,
 Parfois les malheurs du voisin
 Viennent nous consoler des nôtres.

LA VENGEANCE D'AUFREDI

HISTOIRE VRAIE

I

Anciennement, au port de la Rochelle,
On ne parlait que d'un riche armateur,
Dont le commerce avait tant de bonheur,
Qu'il le faisait sur une grande échelle.
Tous ses vaisseaux partaient à l'étranger
Pour y chercher ses immenses richesses ;
Les matelots, gagnés par ses largesses,
Allaient braver la mort et le danger
Dans des pays inconnus et sauvages,
Et dans les flots battus par les orages.
Le nom connu de ce grand bienfaiteur
Était *Jacob Aufredi l'armateur*.
Tous les pauvres l'aimaient, le peuple avec ivresse
Disait en bénissant sa bonté, sa sagesse :
« Malgré son opulence, il s'occupe de nous. »
Et lui, jetait de l'or comme on jette des sous.
Aufredi possédait des jardins magnifiques,
Des palais, des châteaux et des vases antiques,
Tous ce qui charme enfin l'homme voluptueux.
Aussi vous pensez bien qu'une troupe nombreuse
D'amis et de parents arrivait chaque jour
Au riche commerçant faire une large cour,
Pour posséder sa part de l'existence heureuse
D'Aufredi l'armateur. Plein de sincérité,
Il croyait, le pauvre homme, à ces marques flatteuses,
Et ne remarquait point le peu de vérité
Des compliments mêlés d'étreintes chaleureuses,
On encensait chez lui l'or qu'il représentait,
Et chacun montrait bien tout ce qui le guidait.
Faux parents, faux amis, envieux pleins de rage,
C'était là d'Aufredi l'éternel entourage.

Parés et surchargés des produits les plus beaux,
 Un beau jour de printemps que la mer était belle,
 Voilà qu'on vit partir du port de la Rochelle
 Dix immenses voiliers, dix immenses vaisseaux,
 Qui devaient échanger leur superbe bagage
 Contre de l'or massif sur un lointain rivage.
 Le peuple endimanché, par un heureux présage,
 Fait des vœux à grands cris pour un riche voyage.
 Aufredi souriant à l'étoile des mers,
 Qui toujours l'a guidé sur le vaste univers,
 Regarde sans regret s'éloigner, une à une,
 Les voiles emportant sur les flots sa fortune.
 Le jour de ce départ était un vendredi,
 Pour le bien célébrer, le soir même Aufredi
 Dans son plus beau palais réunit la noblesse,
 Et jusqu'au lendemain la ville fut en liesse,
 Un banquet fut offert aux matelots du port ;
 Et chacun, pour le dire, était content du sort ;
 Personne ne songeait dans cette grande fièvre
 Que parfois il est loin de la coupe aux lèvres.

Tout un an s'écoula sans voir rentrer au port
 Les vaisseaux d'Aufredi. Le silence de mort
 Commença à planer sur les quais de la ville.
 Le matelot ému sortait de sa maison
 Pour regarder la mer. C'était bien inutile
 Car rien ne paraissait sur le vaste horizon.
 Une sourde rumeur et des bruits de passage
 Faisaient dire à chacun qu'un effrayant orage
 Avait tout englouti dans la mer. Que du bien
 D'Aufredi l'armateur, si ne restait plus rien.
 L'armateur était calme et regardait la lame
 Sans laisser percevoir le trouble de son âme.
 Il était indécis, et tous ces bruits fâcheux
 Agissaient sur son cœur, le rendaient ténébreux.
 Il ne voulait pas croire encore à ce naufrage,
 Et cependant déjà, comme fatal présage,
 Les amis s'éloignaient. Orgueil et vanité !
 Il redouble aussitôt de prodigalité,
 Attire auprès de lui dans de royales fêtes
 Les artistes fameux, les peintres, les poètes.
 Puis se fait élever, plus superbement beau,
 Sa nouvelle demeure, un immense château.

II

Deux ans s'étaient encore écoulés sans nouvelle
Des vaisseaux, qui devaient être depuis longtemps
Ancrés et déchargés au port de la Rochelle.
Depuis trois mois déjà l'on occupe son temps
Dans la ville à parler de la complète ruine,
Du désastre avéré du pauvre commerçant.
On en parle, c'est vrai ; ne croyez pas pourtant
Que l'on plaigne son sort, qu'on fasse bonne mine,
Au contraire, chacun s'éloigne tous les jours,
Et pour mieux l'éviter quand on sort dans la rue,
On a soin de courir, de faire des détours ;
Comme la peste noire on redoute sa vue.
Plus d'argent, plus d'amis. Mon Dieu ! quel triste sort !
Un autre qu'Aufredi aurait avec la mort
Fini tous ses tourments. L'amour de Dieu l'emporte,
Car Aufredi possède une âme grande et forte ;
Il prend vite un parti sans bien grands embarras.
Puisqu'il n'a plus d'argent, il lui reste des bras.
Jamais on ne le vit, dans sa grande infortune,
Se plaindre en gémissant, maudire la fortune.
Il vend tous ses palais, ses jardins, ses châteaux,
Sa vaisselle d'argent, ses armes, ses tableaux.
Il vend tout ce qu'il a pour acquitter ses dettes.
Et quand il n'a plus rien il s'en va sur le port
Porter de gros ballots, conduire des charrettes,
En ayant toujours l'air satisfait de son sort.
Le peuple alors se fait gloire de sa misère.
Il est chéri de tous ; chacun bénissant Dieu,
Offre au pauvre ruiné délaissé de la terre,
Une place à sa table, une place à son feu.
L'armateur a trouvé de la reconnaissance
Chez le bas peuple seul. La noblesse de France
Regarde avec mépris *Aufredi portefaix*,
Et lui sourit alors, car son cœur est en paix,
Il bénit son malheur, car son âme est tranquille.
Un jour il transporta deux ballots dans la ville,
Au comte d'Eberlet, un ami d'autrefois,
Qui prenait maintenant des manières de rois,

Qui marchait fièrement en redressant la tête,
 Qui se donnait enfin un air deux fois plus bête.
 — « Seigneur, dit Aufredi, vous portez dans le cœur
 Fardeaux plus lourds que moi. Dans mon rude labeur
 J'ai l'esprit fort léger et l'âme très sereine,
 Cela suffirait bien à me payer ma peine,
 — « Assez causé, manant, peste soit du parleur,
 Qui veut moraliser. Que le diable l'emporte !
 Paye-toi donc ainsi, » dit alors le seigneur,
 Et riant aux éclats, il referme la porte.
 Tous ces affronts sanglants qu'il lui fallait subir
 Depuis un an bientôt allaient pourtant finir.
 Un jour il entendit retentir sur la plage
 Des cris tumultueux. Il redouble le pas,
 Et comme il se trouvait presque sur le rivage
 Voilà tout aussitôt que vingt, trente, cent bras
 Se saisissent de lui malgré sa résistance,
 Le portent en triomphe en acclamant sa chance,
 Dix vaisseaux chargés d'or, au nom de l'armateur,
 Arrivaient dans le port poussés avec lenteur ;
 Les trombes et le vent, la tempête, l'orage
 Sont cause du retard. Les chargés de pouvoir
 Furent aussi forcés d'aller au cabotage.
 Ils se figurent bien quel fut son désespoir !
 Mais l'on est impuissant contre dame Nature
 Et pour parer les flots on n'a point fait d'armure.
 Aufredi regardait sans paraître étonné
 Revenir la richesse Il aurait bien donné
 Les deux doigts de sa main dans le fond de son âme,
 Pour que tout son argent fût perdu par la lame
 Cet argent qui séduit et donne un faux bonheur,
 Combien il regrettait le calme de son cœur !
 Mais il a réfléchi longtemps comme en un rêve
 Et le voilà bientôt qui s'enfuit de la grève.

III

Le sentier du juste est comme
 la lumière resplendissante qui
 augmente son éclat jusqu'à ce
 que le jour soit en sa perfection.

Pro. v III. 18.

La ville est en émoi, l'armateur de nouveau
 Vient de se racheter le palais le plus beau,

Et l'on parle déjà de splendeurs sans pareilles,
De décors ravissants, de mille autres merveilles.
Les amis d'autrefois alors vont revenir.
On chante ses exploits, car rien n'a pu ternir
Son courage, sa foi, dans sa lourde misère.
C'est l'homme le plus grand, le plus beau de la terre.
L'or étant revenu, l'on va jouir encor
Des biens du commerçant; l'or est là ! Vive l'or !
Aufredi, cependant, invite par ses pages.
Parés de galons d'or en superbes corsages,
Tous ses anciens amis, les priant d'assister
A la fête qu'il donne, on n'en peut point douter,
Pour célébrer enfin sa nouvelle fortune.
La noblesse en voyant qu'il n'a pas de rancune,
Accepte avec plaisir ses invitations,
Et se presse au jour dit dans tous les grands salons
Se promène avec grâce, admire les sculptures,
Se pâme en regardant les vases, les tentures.
L'on a tout regardé, l'on est donc plus curieux,
Et l'on voudrait bien voir le maître de ces lieux,
Aufredi ne vient point; mais par un grand passage
Arrivent en chantant et faisant du tapage,
Le peuple, les enfants, tous les marins du port,
Invités au repas. Le tonnerre, la mort
N'auraient pas plus ému cette belle noblesse
Que ces rustres grossiers dont la foule se presse;
Elle appelle à grands cris Aufredi l'armateur,
Pour qu'il fasse cesser un tel état de choses.
Une porte s'entr'ouvre après cette clameur,
Au milieu des tableaux et des vases de roses,
Qui donc s'avance ainsi ? Ciel ! C'est un portefaix !
Non ! C'est bien Aufredi ; sous le vilain costume
Qui jadis lui donnait le vrai calme, la paix,
Il sourit doucement et comme de coutume
Il donne de sa main un bonjour bien heureux,
Non pas à la noblesse, à l'aristocratie,
Mais à tout le peuple, aux enfants gracieux.
Puis à s'approcher tous, du geste il les convie ;
Dans la main des manants, portefaix, matelots,
Les habits, les cadeaux et l'argent coule à flots.
Enfin la fête a lieu tout à fait en présence
De ses anciens amis, sans qu'ils y prennent part,
Et pourtant ils restaient sans songer au départ.
Ce fut là d'Aufredi la superbe vengeance :

— « Seigneurs, leur disait-il, nous sommes bien heureux
 Que vous ayez voulu, pleins de condescendance,
 Vous donner le plaisir d'assister à nos jeux ;
 Nous voudrions prouver notre reconnaissance. »
 Et l'armateur prenait du portefaix le ton.
 Furieuse, outragée en cette occasion,
 La noblesse demeure. Enfin de guerre lasse,
 Elle s'éloigne en masse et leur laisse la place.
 Alors le commerçant dit au peuple assemblé :
 — « Ma maison est à vous ainsi que ma fortune ;
 Assez de ces amis dont la foule importune,
 Et ce n'est plus qu'à vous, oui ! que je veux parler.
 Laissez-moi seulement une petite place,
 C'est la faveur, amis, que je demande en grâce,
 Où je puisse finir paisiblement mes jours.
 Qu'à tous mes grands péchés Notre-Seigneur pardonne.
 Et j'offre en sacrifice à Jésus ma personne, »
 Le lendemain de ce jour si béni,
 L'on put voir, en effet, écrit en dédicace
 Sur le haut du palais, à la meilleure place :
 « Hôpital Aufredi. »

SUR LA PEINE DE MORT

Aux mânes du grand citoyen Eugène Sue.

Encor, encor du sang ! toujours cette infamie ;
 Ce spectacle odieux ne doit-il pas finir ?
 Loi barbare, inique, du progrès ennemie,
 Trôneras-tu toujours ? toi qu'on devrait bannir.
 Et quoi ! bravant de Dieu la volonté suprême.
 Quand son commandement dit : « Tu ne tueras pas. »
 Lui Dieu ! qui de Cain respectait la vie même,
 Hommes, vous osez, vous, infliger le trépas !
 Et dans quel but, voyons, ces affreux sacrifices ?
 Quels sont les criminels qui ne s'en soient repus (1) ?
 Et combien en fut-il qui, bravant les supplices

(1) Un prêtre belge ayant assisté 167 condamnés demandait à chacun : « Avez-vous vu une exécution ? » et 161 avaient répondu affirmativement. (Extrait d'un rapport de M. Béranger, de la Drôme, président de la Cour de cassation).

Insultaient à la mort, hideusement rompus.
 Même au pied du gibet, oui ! l'orgueil a sa place.
 Ne comprendrez-vous pas non plus, législateurs,
 Qu'avec du sang, du peuple on fit la populace,
 Qui regimbant un jour contre ses exacteurs,
 Punit cruellement des crimes séculaires.
 Mais trois fois, depuis lors, vaincus loyalement (1)
 Dites, ô destructeurs des classes populaires,
 Vous fut-il infligé le moindre châtimeut ?
 Cet immense progrès, sachez donc le comprendre,
 Chez ces déshérités se fit en cinquante ans,
 Parce qu'on supprima, — on ne peut s'y méprendre,
 Ces supplices légaux, hideux, abrutissants (2)
 Et cependant alors d'aveugles rétrogrades,
 Contempteurs du progrès, comme il en est toujours,
 Exhalaient leurs frayeurs, tristes jérémiades,
 Qu'il faut entendre encor répéter de nos jours.
 Champions d'échafauds, illogiques sophistes,
 Méprisant les bourreaux, dont vous guidez la main,
 Rémunérant très haut ces meurtriers gagistes,
 Quand souvent le génie parmi vous meurt de faim ;
 Si ces gens, selon vous, clés de votre édifice,
 Jadis, fatalement voués à cette horreur,
 Avec zèle toujours remplissent leur office
 Pourquoi les repousser avec tant de terreur ?
 De votre loi de sang, que sont-ils ? Ses ministres !
 Tendez-leur donc la main, vous qui les soutenez,
 Oh ! froids calculateurs de chiffres idolâtres,
 Ne saurez-vous jamais vous rendre conséquents ?
 Sectateurs du passé, au mal, opiniâtres,
 Comprenez-vous enfin ces témoins éloquents ?
 Lorsqu'un siècle constate, en tableaux statistiques,
 Que le crime décroît, bien que d'un châtimeut
 Moins dur on le punit ; aux préjugés gothiques
 Vous restez cramponnés avec acharnement.
 Mais réveillez-vous donc, tristes immobilistes,
 Qui prétendez que Dieu créa l'homme méchant ;
 Séculaires momies, ô cadres optimistes,
 Votre temps a passé, tout siècle a son couchant.
 Par un meurtre jamais doit-on punir un crime ?
 De Lesurques toujours ayez le souvenir.
 Brisez vos lois de sang lorsque Dieu les réprime.

(1) En 1830, en 1848, en 1870.

(2) La roue, l'écartèlement, le bucher, etc.

Non, non, plus d'échafauds! France! qu'en l'avenir
Cette gloire a ton nom soit encore attachée.
Honnis tous ces païens, ces fauteurs du supplice ;
Qu'à chaque occasion de ton sein arrachée,
Une immense clameur leur devienne un cilice.
Oui! que tes gouvernants, tes lévites infimes,
Sans cœur, sans charité, sans vergogne, sans foi,
Dessillés, comprenant tes tendances sublimes,
Régénérés enfin, s'élèvent jusqu'à toi.
Oh! tu triompheras, ère de la justice...
Pour saluer l'instant où tu prendras l'essor,
De ma vie éprouvée épuisant le calice
Dussent les jours flétris se prolonger encor !

LES PARISIENNES

Oui, selon les tempéraments,
On a des ardeurs par moments,
Chacun les siennes :
Moi, qui ne suis pas de carton,
J'ai beaucoup trop aimé, dit-on,
Les Parisiennes.

Pour ne point vous scandaliser,
Je ne veux pas analyser
Toutes les femmes
Dont, après mille et mille efforts,
Je possédai du moins les corps,
Sinon les âmes.

Mais je veux mettre sous vos yeux
Les noms les plus mystérieux
De mon histoire,
Je tiens à vous les retracer.
Le temps pourrait les effacer
De ma mémoire.

La première qui m'intrigua
Ce fut une brune, Marga,
Marga, la folle ;
Elle jura d'aimer toujours,
Disant : « Je n'ai pour les amours,
Qu'une parole. »

Quinze jours après cet aveu,
Un officier, un hussard bleu,
Mine hautaine,
A trente ans venait d'hériter :
Marga suivit sans hésiter
Le capitaine.

Quand, après ce terrible échec,
Mon œil enfin redevint sec
Comme ma bourse,
A travers tous ces buissons creux
Du gai pays des amoureux,
Je pris ma course.

Et tout d'abord, sur le chemin,
Je rencontrai, l'ouvrage en main,
Brune piquante :
Naïve et parlant sans détour,
Elle disait gagner par jour
Trois francs cinquante.

Or, depuis, j'ai compris mon Dieu,
Que trois francs cinquante c'est peu
Pour rester sage,
Et qu'en ce diable de Paris
On ne peut pas mettre à ce prix
Fleurs au corsage.

Marie en eut bien vite assez.
Un vieux, aux trésors entassés,
Conta fleurette :
Marie en fit son chevalier,
Et ne grimpa plus l'escalier
De ma chambrette.

Sous le nom de Johannita,
Dans la boue, elle récolta
L'or qui me manque.
On jeta des fleurs sous ses pas.....
Billet d'amour tu ne vaux pas
Billet de banque.

Oh ! la brune décidément,
Ne sait pas comprendre un amant
Dans ce bas monde :
Je m'assis un soir, par hasard,
Dans un café du boulevard,
Près d'une blonde.

Une blonde aux cheveux frisés !
Mes sens furent électrisés
Et tout de suite
Je fis des vers si palpitants.....
Que je mis en un rien de temps
Ma blonde en fuite.

J'aimai de cette façon-là,
Une Lucie et deux Paula
Trois Marguerites,
Cinq ou six Marie en huit jours :
Et... la dernière était toujours
La Favorite.

Quand enfin parut Maria :
Ce fut un astre qui brilla
Dans ma nuit sombre ;
Cette fille avait des vertus
Enormément ; je n'en sais plus
Même le nombre.

Son âme ignorait le calcul.
L'intérêt pour elle était nul :
Manant ou prince
Je serais resté son amant...
Bref, elle m'aimait bêtement
Comme en province.

Nous nous achetions entre nous
Des violettes de deux sous :
Ma douce amie
Adorait la simplicité,
En duo, nous avons chanté
L'économie.

Comme il s'épanchait gentiment
Le petit ruisseau charmant
Plein d'allégresse,
Où nous jetions avec amour
Feuille par feuille et jour par jour,
Notre tendresse.

J'en suis encor émerveillé :
Pour notre ciel ensoleillé
Jamais d'orage.
Tous enviaient ce bonheur pur...
Les anges, là-haut dans l'azur
Crevaient de rage.

Et puis, je ne sais plus comment,
Ils brouillèrent le firmament
Sur nos deux têtes :
Le ruisseau n'était pas tari...
Le vent du malheur a flétri
Mes violettes.

Voilà pourquoi dans mon Paris,
Tour à tour je pleure et souris,
Cherchez la cause !
C'est que je ne suis qu'un rêveur
Et je laisse un peu de mon cœur
A toute chose.

Mais je me console en pensant
Qu'exprimer tout ce que l'on sent
Est une ivresse :
Et je me venge avec des vers
Quand je suis mené de travers
Par ma maîtresse.

Puis, selon les tempéraments,
 On a des ardeurs par moments,
 Chacun les siennes.
 Moi, qui ne suis pas de carton,
 J'ai beaucoup trop aimé, dit-on,
 Les Parisiennes.

AVIS AUX VOYAGEURS

Adieu les bords du Rhin, l'Ecosse et l'Italie !
 Des amis dispersés le groupe se rallie.
 Autour de mon foyer pétillent les bons mots ;
 D'un cercle bienveillant j'entends les gais propos ,
 A mon tour, je lui dois un récit qui l'amuse :
 Si je manque le but que sa bonté m'excuse.

• Alerté et bien portant, plein de sécurité,
 Un élégant touriste en wagon est monté ;
 Mais l'aimable étourdi, que la vapeur entraîne,
 Oublie imprudemment les lois de l'hygiène ;
 Les engins de Comus qu'étalent les buffets,
 Font briller à ses yeux leurs dangereux attraits ;
 Les mets trop laxatifs, les fruits et le laitage
 (D'hostiles éléments indigeste assemblage),
 Sans être contrôlés par la froide saison,
 Sont entrés pêle-mêle au cœur de la maison

Au milieu des horreurs d'un chaos si funeste,
 Que devient l'estomac, cet ouvrier modeste.
 Qui poursuit sans relâche un travail souterrain
 Pour réparer les murs de l'édifice humain ?
 Il se récrie en vain contre sa plénitude,
 Et succombe, innocent, la tâche étant trop rude ;
 Son maître s'inquiète... Il ressent des douleurs,
 De quelque catastrophe intimes précurseurs,
 Cher maître ! contre vous, dans cet instant critique,
 Les dieux ont prononcé... Vous avez la colique !

Jusqu'ici le jeune homme, au travers des carreaux
 De la route admirait les délicieux tableaux :
 Ruines et clochers, les troupeaux, la verdure.
 Et les riches trésors de la belle nature,
 Il avait de l'esprit, il parlait follement,
 Sa gaieté captivait tout le compartiment.
 Elle charmait surtout une belle voisine,
 Dont bouffait jusqu'à lui la souple crinoline.

Soudain ! quel changement ! une morne stupeur,
 Empreinte sur ses traits, supprime l'orateur.
Vox faucibus hæsit, — Ah ! combien il regrette
 Ses lares désertés, sa paisible retraite,
 Où dans l'obscurité d'un petit cabinet,
 Le mal qui le dévore à l'instant finirait !...

Pourquoi même porter ses regards en arrière ?
 Le pays qu'il parcourt présente à sa misère
 De propices abris, des taillis, des fossés,
 Le secret du bocage et le velours des prés ;
 Mais il faudrait franchir la portière fatale
 Qui l'enchaîne à rebours, au tourment de Tantale !
 Tout à coup on entend l'aigre voix du sifflet...
 C'est une voix céleste ; elle annonce un arrêt !
 Non ! le train est express, la vapeur est doublée.
 Et le convoi poursuit sa course échevelée.

Muse, de toi dépend le pauvre passager ;
 La lutte qu'il soutient tu peux la prolonger ;
 Tu peux nous le montrer subissant, en voiture,
 La plus honteuse loi qu'impose la nature...
 Alors le réalisme atteint l'atrocité :
 Le nez de ses voisins recule épouvanté ;
 Il sème le dégoût et recueille l'outrage,
 Des plus grands criminels la honte est son partage !

Mais les modestes fleurs, dont j'orne tes autels,
 Je ne les trempes pas aux larmes des mortels ;
 Je connais ta pitié pour l'humaine faiblesse...
 Un malheureux t'implore, épargne sa jeunesse !
 Qu'il reste intact et pur ! Songe à ses vieux parents !
 Fais-lui grâce à la fin... Dis qu'il arrive à temps !

Le voilà donc au port... et pendant que la foule
Vers la salle à manger en larges flots s'écoule,
D'un tout autre côté, le héros compromis
Discrètement va mettre... un terme à ses ennuis.

En rentrant au wagon, témoin de son martyre,
Sur une lèvre rose il voit bien un sourire,
Mais il sourit lui-même et se dit sans humeur :
« Bah ! je pourrais avoir un bien plus grand malheur ! »

ENVOI A MES BONS AMIS

Ces vers lorsque chacun est rentré dans son gîte,
De l'actualité n'ont pas tout le mérite ;
Mais au printemps prochain, quand vous devrez partir,
Amis, emportez-les !... ils pourront vous servir !

RAGE!!!

Cette pièce a été composée au cachot par un détenu, auquel, par surcroît de précaution, on avait mis la camisole de force. A peine arrivé à l'infirmerie, où on avait été obligé de le transporter après quatre jours de torture, il dicta ces vers à son voisin :

Il est de ces instants dans lesquels un cœur monte
A la gorge ; on voudrait alors dans un hoquet,
Vomir ce cœur fumant, bien loin sur le parquet,
Tant il vous fait souffrir et vous cause de honte !

Pourquoi ne peut-on pas, comme un bras gangrené,
Lorsque l'on souffre trop, amputer ce viscère
Et jeter au charnier le morceau délétère
Au fond duquel le mal qui vous torture est né ?

Pourquoi Dieu permet-il, lui que juste on proclame
 Qu'il soit des souvenirs, écrasants de mépris,
 Que l'on traîne saignants, douloureux et meurtris
 Sous le rire moqueur d'un argousin sans âme ?

Pour un de ces instants où des larmes de feu,
 Comme du plomb fondu vous sillonnent la joue,
 Sous le regard glacé d'un garde qui se joue
 De tant de désespoir; faut-il douter de Dieu ?

Mais s'il voulut vraiment être martyr,
 Ce Dieu qui pour apprendre à souffrir vint sur terre,
 C'est loin du Golgotha qu'était son vrai Calvaire,
 Au fond d'une prison n'eût-il pas dû mourir ?

Son affreuse douleur eût-elle été moins forte,
 Au lieu des hurlements d'un vain peuple de fous
 S'il avait entendu les cyniques verrous
 Refermer en grinçant une sinistre porte ?

REGRETS ET ESPOIR (1)

Cantique qui se chante les jours de fête à la Grande-Roquette.

REFRAIN :

Heureux ces jours où je t'aimais, ma mère,
 Où j'aimais Dieu d'un vif et tendre amour !
 Ces jours ont fui comme une ombre légère,
 Bonne Marie, ont-ils fui sans retour ?

C'est ton enfant, ton enfant qui t'implore,
 L'enfant qui pleure au pied de ton autel ;
 Il a péché mais son cœur t'aime encore,
 Prie Dieu pour lui, Dieu lui rendra le ciel.

(1) Paroles et musique du même.

Heureux ces jours d'innocence et de charmes
 Où je priais toujours avec ferveur !
 Ils sont passés ; maintenant dans les larmes
 Je me désole en voyant mon malheur.

Reviendront-ils, dis-moi, bonne Marie ?
 Reviendront-ils ? je les attends encore.
 Q'un doux espoir à ton enfant sourie.
 Dans sa tristesse il désire la mort ! ..

Il a goûté la coupe enchanteresse,
 Il a suivi le monde corrupteur ;
 Mais aux plaisirs succède la tristesse,
 Et l'amertume est entrée dans son cœur.

Oh ! montre-toi bonne et compatissante,
 Ouvre à ton fils, ouvre encore ton cœur,
 Entends sa voix, ô mère bien élémente,
 Reine du Ciel, Refuge du pécheur.

10 mars 1861.

14 JUILLET

CHANT PATRIOTIQUE PAR ***

Air du Chant du Départ.

Au quatorze Juillet, fêtons l'anniversaire
 Du jour où, forte de nos droits,
 Une vierge surgit en soulevant la pierre
 Du tombeau fermé par nos rois.
 C'est alors que pleine d'ivresse,
 La France reprit sa fierté
 Et suivit la mâle déesse
 Qu'elle nomma la *Liberté*.

REFRAIN

*L'étoile de Liberté brille,
Le peuple a brisé ses liens.
Plus d'exilés, plus de Bastille.
Français, soyons tous citoyens.*

Nous sommes tous égaux depuis quatre-vingt-treize,
Unis sous le même drapeau,
Comme vos fiers aïeux, chantez la *Marseillaise*.
Enfants de Hoche et de Marceau.
Le peuple en un jour de colère
A proclamé la liberté,
Et l'on vit râler l'arbitraire
Sous les pieds de l'*Egalité*.

Un tumulte nouveau de loin se fait entendre,
Tout à la fois terrible et doux :
Quelle est donc cette voix harmonieuse et tendre
Qui vient retentir parmi nous ?
Elle nous dit : « Races humaines
Au grand soleil de Liberté
Sacrifiez toutes vos haines
Sur l'autel de *Fraternité*. »

Paris, grande cité ! Paris, ô ville sainte,
Ville des rêves triomphants
Confond, pleine d'amour, dans une même étreinte
L'étranger avec tes enfants :
Lors, de ton sein, ville éternelle,
S'envolera comme d'un nid,
La République universelle
Ayant pour bornes l'*Infini*.

L'ORDINAIRE DE LA MESSE

INTROIT

Comme un terrain brûlant attend douce rosée,
Mon âme ardente a soif du Dieu qui l'a sauvée.
Viens donc, ô doux agneau, symbole des douceurs
De l'âme. Je suis prêt à chanter tes grandeurs.

CONFITEOR

Agneau pur et sans tache, hostie humble et sublime,
C'est moi qui suis coupable et tu te fais victime.
Donnes-moi le pardon, car j'ai le repentir,
J'espère en toi, Seigneur, qui ne sais que bénir.

KYRIE ELEISON

Pitié pour nous, Jésus, que nos humbles prières
Montent comme l'encens jusqu'au célestes sphères.
Fais aussi que notre âme arrachée au démon
Soit digne du Calvaire et de ta Passion.

GLORIA

Gloire au plus haut des cieux, que les chœurs des archanges,
Des saints, des bienheureux, célèbrent tes louanges !
A tout chrétien pieux, de bonne volonté
Accorde ta clémence et ta félicité.

Que les voûtes du ciel retentissent de gloire !
 Oui, gloire à l'Éternel ! Que celui qui veut croire
 Ici bas soit heureux.
 Gloire à Jésus victime,
 Holocauste sublime ;
 Gloire au plus haut des cieux !
 Gloire, hommage et prière
 A l'esprit de lumière ;
 Trésor de vérité,
 Je crois et je t'adore.
 Je m'incline et t'implore
 Céleste Trinité !

ÉPITRE

Pour toi je ne fais rien et sur moi tu répands
 Tes prières, tes bienfaits, et toujours tu m'attends.
 Comme Saül, je te dis : « Que veux-tu que je fasse ? »
 Tu réponds tendrement : « Mon enfant aime-moi !
 Je veux tout ton amour, c'est là toute ma loi. »
 Et cette douce loi, ô mon Dieu, je l'embrasse.
 Je t'aime et veux t'aimer, c'est là tout mon bonheur.
 A toi seul mon encens, à toi seul est mon cœur.

ÉVANGILE

Parole de mon Dieu, mon espoir et mon guide,
 O croix, bel étendard, vrai soutien, sûre égide,
 Pour toi je donnerais tout et sans hésiter.
 Loi ! j'y veux obéir ; Croix ! je veux te porter.
 Mon Dieu, pour pratiquer ta loi, ton Évangile,
 Donne-moi ton amour et tout sera facile.
 S'il nous fallait revoir Néron, Dioclétien,
 Oui, nous dirions encor : « Tyrans, je suis chrétien ! »

CREDO

En tous points, ô mon Dieu, je crois en tes mystères.
 A tes pieds ma raison et mes faibles lumières.

DOMINUS VOBISCUM

Dieu ! soyez avec nous, ne nous quittez jamais.
Veillez sur vos enfants, ô le plus tendre Père,
Multipliant vos dons, nous comblant de bienfaits.
Je vous aime Seigneur, écoutez ma prière.

OFFERTOIRE

Le pauvre en sa cabane et le riche opulent,
La terre et ses trésors, la vertu, le talent
L'être le plus petit, l'immensité sans borne,
L'univers tout entier et la grâce qui l'orne,
Tout est à toi, grand Dieu, maître de l'avenir,
Je n'ai rien et pourtant ce que je puis t'offrir.
C'est mon cœur, mon amour, mon âme et ma pensée ;
Ne la dédaigne pas, c'est toi qui l'a créée.
Ecoute mes soupirs, car je veux être à toi ;
Par Jésus, par ton fils, Seigneur, écoute-moi.

ORATE FRATRES !

Mon Dieu, veuillez jeter sur ce prêtre à l'autel
Ce regard qui bénit, ce regard paternel.
Qu'il vous soit agréable, offrant le sacrifice,
Et que toujours, Seigneur, vous lui soyez propice.

AU CANON

Le doux Abel t'offrait ses plus blanches brebis,
Et je sais qu'Abraham sacrifiait son fils,
Que tu les bénissais ces charmantes figures
De la mort de ton fils, de tes grâces futures.

Je te l'offre aujourd'hui, là, sur un saint autel,
 Ton tendre fils Seigneur ; c'est Lui, plus de symbole :
 Est-il plus doux agneau ? Vois celui qui s'immole,
 Pour terrasser l'enfer, pour nous donner le ciel.
 Je te l'offre aujourd'hui pour briser ta colère
 Pour avoir ton sourire et le pardon d'un père.

PRÉFACE ET SANCTUS

Je voudrais, ô mon Dieu, m'élancer jusqu'en haut,
 Aller jusqu'à ton trône, en ton palais si beau.
 T'adorer, te bénir et t'aimer sans mesure,
 Oui, j'ose le tenter et, faible créature
 Je veux mêler ma voix aux chants des bienheureux.
 Gloire au Verbe divin ! Gloire au plus haut des cieux !
 Hosanna dans le ciel ! Hosanna sur la terre !
 Gloire à Dieu, souverain de la nature entière !

SUIITE DU CANON

Vois les traits de ton fils. Vois ses beaux yeux s'éteindre.
 Vois ses lèvres pâlir. Pas un mot pour se plaindre.
 Il ne sait que prier, pardonner et bénir.
 Il aime et veut aimer jusqu'au dernier soupir.
 A ce soupir d'un Dieu, la création s'étonne,
 L'enfer est terrassé, car tu dis : « Je pardonne. »
 Le même sacrifice est offert aujourd'hui.
 Ecoute ! il dit encor : « Père, pardonnez-lui ! »
 O mon Dieu ! souviens-toi de l'Eglise souffrante,
 Abrège les douleurs de l'âme dans l'attente.
 Guide l'arche sainte du haut de ton beau ciel,
 Sauve-la du danger comme au temps d'Israël.
 Dans ce vaisseau béni, l'on ne fait pas naufrage.
 On fait plus doucement le pénible voyage.
 Quand aussi la tempête et la fureur des flots
 Menacent le marin, aide les matelots.
 A son chef ici-bas, accorde la science,
 La sagesse et la force et courage et prudence.
 Daigne aussi pour mon roi, pour Henri de Bourbon
 Protéger de saint Louis le dernier rejeton.

Donne à mes ennemis tes faveurs et ta grâce.
 Que la haine en mon cœur ne trouve jamais place.
 Aime bien mes amis, qu'ils soient tous en ton cœur :
 L'amitié de Jésus c'est plus que le bonheur.

PATER

Grand Dieu ! moi ton enfant ! quel titre précieux !
 Salut, sainte patrie ! notre Père est aux cieux !
 Que ton nom soit béni, vénéré par le juste,
 Et qu'ici tous saluent ton nom saint et auguste.
 Place en nos cœurs ton trône et règne en souverain.
 Qu'adorant tes décrets, jamais on ne murmure.
 Donne-nous chaque jour tes grâces sans mesure,
 Il en faut en ce jour, il en faudra demain.
 Je t'offense, grand Dieu ! et je te crie : Pardonne !
 Moi j'ai tout pardonné, bon Père tu l'ordonnes.
 Viens m'aider au combat, quand l'esprit infernal
 Veut me montrer des fleurs sur la route du mal.
 Délivre-nous des maux qui contristent la vie,
 Et montre ton beau ciel à mon âme ravie.

AVANT LA COMMUNION

O Jésus, ô mon frère, et mon maître et mon
 Dans un instant encor vous allez être à moi ;
 Mais pour vous recevoir je n'ai pas de parure.
 Je n'ai point de vertus, moi, pauvre créature ;
 Vous pouvez de mon cœur vous faire un beau palais
 Venez l'orner d'amour. Dieu de grâce et de paix.

APRÈS LA COMMUNION

O mon Dieu ! je vous vois reposer et sourire,
 Prendre pitié de moi. et vous entends me dire :
 « Courage mon enfant, la victoire est à toi,
 « Que te pourra Satan, si tu marches avec moi ?
 « Offre-moi tes douleurs, ta croix sera légère.
 « Tu pourrais m'oublier si tout était prospère.
 « Pour toi, pour te sauver, je portais une croix,
 « Gravissant la montagne, accablé bien des fois. »
 O tendre souvenir ! Mon Dieu, plus de murmure,
 O folie de la Croix ! C'est l'amour sans mesure.

BÉNÉDICTION

Mon Dieu, puisqu'il me faut quitter tes saints autels
 Pour me rendre aux devoirs que tu fis aux mortels,
 Protège constamment ma bien-aimée grand mère,
 Sa vie est ici-bas une ardente prière.
 A toute ma famille accorde de longs jours.
 Quant à moi, je t'adore et j'espère toujours.

DERNIER ÉVANGILE

O toi qui crées tout ! O toi Verbe divin !
 Eternelle sagesse et lumière du monde,
 Dis-moi si de ton ciel j'ai trouvé le chemin ?
 Guide, guide mes pas, pour qu'en la nuit profonde
 Le cruel ennemi ne puisse m'entraîner,
 Ni me ravir jamais le bonheur de t'aimer.
 Fils unique de Dieu, fils égal à ton père,
 Ecoute, Dieu puissant, écoute ma prière !
 Viens alléger les maux que je souffre ici-bas,
 Je demande secours et me jette en tes bras.

LA FÊTE-DIEU A LA GRANDE-ROQUETTE

L'art ne fait que des vers, le
 cœur seul est poète !

A. CHÉNIER.

In te Domine speravi, non
 confundar in eternum.

Ps.

L'aurore s'échappait de sa couche d'azur,
 Sa couronne à la main brillant dans un ciel pur.
 Et moi, pour contempler un beau jour qui va naître,
 Assis depuis longtemps à l'étroite fenêtre,

Je cherchais au delà des murs de la prison,
 A travers les barreaux un coin de l'horizon.....
 D'une pénible nuit j'avais compté les heures.....
 Le sommeil rarement visite nos demeures.....
 Et pensif, je livrais des regrets et des vœux
 Aux brises du matin jouant dans mes cheveux.
 Rêves du prisonnier, pleins de pleurs et de joie,
 Soyez les bienvenus, c'est Dieu qui vous envoie !
 Tout à coup des accents bien connus de mon cœur,
 S'élançant dans les airs comme un immense chœur.....
 C'étaient les saintes voix des cloches balancées,
 Qui venaient m'arracher à mes tristes pensées,
 Et qui, dans le lointain, mêlaient leur chant joyeux
 Que les ailes des vents emportaient dans les cieux,
 Comme pour convier, avec un doux mystère,
 Les habitants du ciel aux fêtes de la terre.....
 La Fête-Dieu !..... C'est elle ! Et sans ces grandes voix,
 Qui partent des clochers où resplendit la croix,
 Dans les vains embarras où mon esprit s'arrête,
 J'oubliais, ô mon Dieu, qu'on célébrait ta fête !
 J'oubliais ! Et pourtant, jadis le grand jardin
 Par nos mains dépouillé, dès l'aube du matin,
 Au plus beau reposoir fournissait la couronne.
 « N'épargnez pas les fleurs, c'est Dieu qui vous les donne,
 Disait notre grand'mère. « Et pour vous, mes enfants,
 « Ce bon Dieu, sans compter, les fait naître au printemps. »
 Et cueillant à l'envi les fleurs à peine écloses,
 Nous portions à ses pieds notre moisson de roses ! !
 Puis, commençait la fête en l'heureuse cité.
 Le suisse ouvrait la marche, et plein de dignité,
 Avec sa hallebarde il tenait à distance
 La foule qui s'ouvrait avec obéissance.
 Un blond petit Saint-Jean, à la main un bâton,
 Le suivait presque nu, guidant un blanc mouton ;
 Puis venaient les tambours, les prêtres et les vierges,
 Le maire, les soldats, le peuple avec des cierges,
 Puis, les cloches sonnaient ; puis, battaient les tambours,
 Puis, le Saint-Sacrement, sous un dais de velours,
 S'avavançait précédé des croix et des bannières.
 Que faisaient ondoyer les brises printanières,
 Puis, tout cela passait, défilant sur deux rangs
 Par un chemin de fleurs tendu de longs draps blancs !
 C'était beau ! C'était saint ! Souvenirs de l'enfance,
 Je retrouve avec vous ma première innocence.....
 Enfouis dans mon cœur, vous êtes le trésor
 Où je puise toujours !... Et que je trouve encor !

Maintenant, ô mon Dieu, ta volonté soit faite !
Je n'ai plus l'air des champs pour célébrer ta fête...
Je n'ai plus le jeune âge, ni de fleurs à mon front.
Qui se courbe aujourd'hui sous la ride et l'affront...
Je ne suis plus l'enfant, qu'un peu de pompe enivre ;
Mais j'aurais, ô mon Dieu, j'aurais cent ans à vivre,
Que ce sein qui s'exhale en soupirs bienfaisants,
De la fête d'hier se souviendrait cent ans ! .
Ecoutez ! Ecoutez ! la cloche nous appelle.
Nous entrons recueillis dans la sainte chapelle.
Elle est muette encor... mais déjà dans ce lieu
Je ne sais quoi de saint au cœur révèle Dieu !
Ah ! c'est qu'il est partout, le Dieu de nos cantiques !
Celui que je connais remplit les basiliques.
Le chaume, les palais, les autels de gazon,
L'immensité des mers, le ciel et ma prison !!!
Le prêtre est à l'autel. Une musique douce.
Comme le chant joyeux d'un oiseau dans la mousse,
Prélude — Agenouillés, nous étions là cinq cents.
Cinq cents ! le front courbé sous ces divins accents.
Cinq cents hommes bannis, repoussés sur la terre,
Qu'un profond repentir ne saurait satisfaire...
Mais que Dieu dans son cœur, exempt des préjugés,
A son grand tribunal n'a pas encor jugés.
Comme pour assister à cette fête sainte,
Deux rayons de soleil se jouaient dans l'enceinte.
Aux chants du *Kyrie*, du *Credo*, du *Sanctus*,
Aux hymnes tout remplis du saint nom de Jésus,
Que depuis deux mille ans l'univers recommence,
Avait pour un moment succédé le silence.
Tout se taisait... Soudain, à l'instant solennel
Où le prêtre en sa main tient le pain éternel,
Un frisson, m'agitant des pieds jusqu'à la tête,
Passa dans mes cheveux comme un vent de tempête !
Et sous les purs accents de l'*O Salutaris*,
Je retrouvai des pleurs que je croyais taris !....,
Ces accords, ô mon Dieu, sont-ils le cœur des anges ?
Entends-je les doux chants des célestes phalanges ?
Ou bien le roi David, avec sa harpe d'or,
Pour célébrer ton nom, s'inspire-t-il encor ?
Non, c'est un d'entre nous, dont le puissant génie
Enfante, en sa prison, ces torrents d'harmonie ;
Chaque note, ô mon Dieu ! te redit ses douleurs...
Comme ses yeux ternis, sa musique a des pleurs...
Elle semble, à la fois, être triste et sourire...
C'est le chant de l'espoir, c'est le cri du martyré !!!

Ah ! celui dont le cœur conçoit un pareil chant,
Celui-là, j'en suis sûr, ne peut être méchant.
Tout était dit. L'encens se roulant vers la voûte,
Semblait au firmament se frayer une route.
Les réprouvés sortaient à pas silencieux.
Plusieurs avaient encore des larmes dans les yeux.
Aux marches de l'autel, j'osai prendre une rose ;
Sur elle, en ce moment, ma lèvre se repose,
Elle sera pour moi la fleur du souvenir,
Mon Dieu ! j'attends de toi les fleurs de l'avenir !!!

TAM-TAM BALLON

JOURNAL OFFICIEL DU RAMOLLISSEMENT

ABONNEMENTS	ADMINISTRATION	Les communications affranchies sont reçues avec reconnaissance. Les abonnements se payent par avance en espèces sonnantes et ayant cours.
Un numéro. 0,20 Part de fondation. . . 0,05	168, RUE DE LA ROQUETTE, 168 <i>Défense de prêter ce numéro</i>	

PENSÉES SUBLIMES

Le chat est proche parent de l'homme car il se nettoie ; or nous dit la fable du *Loup et de l'Agneau*.
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère!
Oh ! sœur !!!

SAKRÉPATAPOF.

FABLE-EXPRESS

Un grand tambour-major, pressé
[par la famine.
Dinait d'une maigre sardine
Et s'en régalaît sur ma foi !
MORALE :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

FABLE-ÉCLAIR

Dans la rue
Une grue
Dit : » Mon chien
« Paie ou..... »

MORALE :
..... « Rien ! »

BOUM-BOUM.

ÉCHOS ET BRUITS

Nous apprenons avec plaisir à nos lecteurs le projet formé par la Société agricole de France, de se servir des oreilles de Transparent, pour se livrer à des essais sur la culture des champignons.

L'abondance et la qualité du fumier que contiennent ces vastes esgourdes, leur grandeur, leur système d'aération promettent aux amateurs de cépes les résultats les plus satisfaisants.

De grandes précautions devront néanmoins être prises pour enlever aux champignons ainsi obtenus leurs propriétés vénéneuses.

SAKRÉPTFF,

Voir à la 3^e page les détails sur les derniers moments de Campi.

FEUILLETON DU TAM-TAM

UN RÊVE (Suite)

Je venais de reconnaître une femme que j'avais perdue de vue depuis trois ans et avec laquelle j'avais conjugué le verbe « aimer » en passant par tous ses modes.
Je n'osais prononcer une parole.
Mais elle, d'une voix douce :
-- Qu'as-tu donc ?

me dit-elle. Je t'attendais. Depuis que tu m'as abandonnée, je t'ai toujours attendu ainsi, il ne s'est pas écoulé une heure, pas une minute que je n'aie songé à toi. Viens ! viens ! mon amant bien-aimé ! je t'attendais.

Et me prenant par la main, elle me fit traverser un petit parterre en tout semblable à celui qui en-

tourait notre gracieuse demeure d'Auteuil.

Nous entrâmes sous un haut vestibule, et pénétrâmes dans un salon-boudoir, où l'amour avait réuni tout ce qui peut charmer les yeux. Coquettes peintures, frais paysages mettaient en relief le plus coquet ameublement que puisse rêver un amant.

SAKRÉPATAPOF.

(La suite au prochain numéro).

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

DES ABONNÉS DU TAM-TAM BALLON

Compte-rendu

La séance est ouverte, ainsi que les fenêtres.

Les abonnés ont pris place sur les bancs offerts par la gracieuseté du sieur Palais.

L'honorable président se lève et demande la parole pour remercier l'assistance de l'accueil fait à son journal.

Une voix : La parole, tu l'as-z'as ; si t'en abuse, je te la r'ôte.

Le Président : C'est entendu. Puis il se lève et commence en ces termes :

« Messieurs, vous m'avez comblé d'honneur en m'appelant à celui de présider l'estimable société, qui a pris la charge de fonder l'incomparable feuille de chou destinée à charmer les longs moments d'ennui des citoyens que Thémis a plongés dans les fers ; mais la gloire et l'honneur ne sont de véritables biens qu'autant qu'on en est digne, et je suis accablé sous le poids de la joie et de l'émotion, en prenant place parmi les hommes éminents qui ne représentent pas, mais certainement, pourraient représenter la splendeur littéraire de notre patrie, et dont les noms retentissent, j'en suis persuadé, jusque

chez les peuplades les plus reculées et seront encore redits par la bouche de nos arrière-petits-neveux... »

Joly : Bois un coup ; t'as soif !

Plusieurs voix : Silence ! à la porte l'interrupteur !

Zanzibar : De quoi ! on n'est donc pas libre dans la boîte !

Schintzui : T'as raison, Zanzi, faut faire du pétard !

Les abonnés entonnent la *Marseillaise*, le chat du guichet central qui passe en ce moment, croyant dans cette cacophonie, reconnaître le *Kyrie* de Battmann, y mêle son miaulement plaintif et désagréable.

Au son de cette voix, les abonnés se sauvent en hurlant.

Le Président, se voyant seul, se lève, ferme la porte et la séance et se retire en murmurant : « Ce doit être des gouvernementaux. »

Deux agents de la police secrète qui passaient en ce moment, l'entendant prononcer ces paroles séditeuses, l'empoignent au collet et le conduisent au cachot, où ivre... de douleur, il ne tarde pas à se plonger dans un sommeil délicieux, agrémenté de doux rêves qui lui montrent Transparent subissant le martyr de saint Laurent.

Pour copie conforme :

SAKRÉPATAPOFF

FEUILLETON DU TAM-TAM BALLON

LES PARISIENNES (Suite)

Marie en eut bien vite assez :
Un vieux aux trésors entassés
Conta fleurette ;
Marie en fit son chevalier
Et ne grimpa plus l'escalier
De ma chambrette.

Sous le nom de Johannita,
Dans la boue elle récolta
L'or qui me manque :
On jeta des fleurs sous ses pas :
Billet d'amour tu ne vaux pas
Billet de banque.

Oh ! la brune décidément
Ne sait pas comprendre un amant
Dans ce bas monde !
Je m'assis un jour par hasard,
Dans un café du boulevard
Près d'une blonde :

Une blonde aux cheveux frisés !
Mes sens furent électrisés.
Et tout de suite
Je fis des vers si palpitants
Que je mis en un rien de temps
Ma blonde en fuite.

(La suite au prochain numéro)

L'EXÉCUTION DE CAMPI

Campi a été exécuté.

Le mercredi 30 avril 1884, à cinq heures moins un quart, la justice des hommes était satisfaite.

Depuis plusieurs jours, une foule immense se tenait, dès le lever de l'aurore, aux abords de la Grande-Roquette, attendant avec anxiété le moment de l'exécution.

Campi, qui s'était montré très calme et très énergique depuis le jour de sa condamnation, ne s'est pas démenti une seule minute.

Le mercredi, jour fixé pour l'exécution, vers quatre heures du matin, le directeur se transporta à la cellule de Campi, pour lui faire savoir que son pourvoi était rejeté et que le moment fatal était arrivé.

Campi dormait d'un sommeil si profond qu'il n'entendit pas entrer le directeur. Pourtant celui-ci, accompagné du brigadier, de deux gardiens et de trois agents de la sûreté, n'avaient pas dû pénétrer dans la cellule sans faire de bruit. Il fut obligé de toucher Campi à plusieurs reprises pour le réveiller. Celui-ci s'étant soulevé sur son lit : « Mon ami, lui dit le directeur, je viens vous prévenir que votre pourvoi ayant été rejeté, il va falloir vous armer de courage, » — « J'en ai, » répondit Campi.

Puis, sautant en bas du lit, il mit des chaussettes blanches passa un pantalon de coutil et demanda de l'eau pour se débarbouiller. Comme l'on redoutait qu'il ne fit un mauvais usage des récipients à eau, et que l'on hésitait à lui en donner,

il insista pour en avoir. « Si vous craignez quelque chose, mouillez une serviette, dit-il, et donnez-la moi. »

Le sous-brigadier versa un peu d'eau sur une serviette et s'apprêta à la lui passer sur la figure, mais Campi s'y opposa en disant : « Je suis assez grand pour me laver seul. » L'aumônier arriva sur ces entrefaites. Le triste cortège quitta la cellule, traversa la cour de l'infirmerie et arriva au guichet central, où Campi demanda à rester quelques minutes avec l'aumônier, ce qu'on lui accorda. Campi mit fin lui-même à cet entretien. Puis le cortège reprit sa marche à travers les ateliers. Campi, s'appuyant au bras de l'aumônier, causait avec lui. Arrivé près de la lampisterie, on lui coupa le col de sa chemise, on lui mit les entraves et on lui attacha les mains derrière le dos. On lui jeta son paletot sur les épaules. — Au greffe, les formalités d'usage étant remplies Campi fut remis aux mains du bourreau, et pour traverser la cour de la Grande-Roquette, il ne voulut le secours de personne.

Il se retourna vers l'aumônier et lui dit : « Je vous en prie. M. l'Aumônier, ne m'accompagnez pas, cela vous ferait trop de peine. » Puis il se mit en route, demandant à l'aumônier si, suivant sa demande, l'entrée de la Roquette avait été interdite aux journalistes. Sur la réponse affirmative du directeur : « Tant mieux ! » répondit-il. Puis la grille s'ouvrant, il se trouva en présence de l'échafaud, il y jeta un coup d'œil dédaigneux et se tournant vers le gardien : « Ce n'est que ça ? » dit-il en haussant

les épaules. Le bourreau lui passa une corde autour du corps et comme il voulait le conduire à la bascule : « Laissez, lui dit Campi, je suis assez grand pour y aller seul ; je vais vous montrer comment meurt un républicain. » La tête était engagée dans la lunette et quelques secondes s'étant écoulées sans que le couteau tombât, on put remarquer un frémissement lui parcourir les membres. Un

bruit se fit entendre, un éclair brilla, le corps s'affaissa, faisant quelques mouvements nerveux. La justice avait accompli son œuvre.

Un quart d'heure après les passants n'auraient pas deviné qu'une exécution capitale venait d'avoir lieu.

Ce matin, à la messe, M. l'Aumônier nous a dit quelques mots à l'occasion de cette exécution, qui nous ont profondément émus.

LIBRAIRIE TELKIN & Cie

Grand choix de nouvelles mappemondes sur chairs colorisées.

Prix... 0,20

M. Batoglani a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il ne fait ses opérations qu'au comptant.

L'es-tu, content? mon vieux Bicheton.

Grand arrivage de fromage de Gruyère de tous les pays.

MUSÉE TELKIN

(Visible pour les hommes seulement)

Great attraction!!!!!!

Grand panorama contenant, au nombre des principales vues :

- 1° La lune en son plein ;
- 2° Les gorges du Rhin (rein) ;
- 3° Le détroit de la volupté ;
- 4° Le double coussin de Priape ;
- 5° Priape à son lever ;
- 6° Une vue aux alentours de Paphos ;
- 7° La plus célèbre collection de crachats et de décorations étrangères.

Visible sur simple demande.

Prix d'entrée... 0,20

Maison Transparent

Grand choix
DE CAMISOLES
de toutes sortes
à des prix
excessivement
réduits.

En vente prochainement à la rédaction du journal : *Les Amours de Mars*, roman plein de verve et de gaieté, dû à la plume de notre fulgurant rédacteur en chef.

Prix à la portée de toutes les bourses.

UN VOYAGE A LA SEPTIÈME SECTION

Un joli volume in-octavo, rempli d'humour et de joyeuse gaieté. M. Sakrépatapof s'est vraiment surpassé dans les descriptions charmantes qu'il nous montre de ces lieux qu'il a visités à plusieurs reprises. Il nous a fait le plaisir de nous en rapporter les souvenirs les plus croustillants, les anecdotes les plus piquantes.

Paris, le 4 Mai 1884.

Le Secrétaire,
POILAU-Q.

XIII. — AGONIE

1. — *Testament fait par Mor... P..., qui se suicida le 17 août 1884 dans la prison de Macerata; accusé de 46 viols; déjà évadé de prison par la chambre du juge d'instruction.*

« Que le gouvernement se le mette au cul (1); je suis parti sans tant de confrontations. Qu'il me donne maintenant une bonne condamnation dont je me moque. Je pars et vous salue tous et vous attends à la vallée de Josaphat.

« Je fais savoir à mes parents que je leur donne la sainte bénédiction (1).

« Je meurs parce que je suis fatigué de camper entre quatre murs; que le gouvernement fasse ce qu'il voudra, je le salue là-dessus.

« MOR... P... »

2. — Attaché à l'entreprise des travaux de la station d'Ancône, comme manœuvre, se trouvait un certain Tal... Alf..., jeune homme de 20 ans, qui habitait avec sa mère, veuve; il jouissait d'une certaine suprématie parmi ses compagnons qui le nommaient *le Caporal*.

Il paraît que sa conduite au travail ne satisfait pas le représentant du chemin de fer, Br..., qui, plusieurs fois, s'en plaignit à l'entreprise; un jour une vive altercation eut lieu entre celui-ci et T..., qui l'accusait de lui avoir rayé une journée de travail sur le rôle de la paie. Et T..., assez irascible, se rendit auprès du chef (de Mart...) et se plaignit de cette vexation.

N'ayant pas obtenu la satisfaction qu'il désirait, il s'en alla en disant que c'était l'heure d'en finir et que le soir il se ferait justice de cette persécution. Ce fut alors (comme il le confesse

(1) Cynisme humoristique du criminel-né.

dans la lettre que nous publions), qu'il fit l'achat d'un revolver après avoir médité l'horrible tragédie. Il alla à la maison où il prenait ses repas et se montra très agité ; peu après il sortit et on le vit se rendre dans une maisonnette du chemin de fer où il écrivit la lettre que nous reproduisons.

Vers les 6 heures 1/2, Br... et de Mart... se promenaient auprès de l'atelier de menuiserie, quand ils furent frappés par quatre coups de revolver tirés par derrière. Br..., mortellement blessé, tomba. Mart était sain et sauf.

Tal..., qui était l'auteur de cette agression, s'enfuit précipitamment et, arrivé à un endroit écarté, se tira sous la gorge un cinquième coup de revolver ; quand il fut retrouvé par les agents qui le cherchaient pour l'arrêter, il était étendu mort entre deux pioches. Il avait en poche une boîte contenant 18 cartouches de revolver ; en main, le revolver dans lequel restait une cartouche et cette lettre adressée à sa mère :

« Bien-aimée mère. — Ce sont les dernières paroles de votre fils Alfred, qui les écrit la main tremblante et les yeux pleins de larmes, ne pouvant plus résister à la douleur de penser que je vais vous laisser, vous qui m'aimez tant ainsi que mon cher frère et mes deux chères sœurs. J'ai une forte douleur à la tête, qui me pousse à commettre ce méfait, mais je ne puis plus y résister, il y a trop longtemps que je souffre.

« Le pain que j'ai mangé sous cet homme cruel, sans cœur, ambitieux, fut pour moi un continuel poison ; j'ai toujours tout supporté par rapport à vous, mais maintenant je ne puis plus (1).

« Aujourd'hui, avant d'aller prendre mon repas, entre dix et onze heures, je suis allé chez un armurier chercher ce revolver avec l'argent que M. Virg... m'a avancé sur les 140 francs que j'avais laissés avant d'entrer à Popoli, avec l'intention formelle de tuer ce coquin de Br..., exploiteur des pauvres gens.

« Je ne puis plus faire autre chose, car j'ai le cœur trop gros. Embrassez bien mon adoré frère, mes bien-aimées sœurs ainsi que tous mes autres parents.

« Donnez ma montre à ma fidèle et malheureuse Mariette et

(1) Signes d'irritation, cause organique du délit.

dites-lui que, jusque dans l'autre monde, je me souviendrai d'elle.

« Vous me ferez accompagner au cimetière par le concert funèbre (1) ; vous irez chez le chef de la Société du Devoir (Bell... Raff...) et lui direz qu'il envoie la Société m'accompagner pour la dernière fois jusqu'au cimetière, car il me semble que j'ai toujours été ponctuel en tout.

« A vous, chère mère, je vous attends dans l'éternité, et vous demande pardon de la douleur que je vous occasionne. et en vous embrassant, je signe votre très affectionné fils,

« TAL... ALF... »

« P.-S. — Salut à tous nos amis et connaissances. Ne transgressez pas mes désirs. Mieux vaut mourir que de souffrir la prison. »

3. — Le caporal Géomay, à Paris, tue à coups de marteau une vieille hôtesse pour la voler, et fut pour cela condamné à mort, sans espérance de voir sa peine commuée. Il le sait et néanmoins ne s'en monte pas ému, au contraire, il se fait une espèce de gloire du calme et du sang-froid dont il fait réellement preuve ; il discourt, avec les agents qui le gardent, sur les choses les plus diverses, mais jamais sur ce qui a rapport à son crime. Il lit les livres qui lui sont fournis par le Directeur de la prison et finalement accorde la préférence à ce qu'il appelle « les travaux littéraires de sa dernière heure ». Géomay a une grande prédilection pour la poésie. Il a même fait un drame sur son crime. Au régiment il écrivait des vers à tout propos et ses camarades l'en plaisantaient en l'appelant : « Victor Hugo le Petit ».

« La mort ! — disait-il souvent à ceux qui l'entouraient — je ne la crains ni comme soldat ni comme philosophe. Néanmoins elle me surprendra dans toute ma force et en pleine jeunesse. C'est une chose terrible, mais je m'y suis préparé et j'irai au supplice courageusement et la tête haute. »

Ses actes concordent avec ses paroles. Il dort tranquille, se

(1) Vanité posthume propre aux criminels.

lève et s'habille avec le sourire sur les lèvres, « tout joyeux, dit-il — de se trouver encore de ce monde, où malgré tout il fait bon vivre. »

Son appétit n'a pas cessé un seul moment ; il plaisante avec les gardiens qui lui apportent à manger, sur l'exiguité des aliments.

« Patience ! — disait-il l'autre jour — à la guerre comme à la guerre. »

Les cartes sont pour Géomay, le soulagement le plus agréable et il rit à se tordre quand il peut faire capot son adversaire.

Quelquefois, le jour il chante la jeunesse et l'amour, en vers de quinze syllabes ou en strophes comme celle ci :

Pour moi plus d'espérance,
Si ce n'est en souffrance,
Car tout s'est envolé
A moi, ce souvenir
Qui me fait tant souffrir.
Celui d'avoir aimé.

4. — Jenkins était jeune et avait une âme et des instincts d'artiste. La vie se présentait à lui pleine de promesses. Laissant ses parents, il va habiter une chambre garnie dans la cité de Goldaming. Dans sa nouvelle résidence, il se trouve en contact avec une jeune fille, Emilia Joy, fille de sa propriétaire.

En peu de temps, les jeunes gens s'aimèrent et vers la fin de l'année, il la demanda formellement en mariage. Sa demande fut acceptée. Pour la célébration du mariage, il fallait attendre encore quelque temps.

Dix jours après ces derniers faits, Jenkins et Emilia, comme ils en avaient l'habitude, sortirent à la promenade ensemble. Arrivés à un endroit écarté à la campagne il voulut abuser de la jeune fille.

Il l'eut... mais morte, étouffée par lui.

Le crime accompli, Jenkins se montra tout autre qu'épouvanté. Il va tranquillement de *public house* en *public house*, jusqu'à ce qu'il fût arrêté et conduit en prison.

Il confesse immédiatement son crime, disant néanmoins qu'il

avait *promis* à sa victime de se suicider, mais qu'ensuite il n'en avait pas eu le courage.

Deux jours après, il écrit à la famille de sa victime, cette étrange lettre :

« Je vous écris pour vous demander pardon à tous avant de mourir. Je vous ai gravement trompés et mes lèvres furent mensongères. Si vous venez me voir avant dimanche, je vous dirai quelque chose concernant mon crime. Venez. Voulez-vous que Lizzy, — une sœur de la victime — apporte avec elle son petit Branwell ?

« Je suis anxieux de vous voir tous, avant de m'en aller pour toujours. *La bien-aimée Emilia* est morte d'une façon *vraiment heureuse* (1). Les dernières paroles qu'elle prononça furent celles-ci : « Adieu, mon cher amour, je m'en vais ». Je lui avais promis de mourir avec elle, pourtant j'ai pensé qu'il valait mieux attendre le pardon de Dieu.

« Maintenant, je me sens vraiment tranquille et préparé à mourir à quelque moment que ce soit. Très chère famille voulez-vous courtoisement venir me voir pour la dernière fois ? Je vous raconterai quelque chose. Vous pouvez venir me voir quand vous le jugerez à propos. Mais venez, je vous en prie, vous me rendrez très heureux.

« Venez et vous aurez le *plaisir* d'entendre comme Emilia mourut dans la félicité. Dieu *lui* pardonnera très chers amis, et j'espère qu'il voudra nous permettre de nous revoir et nous unir dans une plus heureuse demeure pour toujours et dans l'éternité.

« Venez avec le pardon dans le cœur et Dieu vous pardonnera aussi. Je vous attends. Votre très heureux ami. »

Jenkins.

En montant à l'échafaud, Jenkins dit au prêtre qu'il mourrait tranquille, parce qu'il était sûr de s'unir avec son Emilie. Ses dernières paroles furent : « Dans quelques minutes, je serai vers elle. »

(1) Preuve de l'étrange manque du sens moral du criminel-né.

5. — Pietro Ser... tue sa maîtresse Cesira Mezz..., femme Macc..., dans l'auberge des Napolitains, et se tire ensuite deux coups de revolvers, un à la gorge, l'autre à la tempe droite.

Cesira et Pietro, se trouvant respectivement seuls, elle, capricieuse, lui, jeune et ardent, s'étaient aimés. — « Comme je serais heureuse, — lui disait-elle — si tu m'emmenais loin, bien loin avec toi : je pourrais peut-être devenir mère, joie qui ne m'a pas été accordée jusqu'ici ; continuer cette vie est un supplice : allons-nous en : Pierre, emmène-moi bien loin. — Ainsi raconte Pierre. »

Mais les moyens manquaient ; Pierre n'avait aucune habileté spéciale pour se procurer, hors de Rome, une position qui lui permit de vivre avec sa maîtresse ; au contraire, il n'avait pas même réussi à Rome à se procurer un emploi.

Alors Cesira lui suggéra l'idée du suicide. — « Il ne nous est pas donné d'être heureux — lui dit-elle, — eh bien ! mourons. »

Et elle insista tant que Pierre se laissa persuader de donner un adieu à la vie, bien qu'ils n'eussent rencontré aucun obstacle à passer ensemble de longues heures de délices.

Cesira, beaucoup plus excitée, exaltée, ne parlait d'autre chose que de la volupté d'une mort partagée ensemble dans les baisers de l'amour, une mort qui leur aurait enlevé pour toujours le dégoût d'un monde prosaïque et plein d'amertume.

Ils convinrent de se rendre dans une auberge et de se tuer à coups de revolver pour que leur mort fût plus prompte.

Ils se donnèrent rendez-vous pour le soir, sur la place de la Station, au lieu des arrivées.

A l'heure indiquée, Pierre s'y trouva en voiture et attendit sa maîtresse qui arriva ponctuellement.

Après s'être presque enivrés de cognac et de marsala, après s'être abandonnés à toutes les frénésies du plaisir, à onze heures et demie ils se couchèrent, lui ne conservant que son tricot et elle ses bas seulement.

« Finissons-en — dit Cesira en lui donnant le dernier baiser — tue-moi ».

Il la regarda longtemps fixement dans les yeux et laissa échapper un sanglot.

Le revolver était sur la colonette : Cesira le prit avec un geste résolu en disant :

— « Enfant ! Si tu n'as pas de courage, ce sera moi qui le tuerai, puis je mourrai ensuite. Désormais tout est fini... ne faisons pas la comédie — Donne-moi encore un baiser — dit-elle à Pierre. »

Elle souffla la lampe, laissant la chandelle seule éclairée.

Ils se baisèrent longtemps, puis elle le contraignit à empoigner l'arme et de ses propres mains approcha l'arme de son oreille gauche.

Le coup partit sec, presque sans bruit.

Cesira jeta un petit cri, haussa les bras, eut quelques contractions spasmodiques, ferma les yeux et resta inerte, pendant que Pierre laissait partir un autre coup qui alla se perdre dans le vide.

Après cela, convulsé, hors de lui, le malheureux jeune homme se tira deux coups de revolver, le premier à la gorge, le second à la tempe droite. Perdant les sens, il s'abandonna au cadavre de Cesira pendant que la chandelle se consumait lentement.

A partir de ce moment, il ne se souvient d'autre chose, sinon qu'il lui sembla entendre frapper et crier à la porte ; il était comme paralysé, hébété ; il répondait sans pouvoir bouger ; il avait peur de se mouvoir.

Ce fut seulement après deux nuits et un jour pendant lesquels il était resté appuyé à ce cadavre, sur ce lit imprégné de sang, qu'il trouva la force de descendre et d'ouvrir à l'aubergiste qui menaçait de rompre les vitres.

Voici les lettres des suicidés :

« *Préfecture de police à Rome.* — Comme on pourra le constater, nous sommes morts, non par assassinat ou autre, mais de notre propre volonté. La vie pour nous n'a plus de joies, elle est au contraire un poids parce que nous ne sommes pas libres et nous cherchons dans la mort ce que le monde ne peut plus nous donner (1). Une prière — une pensée.

Pietro Sev... Cesira Mac....

(1) Cette lettre et les expressions suivantes prouvent l'hyperesthésie morale propre au criminel par passion.

« Ma mère — Quand tu liras cette lettre, je ne serai déjà plus : je sais quel coup cela sera pour toi, mais ce qui m'afflige le plus, c'est d'être obligé de vous quitter, toi et mon père que j'aime tant. Le destin le veut ainsi, qu'il en soit ainsi ; intrépide, je défie la mort qui est pour moi l'ancre de salut à mes passions, à mes douleurs, à mes espérances déçues. Je te prie de m'accorder une seule chose : que je sois enterré près de Cesira (1) et quand ce sera possible, que mon corps repose près de mon frère, où, un jour je pourrai, avoir une prière, une fleur de toi, de mon père. Maman, pardonne-moi, c'est peut-être un accès de démence, mais le destin le veut ainsi. Embrasse papa et reçois un million de baisers de

Ton affectionné fils, Pietro.

« Mac... Dionisio. — Pardonne-moi, je ne puis écrire. Pardonne-moi de tant de malheur, mais le cœur ne se commande pas ; je suis fatigué de vivre, je meurs avec Pierre que j'aime et avec lequel je suis heureuse de mourir, mais je prie d'écrire à ma sœur et de lui envoyer quelque chose. Les clefs du coffre sont ici dans mon porte-monnaie, l'argent est dans la grande boîte ; je n'ai pas eu la force d'écrire, seulement je demande, si tu as encore une pensée pour moi, que je sois enterrée près de celui que j'aime. Adieu, pardonne-moi, je suis ta femme.

« CESIRA. »

6. — Voici la copie scrupuleusement exacte de la dernière lettre que Salvatore Misdea (1) dicta au curé de Lucie, dans le fort de l'Œuf, quatre heures avant d'être fusillé :

(1) Ce serait là, d'après ce que raconte Pierre, un cas de suicide double par passion.

(2) Je la dois à l'obligeance de l'avocat Lévy, un des plus fervents champions de la nouvelle école pénale, qui, dans la *Tribune Judiciaire*, fournit d'excellents matériaux à ces études.

Pour le récit des derniers moments, voir *Misdea* et la *Nouvelle École pénale*, par Lombroso et Bianchi, Turin, 1884.

« Château de l'Œuf, 21 juin (1 heure).

« Mère de mon cœur,

« Je vous fais savoir que ma santé est bonne et j'espère que la vôtre est encore meilleure ainsi que celle de toute la famille. Je vous fais savoir que ma condamnation fut si sévère que, quand je la connus, j'envoyai chercher le prêtre pour me confesser ; il vint et me trouva dans ma cellule ; je l'accueillis de tout mon cœur. Monseigneur l'archevêque de Naples a demandé ma grâce au roi Humbert I^{er}, roi d'Italie. Nous attendons la grâce à chaque instant, si Dieu me l'accorde.

« Chère mère, soyez en joie (1). Puisque mon malheur a voulu que je me trouve ainsi au milieu de la mer comme une barque en danger.

« Le cardinal de Naples m'a envoyé six médailles ; si le Seigneur me l'accorde, je peux vous les envoyer : une à ma sœur Emilia, une autre à mon frère Cosimo, une autre à mon frère Michele, et une autre à mon frère Pierantonio. J'en envoie de tout cœur une autre à mon ami Giuseppe Sranieri. Ces médailles que je vous envoie, gardez-les en souvenir de votre fils.

« Mon confesseur, Monseigneur de Luce, m'a apporté un peu de *paternostri* avec la Madone et le Seigneur, et celle-là je la porte sur la poitrine tant que durera ma vie.

« J'ai pardonné à mon frère Michele qui n'est coupable de rien ; j'ai pardonné à celui qui m'a donné le soufflet qui fut la cause de la ruine de cette âme qui dort en terre pour aller où Dieu la destine ; j'y pense nuit et jour ; un qu'on nomme le caporal Roncorone vint dans ma cellule, même devant mon lit, et nous avons discoursu une nuit ensemble : il me dit que je l'avais tué et je lui ai dit que ce n'était pas ma faute, mais que ce fut le malheur qui le voulut.

« Chère mère, j'ai fait cette lettre dans ma cellule, n^o 83 bis ; c'est le confesseur qui l'écrit de sa propre main, dictée par moi

(1) Cette phrase est curieuse, comme contraste avec la situation ; elle rappelle celle de Jenkins sur sa victime (V. *supra*).

mot à mot, en présence du commandant de la prison et de M. le lieutenant. Pendant ce temps je fumais mon cigare et dictais cette lettre de mes propres paroles.

« Aujourd'hui c'est samedi : si le Seigneur me vient en aide, le roi pourrait me faire grâce. Ce matin je pars pour le camp de Bagnoli, route de Piedigrotta. Là se répandra mon sang qui servira d'exemple à mes camarades. Là est le pardon de toutes les familles qui ont perdu leur fils, et moi aussi je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal.

« Je vous envoie directement ces médailles par lettre recommandée et par l'intermédiaire de mon confesseur.

« Quand cette lettre vous arrivera, je sais que vous pleurerez tous sur moi ; ne vous affligez pas tant et remerciez tous ceux du pays qui vont à la maison et tous ceux qui se souviennent de mon nom. Remerciez tous ceux qui vous font visite.

« Quant à vous, je vous salue de tout cœur, et mon père qui me fait sortir de cette terre ; je vous demande votre sainte bénédiction que vous m'accorderez certainement.

« Je salue tous mes frères et sœurs et en particulier mon frère Cosimo. Je salue tous mes cousins et tous mes amis.

Il ne me reste pas autre chose à vous dire ; je vous embrasse de tout cœur, je vous serre la main et je signe votre fils,

« MISDEA SALVATORE. »

7. — Lettre de Scaranani Pietro (1) :

« Palerme, 20 juin 1884.

« Chers père, frère, sœur, belle-sœur, beau-frère et marraine. — Vous devez excuser si nous avons eu quelque chose entre nous ; soyez joyeux (2) ; pensez que nous avons un Dieu qui nous aime et nous veut du bien ; vous ne devez avoir aucun

(1) Je la dois à mon éminent ami le professeur Bianchi, de Palerme. Elle provient d'un carabinier de 34 ans, fusillé pour homicide sur un supérieur. Elle ne dénote pas la démence, mais Fubini a trouvé d'anciennes adhérences des méninges et un poids faible du cerveau (1,295 gr.).

(2) Même satisfaction que Misdea (V. *supra*).

ressentiment envers moi, car sous peu je me trouverai entre les bras du Père Suprême, de Dieu et de la Très-Sainte Marie ; ne croyez plus au mal de ma part, car je meurs avec bonne foi et bonne espérance, et j'espère que nous nous retrouverons un jour en compagnie au haut du ciel.

« Conservez, en mémoire de moi, cette photographie que je vous envoie.

« Je n'ai autre chose à vous dire que de vous saluer de tout cœur et je vous embrasse tous en vous donnant une poignée de main et mille baisers de tout cœur pour la dernière fois en ce monde ; vous saluerez tous ceux qui demanderont après moi, les parents et les amis.

« Adieu, adieu, je suis votre malheureux fils,

7. 21. 34. 84.

« SCARANARI PIETRO. »

8. — Un jeune homme qui perdit une grande fortune en excès de tous genres et pour mauvaise administration, s'éprend d'une mauvaise femme, commet un faux pour l'entretenir, puis se noie. On trouve dans son gilet une petite fiole de verre contenant un billet ainsi conçu : Je ne serai pas reconnu, car je ne suis pas Parisien. Mon dernier désir est que cet écrit soit publié. Puisse-t-il servir à quelqu'un ! Je suis né d'une honnête famille de province ; pour satisfaire les volontés d'une comédienne, j'ai falsifié, dans quelques lettres de change, la signature de mon père. Le terme de l'échéance s'approche : je devrais supporter le déshonneur, je préfère la mort. Ma famille me fera rechercher ; je la prie de cacher mon absence : si pourtant elle veut me faire ensevelir, elle pourra me reconnaître par les journaux si ce billet est publié, et par un tatouage qui représente Cupidon qui, avec un dard, blesse un cœur dans lequel est écrit : « Emilia » (1).

9. — Un homme, auparavant honnête, cède à la tentation, commet une escroquerie et se suicide :

« Le charbon est enflammé, déjà un air pestilentiel m'en-

(1) Brière de Boismont, *Du Suicide*, p. 142. C'est un criminaloïde. Le tatouage sur une personne de la haute société indique déjà un instinct de délinquance.

« toure, je vais mourir. J'ai commis une action infâme. Hier
 « soir je me fis prêter une montre par....., pour la vendre ; je
 « voulais jouer avec ce que j'en aurais retiré. J'avais besoin
 « d'argent, mes créanciers m'assiégeaient tout le jour ; j'aurais
 « peut-être dû aller en prison. Si je vous avais demandé quelque
 « chose, peut-être m'auriez-vous aidé, je n'osai pas. Et puis je
 « n'aurais pas pu supporter votre mépris. Hier j'ai pensé à me
 « suicider..... Quelle lente et terrible agonie ! J'ai commencé
 « la lettre tard, ma chandelle s'éteint ; écrivez à mon père et à
 « ma mère et dites-leur..... »

10. — Un officier du roi qui avait perdu son emploi lors de la Révolution de Juillet, pour se soustraire à l'ennui, commença à jouer et quelquefois à tricher au jeu. Un jour, voyant que cela le conduisait à la ruine, il écrit à sa femme :

« A cette heure vous n'avez plus de mari : c'est l'amour que j'ai pour vous qui m'a décidé ; si j'avais tardé un seul moment de plus, vous seriez ruinée. Sachez que l'ennui me conduit au jeu : j'ai combattu en vain ; la passion était plus forte que ma résolution ; j'étais convaincu que j'aurais quelque bon coup, j'y serais toujours retombé. Il ne me reste plus que la moitié de ma fortune et, si je la dévorais, vous resteriez dans la plus complète misère. Ce dernier sacrifice est la preuve de l'amour que j'ai pour vous (1). »

11. — Quelquefois les crimes des suicidés, dit Brière, sont cachés, et d'autres fois, au contraire, sont publiés. « Je meurs, écrit l'un d'eux, de désespoir et de remords parce que j'ai commis un crime que seul je connais. Je ne veux pas déshonorer ma famille. »

A la confession du crime succède parfois le désir de l'expier. Quelquefois c'est un mari qui écrit à sa femme : « Etant enfoncé dans la voie du mal sans avoir la force de tourner à droite, je me suicide pour expier mes fautes. » D'autres fois, c'est une femme qui s'accuse de s'être mal comportée envers son mari et qui déclare se tuer en expiation de ses péchés(2).

(1) Brière, ouvrage déjà cité, p. 155.

(2) Id. id. p. 265.

12. — Un jeune ouvrier écrit, avant de mourir, à une prostituée : « Quelle bonne orgie nous ferons, comme nous nous en rassasierons ! Ce sera notre dernière ribotte ! »

14. — Derrière une photographie contenant le portrait de deux femmes, un assassin, après avoir percé les yeux à l'une d'elles, écrit :

« Prends, putain adultère, baise-la un peu pour toi, ton infâme image, moi je l'ai assez baisée. Cet air de mélancolie que tu prends, c'est de l'art, art infâme d'une infâme créature telle que tu es. S'il est vrai que le crime soit puni, tu dois peu vivre et j'espère que tu imiteras ton mort adoré !!! » Et il se suicide.

15. — A ces mémoires très incomplets, ajoutons les procès-verbaux des paroles et gestes notés pendant les dernières heures de quatre Romains condamnés à mort en 1849 parce qu'ils appartenaient à la *Squadraccia*, bande sanguinaire, semi-politique, qui terrorisait Imola — et que nous extrayons de la belle monographie *Agonie* de l'avocat Setti, publiée dans la *Rivista delle discipline carcerarie*, 1887, pages 309 et suivantes.

N° 1. — GIROLAMO BERTI.

8 heures. — Lue et intimée la sentence, il ne dit rien.

8 h. 3/4. — Vent boire. Il a bu. Invité à s'asseoir, il n'a pas voulu. Réconforté, il dit qu'il est innocent comme Dieu.

9 h. — Il parle avec le père confesseur.

9 h. passées. — « Au moins s'ils m'avaient laissé prendre femme ». « Celui-là ne fait rien... Bast ! il faut être toujours joyeux » (1). (En soupirant)... Ils me font mourir, ma mère... » Il parle avec le confesseur. Il va en sifflant, soupirant, puis en chantant quelques paroles indistinctes.

(1) Cynisme du criminel-né.

9 h. 7 m. — Il se tait. « Voici là une Bienheureuse Vierge... » et il regarde une Madone sur le mur. Il parle avec le confesseur.

9 h. 1/4 p. — Celle-là est la plus belle nuit de toutes... je suis préparé... ». Le confesseur lui dit : En comparaison du Seigneur, nous sommes une ombre. Et lui : « Les ombres, je les ai vues faire ». Le confesseur : Il faut y penser, Girolamo. Lui : « Je me confesserai l'autre semaine... »

9 h. 20. — « Quelle heure avons-nous ? ». Il lui est répondu, il est 9 h. 20. « Neuf autres heures et je suis en terre... Puis-je promener ? ». Il lui est répondu oui et il se promène.

9 h. 25. — « Rosine ne me verra plus... ». « *Rosine, tu es très colorée. Dans un jardin de fleurs tu serais trouvée belle.. la ra la.. Allons... Regarde la lune comme elle chemine. Elle passe les monts et ne s'arrête jamais... Pauvre Rosine... et ma mère.... Oh! ma Rosine... si elle venait dans mon trou...* »

9 h. 28. — « Je veux du rhum... et alors je me confesserai... (1) autrement non... ». Au confesseur : « Je vais faire collation avec Pincione demain à 8 heures... mais je suis un galant homme... à Paris... Je veux devenir un chien pour mordre les jambes... Quand je serai là-bas, ils diront : Tu es là Girolamo?... Comment va?... oh bravo!... Demain, deux balles dans la poitrine et une dans la tête... et à bas... Si c'était au moins de la terre de... ». Il rit. « Laisse que nous fassions... »

9 h. 1/2. — Demain je meurs... Cette eau me fait mal au ventre... Si le rhum arrive, je fais tout... Un condamné à mort à tout... Ainsi le gardien des prisons d'Imola... Oh! ma Rosina (Il soupire) « Si toutes les passions étaient celle-là!... (1) eh, Père?... » Le confesseur lui parle à l'oreille. « A l'Enfer (2) j'ai mangé de bonnes boulettes... oh! qu'elles étaient bonnes, ô Père... »

9 h. 3/4. — Accidents à l'eau de cèdre... je veux m'asseoir... j'ai faim comme tout avec cette eau... Je devais me faire prêtre, ô Père... J'aurais confessé toutes les belles filles (1)... Père, sortez donc mon mouchoir... Je veux ce prêtre d'Imola qui était

(1) Cynisme du criminel-né.

(2) Cabaret.

ici; il m'importe moins que vous, cher Père... » Il se promène. « Il serait bien que du matin, mes frères viussent m'apporter des draps de lit... Pauvrets, ils tomberaient sur la route... oh!... ma Rosetta... » (rageusement) « Père, vous avez une si belle barbe et ne portez pas les moustaches?... Mes compagnons sont tous en haut? Quel voyage y a-t-il d'ici au Marché, où ils me planteront les balles de plomb? » — Feu... « Le tiré doit émettre pourtant deux cris... » Il se souvient de l'hôtellerie de l'Enfer (1)... derrière cette petite rue?... oh! quelles boulettes... Comment va, Monsieur, qui écrivez tant?... Il use tout au pauvre gardien... Je veux du rhum... » On lui apporte du rhum.

10 h. — Le confesseur : Maintenant que tu as bu... « Je ne sais rien... (2) Où est la bouteille de rhum? Il chantonne. « Père... huile sainte, ordre sacré et matrimonial... A propos : Pourquoi ne me donne-t-on pas l'huile sainte?... Je veux un sorbet (2)... » On le lui apporte. Il prend le sorbet.

10 h. 8 m. — Je veux un poulet rôti... D'ici à cent ans je serai un chien... et j'aurai mangé beaucoup de jambes... (3) Au monde, Père, j'en ai vu de toutes les façons... dans la chambre d'un prêtre je vis une corde avec une boule et il me dit que si je la lui secouais sur le dos... Je les aurais mises aux chevaux de courses... Père, que croyez-vous que fut Jésus-Christ?... Un vrai républicain?... Que fut Marc qui lui donna un soufflet?... et maintenant je le donne à la colonne... Oh ma Rosette ! »

10 h. 1/4. — « Père, y a-t-il des cyprès à l'Observance?... » A la réponse : Non. « Non?... cela me déplaît quand je n'entends pas les rossignols chanter ». Il parle avec le confesseur. « Je veux boire... » Il boit du vin mélangé d'eau. « Père, venez donc ici, que je vous dise ces quatres bagatelles... (2). Il se confesse.

11 h. 3/4. — Il a demandé deux doigts de vin et a bu. Il a demandé un poulet rôti et en a mangé avec du pain, mais peu.

(1) Cabaret.

(2) Cynisme du criminel-né.

(3) L'idée du chien est une idée délirante qui reste tenace

« Donnez-moi à boire ». En buvant le vin mélangé d'eau, il a dit : « C'est toujours de l'eau... ». Il mange. « Oh, je ne mangerai plus de galettes... Pauvre mère... elle est déjà morte... Et lui, qu'écrit-il?... peut-être ce que je dis?... Pourquoi, quand ils fusillèrent Pincione, quelqu'un écrivait-il toujours? je le voyais par le trou de la serrure.. Pourquoi voit-on toujours ici le camérier... Je veux un.. Finalement, je commande sans payer et des messieurs en frac me servent... une belle affaire... A la mort innocent. . Puis, messieurs, je veux la caisse, que les taupes ne me mangent pas... Pauvre Girolamazzo. . Au moins si je l'avais touché... ». Il se promène.

Minuit. — « Ah! si ce n'étaient ces deux prêtres de mon pays, je ne me confesserais pas... Pauvre mère... tu avais un fils et ils te l'ont fusillé... Une femme qui a dit : — Il m'a semblé le voir passer. — Mes témoins, ils n'ont pas voulu les examiner... Les bonnes grâces de Montanari, qui disait que les Imolesi ne seraient pas fusillés!... Celui-là était un bon prêtre : cet autre... Si je devais souffrir et s'ils ne devaient me frapper... oh je ferais de beaux sauts... » La friture est arrivée et il mange. « Caporal Favorite, aujourd'hui moi, demain vous... Vous savez, il y en a deux des vôtres emprisonnés à Imola... Apportez à boire... Mes compagnons dorment?... ». Il s'assoit.

12 1/4. — Pauvre Antoinette, si je l'avais mise enceinte... les miens l'auraient gardée chez eux... Bast! elle a eu la fortune... » Appelant la sentinelle : « Crie, cela ne m'éveille plus... à Rocca une criait... Un de mes compagnons disait : Que te feront-ils?... maintenant je le saurai... Je mange pourtant sans payer... Je recommande la caisse... Je laisse faire... mais ils m'ensevelissent de suite... Ma pauvre mère... Il y a huit jours qu'elle vint me trouver... Si je l'avais su je serais mort... Au moins j'ai vu des monts... du Vérone... Je suis allé à Vicenza... avec Favella je suis allé en Lombardie : à 130 nous avons hasardé... ils n'ont voulu tuer... A Ancône ils se recommandaient à saint Ciriaco... Une bombe en place — cela faisait la dépense... — à terre tous... Le soir les femmes allaient déchaussées : elles devaient avoir peur d'être entendues... Un Ferrarais mourut d'une balle pour ne pas s'être jeté à terre... Un capitaine, dans

une sortie, est blessé et il criait : Venez me prendre ; nous fimes tant que nous l'emportâmes dehors, car ils l'auraient brûlé... ». Invité à dormir : « Ce n'est pas possible.. ma pauvre mère, si je pouvais te faire croire que je suis seulement condamné à 10 ans... Veut-on me donner à boire ? » Il a bu du vin mélangé d'eau. « Veut-on me donner un cigare ? »

12 h. 1/2. — Donc ils me bandent les yeux ?... Je ne pourrai donc pas crier : « Vive l'Italie ?... Oh ! si que je le crierais... Où est l'autre prêtre ? Il dort ; il sera au lit (il soupire)... ; Comment, frère, vous prisez ? quelle chose est-ce ? Le font-ils tous les moines ? » Il prend du tabac. « Il est trop fin... les frères tirent à l'économie... Combien leur est-il vendu ? » Le moine : — six francs. — « C'est peu. Prenez du Canada. On s'en fait donner par charité... Ce n'est donc jamais fini d'écrire ? » Je veux boire. — Il a bu du vin mouillé. « Et cet infâme Garavini, ils l'ont fait chancelier... »

12 h. 3/4. — « Demain, qui dit la messe ? » Le frère : — Nous la dirons, nous, pauvre malheureux. — « Quel malheureux ! Je ne veux pas qu'on le dise... Oh, sacrée consulta ! Si je le trouve dans la vallée de Josaphat, quand je serai devenu un chien, je lui mangerai les jambes. (1) Mais lui, qu'écrit-il ? ils auront un bel ouvrage à imprimer toutes ces choses !... ». Il parle avec le confesseur. Il lui dit de se confesser et se retire avec lui. — 1 heure. — Il se confesse. — 1 h. 3/4 — Voilà celui qui écrit... » En étant sur pieds : « Quelle heure avons-nous ? » — Deux heures. — « Il se promène et soupire. « Grand pas... Je pense trop à ma mère : J'éprouverai plus de passion à voir mes compagnons qu'à mourir... ». Il se promène. « Ils me nommaient le bœuf ! Ils ne le diront plus... et je suis innocent... Pour le dire d'une femme ! — Mais à présent j'ai pardonné ; — les larmes que répand ma mère, elle pourrait bien les répandre, elle qui a des fils... mais je lui ai pardonné... mais elle a fait une grande faute... — » Il a demandé un café qui lui a été apporté. Il boit. « Je pourrais être en Amérique et, pour les compagnons, je suis ici... Je devais aller comme serviteur avec Pio Nono, et que serais-je maintenant ?... Il veut le café et

(1) Cynisme et idée délirante déjà notée.

le boit. « Le cafetier est un voleur : c'est de l'orge et sans rhum (1)... »

2 h. 1/4. — Un qui sache lire... il n'aurait pas besoin de le tuer... Je recommande la... ». Il boit le café. « Quel voleur est ce cafetier ! Pauvre sacrée consulte !... »

2 h. 3/4. — Il demande à se confesser et se retire avec le confesseur.

4 h. — Messe et communion. — 4 h. 25. — « Sous peu j'irai à la mort et je suis innocent... Priez tous le Seigneur pour moi... je laisse faire Dieu... ma pauvre mère, je la confie à Dieu... Cette fois il s'est trouvé... Ils font les agonies?... » (*évidemment il songeait à la mort*). — 4 h. 1/2. — Il se promène « ô Dieu faites-moi cette grâce (2)... au moins s'ils m'avaient fusillé dans mon pays... ». Il soupire. « Et mes compagnons?... Il y a huit jours aujourd'hui que ma mère est venue... Je recommande la caisse... » — 4 h. 3/4. — Quelle heure avons-nous?... Il me reste trois heures et je suis mort. Ma pauvre mère !... Une eau de limon ». Il boit l'eau. Il se promène et se tait. « Peu d'heures à vivre... mon Dieu, faites-moi la grâce.. prenez-moi avec vous : je pardonne à tous. Faites de moi, mon Dieu, ce qu'il vous plait... ». Il a demandé du café. Il le boit. Après : « Mon Dieu, bienheureuse Vierge, aidez-moi, qu'au moins je ne tombe pas avant d'arriver au lieu... Imagine les cris de la famille. ». Il promène et se tait.

5 heures. — Je tiendrai le crucifix dans les mains en allant à l'abattoir?... à une mort... et mort innocente !... Mon Dieu, aidez-moi... mon Dieu, je me recommande à vous. Bienheureuse Vierge du Piratello aide-moi... Mais, est-il éloigné le lieu du supplice?... Pauvre Girolamo, où tu en es réduit !... ta jeunesse... Te fusiller innocent... Je me remets entièrement entre les mains de Dieu, ô mon bon Dieu... »

5 h. 1/4. — Bon Dieu du Paradis, faites moi grâce, ma bien-

(1) Cynisme habituel.

(2) A ce moment (les cloches l'avertissant de sa fin prochaine) l'idée de la mort qui ne l'avait pas éclairé se fait jour. Comme chez les peuples primitifs, la peur éveille l'idée religieuse et arrive au paroxysme. Cela confirme l'hypothèse de Sergi sur l'origine primitive de la religion.

heureuse Vierge du Piratello. » Il se promène toujours et soupire. Il parle doucement avec le confesseur. « Un pauvre jeune homme qui n'a pas encore ses 23 ans accomplis .. Si le Seigneur ne m'aide pas, je n'arrive pas au lieu et je tombe sur le chemin... Oh Dieu, je ne puis plus... Dieu... étendez votre main sur moi... Je suis innocent et avec lui je n'ai jamais questionné... je ne l'ai touché en rien, ô Père... Ce que Dieu et Marie S. S. voudront,.. Oh, je le disais hier soir, je ne peux pas dormir, le sang me le disait. » Entre un second. « Dis à ta femme qu'elle me dise un Rosaire (1) avec ton fils... Au moins s'ils ne me faisaient pas souffrir... »

5 h. 1/2. — Un tambour bat. « Nous y sommes... Un peu d'eau rougie... Père, désormais nous ne nous verrons plus... » Il boit Mon Dieu, aidez-moi, faites-moi cette grâce, mon bon Dieu, Bienheureuse Mère de Dieu, les Saints et les Anges... mon Père, je ne puis plus... Je me suis promis de faire allumer un cierge à cette B. V. : Mon maître, comme j'ai plus à faire, mon... ». Il se promène et soupire. « Oh ! ma jeunesse... Bienheureuse Vierge des Sept Douleurs aide-moi .. ». Il se parle à lui-même. Il se recommande avec ferveur à Dieu. Il demande à boire.

5 h. 3/4. — « Ils me jetteront là dans un caisson... ». Il recommande son âme à Dieu et toute sa famille. « Maintenant, Girolamo, tu es près de rendre ton âme à Dieu... je la lui donne volontiers. ». Il baise le Christ. « Voilà encore le tambour... pour qui le bat-on ?... » Il boit de l'eau. « Au moins si je pouvais voir mes compagnons et nous faire courage réciproquement... Maître, nous sommes derrière... Comment se fait-il, chancelier, que vous n'avez pas dormi ?... ». Il entre un second. « Comment va Josaphat ?... » Il se recommande à Dieu. « Ce sont les dernières limites de ma vie... Ma jeunesse !... Nous fusiller innocents !... Il se promène toujours.

6 heures. — Il se parle à lui-même, doucement, puis fort. « Faites-moi la grâce, Seigneur, de m'accepter dans vos bras. saint Joseph, je me recommande à vous.... Je voudrais allumer

(1) Accroissement du paroxysme religieux.

un cierge à cette Bienheureuse Vierge. Elle me pardonnera... Je pardonne à tous, mon Dieu, ma Bienheureuse Vierge, mon saint Joseph... ». Il continue ainsi à se recommander à Dieu avec ferveur. Il a demandé un café. Il demande excuse aux seconds s'il les a offensés. Il finit de boire le café. « Quelle mauvaise heure !... Quand sera-t-elle terminée ?... Mon Dieu, ma jeunesse s'en va. J'ai donné mon âme à Dieu... » Il soupire fortement. « O ma Bienheureuse Vierge, combien cela me déplaît de ne vous avoir pas fait allumer un cierge... je vous demande pardon... Père, je n'arriverai pas au lieu, si le Seigneur ne m'aide... »

6 h. 1/4. — « Voilà mon Seigneur ; lui me fera la grâce... » Il baise le Christ. « Dieu veuille que tous mes compagnons n'aient pas fait les bouffons en ne se confessant pas... — je dis aussi ceux qui sont allés à Ravenne... au moment de l'Éternité... » Il soupire. « Je suis dans les bras du Seigneur (1) : il ne m'abandonnera pas... » (2).

N° II. — TROMBETTI LUIGI

8 heures. — On lui fait connaître la sentence ; il se penche vers le chef et lui dit : « Bonne nuit... »

8 h. 1/4. — A l'arrivée du Père capucin : « Je n'ai pas besoin de prêtre : j'ai déjà fait mes comptes avec le Christ. Me donner quatre balles de plomb, ce n'est rien... J'ai soif : je veux une limonade... Belle chose... Brutes, bourreaux... Vous n'êtes pas justes, ce n'est pas juste. Si la Sacrée Consulte veut toujours y aller comme cela, elle fera du bel ouvrage, spécialement si elle traite tout comme les pauvres Imolesi... » Il se promène continuellement.

8 h. 1/2. — Aux consolations du Père capucin, il répond

(1) Accroissement du paroxysme religieux.

(2) Il s'agit évidemment d'un criminel-né.

d'une façon méprisante et par saccades ; ensuite il s'assoit et reste en repos.

8 h. 3/4. — En réponse à de nouvelles recommandations du Père capucin relatives aux intérêts de l'âme, il répond avec dépit qu'il n'a rien à accommoder : qu'il s'est déjà arrangé avec Dieu et que quand il sera dans l'autre monde, il ne reviendra plus. Il se tait ensuite et continue à se promener en silence. Invité à embrasser le crucifix, il s'y refuse en disant : « Laissez-moi en repos, laissez-moi pour le moment me calmer, si je veux me confesser, je le ferai ; jusqu'à huit heures demain il en est encore temps, je ferai ensuite ce que j'ai dans la tête... ». Ensuite, en se promenant, il dit : « Mourir me fait autant que prendre un lavement (1) et jusqu'à la mort je dirai toujours : Vive l'Italie !.. Pour une racine morte une plante ne sèche pas... Ils disaient que les Tudesques sont mauvais, mais ce sont des anges en comparaison des États du Pape... et à crier : Vive Pie IX nous avons été ainsi traité... ». Il continue ensuite à se promener en silence. Il s'est ensuite un peu appuyé, puis a repris sa promenade. A de nouvelles insinuations, il répond : « Il y a encore du temps... Je ne suis pas encore au chemin... et avec quatre paroles je l'expédie... ».

9 heures. — Il se remet à se promener en répétant qu'il a encore besoin d'exhaler sa colère. Il s'est calmé et continue à se promener en soupirant de temps en temps.

9 heures 1/4. — Il continue toujours à se promener. Ensuite il dit : « Cette fois, si Dieu est juste, et il l'est, il sait que je ne suis complice dans l'assassinat du Catenaccio... » A de nouvelles exhortations, il répond : « J'ai fait mes comptes depuis hier... Je n'ai aucune palpitation. Ce pas, le Christ l'a fait, et comme il est mort, je puis bien mourir, moi... » Puis il continue à se promener. Il a ensuite demandé une limonade, disant qu'il avait soif et il a bu tranquillement. « Dimanche matin un capucin de la prison d'Imola m'a donné le Jubilé et cela terminé on nous a mis en voiture et amenés ici... »

9 heures 1/2. — A de nouvelles exhortations pour lui faire

(1) Apathie cynique et imprévoyance du criminel-né.

réciter les litanies, il répond en se promenant toujours : « Maintenant je vais penser à mes affaires et puis nous ferons tout... » et il continue à se promener en silence. Interpellé de nouveau, il poursuit sa promenade sans rien répondre. Après un moment il s'est accoudé au mur, comme assoupi, ensuite en soupirant il a repris sa promenade. Pendant qu'on disait les litanies, il a enlevé son béret, s'est arrêté contre le mur, dans une attitude respectueuse et lorsqu'on lui présenta l'image de la Vierge, il la baisa : puis, s'appuyant pensif à l'autel il a regardé fixement le cadre qui y est placé. Il a continué ensuite à se promener en soupirant. Puis s'arrêtant, à l'invitation du Père, il embrassa le crucifix. Il s'est ensuite remis à se promener. Il a demandé à épancher de l'eau, ce qui fut fait. Pendant sa promenade, ayant heurté le pied du Père, il lui demanda excuse.

9 heures 3/4. — A de nouvelles exhortations, il répond : « Mourir, pour moi, n'est rien... ». Puis il a pris le crucifix en mains et a dit : « Cependant celui-là était encore sur la table du Pape que l'on dit un Christ sur terre... Comment peut-il avoir permis que je sois condamné, moi qui suis innocent? Maintenant c'est bel et bien fait et il faut de la patience... »

10 heures. — Il a ensuite pris le crucifix et a soupiré en disant : « Maintenant il faut commencer à faire les comptes avec vous... Si néanmoins c'était juste, cela m'importerait peu... Mais de toute façon il me faut aller... Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal... » Il a pris ensuite l'image de la Vierge, l'a baisée, et en soupirant il a repris sa promenade. Puis, enlevant son béret, il a ajouté : « Dieu, pardonnez à tous ceux qui m'ont fait du mal, comme je leur pardonne... » Ensuite, pensif, il s'est arrêté et assis. Il s'est ensuite levé, puis reprenant en mains le crucifix et continuant à le tenir, il s'est assis, appuyé au prie-Dieu et le crucifix près de la face, en poussant de forts soupirs. (1) Puis il a repris sa promenade en soupirant de temps en temps. Il s'est ensuite enfermé dans le silence et s'appuyant à l'autel, il a baisé et rebaisé le crucifix et l'image de la Vierge; invité à dire cinq *Gloria Patri*, il les a dits et est

(1) A l'approche de l'heure de la mort, l'imprévoyance disparaît, la peur l'emporte et la religiosité se manifeste.

demeuré silencieux, appuyé à l'autel. Puis, pensif, il a repris sa promenade. Il a demandé, eu et bu de la limonade. Il s'est remis ensuite à se promener sans parler. Après un instant il s'est écrié : « Oh ! mon Dieu ! si ce n'était vous qui m'aidiez... » Il a ensuite bu encore de la limonade.

10 heures 1/4. — Il a demandé quatre cigares et un repas que l'on a envoyé chercher ; il s'est ensuite disposé pour la confession et s'est placé sur le prie-Dieu (ce que voyant, je me suis retiré).

11 heures 1/4. — Il a terminé et quand je suis rentré je l'ai trouvé assis à table avec le crucifix devant lui, pensif, soupirant et pleurant. Ensuite, un peu plus calme, il a mangé un peu de friture, un peu de poulet rôti, deux pêches, du pain et a bu une très petite quantité de vin bénit ; il a ensuite fumé deux cigares. Il se leva ensuite et se mit à marcher tout en mangeant et exclama : « Ma pauvre famille... Ce que Dieu veut... inutile de dire autre chose... Il me semble encore n'y pas croire... »

11 heures 1/2. — A l'arrivée du Père Giocondo d'Imola, capucin, ils se sont embrassés et entendant celui-ci dire que les autres aussi avaient préparé leur âme, il a répondu : « J'en suis satisfait. Moi, je suis résigné à la volonté du Seigneur, je ne suis chagrin que pour mes pauvres parents... » Il a ensuite continué à manger, poussant de temps en temps quelques soupirs. A l'arrivée du Père lecteur, Pierre-Joseph, capucin, sa connaissance, ils se sont embrassés, et en pleurant le condamné a dit : « Je suis tranquille, disposé et content : je n'ai de chagrin que pour ma pauvre famille innocente... » Puis, avec beaucoup de tranquillité, il a parlé avec le dit Père, de sa famille. Un peu après il a repris : « Père, restez un peu en ma compagnie, j'en ai beaucoup de plaisir... » Il a ensuite fumé un cigare en continuant à discourir avec le Père, de choses concernant sa famille, exclamant de temps en temps entre deux soupirs : « Que la volonté de Dieu soit faite... »

11 heures 3/4. — Quand le Père partit il le salua amicalement en le priant de saluer son cousin Trombetti. Puis il a continué à fumer. Peu après il s'est exclamé : « Pauvres pays, pauvres familles, s'ils continuent comme cela... Je ne crois pas que

Dieu laisse ainsi marcher les choses... Il me semble impossible que Pie IX qui permet ces choses, ait quelque religion... Comment peut-il le faire s'il est un Dieu sur terre?... Moi, pour être passé par une route, bien qu'innocent, j'ai été mis dans un crime que je n'ai pas commis. Pourtant, l'Autriche, qui est le plus sanguinaire ne fait pas ainsi... elle a pardonné à quelques-uns, grandement coupables, et le Pape n'en épargne aucun, ajoutant seulement foi aux faussetés des témoins... Je ne dis pas ces choses par méchancelé d'âme, mais parce qu'elles reflètent les faits tels qu'ils arrivent et montrent comment se font les choses justes et injustes... »

Minuit. — Continuant plus ou moins à discourir de son innocence il dit qu'il pardonne à tous ceux qui lui ont fait du mal, car maintenant il n'a plus besoin que de Dieu, qu'il soit fait selon sa volonté, que maintenant c'est le moment de se remettre entre ses mains... « Je l'ai blasphémé bien souvent, maintenant je lui demande pardon... » et il ajoute : « Je ne puis être plus ferme... » et se haussant il s'est mis à se promener en soupirant et a dit : « Oh ! mon Dieu ! » plusieurs fois en soupirant. Puis, baisant le crucifix et l'image de la Vierge, il s'est mis à soupirer et à pleurer, rebaisant plusieurs fois ces images ; il a ensuite repris sa promenade en silence, exclamant de temps en temps : « Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal. »

Minuit 1/4. — Puis il a dit : « Je vois l'heure et le moment qu'elle arrive, cette dernière heure qui me touche... » Puis embrassant le crucifix : « N'eût-il pas été préférable que Dieu me fît mourir quand j'étais à Vicenza, alors que je n'avais aucune intention au mal ? Je voudrais que ce fût déjà 7 h. 3/4, car je suis préparé à tout... ». Il a demandé et on lui a apporté de la limonade, continuant toujours à se promener en silence. Puis il a demandé le S. Domenico, qui est venu et auquel il a demandé excuse si quelquefois il l'avait offensé. Puis il a ajouté : « Si les autres qui sont morts, sont morts en saints... moi aussi j'espère bien mourir... Ma pauvre famille, quand elle saura ma disgrâce... »

12 h. 1/2. — Puis il a continué à se promener en silence et

pensif, il s'est assis en silence et en soupirant. D'après les exhortations du Père, il a pris en mains le crucifix et s'est mis à le regarder fixement pendant un moment, étant tantôt assis, tantôt se promenant et toujours silencieux. Puis il a dit : « Je crois que S. Luigi viendra me trouver avant peu. » Puis il a demandé par quels soldats il allait être fusillé. Après cela il s'est assis en pleurant et, réconforté par le Père, il a répondu avec piété et dévotion selon la façon indiquée par le Père, pendant quelques minutes, aux choses concernant la religion. Puis, soupirant et pleurant, il s'est tenu debout près du mur, en silence. Après avoir fait cela il a demandé une paille pour se reposer ; elle lui a été donnée à 12 h. 3/4. En se jetant sur la paille pour prendre un peu de repos, il a demandé que deux chandelles fussent allumées en l'honneur de la Vierge, ce qui fut exécuté, il prit ensuite un peu de repos et resta ainsi jusqu'à 1 heure.

1 heure. — En s'éveillant, il s'est mis à invoquer pieusement l'aide de Dieu et des Saints et a demandé, de la façon la plus contrite, pardon à Dieu de tous les péchés commis, connus et non connus, se reconfessa et resta ainsi avec le Père quelques minutes.

1 h. 1/4. — A mon retour, je l'ai trouvé se promenant en pleurant et en soupirant.

1 h. 1/2. — Ayant demandé à écrire à sa famille et à son père François, cela lui fut accordé et j'écrivis la lettre sous sa dictée. Pendant ce temps, il embrassait le crucifix et l'image de la Vierge Marie. Puis, invité par le Père, il s'est mis à genoux, en répétant les choses de piété qu'on lui disait avec des signes non équivoques de la plus grande contrition. Puis, invité par le Père, il a dit de la même façon sept *Ave Maria* (1) et d'autres oraisons. Il s'est ensuite jeté un moment sur la paille faisant face à l'autel... Quand il s'est relevé, il s'est mis à marcher, demandant un café noir avec un peu de liqueur qu'il a pris en toute quiétude. Il mange un petit pain amer trempé dans le café et soupire...

(1) La préoccupation religieuse s'accroît.

1 h. 3/4. — Se tournant vers le moine : « Vous avez sommeil ? » et il continue à manger. « Oh ! mon Jésus, miséricorde... » Il va baiser le crucifix, après il se promène en soupirant. Il se met à genoux sur la paille, fait face à l'autel et il soupire avec le visage sur les bras. Il se relève, va boire un peu de café, retourne s'asseoir et demeure pensif en fumant. Ensuite, ayant demandé des nouvelles de ses compagnons, et apprenant que l'un d'eux dort, il a dit : « Moi, je ne puis dormir... » Puis il a ajouté : « Je ne vois pas arriver les 8 heures... Quant à ma famille, Dieu l'aidera en quelque façon. ». Il a ensuite parlé de ses amis et connaissances d'Imola. Il s'est ensuite tenu en repos en fumant un cigare. Puis, parlant de son affaire, il s'est fortement lamenté de l'injustice dont il dit être victime dans la procédure par le Gouverneur Montanari et le Comité politique Caldéroni qui, dit-il, ont arrangé les choses à leur façon en faisant dire aux témoins tout ce qu'ils voulaient.

2 heures. — Ensuite, se levant d'un trait, il a embrassé le crucifix ; il l'a baisé spontanément plusieurs fois et s'est mis à genoux en disant à mi-voix des oraisons entrecoupées de soupirs et d'exclamations : « Mon Dieu ! miséricorde !... » Confessé par le Père, il l'a fait avec dévotion, puis il a dit trois *Ave Maria* et a baisé plusieurs fois le crucifix et l'image de la Vierge. Il s'est ensuite jeté un moment sur la paille... et s'assit ensuite en mangeant tranquillement un morceau de pain jusqu'à

2 h. 1/4. — Il s'est levé ensuite en soupirant, s'est approché du crucifix qu'il a baisé plusieurs fois en disant des oraisons à mi-voix. Puis il s'est promené et s'est ensuite étendu sur la paille. Il est resté dans cette position jusqu'à

2 h. 1/2. — Puis il s'est écrié : « Pauvres parents... ma pauvre créature, Dieu aidez-les... ». Puis il a dit en soupirant : « Bast !.. ce que Dieu veut !.. » Il s'est ensuite tenu en repos. Il a demandé et obtenu un cigare et s'est écrié : « Mon Dieu ! miséricorde, aidez-moi... » ; puis, en fumant, il s'est promené. Puis il s'est arrêté un peu sur la paille ; il s'est ensuite relevé et s'agenouillant devant le crucifix, il a dit des oraisons à mi-voix.

et s'est écrié en soupirant : « Mon Dieu !... miséricorde !... » Il s'est assis ensuite sans dire autre chose. Il a ensuite demandé un peu de liqueur qui lui a été donnée. Puis il a ajouté très tranquillement : « Je me souviens de ce que me dit une fois le juge Francesconi : En 1843 j'allai comme partie plaignante à une audience à Ravenne et rencontrant le dit Francesconi dans un des corridors du palais, il me dit : « Un jour ou l'autre il vous arrivera, à vous autres Inolesi, quelque grand malheur... » — Son pronostic s'est vérifié... ». Ensuite, interrogé par le Père qui lui demande s'il est disposé à recevoir la communion, il a dit : « J'y suis très disposé, car je me trouve maintenant dans les bras de Dieu. »

3 heures. — Il a demandé ensuite à se reconfesser et il est ainsi resté seul avec le père jusqu'à

3 h. 1/4. — Ensuite, se jetant sur une chaise, ayant la tête et les bras appuyés sur la table, il s'est assoupi et il est resté ainsi quelques minutes ; puis il s'est éveillés, s'est levé et a repris sa promenade. Il a ensuite demandé un peu de café noir avec un peu de liqueur qu'il a pris avec quiétude.

3 h. 1/2. — Il s'est réconcilié avec le Père pendant que l'on préparait la sainte messe.

3 h. 3/4. — Ensuite on a dit la Sainte messe qu'il a entendue avec édification. Il a reçu le saint viatique avec la plus grande résignation et componction et resta dans de telles dispositions jusqu'à la fin de la sainte messe qui a été terminée à

4 heures. — Sorti de la chapelle où l'on fait venir les autres et mis dans une autre chambre, il s'est mis à se promener en silence autour de la chambre avec une grande vélocité jusqu'à

4 h. 1/4. — Il a continué sa promenade encore un moment puis a demandé et obtenu un cigare qu'il a fumé en continuant sa promenade. Il a pris le crucifix en disant des oraisons à mi-voix.

4 h. 1/2. Il a demandé et obtenu à manger un peu, du rôti et du pain et il a bu un peu de vin additionné d'eau.

4 h. 3/4. — En se levant, il a repris sa promenade en fumant un cigare en silence.

3 heures. — Il a demandé ensuite à rester seul avec le Père. Je me suis retiré jusqu'à

5 h. 1/4. — Il a continué de la même façon et a demandé et obtenu une limonade.

5 h. 1/2. — Il a voulu ensuite rester seul avec le Père pour recevoir en toute liberté les dernières consolations de notre auguste religion. J'ai cru devoir me retirer tout en restant hors de la porte pour noter ce qui pouvait arriver. Mais il est demeuré continuellement en oraisons, seul avec le Père, de la manière la plus édifiante, avec une extrême et absolue componction.

N° III. — DOMENICO TROMBETTI (1)

8 heures. — Le juge Cottardi notifie au condamné la sentence de mort ; celui-ci répond : « Une belle justice, qui condamne un homme qui n'a rien fait. »

8 h. 6 m. — Conduit au lieu de consolation, il s'est à nouveau récrié contre une telle justice, qui condamne à mort les gens qui n'ont rien fait de mal. Exhorté à recommander son âme au Seigneur, il répond qu'il n'avait rien fait de mal, que Dieu le savait ; qu'étant condamné à mort par les juges, il y allait volontiers, car de toute façon on doit mourir un jour et qu'une fois mort, on ne mourait pas une seconde fois ; que l'instruction avait établi qu'il se trouvait à un endroit sans armes dans les mains et que, puisqu'il était condamné à mort, il y allait innocent, et disant que cela ne l'affligeait que pour ses quatre tendres fils et sa femme. Il demande au substitut si ses compagnons allaient être aussi fusillés. Il lui fut répondu qu'on l'ignorait.

8 h. 1/2. — Il se lève de dessus sa chaise et se met à se promener dans la chambre ; ensuite, invité par les religieux à

(1) Celui-ci était évidemment un honnête homme, ou au plus un criminel d'occasion.

s'asseoir, il obéit. Exhorté à se confesser et à communier, il répond froidement n'avoir nul besoin de se confesser et lui ayant offert le crucifix pour qu'il le baisât, il refuse en disant que Jésus-Christ n'avait pas parlé de cela au monde et qu'il était inutile qu'il embrassât un morceau de fer. Invité à réciter les litanies de la Sainte-Vierge, il dit qu'eux pouvaient les réciter, mais que lui n'en savait rien. Les R. P. les ayant récitées, il pousse un grand soupir en levant les yeux aux ciel ; à l'offre qui lui est faite de baiser le crucifix ou, s'il le préférait, l'image de la Vierge, il répond qu'il ne voulait rien baiser et quand il serait dans l'autre monde il arrangerait tous ses comptes. Il se tait pendant quelques minutes et dit ensuite qu'il n'avait pas commis de crime, que le Gouverneur avait été mal informé sur son compte et qu'il était condamné à mort innocent, que comme tel il irait plus volontiers.

8 3/4. — Il fut laissé en liberté pour qu'il pût réfléchir et se recommander au Seigneur ; il resta avec un seul Père confortateur avec lequel il demeura jusqu'à 10 heures 3/4. Pendant ce temps il s'est confessé au Père Francesco di Faenza, gardien de l'Observance, selon lequel il baisa plusieurs fois l'image de la Vierge et le crucifix, louangeant beaucoup l'effigie, il voulut aussi embrasser le Confortateur, les larmes lui tombèrent des yeux (1).

10 h. 3/4. — Il a dit vouloir se reposer et, s'étendant sur la paille, il a dormi jusqu'à 11 h. 25 m.

11 h. 1/2. — Il a demandé et bu un verre d'eau et disant qu'il avait froid, il a voulu être couvert avec son manteau, écoutant volontiers ce que lui disait le Père pour reconforter son âme.

11 h. 3/4. — Il est resté couché silencieusement sur sa paille jusqu'à

Minuit. — Il a pris spontanément le crucifix qui était près de sa tête et l'a baisé. Il a embrassé l'autre Père Confortateur, en apprenant que celui-ci était le Père Xella d'Imola, son compatriote.

(1) Voir note précédente. — Sensibilité, religiosité normale.

12 h. 1/2. — Il a baisé le crucifix par deux fois et volontiers. Il s'est recommandé au Père Francesco pour qu'il écrive en son nom à sa famille, demandant pardon s'il l'avait offensée ainsi qu'à toutes les personnes qui auraient pu être offensées par sa faute. Après quoi, en compagnie du Père, il a récité les litanies de la Vierge, un *Pater, Ave* et *Gloria* à saint Joseph, à saint Dominique et à saint François, faisant à la fin le signe de la croix. Il a demandé ensuite un café qui lui a été immédiatement apporté.

12 h. 1/2. — Il a eu besoin d'uriner et a demandé un peu de pâtisserie ; il a ensuite baisé avec une grande ferveur l'image de la Vierge et le Crucifix. Il s'est fait enlever des oreilles, par le père Errani, les anneaux d'or qui y étaient et les a remis au Père Francesco avec un mouchoir de coton, pour l'expédier à sa femme. (1)

12 h. 3/4. — Il a fait véritablement acte de résignation à la volonté de Dieu et a baisé plusieurs fois la Madone et le Crucifix en récitant avec le Père une partie du rosaire.

1 heure. — Il a récité les actes de foi, etc. . .

1 h. 1/4. — Il récite les prières.

1 h. 1/2. — Il a dit vouloir se reposer et a dormi jusqu'à

3 h. 1/2. — Il a fait les oraisons avec le Père et s'est fait mettre le crucifix au cou, l'étreignant avec les deux mains et le baisant avec ferveur (1).

3 h. 3/4. — Il parle doucement avec le Confesseur et prie.

4 heures. — Il repose. En s'éveillant, il demande au Père si aucun de ses compagnons n'a encore fait la communion et si eux aussi portent le crucifix au cou. Il demande lequel de ses compagnons va maintenant entendre la messe et faire la communion. Il écoute les consolations du Père.

4 h. 1/4. — Il se réconcilie avec le Seigneur et récite ensuite quelques prières.

4 h. 1/2. — Il s'est levé de dessus la paille ; il est ferme, droit. Il se tait. Il se promène pensif et s'arrête.

(1) Voici une preuve que ce n'est pas un criminel-né.

4 h. 3/4. — Il est extrait du lieu où il est et conduit à l'église de la prison où il a eu une attitude de vrai repentant et a fait la communion d'une façon édifiante, la messe terminée il a été reconduit où il était auparavant, restant concentré et silencieux.

5 h. 1/4. — Il exprime le désir de voir son cousin Luigi Trombetti et sans rien ajouter il se tait. Il parle seul avec le père, ensuite récite les prières. Il baise la sainte effigie et, réconforté par le Père, demeure ainsi jusqu'à

5 h. 3/4. — Il dit qu'il mourrait volontiers s'il savait que son cousin Luigi Trombetti se fût converti ; à l'assurance que lui donnait le Père, il se montra très content.

6 heures. — Il se lève et se met à se promener. Il donne un autre mouchoir de coton à faire parvenir à sa femme.

6 h. 1/4. — Il est assis ; en baisant le crucifix il dit qu'il est résigné aux divines volontés. Il demande le Père Francesco et baise encore le crucifix et l'image de la Vierge ; il s'entretient ensuite avec le dit Père jusqu'à

6 h. 3/4. — Il dicte une lettre adressée à sa femme dans laquelle il lui exprime les plus vifs et les plus tendres sentiments d'affection, de douleur ; manifestant sa conversion avec le Seigneur et l'exhortant à vivre tranquille et affectionnée à ses enfants, qu'il prierait dans le ciel le Seigneur pour eux. Il renouvelle ensuite ses prières, etc.

7 h. 1/2. — La lettre terminée, il s'entretient avec le Père jusqu'à 8 heures, disant des oraisons et baisant le crucifix.

8 heures. — Il fut conduit à l'entrée de la prison avec ses autres compagnons. En se revoyant ils se sont embrassés. On leur banda les yeux et il fut, avec ses compagnons, transporté hors de la prison pour être conduit au lieu du supplice. Le long de la route il n'a fait que réciter des oraisons et recommander son âme à Dieu et à la Madone. Arrivé au lieu du supplice et placé à genoux en récitant les oraisons il a été fusillé et resta sur le coup.

N° IV. — MICHINELLI LUIGI

8 heures. — Quand on lui notifie la sentence, il ne dit rien.

8 h. 1/2. — Conduit près de son confesseur qui lui dit de penser à sauver son âme, il répond qu'elle est toujours sauvée. Il a demandé à boire de l'eau ou du vin. « Je vais être fusillé... j'y vais content... Mourir... je ne sais rien... La plus belle chose serait de mourir sitôt le prononcé de la sentence. »

8 h. 35. — Il a ajouté : « Justice infâme ! Je suis toujours confessé... je crois seulement une fois... » Il dit de ne pas être tourmenté et se calme un peu.

8 h. 3/4. — Il demande à se confesser et on le laisse en liberté.

9 h. 3/4. — Une heure après, en retournant, il a dit : « J'ai sommeil... » et il s'est jeté sur la paille sans dire autre chose.

10 h. 3/4. — Il s'est levé pour uriner puis est retourné se reposer.

1 heure. — Il s'est éveillé, mais n'a pas parlé et il reste étendu de tout son long. Il s'est levé et s'est mis à se promener en disant : « Demain ils feront un repas à Imola et ils riront .. C'est une véritable injustice... Je ne me suis pas trouvé... et je me trouve ici... j'ai 32 ans... je n'ai pas donné une gifle à qui que ce soit... ». Il a repris sa promenade après quatre minutes, sans parler. On lui a demandé s'il avait besoin de quelque chose : il a répondu « Non ! » et a continué à se promener.

1 h. 1/2. — Il s'est arrêté pour uriner, puis il s'est assis et a demandé à être laissé en liberté avec le confesseur. Je me suis alors retiré : il était 1 heure 1/2 et 4 minutes.

2 h. 1/2. — La confession terminée il s'est mis à méditer, ayant les bras posés sur la table et la tête dessus.

3 heures. — Il s'est levé et s'est ensuite jeté sur la paille pour se reposer.

4 heures. — Il a redemandé le confesseur et s'est confessé.

4 h. 1/2. — Il se prépare pour la communion.

4 h. 3/4. — Il se réconcilie avec le confesseur.

5 heures. — Il est conduit dans la chapelle à la Sainte messe où il communique avec une véritable édification, étant des premiers à genoux avec le Père confesseur. La confession terminée il a pris en main le crucifix, le regardant bien fixement sans parler.

5 heures. — Il a continué à demeurer à la chapelle où il a écouté une autre messe avec beaucoup de dévotion ayant toujours en mains le crucifix et près du confesseur, parlant secrètement avec lui et restant ainsi jusqu'à 8 heures, heure à laquelle il fut conduit au lieu du supplice.

A sept heures il a demandé à écrire à sa sœur Giovanna, à Imola, ce qui lui fut accordé. J'ai écrit sous sa dictée la lettre suivante :

Faenza, 17 septembre 1850.

Très chère sœur,

« Je vous fais savoir qu'à 8 heures je vais avec résignation
« dans l'Éternité. Vous saluerez les parents auxquels vous deman-
« derez pardon pour moi si je leur ai occasionné quelque tour-
« ment ; vous saluerez aussi pour moi, ma fille et ma femme
« auxquelles vous demanderez aussi pardon pour moi. Vous
« saluerez tous nos frères et sœurs et leur demanderez qu'ils
« me recommandent au Seigneur, pendant que moi, du ciel, je
« vous augure beaucoup de félicité.

« Et je signe avec tout l'attachement,

« Votre affectionné frère,

« LUIGI MACHINELLI. »

Transcription du certificat du confesseur, placé sous la lettre :

« Moi, Père Giocondo, d'Imola, certifie que le sus-nommé Luigi a exécuté parfaitement toutes les obligations d'un bon chrétien : qu'il les a suivies avec édification, se résignant totalement à la divine volonté, recevant avec larmes les dernières consolations de notre religion, et j'ai pleine confiance qu'il jouira des biens du ciel. J'atteste aussi que la dite lettre a été dictée par lui ».

8 heures. — Conduit au lieu du supplice, accompagné du Père confesseur, pendant tout le voyage jusqu'au Boario, il est demeuré en oraisons et ne fut fusillé qu'au second coup; dit coup de grâce.

16. — Dans une page antérieure de ces *Palimpsestes*, nous citons un malheureux qui, avant de se suicider, grave sur un vase : « Je suis un malheureux et mon destin est de mourir en prison étranglé, » et au-dessous, lui-même pendu.

17. — Analogue est le dessin de Fusil, homicide et voleur, qui, cent jours avant de se suicider grave sur un vase l'histoire de son crime et cette inscription qui, traduite, signifie : « J'ai passé cent jours en cellule pour avoir tué Gambro » et « Adieu Gambro voleur », Finalement il se pend lui-même avec cette inscription au-dessous : « Derniers excès. » (1)

18. — Le plus simple des saluts posthumes des criminels, je l'ai trouvé chez un très jeune homme qui se suicida par pendaison et qui mit sur son lit deux larges croix faites avec de la paille et, au milieu d'elles, ses deux souliers, ce qui voulait dire, dans le langage des peuples sauvages : « Je m'en vais, priez pour moi. » — C'est, pour qui y pense, un petit et émouvant poème.

(1) Voir mon *Atlas de l'Homme criminel*, 1890, Alcan.

XIII. — FEMMES

Monsieur le Procureur du Roi, (1)

Je suis débile, car je pleure toujours à cause de ma surdité dans cette grande misérable prison. Je ne puis pas parler, c'est pourquoi, toujours seule en cellule, j'y suis si mal. J'ai reçu son billet, j'ai volé quelques habits et autres objets pour une valeur de 125 francs, mais j'avais restitué tous les habits à la couturière Ditta Lévy. Bast! je ne connais pas d'autres habits. Mardi il y a deux mois que je suis en prison, 15 janvier. Mon mari ne peut m'apporter aucun aliment, parce que mon mari est pauvre; payer deux hauses. Je patiente beaucoup et mange le pain sec et la soupe. J'ai si mal à la tête qu'un jour j'y succomberai. Je me recommande à votre pitié et demande que vous m'accordiez ma liberté provisoire. J'ai froid et je suis vieille, j'ai besoin de boire le café quelquefois. Je désirerais savoir combien de mois encore il me faut attendre ma liberté provisoire, et j'espère que votre réponse me fera savoir dans combien de temps; je serai tranquille, car si M. le Procureur ne me donnait pas la liberté provisoire, j'aurais peut-être encore un an à passer en prison. Vous serez comme un bon père pour moi, pauvre; rester encore un an en prison, je ne le puis pas, car je ne parle jamais aux femmes. Je prie M. le Procureur de me mettre dans une autre prison, à l'Ergastolo, où il y a beaucoup d'autres femmes avec lesquelles il est permis de parler, ce sera ma consolation.

Toujours seule en cellule avec ma tristesse, je ne veux plus rester en prison.....

(1) Lettre d'une sourde-muette, trois fois condamnée pour vol. Elle écrit comme tous les sourds-muets avec une grammaire spéciale.

Pauvre Antoinette (1) comme je suis disgraciée. Je viens du Bon Pasteur et ils me conduisent à la Prison Neuve. Je vous avertis, ô jeunes filles, de ne pas vous amouracher avec des voituriers, parce qu'ils sont tous... Pauvre fille, quoi de plus douloureux que d'être à la Prison Neuve ; j'ai 16 ans seulement et j'en suis réduite là ; et tout pour vouloir faire à ma tête : mais ce n'est encore pas assez, j'ai perdu la santé, car je suis empestée, j'ai la vérole qui coule toujours et je ne sais ce qu'il en sera.

Pauvre Antoinette, qui est-ce qui sait quand j'en sortirai ; il y a six mois que je suis ici, je ne sais pourquoi, ni quand j'en sortirai. Peut-être me tiennent-ils ici pour mémoire.

Je veux faire fortune ; je veux prendre la couronne de la virginité à tous les jeunes hommes très forts dans... le lit.

Borst Sibö.

Dans la *Bonne Semaine*. — Souvenir de la détenue Sart. Gius, pauvre malheureuse prostituée, entrée dans cette prison le 19 août, sortie le 3 septembre. N'allez pas faire la prostituée, allez plutôt vous noyer, car on gagne plus de prison qu'autre chose. Notre vie est destinée à la prison. Adieu, Sart. Gius.

Idem. — Filles, prenez garde de faire mauvaise vie, c'est-à-dire la prostituée, car vous serez toujours en prison, et rien autre : vous n'avancerez à rien, vous serez mal vues de tous et toujours malades. Et puis vous serez toujours dans la crainte de recevoir des coups de couteau ou des claques. Si vous avez à parler à quelque homme, cherchez bien quelqu'un qui vous entretienne et non quelqu'un qui vous mange de l'argent comme cela m'arrive toujours. Que ceux qui liront cela prient pour moi, car j'en ai bien besoin, dites un *Ave Maria*, un *Pater* et un *Gloria*, cela m'aidera, car je suis bien malheureuse ; je suis toujours malade (de syphilis).

Idem. — N'aimez pas les femmes, aimez un homme et vous serez respectées de tous ; si vous aimez une femme, vous serez

(1) Prostituée et voleuse de 17 ans.

odieuse à tous ; mieux vaut un homme vilain que toutes les belles femmes. Sart. Gius.

Idem. — Sart. Gius. de Turin aime sincèrement C... et pour lui, reviendra à Milan au prix même de la mort. Comme c'est beau, quand deux personnes s'aiment !

Dans le volume de Bayer, *Vers à la Très Sainte Marie.* — Mariette du Tranchant (!) salue tous ceux qui la connaissent, les femmes tant que les jeunes gens. Je suis ici à cause de mon gonze, qui ne vient pas me voir : c'est le *Lécheur*. Quand je serai dehors je ne me prêterai plus à ses fantaisies, je ne la lui donnerai plus à lécher, je l'enverrai ailleurs lécher et manger les pâtes dans le c... ; et celle à qui il plaira qu'elle s'en mette de dures, qu'elle appelle mon gonze, il s'y connaît : il aura vite fait de la prendre avec la langue et de la manger. Je n'écris pas son nom, car je suis trop amie avec sa sœur à laquelle je veux beaucoup de bien !!

Dans Personio, *Guide au salut éternel.* — Ils sont passés les temps où l'on croyait aux prêtres et à leurs saints crocodiles. Ce sont tous des mensonges auxquels on n'ajoute pas foi, autrement tous iraient en enfer. L'auteur, qui veut faire le savant, aurait mieux fait d'écrire l'erreur dans laquelle peut conduire la lecture de ce livre.

Dans Bayer, *Vers à la Très Sainte Marie.* — La Mariette du Tranchant (!) salue ses amies qui font la truie comme elle et salue tous les jeunes gens qui l'ont b... Agitez-vous donc une fois l'oiseau à ma santé, moi je me l'agite à la vôtre ; et quand je serai libre, venez me trouver, car je l'ai toujours chaude et étroite à souhait. Vive la joie !

Sur le *Périodique religieux illustré.* — Dans cette mer orangeuse qui se nomme le monde, je n'ai trouvé que de fugitifs plaisirs et de cruels désenchantements. Si j'ai éprouvé quelque félicité, je l'ai payée au prix de larmes bien amères. Ne croyez plus à l'amour des hommes ; pour eux, l'amour est un passe-temps : quand vous aurez sacrifié pour eux, honneur, famille, religion, intérêts, jeunesse, ils vous tourneront le dos avec mépris et chercheront d'autres amours. Voilà ce qu'est l'homme.

Idem. — Cette feuille, de cœur je t'envoie,
 Je l'ai écrite hier soir en pleurant,
 Sans encre et sans plume.
 La pointe de mon cœur était la plume,
 Le sang de mes veines était l'encre.
 Si plume et encrier un peu te touchent
 Si je mérite pitié, je te prie, une réponse.
 Adieu, adieu,
 Adieu mon bien,
 Adieu, mon amour.
 Tu es mon cœur,
 Pour toi je mourrai. 1886 (1)

Sur le *Catéchisme d'économie politique*. — Très beau cet almanach, vraiment beau ; il fait venir la faim vingt fois par jour. Carolina salue tout le monde, ils m'ont pris pocharde à l'auberge des jardins et m'ont fait passer la nuit. Le 21 novembre 1884, je vais au jugement.

Pauvre Mathilde, en quel état tu es réduite pour avoir pris des objets donnés en paiement sans en avertir les supérieurs.

CONFESSION DE SAINTE MARIE

Condamnée à demeurer dans ce lieu de damnation. — Arthur-Cavalo. — Colonel B. C. — Bersaglieri.

Du 11 janvier au 1^{er} avril
 Qui forment jours, 90
 Nous en avons fait 17
 Il nous en reste 73
 R...

Ma disgrâce est celle-ci :
 Je suis condamnée injustement.
 Pour moi, je vais dans la cité dolente.
 Pauvre Pinot ! malheureux amant ! et ne pouvoir être près de
 la personne aimée, Célestine.

*Un grand membre en érection, et au milieu : Cher petit oiseau.
 Et ailleurs Idem et avec : Toujours comme cela.*

(1) Complice d'assassinat et de vol, adultère, à son amant et complice.

DEPUIS QUATRE ANS (1)

LA JUSTICE

— Le juge qui rend une sentence par contumace se rend plus criminel que sa victime, parce qu'il enlève à celle-ci le plus sacré des droits qu'un peuple civilisé donne à l'homme : c'est-à-dire celui de se disculper.

— *La loi est égale pour tous*, disent-ils; mais au contraire la loi est appliquée selon le caprice de ceux qui l'ont en mains, pourvu qu'ils y trouvent leur utilité.

— Je suis innocent et ils me tiennent enfermé au milieu de ces murs, et pourquoi?... Parce que la justice aussi est corrompible, comme toutes les choses de ce monde. Les juges sont hommes eux aussi, et eux aussi sont faciles à acheter.

— La justice humaine est une justice injuste. Les juges sont vendus, les avocats sont des voleurs et le pauvre innocent est condamné.

— Ils m'ont condamné sans entendre ma défense parce que j'étais dehors. Ils m'ont assassiné et je suis innocent. Justice des Ras Alula!

— C'est la première fois que je tombe en faute : mais pour cette première fois je reconnais combien la justice humaine est fausse.

— Pauvre Bargé ! Pour deux cerises qu'il a mangées il l'ont mis ici à se brosser le bec. Misérable ! Ils ne pensent pas que ce sont eux les voleurs et non nous. Un coup de lance au c... à la justice.

— **Mort aux Procureurs du Roi ! Ce sont tous des ânes.**

(1) J'ai voulu voir si depuis quatre ans il y avait changement dans l'esprit des prisons où j'ai fait les principales observations.

— Personne n'a le droit d'enlever la liberté à l'homme ; les juges sont tous des assassins, car ils condamnent des gens plus innocents qu'eux. Vive la liberté !

— Mort à tous les gardes de Poirino qui sont voleurs et espions !

— Mais comment voulez-vous que nous travaillions si, lorsque nous travaillons, ces... de la questure viennent nous faire perdre notre travail ? Ils viennent à chaque instant nous chercher à la boutique, et les patrons, pour ne pas avoir ces policiers autour d'eux, ne pouvant battre l'âne, frappent le bât et nous mettent dehors. Que de pauvres malheureux se perdent de cette façon.

— L'homme doit travailler, c'est vrai ; mais il faut aussi que ceux qui doivent lui donner du travail lui en donnent.

— Mon cher ami, et moi, que dois-je dire ? C'est la septième fois que j'entre dans cette prison de chiens en quinze mois et toujours pour cette sale contravention. La questure vient toujours me prendre parce qu'elle croit que je suis un voleur, et toujours le Tribunal me remet en liberté.

— Pauvre Angelina, aie patience ; je suis malheureux. Ils me persécutent à tort parce que je ne suis pas mauvais. Mais espère que cette fois aussi ils me feront justice. Donne un baiser aux enfants.

— Qu'il soit maudit celui qui condamne l'innocent. Il en rendra compte à Dieu (1).

A la fleur de l'âge,
Etre condamné ici !
Aux juges, arracher les côtes
Je voudrais, pour l'Eternité.

— Celui qui me condamna est un infâme ; qu'il lui arrive malheur.

— Père et fils sont enfermés ici à la disposition de la justice humaine qui frappe toujours injustement.

— Si on me condamne au bagne, avant moi, tous les juges, Procureurs du Roi et Chanceliers devraient y aller.

(1) Dans le local de dépôt de police.

— Mon cher Antoine, d'ici à trois jours nous sortirons de cette mauvaise situation ; il est vrai qu'ils nous enverront encore à la questure avec les chaînes aux mains, liés comme des chiens, quoique notre peine soit finie ; mais ces policiers auront peu de chose à faire avec nous. Adieu, à nous revoir dans trois jours.

Pédrot.

— S'il venait un tremblement de terre qui ensevelit la questure, ce serait cette fois que je reconnaitrais Dieu.

— Moi qui ai volé une demi-douzaine d'œufs, ils m'ont mis en prison ; les ministres qui volent tous les jours des millions ont les honneurs. Pauvre Italie !!! (1).

— Sans une vraie justice on ne peut vivre ; mais la vraie justice ne se trouve pas en ce monde. Dieu seul est juste et il condamnera un jour ceux qui nous condamnent.

— Amis, réjouissez-vous, car bientôt le nouveau Code nous mettra tous dehors (1).

— Et quand tu seras dehors, la questure, pour se faire honneur, te remettra dedans sans avoir rien fait ! (1).

— Mais, bon Dieu, qu'ai-je fait pour tant me faire souffrir ? Il y a treize mois que je suis en prison et on ne me juge pas encore ; mais il serait préférable de me tuer ! (1).

— Il y a douze mois que je suis jugé et ils me tiennent encore en cellule pour me torturer.

— Rib... Carlo. — Ils m'ont proprement bien servi. Dix ans, c'est long, mais hors d'ici ils passeront vite. Adieu et allégresse, tous les amis.

— Si les juges étaient plus justes, tant d'innocents ne seraient pas ici à pourrir dans une cellule.

— Il suffit d'avoir de l'argent ou une belle femme pour être absous de quelque coup que ce soit.

— Une belle femme sera toujours innocente.

— Je suis dans cette prison et qu'y gagne la société ? Ils me mettent en prison parce que je ne travaille pas ; mais du travail

(1) Dans l'église.

qui m'en donne? Que dois-je faire, moi qui suis sans ressources, malade, orphelin et sans amis?

— Ma pauvre jeunesse, où vas-tu? Devoir pourrir dans une prison pour en sortir inapte à tout...

LA PRISON

— J'ai 18 ans; le malheur me rendit coupable plusieurs fois et je fus toujours enfermé en prison. Mais quelle correction la prison fut-elle pour moi? Qu'y ai-je appris? A me perfectionner dans la corruption.

Alfonso.

— Tu as raison Alphonse; que croient-ils obtenir de nous, ces messieurs, en nous laissant fainéanter pendant des mois et des années dans une cellule, quand c'est précisément pour cette faute qu'ils nous arrêtaient.

Luigi.

— Vouloir corriger un paresseux et un vagabond, ainsi qu'un voleur, en les soumettant à un rigorisme brutal et à une telle oisiveté, est une véritable absurdité.

— L'isolement absolu étant déjà pour l'homme, qui n'est pas un Diogène, la peine la plus terrible qu'on puisse lui infliger, ici, en Italie, elle est encore accompagnée de l'oisiveté forcée et d'une nonchalance insupportable; ainsi le système cellulaire, tel qu'il nous est appliqué, devient un moyen de torture physico-moral indigne de notre époque, injuste dans ses moyens et n'atteignant pas le résultat pour lequel il a été créé.

— Nous sommes soldats de l'armée italienne; la discipline nous envoya dans cette prison; mais notre faute n'est pas telle qu'elle mérite de nous unir en un même faisceau avec les voleurs et les assassins.

— Ceci est une tombe et non une prison dans laquelle on devrait mettre tous les ministres, juges et avocats.

— Ci-gît, depuis onze mois, un pauvre délaissé que la justice humaine ne juge pas encore. Que la paix soit avec l'âme de ses impitoyables juges.

— Je suis ici pour toi, brute stupide, toi qui as fait l'espion ; ne crois pourtant pas te sauver quand je te verrai hors d'ici.

— Il y a 14 mois que nous sommes ensemble et nous ne savons encore rien. Réjouissez-vous, car nous irons ou en galère ou en liberté. Adieu.

— Jusqu'au 11, on ne saura rien. En 1889 nous serons tous libres. On en a pris deux autres (*parlant de la bande*).

— Léopold Bald... soldat du roi Humbert, est un couillon, car il fut puni à cause de Giovanni dit le Grand.

— Berti fait l'espion. Méfiez-vous et vengez-vous.

— Les gardiens de prison sont tous des malheureux, qui ne savent où aller manger. Je ne ferais pas ce métier pour 100,000 francs et pourtant je ne suis pas riche.

— Tonio. — Le Long (*surnom d'un gardien*) a fait un rapport contre moi parce que je parlais de la fenêtre. Ce vilain museau de jésuite n'ira pas à Rome s'en repentir.

— Merde sur la figure des espions,

— Carlo salue Enrico, Andréa et Bartholoméo et toute la bande. Rejouissez-vous, car nous serons dehors au commencement d'août.

— Tu es cet imbécile qui en notre compagnie se vantait de ne pas être un âne comme nous. Fais attention de ne pas tomber...

— Ne salissez pas tant les murs, car ils vous mettront sous l'église (*c'est-à-dire en punition — et celui-là est le premier à les salir.*)

— Les médecins sont tous fous.

— Oh ! quelle longue et pluvieuse journée. Ils disent qu'ils nous envoient prendre l'air, et en place ils nous envoient prendre la pluie. Imbéciles !!!

Le 12 j'entrai en prison,
 Le 13 j'étais déjà en punition,
 Peut-être est-ce pour me faire croire,
 Qu'ici c'est une maison de correction.

— Tous ceux qui viendront ici se souviendront que dans cette cellule il y a eu un de leurs malheureux amis qui a 7 ans à faire. Adieu à tous, prenez courage.

— Malédiction au jour pendant lequel je fus enfermé dans cette cellule où je voudrais pouvoir amener tous mes persécuteurs.

— Ils disent que ceux de Vanchiglia sont tous *barabba* (idiots) ; il paraît que ceux de San-Donato leur donnent 8 points sur 10.

— Et penser que nous sommes condamnés à rester 100 ans dans cette puante auberge !!!

— Ieta du Palais de la Cité. Vient d'Ivrea ; va à Suze pour l'émeute et puis nous verrons comme cela finira,

— Souvenez-vous, amis, que dans cette cellule est demeuré A... T..., accusé de vol avec fausses clefs, pendant que je suis innocent comme Dieu. Néanmoins, je suis ici abandonné de tous, même de mes innocents bambins et de ma femme. La douleur que j'en éprouve m'enlève la vie dans cette douloureuse prison.

— Quand nous manquons on nous met *sous l'église* (cellule de punition) où on est très mal ; mais quand on nous fait venir à l'église pour entendre le prêtre, on nous met dans un trou où, seuls pendant une demi-heure, on meurt asphyxiés. Belle église !!!

— La meilleure façon de passer le temps en cellule, c'est de manger et dormir ; ainsi le temps passe vite.

— Et celui qui n'a rien à manger, que fera-t-il ? S'il dort toujours il deviendra une marmotte.

— Ils me disent fou, mais je suis plus sain d'esprit qu'eux et s'ils me mettent dehors je veux le leur faire voir.

— Si j'étais une colombe, je volerais jusqu'en Amérique pour fuir de cet horrible lieu.

— Pauvres détenus ! Ils sont considérés comme autant de bêtes ; ils sont tenus enfermés comme des ours blancs et ils prétendent les convertir ainsi !

— Notre Roi ne vient pas nous voir parce que ses mas... de ministres ne le laissent pas venir ; ils ont peur que nous lui racontions toutes les infamies qu'ils nous font.

— Charles, je suis au troisième bras ; envoie-moi quelque chose à manger, car je meurs de faim. Ces gardiens ne me donnent pas de quoi apaiser ma faim et ne veulent pas que le médecin me donne le supplément (1).

— Toni (Antonio), t'avertit qu'ils m'ont mis au pain et à l'eau pendant 8 jours parce qu'ils m'ont trouvé à la fenêtre. C'est ce cochon de Scrivanello qui a fait l'espion (1).

— Sale prison de T... ! Je fais vœu ici, à l'église, de ne jamais y revenir.

— Le nom des vrais criminels est écrit sur tous les murs de ce palais ; mais qui est innocent, n'écrit jamais son nom ici dedans.

Dans cette église silencieuse et muette,
Je pleure en vain la liberté perdue.

— Victor, m'as-tu donc abandonné ? Envoie-moi encore la *chique*, car moi je te veux toujours du bien.

— Et le curé n'a pas honte de me donner ce livre déchiré, sale et auquel il manque toutes les feuilles ? Il pourrait s'en servir à torcher son c... cassé et défoncé.

Je me promène toujours en cellule,
Mais quand je la vois.

— En entrant dans cette cellule il me vient à l'idée les plus tristes pensées.

— Le plus fourbe de nous tous est Criv... qui sait le faire même avec les gardiens.

— Cusot le Blanc est un raffiné ; amis, méfiez-vous de lui (2).

— Si je devais dire pourquoi je vole, je ne le saurais. Est-ce

(1) A l'Eglise.

2) Sur un livre.

pour m'enrichir ? je ne sais ; est-ce pour faire bombance ? je ne sais ; est-ce pour vivre aux dépens des autres ? je ne sais. Ce qui est certain, c'est que je ressens une de ces *forces* que les légistes nomment *irrésistibles*, avant de voler ; et le butin fait, le remord m'assiège, m'agite et me rend presque inquiet.

— Je suis un disgracié qui, quoique jeune, ne me relèverai plus moralement, car le destin me persécute et me dit que je finirai mes jours en prison. Que je suis scélérat !

Vil... Ferd...

PASSIONS

AMOUR. — AFFECTION

— Rosina ! Quand pourrai-je te revoir ? Le Tribunal de Pilate me laissera-t-il bientôt aller ? A la fin, qu'ai-je fait ? Ce cochon d'agent de police est jaloux que je t'aime, mais je t'aimerai toujours. — Toio.

— Mon plus grand chagrin est d'être loin de toi, ô Peppina ! avec toi j'irais non seulement dans une cellule moisie, mais même à l'enfer.

— L'amour se sent mais ne se voit pas ; et plus loin est l'objet aimé, plus on l'aime.

— Si l'amour que je t'ai voué pouvait suffire pour te rendre libre, tu serais dehors aujourd'hui même. — Rico.

— Cher Pierre, dis-moi dans quelle cellule tu es et si tu m'aimes encore. Quand nous serons dehors, tu verras combien je t'aime.

Exauce la dernière prière,
Que je t'adresse,
Aime-moi et demande
Quel est mon nom.
Alors l'oracle sacré,
Ainsi te parlera :
Ici est enfermé,
Celui qui toujours t'aimera.

— L'amour ne se fait pas sans argent, car il n'y a pas de femme au monde qui accorde ses faveurs sans recevoir quelque chose (1).

— Quand finiront pour moi ces jours de peine et de douleurs? Quand pourrai-je te revoir, ma chère amante, pour ne jamais plus, mais jamais plus te laisser?

— Je vole parce que je suis pauvre et que ma Marietta veut être joyeuse. Oh! ma chère Mariette, que ne me coûtes-tu déjà? J'ai déjà attrapé trois ans et néanmoins je continue à voler pour toi.

— Cher S... je voudrais t'avoir dans ma cellule, je voudrais t'embrasser comme une véritable amante; je voudrais vivre seul avec toi, même enfermé dans cette prison. Mais nous sommes disgraciés!

Tav... du Cœur d'Or,
Je te donne tout mon cœur.

FAMILLE

— Birr... Stephano, mort dans cette cellule. Il est la douleur de sa mère et de sa famille.

— Maudit vin! Je suis au monde depuis peu de temps et je suis déjà la douleur de ma pauvre mère en venant toujours entre ces murs.

— Si ma pauvre famille me voyait dans ce chenil, je suis certain qu'ils pleureraient tous.

— Il est mort mon frère. Pauvre Charles! Peut-être est-il mort par ma faute. Priez pour moi.

(1) A l'église.

OBSCÉNITÉ

L'amour est une étincelle,
 Qui part de la cervelle,
 Descend au cœur ;
 Et allant plus bas encore,
 Se transforme en volcan
 A la partie postérieure
 De mon bel anus (1).

— La première fois que j'ai b. . Emilia, il me sembla toucher le ciel ; la seconde fois le purgatoire ; la troisième fois l'enfer, car elle devint une vipère par la jalousie.

— A F... je donne mon cœur et toute mon âme ; de lui je veux sa belle v...

— Mon cher Adolphe, je t'aime et je voudrais pouvoir te baiser la pointe de tes pieds pour arriver ensuite jusqu'à l'amour et l'embrasser.

— Encore douze jours et puis je sors et vais trouver mon cher Victor pour passer deux heures avec lui. Mon beau Victor, attends-moi, nous irons dormir ensemble.

— L'unique endroit où l'on peut se branler le v... sans être vu, c'est à l'église, pendant que Don M... dit la messe. Personne ne regarde.

Et au-dessous :

— Porc, cochon, respecte au moins le lieu où tu te trouves, ou sauve au moins les apparences et ne dis pas ce que tu fais.

(1) A l'église: à rapprocher du couplet :

L'amour est une passion
 Qui par les yeux dans le cœur entre
 Et sous forme de fluxion
 Vous sort par le bas du ventre.

Fatal destin de mes vers,
 En don, de toi je voudrais...
 Regarde les premières syllabes de mes vers,
 Alors tu verras ce que je voudrais (1).

— Si Adam n'avait pas b... Eve, je n'aurais pas appris à b...
 les femmes.

— Et si je n'avais pas b... la Marietta, je ne serais pas ici
 en prison (2).

— Pauvres garçons ! vous êtes toujours ici et avez le vice
 de ... toujours l'oiseau et d'aller boire à la *gamelle*.

Riecro dit Siula.

— Ils nous font aller dormir à l'heure des poules, quand il
 fait encore jour. Que faisons-nous de toutes ces heures ? Nous
 nous masturbons, n'ayant pas de femmes.

VENGEANCE

— *Sous un poignard* : « Edem, vengeur. Mort à la société
 infâme

— A Messieurs les employés de la questure et délégués de
 Turin, gens infâmes et abhorrés, pleins de vices et de défauts,—
 je vous laisserai un souvenir.

— Je jure vengeance contre tous les policiers de ce monde,
 car ce sont tous des assassins.

— Je ne me suis jamais vengé, mais cette fois je me vengerai
 de ce porc de délégué. Il y a six mois que je suis en prison à
 tort et par sa faute.

— Buj. di Stura maudit son frère, car il est en prison par sa
 faute. C'est une brute, un assassin et rien autre. Je crie ven-
 geance (2).

(1) Les initiales italiennes de cet acrostiche sont F. I. G. A. (Voir *supra*).

(2) On voit clairement que les auteurs de ces lignes sont des accusés de viol.

— Si tu me trahis, Rosine, quand je serai dehors je te tuerai et je fuirai, car je t'aime trop et je suis venu ici pour toi (1).

— Infâme questure, quand donc finiras-tu de me torturer ? C'est la troisième fois que tu m'arrêtes pour un canif que tu nommes arme prohibée et le Tribunal m'absout toujours. Attention de ne pas me trop lasser.

— Mort à tous les coquins de la questure. Ils sont tous plus assassins et voleurs que nous. Strigelli le sait.

— A mort cette canaille de volontaires italiens ; ils sont notre ruine.

— Ub... Carlo est un espion et un traître, parce qu'il nous a tous vendus. Amis, jurons vengeance.

RELIGION

— On crie la liberté de conscience, la liberté des cultes, mais en prison on jouit seulement de la liberté du cul.

— Les prêtres sont mal vus parce qu'ils sont imposteurs. Leur religion est l'argent et les belles femmes et qui n'en a pas à leur donner est excommunié.

— On nous envoie à la messe une fois par mois et puis on dit que la religion doit nous réhabiliter. Pauvre Italie !

— Mais qui désire venir dans cette église ? Ils ont dépensé tant d'argent pour la faire et elle ressemble à une cantine ou une caverne. Pauvres contribuables !!!

— Le sentiment de l'humanité, même chez l'homme le plus puissant, devrait être de ne pas frauder son semblable des droits que les lois et la nature lui donnent.

— La patience réjouit les choses tristes et donne la force de souffrir les choses âpres.

(1) A l'église. Vraie forme d'amour criminel uni aux tendances homicides.

— La parole de Dieu ne reconforte que quand elle provient de bouches plus honnêtes que les vôtres, prêtres maudits.

— Ces coquins de prêtres et frères prêchent toujours la charité, mais il n'y a pas un de ces chiens qui nous apporterait une *chique*.

— Et ils prêchent aussi de ne pas aller voir les femmes, mais ils sont les premiers à nous donner l'exemple avec leur *Perpétue*.

— Joseph, mon cher, recommande-toi à Dieu qui t'aidera au jugement et si nous sortons de cette galère, promettons de ne plus voler.

— Dieu seul est notre véritable juge. En espérant en lui nous aurons la consolation du misérable.

— La charité des prêtres, que vous recommandez, est dans le dépouillement du pauvre pour vous engraisser.

— Entendez comme parle ce prédicateur : celui qui ne le connaît pas croirait que c'est un saint, mais moi qui l'ai vu un jour courir derrière une domestique, je le pèse pour ce qu'il est.

— Si au lieu de tant déclamer, vous veniez quelquefois en cellule secourir le pauvre prisonnier, vous feriez une œuvre beaucoup plus sainte et méritoire.

— Je ne suis pas athée, je crois à Jésus-Christ et non à ces bouffons de prêtres.

— Il n'est pas vrai que les prêtres soient des Ministres de Dieu ; ils sont les Ministres du Diable et vont tous à l'enfer. (1)

— Don X... (le curé) envoie les livres de sainte Radegonde pour nous convertir l'âme, mais nous l'envoyons à l'enfer parce que c'est un imbécile.

— Le plus grand homme du monde fut Jésus-Christ ; lui aussi fut mis en prison sans avoir rien volé. Ce monde est un monde d'assassins.

— Bientôt nous irons entendre les prédications du prêtre pour aller faire les Pâques. Il serait préférable de nous mettre dehors que de faire tant de prédications.

POLITIQUE

— Vive Passanante ! Mort à et à tous les Présidents.

— Les juges et les avocats sont une race de damnés qui n'ont que la ressemblance avec les chrétiens, mais qui sont des bêtes féroces et inhumaines. A bas eux tous, et avec eux, à bas les prêtres, les moines, à mort le Pape, le Roi, vive Oberdank. Mazzini et Garibaldi. Je suis en prison pour une conjuration. roi de profusion — pour sa vanité et tyrannie — condamné — par son gouvernement même — à avoir la tête tranchée. — Régnant Nichilorum.

COMMUNISME ET SOCIALISME

— ... Car si Dieu est juste et s'il existe, il ne permettra pas que l'innocence soit punie, la justice fautive et que les fautes des Tribunaux triomphent. Mais un jour viendra où nous pourrons, libres, concourir à la liberté d'opinion, de religion et de gouvernement. Nous abattons le mensonge des Tribunaux, les armes et les armées. Car un peuple civilisé ne doit pas être partisan de la guerre et de la destruction. (1)

Turin, 17 décembre 1884.

G. V. M.

— A bas les prêtres, à bas les moines, à mort le P... à mort... et à mort tous les princes royaux et extermination complète des royalistes. Vive Garibaldi, Mazzini, Coccapieler, Oberdank, Passanante, Orsini et tous les nihilistes et révolutionnaires.

— Il vaut mieux vivre sans travailler, comme vous faites vous autres, et prendre l'argent et la vie, oh ! assassins !

— Sur la *Galerie des Hommes illustres*, on lit : « Oh ! mes amis libéraux ! Cette *Galerie Nationale* ne parle d'autre chose que des vexations de l'Autriche et de la police autrichienne ; mais mettons-nous la main sur la conscience et raisonnons. La police autrichienne commettait des vexations, il est vrai ; mais contre qui ? Contre ceux qui voulaient être des poètes incommodes, contre Pellico et Foscolo ; mais ils laissaient en paix les pauvres ouvriers qui ne leur faisaient rien. Maintenant nos gardes ne font-ils pas pire ? Ne peut-on les appeler argousins infâmes et assassins ceux qui persécutent les malheureux ouvriers. L'admonition n'existait pas, et la seule qui l'ait, c'est l'Italie. Autre que de l'histoire, messieurs les inquisiteurs italiens !

— Vive le socialisme ! A bas les patrons. Ni Dieu, ni patrons. Vive les tumultueux de Rome. Vive la République française.

— AUDACE (sic) *fortuna juvat*.

— Un voleur ne doit pas avoir peur.

— Les riches volent les pauvres ; les pauvres doivent les voler. En volant, il rentre en possession de sa part et, s'il en prend de plus, cela sert pour les intérêts de l'argent qui lui fut volé pendant tant d'années par les autres.

— Courage, allégresse et volons.

— En avant ! en avant ! en avant ! avec la torche en main, allons brûler le monde entier, ce sera drôle.

— Jean, Pierre, Antoine, iront mettre le feu partout quand ils seront libres si on ne leur donne la part à laquelle ils ont droit.

— Mort aux riches : nous voulons gouverner pour les envoyer eux aussi en cellule parce qu'ils volent plus que nous.

IRONIES. — IMPRÉCATIONS...

— Je vous augure à tous d'être des voleurs publics, et alors vous serez des citoyens, des hommes utiles à la société, et vous serez décorés d'une médaille de bienfaisance ou d'une croix de

chevalier. Celui-ci (*Il parle du livre de Saturnino qui fut un implacable censeur du Gouvernement, passé à l'opposition, parce qu'il était opposé à l'administration des Gabelles*) fut un voleur public, mais moi je suis seulement un brigand privé, car si j'étais public je ne serais pas ici.

— Jamais je n'aurais cru qu'après la prison j'aurais été un homme perdu et chassé de la société.

— Pourquoi ceux qui portent les pantalons de toile se traitent-ils d'une façon et ceux qui sont vêtus finement et portent des gants jaunes se traitent-ils d'une autre ?

— Pourquoi appeler les premiers des voleurs et dire des autres qu'ils ont commis une appropriation injuste ? Les deux classes n'ont-elles pas enfreint le sixième commandement où il est dit en une parole : tu ne voleras pas ?

— En Afrique, pour repousser l'ennemi, ils ont fait usage des mitrailleuses, mais le plus beau c'est qu'ils ont fait *fiasco* et qu'avec les mitrailleuses ils ont aussi laissé les fusils. Vive l'Afrique italienne !!!

Mort à la Constitution ! Il faut découdre la chemise aux flancs et aux manches et ainsi on respirera.

— Mort à N*** roi et pape.

— A bas le ministre Crispi et les autres gloutons.

— Nous voulons le suffrage universel. A bas les oppresseurs.

— On veut aller en Afrique ? Qu'on nous y envoie tous au lieu de nous laisser moisir ici. Le Gouvernement y trouverait son compte.

— Au temps de Napoléon I^{er} il n'y avait pas de prisons, tous étaient soldats et galants hommes.

— Si j'étais Boulanger, je mettrais le monde en l'air en deux jours.

— Vive la Commune de Paris.

— Nous ne voulons pas... parce qu'on ne fait pas des lois justes.

— Vive la Reine.

— Les douleurs des peuples proviennent des lois injustes qui sont faites. Si le roi était un galant homme il enverrait au diable tous les ministres qui sont autant de voleurs.

— Vive l'Afrique.

— En 1890, Boulanger mettra tout le monde en l'air et l'Italie aussi le suivra.

— Et vous, Messieurs les ministres, venez ici nous trouver et vous verrez que pour les pauvres prisonniers vous avez fait un c... de rien.

— Au lieu de tant de discours, si les députés que nous nommons honorables pensaient à faire des lois justes et bonnes, les prisons ne seraient pas si pleines.

— La véritable politique du Gouvernement est de faire le bien du peuple qui souffre pour donner à manger aux ministres.

LA VIE MILITAIRE

C'est mal que le militaire soit mélangé avec les voleurs, les assassins et autres bandits. Le prestige militaire en souffre assez aux yeux de la société. Que l'on pense à ce scandale.

— *Soldats.* — Il en est qui disent : votre colère est plus compréhensible parce que la discipline de fer, l'âpreté, le manque de liberté, l'éloignement de votre pays, quelquefois l'invincible aversion de la vie militaire vous exaspèrent, vous tourmentent, vous empoisonnent, étouffent en vous les plus saintes affections et vous enlèvent ce sentiment de la dignité personnelle. Celui qui n'admet pas cela est un homme égoïste, superbe et sans cœur.

— Je serai heureux quand j'aurai argent, santé et liberté.

Et un autre a écrit au-dessous :

— Moi au contraire, je le serai, hors de l'établissement de peine, et mon service militaire terminé, je m'en irai à ma maison, ne devrais-je y manger que du pain et des oignons. Vive la liberté.

ÉPIGRAMMES

Dans un moment de presse,
L'homme le plus amoureux
Préfère le trou des lieux
A celui de sa mattresse.

— Le comble de la glotonnerie serait de lécher les pieds à un juif, puisqu'on dit que celui-ci a les pieds doux.

— Quelle serait l'entreprise la plus glorieuse d'un policier ? Arrêter un train direct où seraient les ministres.

APPENDICE

BIOGRAPHIE

Vie d'un coupable, mais malheureux, écrite par lui-même

Mon père, issu d'une noble famille, s'éprit d'une pauvre fille de 14 ans et en fit sa femme. Je naquis de cette union mal assortie.

Mon père, assez prodigue, naquit, vécut et mourut avec toutes les commodités de la vie.

Un jour, selon sa coutume, le boulanger vint; il avait la mau-

vaise habitude de s'asseoir et de s'endormir, sûr de son pain dans notre maison. Moi, devant le panier, avec l'eau à la bouche, j'admirais ces beaux pains blancs d'un sou qui semblait m'inviter à en manger. L'homme était tranquille et dormait savoureusement ; mon cœur battait très fort.

Ma mère, ma grand'mère et ma tante étaient dans un salon à travailler, moi à la cuisine devant le tableau décrit qui me tentait. Après avoir hésité un peu, je m'approchai, puis m'éloignai et me rapprochai pour contempler ces petits pains du voisin. Je regarde encore le dormeur ; puis tout à coup, sans pouvoir résister au mouvement qui m'entraînait, je pris le petit pain et me sauvai dans ma chambre où vite, vite, je me mis à l'avaler presque sans mastiquer. Je n'en avais pas englouti la moitié que ma mère m'appella. Je ne pus répondre immédiatement, car j'étais à moitié étouffé ; ma grand'mère vint et s'aperçut que j'avais fait des miennes ; elle me prit par la main et me conduisit tout effrayé près de ma mère.

L'école était peu éloignée de la maison que j'habitais ; pour ce motif, moi et deux autres jeunes garçons moins âgés que moi qui étaient nos voisins de porte, nous y allions sans être accompagnés ; j'avais environ 10 ans et j'étais le plus âgé ; j'avais pour cela la responsabilité des deux petits confiés à ma garde.

Plusieurs fois, entre nous, nous avons parlé du plaisir qu'éprouvaient ceux qui allaient se baigner ; nous ne savions pas nager, mais pensions être assez heureux en nous plongeant seulement dans une eau basse. Pour abréger, je dirai qu'un jour nous avons laissé nos places vides à l'école pour aller aux Trois-Merles (nous étions vraiment trois merles).

Un vendredi, un brave jeune homme, mon ami, que ma mère avait en grande considération, eut deux billets de théâtre et avec la permission de ma mère nous y allâmes. Le théâtre fini nous nous en retournions tranquillement et mon compagnon, comme étant plus âgé que moi, m'accompagnait à la maison, suivant le pacte passé avec ma mère. A peu de distance de la maison que j'habitais, existait un petit café. Je l'invitai à boire un coup. Nous entrons, nous sommes servi et nous buvons ; puis je mis la main à la bourse pour payer, en reconnaissance

de m'avoir conduit au théâtre et accompagné chez moi ; mais il ne voulut à aucun prix me laisser payer. Eh bien, lui dis-je, nous jouerons au *onze* à qui paiera. Il accepte et nous nous mettons à jouer. La bourse que j'avais sortie pour payer était restée sur la table. Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que la porte s'ouvre et un commissaire et deux agents entrent. Pendant ce temps ils passèrent une minutieuse visite, ces messieurs. Le premier, avec les deux mains, prit nos deux bourses, nous demandant en même temps à quel jeu nous jouions. Mon compagnon, stupéfait d'une pareille scène, répond : nous jouions un demi-litre au *onze*. A Milan alors, et maintenant aussi, je crois, bien peu savaient et savent que le *onze* soit interdit, et nous étions du nombre de ceux qui le croyaient permis ; notre déclaration ne les satisfit pas et le commissaire compta, en présence de deux autres consommateurs et du cafetier accouru à ce moment, les quelques centimes qu'il voulait nous séquestrer et dont le total ne s'élevait à rien moins qu'à quatre-vingt-six centimes entre nous deux ; puis il prit la licence du café et nous demandant notre parenté, il s'en alla, persuadé d'avoir fait quelque chose de méritoire. Le cafetier était hors de lui, car le lendemain il ne pouvait ouvrir son négoce. Nous deux, fâchés d'être la cause de sa mésaventure, en avions perdu la parole. D'autres disaient avoir entendu dire par certaines personnes que c'était une vieille rancune entre le cafetier et le commissaire, mais en attendant nous étions dans le paquet nous deux aussi et l'amusement théâtral se convertit en déplaisir. Pourtant je n'en étais pas fort surpris, sachant déjà comment finissaient toutes mes affaires, tous mes divertissements.

Personne ne peut s'imaginer le déplaisir de ma mère quand, simulant l'indifférence et souriant, nous lui racontâmes tout. Le jour suivant, appelés à l'Arrondissement, nous déclarâmes ce que nous avions déjà dit : c'est-à-dire que nous ignorions que le *onze* fut un jeu prohibé. La licence fut rendue au cafetier, mais, me dit-on, cela lui coûta 24 livres autrichiens ; car alors tout se marchandait. A nous ils nous dirent que d'ici quelques jours nous serions appelés à St-Antoine, c'est-à-dire au juge. En effet, l'ordre vint de comparaitre et nous fûmes condamnés à rester huit jours à la maison. Nous promîmes d'y rester ; mais mon ami ne tint

pas compte de sa promesse et chaque jour venait me voir et me raillait parce que je sortais pas. Après cinq jours écoulés, et assuré par mon compagnon même que rien de pire ne pouvait m'arriver, j'allai en sa compagnie faire une promenade, ma mère m'ayant dit : Fais ce que tu voudras, moi je ne t'interdis ni ne te permets rien. Une demi-heure après ma sortie un agent de police demande après moi. Ma mère lui dit que ce jour seulement, comme c'était vrai, et précisément à ce moment, j'étais sorti pour prendre une bouchée d'air, accompagnant ces paroles de trois francs ; mais qui sait combien prétendait-il obtenir, cet échantillon de policier, pour ne pas faire de rapport sur mon absence.

Deux jours après, appelé de nouveau au juge, le même me dit : « Tu t'es montré ingrat à notre égard en transgressant les ordres que j'avais donnés. Tant pis pour toi » ; et en disant cela il tire la cloche, le portier accourt, celui-ci appelle le gardien de la prison, lui remet un billet et me dit que je devais rester quatre jours dans cette prison. Oh ! Dieu, cela aussi devais donc m'arriver.

J'étudiais pour devenir prêtre, parce que c'est un métier très avantageux, mais arrivé à l'âge de 19 ans je m'aperçus que ce n'était pas ma vocation et ma mère elle-même me répétait : mieux vaut un bon écolier qu'un mauvais prêtre ; mais moi je n'ai réussi à être ni l'un ni l'autre. Je laissai cette carrière et fut mis à l'institution de S... Giuseppe, habitant rue de Turin. Je fis peu de progrès car je songeais toujours au théâtre et ma mère me disait : Je connais le trot et l'allure de mon poulain. Elle me disait beaucoup de mal des cabotins et les nommait des paillasses. Je me taisais et laissais dire ou je répondais par monosyllabes, lui donnant toujours raison pour ne pas l'affliger.

J'aurais déjà dû parler de certains embryons de vols, mais par vergogne de les confesser, j'ai différé tant que j'ai pu ; maintenant je ne puis plus les taire. Quand seul, j'allais faire quelque promenade et que j'apercevais chez quelque marchand de beaux fruits, la tentation me venait déjà de tromper mon prochain. De ces embryons de vols j'en citerai un en façon d'exemple pour tous les autres. Voulais-je m'approprier une

pomme ? Je m'approchais d'un banc, ou mieux j'entrais dans un magasin où l'on vendait ce fruit et si la vendeuse était une vieille j'achetais une des plus belles pommes et j'en empochais deux ou trois d'un autre panier, selon l'occasion. Mais la pomme achetée, je l'avais bien payée et toujours à un prix exorbitant, car on me croyait un riche monsieur et je payais comme tel, me contentant de cette satisfaction qu'éprouve celui qui trompe. L'usage que je faisais de ces fruits, le voici : La plus belle pomme achetée, je la donnais à ma mère, avec l'arrière-pensée que vous pouvez imaginer, c'est-à-dire mon intérêt, et maman la recevait avec un plaisir manifeste, je sais bien qu'elle aussi savait que ce don n'était pas désintéressé. Celles que j'avais escamotées et qui étaient petites, je les donnais à quelque pauvre enfant dans la rue, car ce fruit ne me plaisait pas. Si pourtant c'étaient des pêches ou autres fruits à mon goût, je donnais toujours le plus beau à ma mère, mais je mangeais les autres. Je n'étais pas toujours heureux dans mes escamotages et alors je payais le prix qu'on me demandait de ceux-ci, restant humilié et chagrin des paroles qu'on me disait : puis, tout confus je m'en allais pour ne jamais revenir, non seulement dans le magasin, mais pour un long temps, sans passer dans cet endroit (novembre 1885). C'était une véritable monomanie ; qu'on le croie ou non, c'est vraiment ainsi. Peut-être qu'entre tous mes lecteurs n'y en aura-t-il aucun qui croira à ce mal, à cette force irrésistible.

Il ne croiront pas parce qu'ils ne peuvent s'imaginer quel genre de plaisir (1) peut éprouver un homme qui s'abandonne à de semblables vilaines actions. C'est un plaisir pourtant qui s'exhale de l'acte lui-même, pour laisser place à une assez longue agitation. Si quelqu'un ne sait pas dominer la première tentation, il en a pour toute la vie ; au moins, ainsi fut-il de de moi (2) et si c'est un pauvre comme moi, il est ruiné et voué à l'infamie pour toujours. Je ne sais pas trouver de paroles pour laisser au moins un doute de l'existence de ce mal, comme je ne saurais que répondre si quelqu'un me disait : Tu es fumeur ?

(1) Preuve de l'âtavisme et de l'accès impulsif épileptofide.

(2) Point de rencontre du criminel-né avec l'infantile et l'occasionnel.

mais dis-moi quel goût tu trouves en fumant la pipe ou le cigare ? Te souviens-tu de la première fois qu'après avoir mangé tu as mis entre tes lèvres la paille d'un cigare de Virginie. quel mal cela t'a fait ? . . . pourtant tu ne t'abstins pas de fumer ; au contraire, puisque quelques jours après, fumant un *mazzicotto* tu éprouvas un mal plus grand encore ; et tu reconnus bien que ce défaut portait préjudice à ta santé et à ta bourse ; pourtant peu à peu tu en arrivas à un tel degré que maintenant tu ne peux plus t'abstenir de fumer. — Oh ! oui, je n'ai pas su combattre, je me suis fait l'esclave de ce vice, quoiqu'il m'ait procuré de graves malheurs. Cher lecteur, pardonne-moi cette digression et je continue. Si je ne prenais pas des fruits, j'empochais quelque autre chose à la portée de ma main, tels que ciseaux, dés, pelotons, bas commencés ou finis, quelques mouchoirs et une fois une ceinture enveloppée dans un carton que je laissai ensuite dans une église près du magasin de la fruitière à laquelle je l'avais volée. Je croyais que cela contenait quelque chose de bon. Quel que fut l'objet, je n'en ai jamais retiré aucun profit, je donnais tout à quelque pauvre femme en lui disant que je l'avais trouvée. En disant ainsi ce n'était pas totalement un mensonge, mais quelque chose de pire. Si c'était une chose sans valeur je la jetais.

Un jour, selon mon habitude, j'avais donné à ma mère une belle pêche, c'était des premières, mais vraiment belle, je l'avais payée 30 ou 40 centimes. J'en avais volé deux autres petites que je mangeai avec un morceau de pain. Ma mère me demanda combien je les avais payées. Un peu confus, je dois dire que je changeai de couleur ; ma mère me regarda fixement un instant sans parler ; je cherchai à me remettre et lui dis que j'avais payé la sienne 40 centimes et les miennes 25. Ma mère ne parut pas convaincue et j'étais enragé contre moi-même. Ce jour elle ne me parla plus. Le jour suivant elle me donna le prix de la pêche et me dit de n'en plus acheter d'autres, qu'elle n'en voulait plus parce qu'elles coûtaient trop cher. *Ce qu'elles coûtaient trop cher*, elle le dit d'une façon qui me mortifia beaucoup. Pendant plusieurs jours, si j'achetais quelque chose, je ne donnais pas ce que l'on me demandait, mais je marchandais, ce qui veut dire que je ne volais pas. Deux jours après le fait de la

pèche, pendant lesquels ma mère s'était montrée avec moi d'une certaine gravité, elle me dit que souvent à mon frère et à moi, elle nous avait dit : « Que rien ne soit un mystère pour votre mère !... J'étais sur le point de lui dire ce qui m'étreignait le cœur. Bonne, aimante, prudente, elle m'aurait arraché de l'abîme au bord duquel je m'aventurais. J'eus crainte de m'attirer son mépris ou son dédain... La belle âme angélique aurait trouvé compassion, mansuétude et secours. Je fis bien mal alors de ne pas tout lui raconter comme je l'avais déjà fait au confesseur ; oh oui ! cela aurait mieux valu si je m'étais confié à ma mère. Je fus un imprudent, je le reconnais. Quelques jours après je retournai à mes coupables achats. Je ne pouvais, je ne puis pas faire autrement (1). Oh ! les vieilles habitudes sont tenaces.

En vain, au milieu des pleurs et des soupirs, j'ai demandé au Seigneur la grâce de ne plus commettre cette faute. Qui pourra expliquer ces extravagants mystères du cœur de l'homme ? (1) Expulser tout scrupule de l'âme ! Je pensais que d'autres qui passent pour de galants hommes ont des vices et font des actions plus mauvaises que les miennes : cela est pour moi une tentation à y persister et à croire les miennes tolérables. Pardonnez-moi si je suis trop hardi en disant de semblables paroles.

.....

Dans ce petit théâtre il y avait un rideau tout rapiécé et on ne reconnaissait pas ce qui y avait été peint. Je proposai aux associés d'en faire faire un autre et me chargeai moi-même de l'exécution. Ils me dirent unanimement de le faire et je croyais que tous allaient coopérer à la dépense que je devais faire. J'achetai chez mon droguiste le papier, les couleurs et les pinceaux nécessaires, faisant une dépense d'environ 4 francs et immédiatement en compagnie d'une de mes connaissances qui m'aidait, je commençais le travail dans la maison de ma mère. Quand il fut fini je le fis porter au théâtre ; tous dirent : beau, beau, mais aucun ne me demanda combien j'avais dépensé ; et ainsi ce double *beau* fut mon paiement. Les jours s'écoulaient et le droguiste donna à entendre poliment, que j'eusse à payer ce que je lui devais, c'était mon devoir de le faire ; mais je

(1) L'impulsion épileptique explique le mystère.

n'avais pas assez d'argent, je lui donnai un acompte en le priant d'attendre encore quelques jours le restant. Environ vingt jours passèrent et la figure du droguiste ne me plaisait pas. Il y avait au théâtre des flambeaux de cire, et sans que ma conscience en eut le moindre remord, je les pris et les vendis à un autre droguiste pour 80 centimes que je donnai en acompte à mon créancier. On sut que j'étais l'auteur du vol des lumignons, comme ils disaient. Déshonoré je m'éloignai de cette société, considéré comme un voleur. Oui, voleur, parce que les associés n'avaient pas fait leur devoir. Ma mère paya le dommage des lumignons vendus et le débit que j'avais encore chez le droguiste, c'est-à-dire plus de 2 francs, sans compter que pendant cinq ou six jours, celui qui m'avait aidé avait mangé à notre table.

.....

J'oubliais subitement mon passé douloureux, je me croyais heureux ; j'aurais voulu embrasser ce saint homme qui me donnait du pain ; j'aurais voulu embrasser pour deux motifs cette bonne dame qui, comme une bonne fée, en quelques heures m'avait fait tant de bien. Ce jour, mon principal me fit écrire diverses lettres, et le soir, comme il me l'avait déjà dit, j'allai sur la charrette à la station. Chaque jour je passais devant cette porte dont il m'était défendu d'outrepasser le seuil. Cet homme qui m'avait caché sans raison me voyait toujours.

Quatre mois environ après que j'occupais ce poste, M^m R... accepta la représentation de M^m M... qui avait l'entreprise des prisons. M^m R... me confia le magasin pénitentiaire, et augmenta mes appointements de 10 francs. Je remplissais mes obligations avec amour et gratitude. Outre le service des prisons je devais toujours aller le soir à la station pour des motifs que j'ai déjà indiqués.

Oh Dieu ! là aussi j'arrive à la conclusion habituelle de mes affaires (1). Le portefaix du magasin m'avait prié de lui prêter un matelas et deux draps pour son usage. Moi, sans en parler à M^m R... je les lui donnai pour autre chose, je ne croyais pas

(1) Il attribue à d'autres le mal qui ne dépend que de lui.

avoir fait aucun mal, ni causé aucun dommage à l'entreprise. J'étais seul responsable de ce qui m'était consigné.

Un jour ayant fait le changement du linge aux détenus, j'avais fait mettre quatre ou cinq gros paquets contenant le linge sale sous la porte, c'est-à-dire tout près du jardin.

Le lendemain matin le portefaix, en ma présence et celle du buandier, le comptait à haute voix. Il en manquait deux et par trois fois en refit l'opération, mais les deux draps manquaient toujours. Ce n'était pas la première fois que je m'apercevais qu'il en manquait, mais je n'en avais parlé à personne. Cette fois je fis mon rapport à M^{me} R... Le soir j'allai à la maison et quatre ou cinq individus m'entourèrent en me disant qu'ils étaient des agents de police ; je les prenais pour des voleurs. Ils me dirent de les suivre et sans rien ajouter, ils me conduisirent en prison.

Enfermé dans une petite chambre avec quatre voleurs (méchanceté dont j'étais redevable au sous-chef). Plusieurs gardiens se montraient satisfaits de me voir sous clefs ; comme ils jubilaient !

.....

A 28 ans mon cœur commença à battre pour une femme. J'avais pour elle une grande affection et nous étions très familiers. Je croyais que ce n'était qu'une fantaisie, mais je m'aperçus bientôt que c'était un vrai sentiment amoureux. Oh ! comme elle savait bien mentir, cette séductrice ! comme elle me connaissait bien ! Le premier jour que je la vis, mes yeux restèrent attachés sur son visage : elle m'avait fasciné.

Il ne faut pas croire que je veuille mettre la faute des vols que je commis à cette époque, sur cette malheureuse. Non. je les aurais commis sans elle ; seulement je les aurais peut-être différés de quelques mois.

A la visite militaire (italienne) on me déclara exempt de service pour faiblesse de constitution ; j'en éprouvai plaisir et douleur en même temps : plaisir parce que je pouvais jouir de ma liberté ; douleur, en pensant à l'avenir.

A cette endroit de mon histoire, si je n'avais pris l'irrévocable décision de tout dire, je ne parlerais pas de ces vols, parce que avec ceux-ci, j'ai rejoint l'apogée du mal fait par moi. Je tairai seulement la façon dont je les ai commis pour qu'il n'arrive pas à un autre malheureux ce qui m'est arrivé ; en entendant dis-

courir sur la manière dont un fripon peut tromper les gens. j'y réfléchis tant que je voulus en faire la preuve et que je commis plusieurs vols de cette façon, Je ne m'explique pas plus clairement pour le motif que je viens de dire. Je dirai seulement que je les commis tous de la même manière. Le ciel sait combien volontiers je voudrais rendre à chacun de ceux à qui j'ai causé du dommage ce qui leur revient.

Avant de commettre ces vols, je me sentais bien, j'étais dans toute la vigueur de la vie, content d'avoir presque oublié l'esclavage passé, les douleurs et les coups. Seulement je pensais à la grande consolation que j'aurais ressentie si j'avais encore eu ma mère. En commettant ces vols, il se fit en moi, en quelques mois, un notable changement de caractère: je devins impudent, j'oubliai Dieu, je faisais de continuels désordres (1). Je n'étais pas malade, pourtant j'étais mal. Je crois qu'on pouvait voir sur mon visage la conscience du mal que je faisais. Et la nuit, quelle agitation ! Que de fois j'avais les joues inondées de larmes ; c'étaient des pleurs et des soupirs continuels qui me lassaient la poitrine. J'allumais la lumière pour voir l'argent que j'avais volé, je pensais à l'objet que je pourrais bien acheter avec cet argent. J'ai maintenant l'habitude de faire de semblables tristes actions ; tant il est vrai qu'une habitude, de quelque espèce qu'elle soit, comme toutes les habitudes, devient à la longue une seconde nature.

Celle-ci aussi est une sentence d'un brave littérateur.

Si j'entendais ouvrir la porte de la rue, oh ! comme j'étais saisi d'une insupportable souffrance... quelle agitation ! je croyais que l'on venait m'arrêter. Dieu, sans l'invoquer, m'a sauvé du suicide. Je me trouvais toujours dans une disposition d'âme tout à fait étrange .. de même que j'étais de mauvaise humeur, distrait et pensif. Ceux qui me virent pendant ces quinze mois, restèrent étonnés. Les traces étaient visibles sur ma personne ; mes joues étaient desséchées, presque brûlées par tant de larmes versées dans la nuit.

Je ne dirai rien de mes visions, toutes plus fantastiques et invraisemblables les unes que les autres. J'aurais voulu quitter

(1) Voici le criminel-né nettement établi.

Milan et ne plus commettre de vols, mais je pensais aux obligations que j'avais envers mon amante. Aimer comme j'aimais et l'abandonner ! (car elle ne pourrait pas me suivre) ne plus la voir ! Celui qui a vraiment aimé pourra dire si c'est un martyr !.. Le matin, en la revoyant, je finissais par me persuader que j'étais incapable d'un si grand sacrifice. Enfin arriva ce fatal jour (1^{er} juillet 1861) qui à tout prix devait venir... mon arrestation !.. séparé de celle que j'aimais tant et qui était devenue pour moi, non-seulement un besoin, mais une furieuse passion : séparé d'elle sans espérance qu'elle puisse me rejoindre... Insensé que j'étais ; oui, fou, car en cette occasion, je pus me convaincre que j'aimais seul... Moins malheureux, je m'en consolai, sachant qu'elle-même se consolait avec un autre, à moins qu'elle ne se fût consolée auparavant avec deux. De ce côté je remerciai le Seigneur, la découvrant si indifférente à ma disgrâce : ainsi je souffrais moins.

Par sentence du Tribunal correctionnel de Milan, je fus condamné à cinq ans et trois mois de prison, aux frais de procédure et à 656 fr. d'amende.

Quelques jours après je me sentis assez bien, c'est-à-dire que cette agitation qui me tourmentait continuellement avait cessé. Je trouvais le pain et la soupe de la prison excellents (1) ; auparavant, les plats les plus exquis m'étaient indifférents, ils me répugnaient presque. La paillasse me procurait de beaux songes et auparavant le lit le plus moelleux ne me permettait pas de fermer l'œil. En somme, quelques mois après mon frère vint me voir et ne me reconnut presque pas, tant j'avais engraisé (1). Au mois de décembre de la même année, je fus conduit à Saluce, pour y subir ma peine méritée. Par ma bonne conduite dans cette maison et sur la proposition de l'illustrissime directeur M. Can..., j'obtins une grâce souveraine de cinq mois et la remise de l'amende de 656 francs. Oh ! que de bonté ! que de clémence !

Cette première condamnation (sans tenir compte des quatre jours passés à la Préture) je la considérai comme une profonde cautérisation sur la plaie sanguinolente produite par les dents d'un chien enragé, parce qu'elle m'a sauvé d'un plus grand mal. Quand je sortis de cette maison, je jurai de ne plus voler.

(1) Bien-être dans les prisons qui se rencontre chez les criminels-nés.

Qu'elle est douce la liberté ! Le prisonnier qui, après une plus ou moins longue détention, retourne au sein de la société, sent battre son cœur fortement pour cette arcane, ineffable, mystérieuse puissance de l'inclination qui le lie à quelqu'un. Moi aussi, après ma première peine, j'éprouvai pendant deux ou trois jours ce plaisir. Et ensuite, après avoir subi ma peine, pendant quelques heures je me sentis un peu soulagé. Cette première sortie me communiqua une partie de la joie qui réjouissait toute l'Italie en ce jour. J'ai éprouvé, je le répète, moi aussi, ce doux effet ; mais hélas ! cela passa trop tôt et une triste réalité m'était réservée. J'apercevais déjà l'écueil contre lequel j'allais me briser...

D. Giov... S., Directeur du Patronage des adolescents libérés de prisons me sauva à ce moment ; il me fit obtenir un passeport pour Vérone et me donna une certaine somme d'argent, (60 francs, je crois) et des conseils. Je m'en allai dans cette ville. La Vénétie était encore soumise à l'Autriche. Il y avait cette année-là (1863) dans cette ville, un grand travail auquel étaient occupés plusieurs centaines d'hommes.

Je veux faire connaître quelle bonne opinion avaient de moi ces étrangers. Dans les derniers jours que je passai dans cette ville, M. M... me chargea de répartir entre cinq caisses, environ 70,000 florins qui devaient être expédiés à Trente (Tyrol italien). J'étais seul dans la chambre, et avec l'aide de Dieu, je ne m'appropriai pas une seule de ces pièces. Je ne fis ni plus ni moins que mon devoir de galant homme, mais je le dis seulement pour prouver qu'un mauvais sujet, voleur expert, capable de toutes les mauvaises actions, en un mot tel qu'on me suppose, se serait comporté d'une bien différente façon en une si favorable occasion et n'étant sous les regards de personne. Un voleur expert se serait fait une position. Moi, au contraire, en faisant cette opération, je ne faisais que verser des larmes, mais des larmes de consolation en voyant que l'on se fiait tant à moi.

C'était le dernier jour de carnaval, tous semblaient heureux, tous étaient dans l'allégresse ; moi seul souffrais... Je bus quelques verres pour chasser mes tristes pensées... je m'enivrai ; ce qu'il advint de moi, je le sus le jour suivant par le juge d'instruction.

Pour vol simple, je fus condamné par le Tribunal de Mantoue à 6 mois de prison (avril 1863).....

Arrivé à Venise, sans connaissances, mes efforts pour trouver une occupation n'aboutirent pas. Si j'avais été dans une autre ville, c'eût été la même chose.

Un jour je m'étais arrêté devant la boutique d'un orfèvre sur le pont du Rialto : j'observai un petit anneau qui, à ma connaissance, ne devait pas coûter beaucoup. Mon intention était d'en faire l'achat pour en faire don à une personne à laquelle j'avais des obligations. On peut me croire, je n'avais aucune intention de mal faire, n'ayant pas, ce jour, besoin d'argent. J'entre dans le magasin, on me montre la bague, je l'essaie à mon petit doigt et il me semble qu'elle ira bien à la personne à laquelle je la destinais.

Or il arriva, par un de ces cas étranges qui, comme toutes les choses de la terre, obéissent à une volonté supérieure, que l'orfèvre ayant laissé la vitrine ouverte, un enfant à pieds nus allongea la main et s'appropriâ un étui contenant une paire de boucles et une épingle. Je le vis, mais l'orfèvre ne s'aperçut de rien. Mon agitation était si grande à ce moment que l'anneau que j'avais en main tomba par trois fois. Le voleur s'en était allé. Je partis aussi en disant à l'orfèvre que je reviendrais acheter l'anneau, n'ayant pas en ce moment l'argent nécessaire pour le payer. Arrivé à une petite rue, sans m'être jamais retourné, le voleur, qui m'avait attendu et suivi, me dit : « 863. » C'était le numéro que j'avais sur le bras à Saluce quand j'y subissais ma peine. Entendre ce numéro et ne pouvoir m'abstenir de me retourner fut tout un. « Je ne me suis pas trompé, me dit celui qui un moment auparavant avait volé l'étui. Nous nous sommes reconnus. » Je le regardais, il me semblait ne l'avoir jamais vu ; mais par d'autres paroles, il me persuada qu'il avait, lui aussi, subi une peine dans la même maison que moi.

Pour abréger, je dirai qu'il me demanda si je voulais me charger de vendre des objets d'or. Je fis assez mal d'accepter l'offre et de me charger de cette commission. Il me donna l'étui, et marchant quelques pas avant lui, j'entrai dans un magasin d'orfèvrerie. Le voleur m'attendait hors du magasin. Je m'ar-

rangeai de suite avec l'orfèvre et il me compta 26 francs, prix des objets volés. Sur la banque, il y avait un portefeuille, et dans la balance, ce qu'il venait de m'acheter : mon cœur palpait. Je lui dis de me montrer deux chandeliers d'argent placés dans une vitrine au fond du magasin. Pendant que l'orfèvre alla prendre les chandeliers, je m'appropriai le portefeuille et l'or qui était dans la balance et je sortis du magasin qui n'avait de fermeture ni à l'entrée ni à la sortie, étant à la saison d'été. Je fis signe au jeune garçon qui m'attendait de me suivre ; je lui donnai l'argent qui lui était dû, et après l'avoir satisfait avec 20 francs, il s'en alla à ses affaires. J'entrai dans un café et je regardai dans le portefeuille... Il n'y avait que des lettres de change qui m'étaient inutiles, mais qui étaient nécessaires au volé, et je voulais trouver le moyen de les lui faire parvenir. Je sortis en tenant le portefeuille dans la main. Je cheminai sans savoir où j'allais (1) tant était grande la confusion que j'éprouvais de mon action, et cela m'arrive toujours ainsi ; toujours est-il que je repassai juste devant l'orfèvre que j'avais volé un moment auparavant. Lui même racontait en ce moment à un garde de ville ce qui lui était arrivé ; en me voyant il me signala et je fus arrêté.

Par sentence du Tribunal correctionnel de Venise en date du 11 novembre 1870, je fus condamné à neuf mois de prison.

En ne tenant pas compte de la première condamnation à quatre jours pour le jeu du *onze*, j'eus à subir les peines suivantes : J'ai déjà indiqué les escroqueries et les vols simples de Mantoue et ceux de Venise ; maintenant il me reste à parler d'autres vols simples, d'une condamnation à deux mois de prison pour rébellion ainsi que d'une autre à trois mois pour contravention à la surveillance spéciale de la sécurité publique.

Une grande partie des vols simples commis à Turin, a été dévoilé par moi n'étant pas connu de la justice. A l'occasion de mon jugement de Turin (c'est-à-dire en novembre 1872), à propos de ces vols simples, je confiai à mon défenseur, l'avocat S..., diverses feuilles écrites par moi, en le priant de les lire à l'audience. L'illustrissime Président en permit la lecture à mon avocat. Ce que j'avais écrit sur ces feuilles fut enregistré (2) dans

(1) Etat crépusculaire épileptoïde.

(2) Variété du crime.

la *Gazette Piémontaise*. Dans ces écrits, je conclusais : Que si on me laissait libre je continuerais à voler; que si on me rendait la liberté j'irais immédiatement voler car je ne trouvais pas à gagner honnêtement ce que l'on me donnait en prison. Avant d'exposer de tels sentiments, je me sentais agité, je tremblais, j'hésitais à les écrire, car je savais combien j'empirais ma position, je savais que j'éloignais la clémence de mes juges et que ma détention en serait d'autant plus longue. A la fin, je me résolus à les écrire (1); je fis comme lorsqu'on prend une médecine dégoûtante dans l'espoir qu'elle nous rendra la santé.

Le vol qualifié indiqué plus haut, je le tentai à Monza; et si j'avais voulu je pouvais rester en liberté, l'orfèvre même, propriétaire des objets que je voulais voler, m'ayant dit que puisqu'il était rentré en possession de son bien, je pouvais m'en aller; mais moi je lui répondis : Non, j'attends les gendarmes qu'on a appelés, parce que je veux mourir en prison (1).

Le vol simple commis à Pavie n'était pas connu, je l'ai dévoilé. Ayant volé une chaînette d'or et platine à un orfèvre, j'allai chez un autre orfèvre pour la vendre. Quand je l'eus offerte, l'orfèvre me regarda et me dit : « Mon devoir serait de vous faire arrêter parce qu'il n'y a qu'un moment, on est venu m'aviser du vol d'un médaillon, d'un bracelet et d'une chaînette en or et platine. Lui ayant dit que j'avais acheté cette chaîne dans un café à un homme que je ne connaissais pas, il me répondit : Je ne veux pas dire ni croire que vous soyez le voleur, et il me laissa partir. Au mont-de-piété de la rue Crucifix, j'engageai ma chaîne pour 26 fr. et déchirai la reconnaissance pour ne compromettre personne. Arrêté peu de jours après pour ce vol, je dis au délégué P..., que j'avais aussi volé un médaillon et un bracelet, quoique je n'eusse pas connaissance de ces deux objets.

J'eus à subir à Rome une peine de six mois pour un vol simple commis par un autre. Mes antécédents et l'obstination de celui qui avait été volé à vouloir soutenir que j'étais le voleur d'une montre d'argent qui était suspendue dans sa boutique de doreur, me firent condamner. Pourtant je ne me lamente pas de

(1) Impulsions épileptiques.

cette condamnation, car je fus moi-même l'instigateur inconscient de ce vol.

La condamnation du Tribunal correctionnel de Rome, pour rébellion, m'a été infligée seulement parce que je suis considéré comme un mauvais sujet. Je veux tâcher de vous persuader, cher lecteur, par quelques paroles, si je méritais cette condamnation à deux mois, vous jugerez vous-même. — Environ vers la fin de mai 1880, j'étais à Rome et je m'enivrai un jour à un tel point que je ne savais pas ce que je faisais. On me trouva couché à terre dans une rue ; un garde municipal, aidé d'un bourgeois, me mit dans un carrosse (je sus cela par mon juge), et comme je ne pouvais m'expliquer pour me faire conduire chez moi, ils me conduisirent à la questure. Je ne me reconnaissais pas moi-même, je ne pouvais pas distinguer ce qu'ils voulaient... je m'endormis... Le lendemain matin, en m'éveillant, je me trouvai solidement lié des pieds et des mains et trois bourgeois (qui devaient être des agents) étaient près de moi. Par les marques que j'avais sur le corps et les douleurs que je ressentais, je vis bien que quelqu'un m'avait battu. Envoyé quelques heures après devant un délégué, il me montra ce qu'on m'avait séquestré en me demandant si c'était tout. Il manque, lui dis-je, un anneau que j'ai acheté à M. G..., orfèvre, rue des Orfèvres, et qui m'a coûté 82 fr. Le délégué appella l'agent qui m'avait fouillé, mais celui-ci répondit qu'il ne m'avait pas vu d'anneau au doigt, et cette réponse termina tout. Il faut remarquer qu'il fallait un effort pour le sortir de mon doigt et qu'ainsi je n'avais pas pu le perdre. Ce n'était pas la première fois que l'on m'égarait des objets de cette façon. — Quelle belle chose cela serait, si ceux qui perquisitionnent laissent à celui qui est arrêté une note de ce qu'on lui enlève !

Une nuit du mois de janvier 1884, vers les deux heures du matin, après avoir été visité par les gendarmes (conformément à l'usage), je reçus la visite d'un inspecteur de police accompagné de deux agents. L'inspecteur m'ordonna de me vêtir et de le suivre. — Mais, lui dis-je, je n'ai fait aucun mal. — Vous êtes en contravention, me répondit-il, parce que vous n'avez pas fait connaître votre domicile à la section dont vous dépendez. — Vous vous trompez, lui dis-je, je m'y suis présenté et

j'ai fait mon devoir. — Habillez-vous, et vivement, ajouta-t-il. Je le priai d'envoyer un agent vérifier ce que je disais à la section, située à deux pas, mais l'inspecteur ne sortit pas de son dilemme : Habillez-vous, et vivement. Malade, ayant la fièvre, tout en sueur, je devais faire à sa guise. Quand nous fûmes arrivés, il reconnut que j'avais raison. Allez maintenant, me dit-il. Mais à mon tour, je lui répondit que puisqu'il m'avait conduit là à tort, j'y restais jusqu'au matin pour faire mon rapport d'un tel abus. Ici, dans le corps de garde, nous ne pouvons vous y laisser ; nous allons vous mettre dans la chambre de sûreté. — C'est bien, répondis-je et j'y fus mis. Le matin, je lis ce que j'avais dit ; et je crois que pour cet abus il s'attira une bonne leçon, car à peine m'aperçut-il, qu'il me chassa du corps de garde d'un geste violent et me jura qu'il se vengerait, en présence de ses autres collègues. Il l'a fait ; et il n'en est pas encore rassasié.

Je dois aussi dire, puisque cela tombe à propos, que la pensée que le 25 décembre 1885 je sortirai de prison, m'étreint l'âme ; je ne resterai libre que quelques jours, j'imagine. Je me demande ce que je dois faire pour ne plus être prisonnier, si c'est possible, ou quel moyen je puis employer pour l'être jusqu'à la mort. Ce sont deux choses qu'il m'est impossible d'obtenir, je le sais (1). Penser à rester en liberté, c'est inutile d'en parler ; et pour obtenir d'être toujours prisonnier, il serait nécessaire que je m'approvisionne de crochets, de quelque revolver ou poignard et me laisser prendre avec de semblables outils pendant la nuit, près de quelque boutique ou magasin, alors j'atteindrais mon but ; mais dans cette maison, comme ils me croient déjà capable de toutes les mauvaises actions, je leur donnerais une preuve évidente qu'ils ne se sont pas trompés en me qualifiant ainsi. Croyez-moi, lecteur bienveillant, je vous parle à cœur ouvert, croyez-moi, je frissonne à la seule pensée d'imaginer une semblable tentative ; et puis ce serait encore un malheur : on m'enverrait dans une maison centrale et ce qui me plaît, ce qui m'est indispensable, c'est la solitude.. c'es

(1) Ceci, comme dessus, démontre la nécessité de l'emprisonnement même au point de vue humanitaire. vi

la prison cellulaire. Mais pourquoi? vous demanderez-vous Je répondrai : premièrement pour mon caractère rebelle que l'on peut nommer incorrigible, quand je me trouve avec ces gens dans une maison centrale, je souffre trop. En ces endroits, parce que je ne parlais jamais, ils me regardaient avec des regards méfiants et ne se privaient pas de dire que j'étais un espion. Enfin la prison cellulaire me plaît et que celui qui l'a inventée soit béni. Oui, elles sont inénarrables les douleurs que m'ont fait souffrir les détenus, dans ces maisons de triste mémoire.

Les gros vols, les vols, les vols à main armée sur les grandes routes, les assassinats sont sévèrement punis, mais si ceux qui les ont commis finissent leur condamnation, s'ils ont un métier et ne sont pas totalement abandonnés, ils peuvent encore se réhabiliter et dire : vouloir c'est pouvoir; et ils n'ont qu'une seule condamnation, ils sont réputés, en comparaison de moi, la fleur des galants hommes. — J'ai eu l'occasion d'entendre un bon vieux parler de son neveu, lequel avait subi dix ans de réclusion pour vol sur une grande route; il en parlait ainsi : « Il a toujours été bon; il n'a jamais seulement comparu comme témoin devant un juge; ce furent les mauvaises compagnies qui l'entraînèrent au mal... les femmes... Avant cette erreur personne n'a pu dire du mal de lui, car il était honnête, actif à son travail et fidèle. Ce vieux concluait ainsi : Quand il commit cet *oubli*, il était très jeune, un peu impétueux et, par ce motif, excusable de son unique *oubli*. — Ces propos, je les ai entendus moi-même. Ce saint homme parlait ainsi parce qu'il voulait l'aider et non pas l'abandonner : et il a bien fait, parce que maintenant, à l'heure où j'écris, ce libéré se trouve employé dans une bonne maison et il s'est réhabilité; mais il n'avait qu'une seule condamnation (1).

Pour moi, c'est bien différent. Personne ne dit du bien de moi, personne ne cherche à atténuer mes fautes. Aussi, je le répète, j'ai cherché à les aggraver pour mon plaisir. Premièrement par ce que je ne connais pas de métier (2) et que pendant une longue condamnation je pouvais en apprendre un et

(1) Criminel d'occasion.

(2) Criminel-né.

ma peine terminée, avec un peu de bonne volonté, gagner mon pain lors même que j'eusse été sans soutien (1). Au contraire, ma plus longue peine est de 4 ans de prison simple, condamnation subie à la prison cellulaire de Turin, en qualité de copiste et c'est comme tel que je suis sorti. Et comme copiste et faim sont synonymes, pour ce motif et à cause de mes vols, je suis ce que je suis. Même la surveillance spéciale est peu de chose quand un honnête homme répond pour vous. Envers un assassin, un voleur de grand chemin, les gardiens de la Sécurité publique usent d'égards, ils adoptent une certaine politique parce qu'ils ont peur de quelque mauvais coup. Avec moi, parce qu'ils savent que je fais comme enseigna le Christ, ils m'en font de toutes les couleurs.

Quand j'étais moins pressé par le besoin, j'aurais voulu éviter toute occasion de mal faire ; partout où j'allais, pourvu que je ne fusse pas connu, en voyant une chose même sans valeur, à la portée de ma main, je l'empoçais.

Un jour, il faisait un temps humide, humide ; cette eau ruisselante, ennuyeuse et persistante qui s'infiltrait jusque sous les vêtements, suscite la mauvaise humeur, le dépit, et fait devenir mauvais même celui qui est bon ; figurez-vous ensuite, avec mon caractère, comme ce temps m'accommodait. J'entre et commande un café dans un établissement. Je prends, selon mon habitude, les journaux humoristiques ; l'un d'eux finissait toujours par passer dans ma poche, et quand cela réussissait il y avait un pourboire de dix centimes pour le garçon. J'avais à peine commencé à lire, qu'il entre un monsieur suivi d'un marchand colporteur de parapluies, celui-ci disait au premier :

— Mettez 50 centimes de plus, c'est juste mon gain.

— Non, pas un centime de plus.

— Allons, prenez, ajouta le vendeur en lui présentant le parapluie.

L'acheteur donne sept francs, prix convenu. Le hasard voulut qu'il le posa dans le porte-parapluies, juste auprès du mien. Il me vint immédiatement une pensée : celle que, bon lecteur, vous vous êtes imaginée. Mon parapluie était bon, mais usé. Ce

(1) Dommage des courtes peines.

monsieur qui avait acheté le parapluie s'était mis à jouer et d'autres personnes l'entouraient, en regardant attentivement le jeu ; il semblait que tout m'invitait à l'échange. Je me lève, je laisse trente centimes sur le plateau, près du café que j'avais bu et un pourboire pour le garçon, quoique je n'eusse empoché aucun journal ; je pris le parapluie neuf, et en route ! — Cette ombrelle, conjointement avec mon peu de bagages, fut séquestrée en ma compagnie à Pavie, sans avoir jamais servi et tout s'en alla pour les frais de procédure.

Une autre fois, j'avais commandé une paire de souliers à un cordonnier en lui donnant cinq francs d'arrhes en lui disant que je lui donnerais ceux que j'avais aux pieds pour me les arranger. Trois jours après, selon la promesse faite par le cordonnier, j'allai chercher les neufs.

Contre mon attente le magasin était désert. Sur la banque étaient mes souliers, faits conformes à mes ordres.

Le cœur me battait fort selon l'habitude, aussitôt qu'il me vient à l'idée de faire mal. J'appelle à mi-voix en demandant s'il n'y avait personne ; personne ne répond ; je m'assis, j'enlevai les miens et chaussai les neufs, afin que s'il venait à paraître quelqu'un il y eût moyen de se sauver.

A la place où étaient les neufs, je mis les vieux et je sortis ; je m'arrêtai sur le seuil du magasin, regardant çà et là pour voir si le patron ou quelque attaché au magasin étaient dehors. Personne... je m'en allai... Quelques jours après, ces souliers me firent si mal que je fus obligé de les échanger (bien entendu chez un autre cordonnier) ; je reçus une paire en plus mauvais état que les premiers que j'avais échangés pour les neufs et deux francs en plus. Je fis là un joli marché !

Une autre fois (c'était à Rome) j'entre dans un café et me mets dans un petit salon latéral avec diverses feuilles de l'établissement, pour lire. Le garçon vient, je lui ordonne de m'apporter un verre de bière ; il me sert et je reste seul. Je bois, et en buvant je vois, appendue à un porte-manteau, une belle canne ; j'eus de suite mon battement de cœur habituel. J'appelle, je paie et donne le pourboire au garçon qui s'en va : puis je me mets à lire, mais je puis affirmer que je ne savais pas ce que je lisais. Bien que je parusse tout occupé de ma lecture je pouvais

tout aussi bien avoir la feuille à rebours (1). J'allumai un cigare. Mes yeux étaient continuellement fixés sur la canne. A ce moment une dame portant un service à café, entre par la porte du salon et ne referme pas bien la porte qui était munie d'une sonnette, de façon qu'on pouvait passer sans qu'elle sonnât ; hors de cette porte, à deux pas, était la rue. Il semblait que Mercure me favorisait ! Je n'hésitai pas, je pris la canne et sortis. Je montai sur un omnibus, je m'y installai et regardai minutieusement si la canne avait quelque défaut... non, elle était presque neuve. J'étais aussi content que si j'avais gagné le gros lot de la loterie de Bevilacqua-La-Masa qui existait alors. Puis, selon mon habitude, je portai la main à l'endroit où je mettais mon portefeuille... je ne l'avais pas... je me fouille fiévreusement, je retourne toutes mes poches, et je me persuade à la fin que j'avais bien payé la canne.

J'avais plus de 70 francs, sans compter que l'étui de mon porte-cigare était vide, car celui-ci était resté dans le café. Que faire?... retourner le chercher était trop hasardeux, car je me doutais qu'ils s'étaient déjà aperçus de la disparition de la canne. J'avais heureusement encore 40 centimes en poche ; je payai la course et descendis. Je donnai 10 centimes à un enfant en lui demandant s'il avait le temps d'aller dans tel café et demander au nom du monsieur qui, une demi-heure auparavant était venu boire un verre de bière dans le petit salon, si par hasard (quoique j'en fusse certain) il n'y avait pas oublié un portefeuille et un porte-cigare en écume ; je dis à cet enfant que je l'attendrais place du Peuple et qu'en me rapportant la réponse je lui donnerais encore 20 centimes.

Moi, au lieu d'aller immédiatement vers cette place je suivis le jeune garçon qui, d'un pas lesté, exécutait ma commission. Arrivé, je m'arrêtai sous une porte, presque en face le café pour pouvoir voir, quand il sortirait, s'il était seul ou accompagné ou si par hasard je pourrais deviner sur son visage le résultat de ma commission. Je le vis sortir seul, indifférent ; le garçon qui m'avait servi le regardait, immobile sur le seuil du café. J'allai en toute célérité sur la place du Peuple. En arrivant, le jeune

(1) Accès épileptique psychique.

garçon me dit qu'on n'avait retrouvé que le porte-cigare et que je pouvais aller le chercher quand je voudrai. Vas bien, lui dis-je, en lui donnant selon ma promesse, les autres 20 centimes.

Le jeune garçon s'en alla. Moi, furieux et rageant, j'aurais jeté même la canne fatale dans le Tibre.

Celui-ci et les embryons de vols dont j'ai parlé plus haut, sont les seuls délits que la justice humaine n'a pas punis en moi ; mais Dieu ou la fatalité le fit en son lieu. Si la justice veut tenir compte de ces vols à la prochaine occasion où je serai arrêté ou même de suite, je donnerai de plus grands éclaircissements à ce sujet.

Maintenant, je me confie à la courtoisie du lecteur pour qu'il m'excuse si je me suis un peu étendu en paroles, peut-être ne sont-elles pas toutes inutiles et ennuyeuses.

En terminant cet exposé de ma vie, tant écrite que matérielle, j'éprouve une joie pareille à celle que l'ouvrier ressent le samedi soir à la fin d'une semaine de fatigant travail. Oui, je me sens soulagé, car je crois avoir obtenu ce que je désirais : je crois être parvenu à effondrer l'édifice que l'on m'avait érigé presque insensiblement en faisant de moi le pire d'entre les plus mauvais à cause de mes fréquentes récidives.

Toutes mes condamnations, en comparaison d'une seule, fût-elle pour assassinat, font l'effet, que l'on me permette encore cette dernière comparaison, que produit sur un enfant la vue d'un monceau de centimes très luisants comparés à une ancienne monnaie d'or. Outre la quantité, j'ai dit très luisants, parce que l'on sait que je suis de noble famille et que pour comble de malheur j'ai un nom qu'il n'est pas facile d'oublier.

Maintenant, semblable à cet employé qui, arrivé à mon âge, demande sa pension pour jouir du gain qu'une vie laborieuse lui a procuré, je cherche, moi, plus que jamais, ce que j'ai gagné... la prison (1) ; car quand le malheur est arrivé à son plus haut degré, il n'y a plus alors d'espérance ; quand j'entends dire, par mes juges eux-mêmes, que je n'ai plus rien à perdre, que je suis ruiné, perdu, que les bons conseils me sont inutiles, la prison m'est déjà un soulagement, presque une consolation.

(1) Voilà la prétendue intimidation des prisons.

Oui, la prison, puisque je n'ai pas pu obtenir d'être admis dans un Dépôt de mendicité, ni au Patronage des libérés adultes, après tant de prières. Là aurait été ma place, là je n'aurais jamais entendu d'autres m'appeler galérien puisque tous ces malheureux sortent de prison ; au contraire, me croyant un coquin dangereux, ils m'aurait respecté ; c'est la coutume parmi ces gens.

Je priai, je suppliai aussi afin d'être envoyé au domicile forcé mais inutilement ; ce fut, celle-là aussi, une prière inutile.

Donc, qu'en prison soit ma fin.

AUTOBIOGRAPHIE DE M. . . , VOLEUR

M. . . , fameux voleur et chef d'une famille entière de voleurs (trois frères, la mère et deux beaux-frères), avait un grand dépôt de soie dans la ville d'Alexandrie et voyageait continuellement, affectait dans sa correspondance des sentiments qu'il ne possédait pas : aspect bénin et voix douce ; il eut quelques accès épileptiques et son frère mourut phthisique ; la mère devint nymphomane à accès dans sa vieillesse.

Comme testament, il laissait aux voleurs ces conseils :

Aptitude, discrétion, circonspection, produisent quand elles sont combinées ensemble, le vol ! — et ce qu'il intitula *autobiographie* en la faisant précéder du dessin d'une potence à laquelle pendait un cadavre et au-dessous, entre deux halberdes, les armoiries de Labaudo et cette épigraphe : *Non, l'amour n'est pas — l'unique joie concédée aux mortels — la haine aussi a ses jouissances — et la vengeance aussi.*

Je me nomme M. . . P. . . ; je suis né à A. . . , en 1860.

Dans mon enfance, je fus mis dans un asile. J'étais d'un caractère très violent, caractère qui fut la cause de tout ce que

je souffre maintenant et qui hélas ! ne m'attirera que trop de maux plus graves. (1)

Pendant une année entière, la Directrice de l'asile eut la patience de souffrir mes insolences, grâce aux prières de ma mère, mais un jour, ayant malmené un de mes compagnons, ne pouvant plus les supporter, elle me chassa de l'école.

Savez-vous comment alors j'employais mon temps ? Ceux qui sont allés à Alexandrie savent que cette ville est ceinte de fossés et bastions où tous les jours se rendent une foule d'enfants qui se divisent quartier par quartier et se livrent de petites batailles d'où tous ne se retirent pas saufs. Eh bien, cet amusement fut ma seule passion pendant une année entière. Je ne pouvais pas manger, je n'attendais seulement pas que ma famille eût fini de dîner, que j'étais déjà parmi mes compagnons. Quand j'eus accompli ma sixième année, âge où l'on peut être admis aux écoles élémentaires, mon père pensa qu'il était préférable de m'envoyer à l'école que de me laisser exposé à toutes sortes de risques. Il se rendit pour cela à la direction des dites écoles et me fit inscrire pour l'année courante. Vous pouvez imaginer quelle fut ma désolation en apprenant que je devrais bientôt terminer ce genre de vie qui me plaisait tant. Je priai ma mère que l'on ne m'envoyât à l'école que l'année suivante, mais ce fut inutilement ; je devais au moins pour le moment, renoncer au divertissement qui me plaisait tant. Malgré cela, je ne me rendais à l'école qu'avec la ferme intention que j'aurais bientôt, comme à l'asile, lassé mon maître, et repris ainsi, ma liberté.

L'année 1866 fut donc l'année pendant laquelle je fus mis à l'école ; pendant quelques mois, je suivis les cours de mon école avec quelque bonne volonté, mais quand la bonne saison commença et que je vis tous mes camarades sur les bastions qui se livraient bataille, adieu l'école ! Dieu même alors n'aurait pu me tenir ; à peine arrivé de l'école, je ne faisais que jeter mon sac de livres, manger prestement quelque chose et au lieu

(1) Dans la variante qui suit, la criminalité congénitale apparaît plus évidente dans les vols à sa mère, à son patron et dans l'association précoce à des malfaiteurs.

d'étudier ma leçon, celui qui voulait me trouver devait aller me chercher sur les bastions de la Madeleine : là seulement il aurait pu me trouver. L'heure de l'école arrivant, je m'y rendais quoique de mauvaise grâce, et, pendant les dix minutes que le maître tardait à arriver, je tâchais d'étudier le mieux possible ma leçon.

Mais mon maître, qui était M. Ber..., ne tarda pas longtemps à apprendre à mon père que je ne savais jamais ma leçon. Alors mon père, pour mettre un terme à ce qu'il appelait avec raison mes coquineries, exigea, sous peine de rester quinze jours au pain et à l'eau, que, tous les jours, aussitôt arrivé de l'école, au lieu de sortir pour aller me divertir, j'appriasse correctement ma leçon ; si alors il me restait un peu de temps, je pouvais me rendre à la rue avec mes camarades, mais il m'était absolument défendu d'aller où se faisaient ces batailles. Pendant quinze jours j'exécutai l'ordre de mon père ; mais un jour, ayant retrouvé un de mes anciens camarades, j'eus l'idée, avant d'aller à l'école d'aller un peu me divertir. Le temps que l'on emploie en divertissements attrayants passe vite et c'est pour cela que l'heure de l'école revint sans que je m'en fusse aperçu. Quand ensuite je me représentai la colère que mon père devait justement avoir contre moi, je frémis ; mais le mal était fait, et l'unique remède était d'affronter directement sa colère : j'aurais fait ainsi si un de mes camarades qui, comme moi, avait contrevenu au décret paternel, ne m'en avait dissuadé. Il commença par me dire que puisque nous avions déjà fait trente, nous pouvions bien faire trente-un, et qu'à recevoir des coups, il était préférable que ce fût pour quelque chose. Je lui donnai raison et nous continuâmes jusqu'à la nuit à nous divertir sans l'ombre d'un remords. Quand ce fut nuit, oh ! alors, je crois que ce fut l'unique fois que je compris bien ce que l'on nomme un remords ; je rôdai quelque temps autour de la maison paternelle sans oser affronter la colère de mon père ; puis quand je fus pris de lassitude, je cherchai un refuge sous un escalier voisin de la maison que j'habitais, et là, sur la terre nue, avec mon carton pour traversin, je m'endormis.

Ce fut là la première faute de ma jeunesse, ce fut la première nuit que je passai hors du toit paternel, ce fut aussi mon pre-

mier pas dans la voie de la perdition. A partir de ce moment jusqu'à présent, ma vie n'est qu'une série de méfaits tous plus gros les uns que les autres et que la rigueur de la justice vengeresse n'est pas arrivée à atténuer. Aussitôt que j'eus passé la première nuit hors de la maison, ce fut comme si j'avais rejeté toute hésitation et lâché le frein à toutes mes passions.

Je pensai que mon père serait très indigné contre moi et je pris pour cela la décision d'abandonner Alexandrie et d'aller à Gênes avec un de mes camarades et où, comme il me le disait, nous pourrions trouver du travail. Mais, pour faire cette route, il était nécessaire que nous eussions de l'argent et nous en étions tout à fait dépourvus. J'abhorrais le vol à cette époque et je ne voyais aucun moyen de pouvoir aller à Gênes.

C'était le jour de la Toussaint: ma mère, pauvre femme, n'avait pas pris de nourriture depuis deux jours, tant elle était désolée de ma subite disparition. Nous eûmes l'idée, mon inséparable compagnon et moi, de nous rendre au cimetière où, selon la coutume en ce jour, chacun va visiter et orner la tombe de ses parents, avec l'espérance de trouver à gagner quelque chose pour faire le voyage de Gênes; en route nous fîmes la rencontre de deux autres de nos camarades qui déjà s'en retournaient; leur ayant exposé notre projet de partir pour Gênes ce jour même, ils nous applaudirent, et l'un d'eux, un certain M. G..., voulut s'unir à notre expédition. Celui-ci, qui était plus vieux que nous, avait travaillé toute la semaine et se trouvait par conséquent en mesure de faire la route: il possédait deux francs qu'il mit à notre disposition. Aussitôt dit, aussitôt fait, et sans ambages nous partîmes pour Gênes.

Je ne raconterai pas notre voyage... Ce serait inutile; qu'il suffise de savoir que nous partîmes d'Alexandrie le 30 novembre et arrivâmes à Gênes le 17 décembre. Quand nous partîmes, nous étions possesseurs de deux francs entre trois et quand nous arrivâmes à Gênes, nous avions chacun vingt-cinq francs. Mais, me direz-vous, comment aviez-vous pu vous les procurer? Que celui qui a du cœur l'imagine. Arrivé dans cette ville que depuis si longtemps je désirais connaître, je m'y trouvai pour ainsi dire perdu, et les premiers jours me parurent bien longs, mais je m'y habituai peu à peu. Un jour que je sortais du port

en allant à l'aventure, je me sentis frapper sur l'épaule et appeler par mon nom ; je me retournai et vis que c'était une connaissance de mon père. Il me demanda pour quel motif je me trouvais là, et lui ayant répondu que j'y étais venu pour chercher du travail, il se chargea immédiatement de m'en procurer. En effet, le lendemain il me mena dans une auberge et me dit qu'il me donnait, lui-même, du travail.

— Quel travail ? lui demandai-je.

— Sache donc que dans l'argot de notre profession, travailler veut dire travailler à notre compte ; et j'espère que maintenant tu ne feras plus le novice ; arrière la peur et en avant au travail. (C'était le vol à la tire).

— Mais que diable veux-tu que je fasse ? car je ne suis bon à rien, lui dis-je, commençant à comprendre quelque chose.

— Quant à cela, me dit-il, tu as raison, tu n'es pas pratique et c'est par acquit de conscience que je veux t'enseigner ; viens ici et prends-moi par le bras ; pour cette fois je travaillerai seul ; tu feras attention que les agents ne nous voient pas et demain soir, quand tu auras vu comment je fais, tu pourras travailler ; il est bien entendu que le gain sera partagé.

Je restai environ deux ans à Gênes, sans me soucier de la douleur que ma pauvre mère devait ressentir. Pendant ce temps je commençai à faire connaissance de gens de mauvaise vie. Un jour je reçus du prêteur de Borgo Po, une citation qui m'invitait à comparaître devant l'autorité du lieu comme étant imputé de la blessure qu'avait reçue à la tempe le sous-chef de l'auberge où je travaillais.

Je niai constamment, mais néanmoins, convaincu coupable du fait, je fus condamné à quinze francs d'amende ou à défaut de paiement à sept jours de prison. Ne me trouvant pas en mesure de payer les quinze francs, je dus me résigner à aller en prison. Ce fut là que je fis la connaissance de la plupart des individus qui furent la cause directe et immédiate de ma perdition.

Quand j'eus terminé ces sept jours, je fus remis en liberté. Mais quand je me présentai à mon patron, il me fit observer qu'il m'avait remplacé et qu'il n'avait plus besoin de moi. Je me mis alors à parcourir Gênes, à la recherche d'un autre patron,

mais je ne réussis pas ce jour à en trouver un. Au moment où je traversais la place de l'Annonciade, je me sentis frapper sur l'épaule ; je me retournai pour voir qui était-ce et je reconnus un de ces individus que j'avais connus à Saint-André (prison) et qui se nommait C. P...

.

Variante. — (A cet endroit se trouve une variante, faite peu de mois après, dans laquelle les mêmes événements changent de face et où il parle de lui-même à la troisième personne.)

.....Il commit son premier vol aux dépens de sa mère. Il attendit qu'elle dormit et lui vola un *cavourino* (2 francs). La mère, en s'éveillant, s'aperçut de la disparition ; et, convaincue de la culpabilité de son Pierre, elle courut le chercher à l'école. Devant le maître, le bedeau et la mère, Pierre nia résolument et, comme il ne voulait pas se trahir, il avala le *cavourino*... mais ne convainquit ni le maître, ni la mère, ni le bedeau de son innocence.

« Celui-ci, écrit-il, est, je crois (!!!) le premier vol consommé par moi et, comme tel, digne d'être mentionné! » (1)

Il continua à voler et fut chassé de l'école. Pendant deux mois il fit partie des gamins des rues où on le nommait le *Nargion*, habile dans le maniement de la fronde et dans la *petite guerre*.

La police d'A... en fit remontrance à son père et celui-ci l'obligea à travailler. Son premier patron fut un carrossier. Au bout de deux semaines, Pierre commença à lui voler tantôt une lime, tantôt d'autre ferraille qu'il allait vendre à un fripier dit le *Sigulin*. Le patron s'étant aperçu de l'infidélité de Pierre, voulut le surprendre un soir à la sortie de la fabrique, mais Pierre s'esquiva, et R... lui cria : Prends garde de remettre les pieds dans ma maison.

« Cette recommandation, écrit P. M..., était inutile. Ce soir-là je n'allai pas à la maison : c'était la première fois que je dormais dehors. »

Là il fait la rencontre d'un petit voleur comme lui, un certain

(1) Donc il avait alors entre six et sept ans.

B... Il va avec lui à la campagne voler des œufs dont ils remplirent deux paniers et qu'ils vendirent. Le premier bénéfice du vol qu'il empocha fut de 1 fr. 50! Cette vie dura quinze jours, jusqu'à ce que le père de B... les ayant surpris, les battit, les lia et les emmena à la maison. Le père de Pierre le châtia en lui administrant une telle volée de coups sur l'échine, que la peau en fut enlevée, et il fut enfermé huit jours dans la chambre. Ensuite, prenant son père par les sentiments, il lui demanda à retourner à l'école; mais l'école n'était pas faite pour lui, il allait dénicher les nids, voler des œufs et des fruits. Un jour son père rencontra le maître d'école et lui demanda des renseignements sur son fils : Votre fils? mais il y a deux mois que je ne le vois plus! Son père, le soir le flagella, mit au feu livres et cahiers et l'envoya travailler chez un certain L. E... vendeur de gazettes à la station du chemin de fer et propriétaire d'un magasin de journaux, place Royale. On le payait à raison de vingt sous par jour et Pierre s'en montrait content; pourtant il lui déplaisait que son père ne lui donnât qu'un franc par semaine. Cela ne lui suffisait pas, et il s'en dédommageait en vendant les vieux journaux du patron sans que celui-ci s'en aperçût. Mais le jour de la Toussaint 1870, voyant qu'il n'y avait plus de vieux journaux à vendre, il força la caisse du patron et y déroba les trente-deux francs qu'elle contenait, puis, appelant un balayeur public, il lui confia la garde du magasin et s'en alla. Il aurait voulu, une fois dans la rue, retourner en arrière et remettre l'argent en place, mais pour son malheur il fit la rencontre de B... et de deux autres amis. Ils formèrent ensemble le projet d'aller à Gênes avec ces trente-deux francs. Pierre brûlait du désir de voir la mer dont il avait tant et tant entendu parler.

Aussitôt dit que fait. Ils se rendirent à Gênes *pedibus calcantibus*, en volant les poules aux campagnards qui leur donnaient l'hospitalité. Arrivés à Gênes ils se donnèrent du beau temps, mais en peu de temps, les 32 francs s'envolèrent et il fallut revenir en arrière. Si l'aller ne fut pas beau, le retour ne fut certes pas gai. Quelle faim! Pierre ne se souvient pas d'en avoir ressenti une pareille dans son existence.

Quand il fut de retour, il eut peur; il n'osait pas retourner à

la maison, mais la faim l'y obligea. Il trouva son père au lit, malade du chagrin qu'il venait d'éprouver. Pour ne pas voir son fils en prison, ni ternir le nom de la famille, il avait remboursé les 32 francs volés. Le fils prodigue pria, supplia et obtint son pardon. Mais il n'oublia jamais que son père, l'appelant près de son lit, lui dit : *Hélas ! tu mourras en prison.* »

Il fut prophète!!

Lorsque Pierre eut obtenu le pardon de son père (il n'attachait pas un grand prix à celui de sa mère) il s'embaucha chez un maréchal-ferrant. Pendant un an il mena la vie d'un honnête homme; mais après ce temps il recommença à voler. Il fut renvoyé: il ne voulait pas le faire savoir au père, mais alors il fallait qu'il lui donnât l'argent de la semaine.

Que fait-il pour cela? Il va dans les bois, coupe des arbres et les vend aux lavandiers pour qu'ils en fassent des perches à étendre; mais au plus beau moment, il est surpris par un garde; reconnu, il est déféré au Tribunal et condamné le 13 juillet 1876.

Mais voilà qu'avant d'entrer en prison, il tombe amoureux d'une jeune fille, rousse, belle de visage, mais intérieurement mauvaise, du nom de Giovanna D... Il lui écrivait des lettres de feu qu'il n'osait pas lui remettre. Un jour, il ne sait comment, une de ses lettres parvint à Giovanna; elle lui donna un rendez-vous et ils s'entrelacèrent.

Il éprouva alors le besoin d'aller bien vêtu — il avait une maîtresse! Mais il n'avait pas d'argent. Il allait voler des cordes qu'il vendait à Sigulin. Celui-ci lui dit un soir : viens demain et je te paierai. Il se rendit le lendemain chez Sigulin, mais à la place de celui-ci, il trouva des agents qui l'arrêtèrent. Il nia — mais, pressé par les révélations de Sigulin, il dut avouer. Il fut alors mis en prison. Il demanda à être mis en liberté provisoire. Il fit en même temps la connaissance d'un certain S. S..., lequel le pria, quand il sortirait, de se rendre auprès de sa femme pour lui faire une commission.

A sa sortie, Pierre n'oublia pas son compagnon; mais ne pouvant aller à Sainte-Agathe près de Tortone, il écrivit à la femme de S... et celle-ci se rendit à Alexandrie. Ils allèrent ensemble à la prison, parlèrent au détenu et se rendirent ensuite à l'auberge où ils mangèrent. Après cela Pierre voulait s'en

aller, mais la femme de S... l'arrêta en lui disant : « Je croyais que les jeunes gens d'Alexandrie étaient plus gentils! — Pourquoi? lui demanda Pierre — vous ai-je donc offensée? — Oh nullement, ajouta-t-elle, au contraire, il paraît que vous avez trop peur de m'offenser ». Il comprit tout alors et le pauvre S... en porta cette nuit!

.

Ici dans l'*Autobiographie* existe une grande lacune, et les notes sont éparses confusément ça et là. Extrayons-en quelques-unes.

— Quelles furent — se demande-t-il à lui-même — les époques fatales de ma vie? j'en énumérerai quelques-unes; — entr'autres l'aventure suivante :

« Un jour de 1880 il va à Turin. Il arrive à l'une des barrières de la ville, sans argent, dépourvu de tout. Il aperçoit un moulin; il tourne autour pour voir si à la nuit il pourrait y commettre un vol. Il fait tous ses calculs et cherche la voie la plus sûre pour entrer. Le soir venu, il grimpe sur un arbre qui se dressait près d'une toiture; de la plante il saute heureusement sur le toit adhérent à la fabrique du moulin.

« J'allais doucement — narre M... — car les traverses qui soutenaient les tuiles étaient vermoulues et je risquais de rouler en bas où je me serais fendu la tête contre la roue du moulin, mise en action par l'eau qui passait en dessous. J'étais déjà prêt à escalader le parapet du balcon, ce qui m'aurais mis de la toiture dans la fabrique, quand j'entendis des personnes qui s'approchaient en parlant assez haut entre elles. Fuir m'était impossible. Ces personnes parlaient de l'intérieur et s'approchaient de plus en plus. Alors je me couchai à plat ventre sur le toit; j'étais juste contre le balcon et si quelqu'un avait mis la tête en dehors il aurait pu me voir! »

Il avait à peine eu le temps de se coucher quand la porte vitrée s'ouvrit et il entendit deux hommes qui parlaient presque au-dessus de sa tête. A la façon dont ils parlaient, il put comprendre qu'ils étaient ivres. Le voleur se trouvait dans une

position où il n'aurait pas pu rester longtemps. Au moindre mouvement qu'il eût fait, on l'eût immédiatement découvert. Le pire était que ces deux personnes n'avaient pas l'air de se hâter à s'en aller.

« J'étais sur les épines — continue M... — quand tout à coup je sentis quelque chose d'humide me pleuvoir sur la tête... et me couler dans le pavillon de l'oreille. Je tournai lentement la tête en l'air pour voir quelle chose était-ce que cette eau ruiselant par un ciel serein... Quand ce liquide me tomba sur les lèvres, je compris bien alors quelle race de cochons étaient là... je fus contraint de recevoir sur moi presque toute l'urine de l'un de ces deux mal élevés ».

AUTOBIOGRAPHIE RIMÉE (1)

Venant de la grande guerre de Crimée, j'ai tenu garnison en Sardaigne, travaillant comme menuisier, je me liai d'amitié avec les habitants de Sanari. Je pris mon congé et rentrai au pays ; par l'intermédiaire d'un de mes beaux-frères, je vis à Livourne la jolie fille. Avec un si joli nom et un teint délicat, en quinze jours nous étions mariés. J'ai su depuis qu'elle était de Biela.

Quelques jours après l'avoir épousée, je la connus et en eus assez. Mère et fille étaient de mauvaises pièces.

(1) Du mattolde Ver. Jean, 63 ans, menuisier : de retour de Crimée, il se marie avec une malheureuse qu'il abandonne ; en Sardaigne, on lui fait épouser une domestique enceinte ; il la quitte pour retourner avec sa vraie femme. Les affaires marchent mal, on lui fait un procès pour bigamie, incendie et adultère. Arrêté, il est acquitté, le crime étant prescrit. Lui, s'en prend au juge. De retour à Turin, il déploie un drapeau rouge et vert, symbole de son innocence et avec son drapeau veut chasser l'amant de sa femme de sa boutique. Il lui fait un procès, envoie quatorze recours à la Commission pour le patronage gratuit et cinq procès. Son écriture est à lettres allongées. Ce qu'il raconte est enfantin, primitif, plein de morceaux et de périodes détachés, style biblique, appliquant toujours devant les noms le même adjectif, par exemple devant celui de sa femme il mettra toujours l'épithète — insoumise.

Je me suis marié à une heure matinale, pour n'être pas vu du peuple. Quand le cortège arriva, j'invitai son frère et il me dit que j'avais mal agi; si j'avais attendu je n'aurais pas épousé.

Il avait entendu dire que la belle ne pouvait plus se marier, qu'elle était déshonorée, et que sa mère n'avait pas craint de la prostituer.

Je lui dis, en entendant cela, que j'étais content de m'être marié avant son intervention.

Je dis alors à son frère que ce n'était que de la jalousie, et nous partimes pour qu'on ne trouvât rien à redire à cette fille, et s'ils ont quelque chose à nous dire, qu'ils viennent dans notre pays. Je suis soldat de Crimée, et je saurai le leur faire voir.

Nous partons de suite et prenons le chemin de fer pour retourner chez nous.

Trois ou quatre jours après le mariage, j'ai bien connu ce qu'elle était. Elle me prenait tout simplement pour se couvrir et me faire perdre la cervelle. Elle voulait retourner dans son pays pour retrouver celui-ci, celui-là, faisant comme avant, avec un amant.

En cherchant à réparer tout cela, je prends la famille, père, mère et fille. Ils veulent me quitter, aller à Livourne, où sont ses amants, habiter leur pays, me laisser seul pour ne jamais revenir.

Le dernier de l'an 1858, ils font leurs paquets, les chargent sur une carriole, avec toute la famille, père, mère et fille.

Au moment du départ, je me mets à genoux devant eux pour les prier de ne pas partir, implorant leur pardon et leur patience, pleurant à chaudes larmes, je l'aurais rendue heureuse, si elle était restée à m'aider. En ma présence elle disait m'avoir épousée par force pour faire plaisir à sa mère, autrement sa mère l'aurait tuée.

Je lui dis qu'elle m'avait trompé et le 1^{er} janvier 1859, je partis.

Je disais dans mes larmes de ne pas s'étonner. Je ne devais pas prendre la mère avec moi si je ne voulais pas qu'elle emmène sa fille. Ainsi ils partirent à Coggola, et y restèrent, en me disant au bout de huit jours de m'en retourner seul pour me tranquilliser.

Quand elle fut là elle ne voulut plus revenir, elle préférait aller au bal masqué pour s'amuser.

Impatienté, au bout de huit jours, je vais au pays : ils me reçoivent comme un brigand, sans m'offrir de me rassasier ; le soir on me fait coucher seul, dans une chambre froide comme une glacière, sur une table, sans couverture.

Je vois qu'il me faut partir, si je ne veux pas tant souffrir.

J'écris à l'évêque de Biella lui disant et lui expliquant les choses comme elles étaient ; il fait immédiatement appeler la mère et la fille pour s'expliquer ; la malicieuse mère conseille à sa fille de prier Monseigneur de lui servir de père ; que moi je lui faisais manger de la viande de cheval et de chien. Monseigneur m'écrivit bientôt qu'il n'était pas compétent pour obliger ma femme à venir avec son amant.

Quelques mois après je repars pour la guerre de 59. Depuis la mémorable journée du 24 juin, Solférino et San Martino, les lettres que je recevais me disaient qu'ils auraient été contents que je fusse perdu. Je me décidai donc à ne plus retourner au pays, pour sauver l'honneur militaire que j'avais acquis à l'armée. En travaillant de mon métier de menuisier, je me fis honneur en tout pays et ainsi je partis pour Sassari.

J'avais alors recouvré l'estime de tous ceux qui m'avaient connu auparavant.

Je fus appelé à Ozieri et de là à Ittiri où je fus trompé (1). Je me suis fait estimer des gens de ce pays comme menuisier. La domestique m'appelait M. le Chevalier sans me demander d'où j'étais (1).

Voulant que ce soit fait, je le fais faire de suite. Sachant ce qu'était la bourse, je veux partir sans façon. Sans prévenir cependant maître Jean et de faire cela immédiatement (1).

Comme on n'avait pas fait l'amour, maître Jean ne se doutait de rien, attendant l'attentat pour écrire au maire ou au curé, qui l'auraient demandé pour quelque fait.

Voyant que ce n'était pas de cela qu'il s'agissait, il laissa faire au chevalier ce qu'il voulait.

Mais quand le chevalier se trouva dans l'embarras, moi je dis au menuisier : faut faire les choses vite sans attendre si longtemps.

(1) Le sens est souvent altéré à cause des exigences de la rime.

Autrement il n'y aurait plus moyen de nous en sortir honorablement.

Les parents de Marguerite me tourmentaient pour l'épouser disant qu'autrement ils prendraient le fusil.

Je leur dis de me laisser faire, que j'irais chez mon ami et arrangerais tout bien vite.

En arrivant de Sassari avec la permission, on fit une seule publication et je l'épousai sans plus de paroles. Maître Jean comprenait bien que c'était mal fait mais comme il n'avait pas d'argent et que Marguerite ne savait pas tout il fut obligé de se marier pour tout sauver. Quand tout, fut fini maître Jean fut se coucher croyant être heureux avec Marguerite mais la nuit se passa sans se divertir.

Toute la nuit Marguerite ne fit que pleurer. Elle ne voulait pas rester seule avec maître Jean. Elle voulait aller avec le chevalier, rester avec lui, laissant maître Jean seul, et faisant annuler le mariage.

Maître Jean avait un petit jardin et voulait le faire cultiver. Le chevalier envoya Marguerite expressément pour travailler, portant une rose avec elle ; elle la présenta à Jean pour la sentir : A peine arrivée elle veut me donner la rose à sentir. Elle me dit où il faut passer pour déposer la rose au jardin.

Elle veut aller au jardin unir la rose au jasmin (1).

Elle passe entre le lit et le mur, et m'attend. Je dis à maître Jean qu'elle est au jardin pour unir la rose au jasmin. A maître Jean elle montre la rose : comme elle était jeune, il dit n'avoir jamais vu une rose comme celle-là ; il la croyait au contraire tamponnée, usée, effeuillée et fréquemment fleurée. Maître Jean est obligé de tout couvrir et de ne rien dire dans le pays.

.....

Trois mois après le bruit court dans le pays que les parents de Marguerite veulent savoir ce qu'est ce mariage avec un étranger, qui a empêché le chevalier de bien faire les choses.

Le chevalier ainsi interpellé m'appelle avec mes amis, disant qu'il voulait que ça finisse.

Il charge l'ami Antoine Jul... de conseiller à son camarade

(1) Allusions érotiques.

d'accompagner maître Jean pour partir à l'instant avec ses vêtements et 40 francs ; et ce soir, sans parler à âme qui vive, qu'il prenne le bateau et disparaisse vite.

Puis quand il sera à la frontière, qu'il écrive et il lui écrira quand il devra revenir.

Et comme le chevalier l'avait décidé, il partit avec 40 francs, comme un malheureux.

VOLEUR DE GRAND CHEMIN

Je suis né le 24 août, jour de la St-Barthélemy. Mon père avait deux frères qui étaient fortunés ; lui au contraire était persécuté par la justice comme moi. Tout enfant, le vin me plaisait déjà trop. Je n'ai connu mon père que par deux ou trois claques qu'il me donna. Il est mort en prison.

Ma mère, qu'il battait continuellement, resta avec sept enfants et, ne sachant que faire, se remaria. Pendant un an tout alla bien ; puis chacun de nous alla *qui d'une part, qui de l'autre*. Je trouvai un chef de bande qui m'enseigna à voler ; puis à 17 ans, un mandat d'arrêt décerné contre moi m'obligea à fuir, mais je rôdais toujours aux environs du pays. Un jour je dormis à un endroit où le lendemain, (c'était jour de marché), je priai mon hôtesse d'aller chez ma mère lui demander du linge et de ses nouvelles. Le lendemain je retournai chez cette dame qui m'apprit que ma mère m'attendait et me pria de faire mon possible pour aller à la maison. En attendant elle m'envoyait cinq francs.

Je pensais aller revoir ma mère.

Je m'avançais doucement, j'ouvris la porte et, la refermant, je fis signe à ma mère que je ne pouvais parler, parce que je craignais que dans le voisinage il n'y eût un espion et par un trou de la fenêtre je regardai si quelqu'un bougeait. Je vis un individu qui sortait de sa maison pour aller chercher la

police. J'embrassai ma mère et m'échappai, puis je vis cette personne traverser les jardins pour aller à la caserne de Gendarmerie. Alors je m'embusquai où ce vendeur de chair humaine devait passer et avec un bâton je lui donnai.... ce qu'il méritait.

Je m'enfuis ensuite et allai me réfugier dans une maison qui, par hasard, appartenait à une de mes cousines ; chose que je ne savais pas ; je frappe, la dame descend épouvantée, me reconnaît m'offre une retraite dans sa maison.

Je ne la reconnaissais pas, mais elle m'avait reconnu ; en me préparant la boisson que je lui avais demandée, elle tremblait de me voir ainsi épouvanté. Elle me laissa seul jusqu'à ce qu'elle eût fait lever son mari et le jour venu je voulus rester là en disant à mes cousins qu'ils se gardassent bien de parler de moi et les chargeai de me faire savoir ce que l'on disait sur mon compte.

Dans l'après-midi je sus que les gendarmes étaient allés me chercher chez moi, qu'ils avaient interrogé ma mère et qu'elle avait répondu ne rien savoir. Je manifestai le désir de parler à ma mère et le cousin s'arrangea de manière à la faire venir.

Elle entra tout en larmes et me dit que tous les soupçons tombaient sur moi, qu'il fallait fuir. Je me fis donner de l'argent et partis. En fuyant par une route de campagne, je rencontrai un paysan de mes amis qui m'invita à entrer dans sa maison.

J'entrai. Peu après, on frappe et la force demande où est le bandit, je mets en hâte le tablier et le chapeau de paille, j'empoigne la carabine et j'ouvre en répondant à la justice qui me demande (me croyant le patron), si le bandit qu'ils recherchent est chez moi : « Oui, il est dans la maison, » il dîne. Pendant que les gendarmes se précipitent vers le patron, je prends la fuite. La justice me poursuit. Je me réfugie dans un bois où je découvre une cabane dans laquelle il y avait une jeune fille qui, me prenant pour son frère, m'ouvre. Je la rassure en lui disant que j'étais un ami de son frère. Elle m'offre à boire et lorsque son frère arrive, il me conseille de fuir, la justice rôdant aux environs.

Je partis et j'errai pendant trois jours. Finalement, exténué

de fatigue et de faim, je m'approchai du pays où j'allai boire un litre et écrire un billet. J'allai frapper à la maison du chef de la bande; on m'ouvre, on me donne à manger et l'on me conduit devant lui. Il m'interrogea et me fit demeurer dix-sept jours chez lui. Je partis de cette maison avec 21 francs qu'il me donna et m'éloignai jusqu'en Savoie et de là jusqu'à Grenoble.

La fatigue m'occasionna une maladie. J'avais de l'argent et trouvai de bonnes gens qui me soignèrent et me gardèrent avec eux pendant sept mois. En m'ingéniant je me procurai encore un peu d'argent et retournai en arrière jusqu'à Aix.

Après 47 mois je me trouvai entre St-Jean-de-Maurienne et Chambéry. J'entre dans une auberge pour me restaurer et là je suis cerné par quatre gendarmes. Je luttai tant que j'eus de forces, jusqu'à ce qu'un gendarme, se jetant sur moi, m'enchaîna la main gauche. Alors je fus contraint de me rendre et l'on me conduisit à l'hospice de St-Jean-de-Maurienne. Le gardien me reçut à condition que l'on me fit partir le lendemain matin et pendant ce temps, les gendarmes se rendirent chez le maire qui me fit conduire à l'hospice de Chambéry jusqu'à mon transfert à Turin.

Là je fus condamné à 12 ans de travaux forcés et à six ans de surveillance spéciale. De là, je partis pour le bagne de Gênes, où, après trois ans de détention, j'obtins une grâce de trois ans. Je changeai de bagne et allai à Finalborgo d'où, après six ans, je sortis plus gaillard qu'auparavant.

J'arrivai le soir et me rendis à un bal public. Là il y avait deux messieurs qui s'approchèrent de moi et je n'eus pas de peine à reconnaître en eux deux évadés du bagne. Ils me prièrent de me rendre chez eux, mais craignant d'encourir un péril, je refusai.

Il me conduisirent dans une hôtellerie où, après avoir mangé et bu, ils m'imposèrent, le revolver en main, d'avoir à les accompagner à leur maison. En me quittant, les deux évadés me dirent de retourner dans quelques jours, qu'ils avaient une importante commission à me donner.

En m'en retournant je rencontrai la même fille que j'avais laissée au bal. C'était la domestique de l'exacteur qui m'inter-

pela en me disant que si je voulais faire un bon butin, l'occasion ne me manquerait pas. Après trois jours je me rendis chez les deux bandits évadés et leur dis qu'il n'y avait pas de temps à perdre, que la police était sur leurs traces et les accompagnai jusqu'à la frontière suisse. Je fis travestir les deux frères en maçons. Nous entrâmes à Bardonnèche à 11 h. 1/4 et nous nous rendîmes dans une auberge dont la patronne était la sœur des deux bandits. Je leur imposai silence et peu à peu je les fis connaître à leur sœur. Je sortis au matin pour m'informer et épier à quel péril étaient exposés les deux frères et les fis bientôt partir. Arrivés à la résidence des douaniers, je passai et m'approchant du chef, je le priai de laisser passer les deux frères moyennant un pourboire de 600 fr. Moi, pour mes bons services envers les deux frères évadés, j'eus 1,200 fr.

Après cela je retournai à la maison ; ma mère m'interrogea et me demanda de l'argent. Je lui donnai mon portefeuille et j'allai à la recherche *de cette fille* pour avoir quelques indications sur le butin promis. Elle me dit qu'elle m'attendrait le soir chez l'exacteur. Dans la journée je me procurai de l'argent près de ma mère pour payer un impôt et avoir ainsi un prétexte pour entrer dans l'Exacture. La servante me dit que son patron avait une somme importante dans le coffre de l'office et qu'il devait l'emporter au Trésor de Turin le lendemain matin. Donc le coup devait être fait le soir entre sept et onze heures, moment pendant lequel le patron était absent. A 9 h. 1/2 j'entre dans l'office, fouille dans le coffre et y trouve une enveloppe contenant l'argent, je la pris et m'enfuis.

Entrant dans la première cantine, je compte en buvant une bouteille et trouve la somme de 6,000 francs en billets de banque.

Le lendemain matin, en récompense du butin qu'elle m'avait fait faire, je donnai 2,200 fr. à la servante en lui faisant promettre de ne rien dire et de ne pas bouger de chez son patron.

Le soir on vint m'arrêter et je me rendis sans résistance devant le délégué. Celui-ci me demanda si j'avais connaissance des deux bandits évadés du bagne ; je lui répondis que je ne les avais pas revus depuis mon enfance et je fus laissé en liberté après

quelques jours de détention. Je retournai à ma maison et me rendis un jour au marché de Montcalieri où je fis l'acquisition d'un cheval tout harnaché. Je savais très bien qu'il était épileptique, mais il ne le paraissait pas et pour cela il me convenait, quelques jours après je le vendis au syndic du pays pour 650 fr. Mais quelques jours après, pendant que le syndic avec sa sœur et son frère se rendait à Turin, le cheval est atteint du mal, la voiture se renverse et le frère du syndic succombe aux suites de sa chute. Par crainte des menaces du syndic, et puis pressé comme j'étais de quitter le pays, je partis pour la Haute-Savoie.

Là je fus informé que la servante de l'exacteur avait quitté le pays et était allé s'établir à Turin dans une maison à elle, achetée avec l'argent que je lui avais remis.

Elle rencontra un jour son patron, lequel trouva suspect de la voir dans de si bonnes conditions pendant qu'il l'avait laissé pauvre servante et se rappelant le vol dont il avait été victime, il la dénonça en sorte que cette fille fut arrêtée.

De tout cela je ne savais rien.

Quant j'en eus connaissance, je tremblai d'être arrêté et en effet cela m'arriva peu après ; après 11 mois je tombai malade et fus soigné par le médecin R... qui m'interrogea et me dit : « Il y a vingt ans que je te connais pour un méchant voleur. » Je lui répondis : « Si vous me connaissez depuis vingt ans, moi je vous connais depuis trente non pour un mauvais voleur, mais pour un bon et très bon homme ».

A cause de cela il me fit mettre à l'infirmerie au régime de deux soupes et les médicaments, régime qui ne me plaisait guère et je le lui dis. Je fus ensuite condamné à six ans de réclusion et la fille fut sauvée par moi et par son avocat.

Neuf mois avant de terminer ma peine je tombai gravement malade et fus envoyé à Ivica *aux chroniques*. Je retournai ensuite dans mon pays où je travaillai à la campagne ; mais il me plaisait davantage de vivre aux dépens des naïfs et je repris ma vie précédente.

Un jour, me trouvant en compagnie de quelques-uns de mes amis à Turin, nous combinâmes un plan pour avoir de l'argent. Nous nous travestîmes et nous rendîmes à un café près de la

Porte Neuve, où je cassai un verre et mes camarades payèrent avec un faux billet de 1000 francs. Le butin divisé, quelques jours se passèrent en toutes sortes d'amusements avec d'autant plus de goût que l'argent était mal acquis.

Je me remis au travail, mais un soir, il me vint à l'idée d'aller au pays en voiture ; pendant le trajet je fis la rencontre d'un monsieur masqué qui me pria de retourner en arrière pour ce soir parce qu'il voulait faire sortir le Prévôt du pays. J'obéis et j'allai constater si la maison du Prévôt était vide. En effet je ne vis personne et en profitai pour commettre un vol qui réussit parfaitement bien. Le Prévôt en s'apercevant du vol m'accusa et je fus appelé par le Procureur du Roi qui me demanda si je savais quelque chose du vol qui venait d'être commis. Je répondis négativement et me rendis chez le Prévôt pour lui demander satisfaction de l'accusation portée contre moi. Mais la justice avait beaucoup de présomptions contre moi et compagnie et me persécutait. Je me rendis à la campagne où je fis la rencontre de deux gardes qui m'intimèrent l'ordre de me rendre ayant un mandat d'arrestation contre moi. Je le pris du bon côté pour qu'il ne fissent pas feu sur moi, mais en attendant je sortis un couteau, et ils s'enfuirent épouvantés.

Après vingt-quatre mois je fus arrêté et conduit à Turin où je fus condamné à 8 ans de réclusion et 6 ans de surveillance spéciale. Je compte 34 ans d'emprisonnement : Bagne pénal 12. Réclusion 14. Prison judiciaire 8. Total 34.

AUTOBIOGRAPHIE D'UN FILOU (1)

.... Mes études élémentaires terminées, j'étudiai la musique à la maison, spécialement sur la méthode de Rossini dont j'ai encore présente à la mémoire toute la théorie.

Mon premier vol fut de soustraire du porte-monnaie de ma mère une pièce de Charles-Albert. Les soupçons se portèrent

(1) C'était un voleur, épileptique, tatoué d'un T et d'un L, avec cirrhose du foie.

sur la servante et ma mère la congédia immédiatement : mais elle la reprit à son service quelques jours après quand ayant dissipé l'argent en compagnie de mes amis, je confessai ma faute à mon père spirituel, lequel m'engagea à le dire à ma mère si je voulais obtenir l'absolution de mes péchés. En faisant la promesse de ne plus voler, je confessai à ma mère que j'étais l'auteur du vol.

Je manquai bientôt à mes promesses, car cinq jours après, trouvant le coffre ouvert, je pris 270 francs, et allai faire fête en compagnie d'autres galants hommes comme moi, ainsi qu'avec les amis de la Coca, de la place Charlotte, qui m'avaient baptisé du surnom de Birichin de la Coca.

Ma mère ne s'aperçut du vol commis à son préjudice que trois mois après, à l'occasion d'un paiement qu'elle avait à faire. Immédiatement elle ferma la porte de la maison, me prit à part et me contraignit à avouer ma faute en me menaçant de me faire mettre à la Générale si je ne disais pas la vérité.

Un de mes amis, D. L., fils de bonne famille, plus âgé que moi et déjà tout à fait rompu au vice, après avoir pensé à la manière de se procurer de l'argent, me suggéra l'idée de faire un bon coup à la maison de ma mère, me disant que nous irions ensuite voyager par le monde ensemble et me jurant fidélité et amitié pour toute la vie.

L'idée me parut bonne et je me mis à l'œuvre ; afin d'éluder la surveillance de ma mère et de la mieux tromper, je feignis d'être repentant de mes fautes passées et en même temps je surveillais tous ses mouvements de sorte qu'au bout de 15 jours je connus la cachette où était le coffre.

Quelques jours après, ma mère invita à dîner le docteur P. L. Nous étions sur la fin du repas quand, en toute hâte, la femme de chambre de ma mère entra dans la salle, annonçant à M. P. L. que M^{me} P. était sur le point d'accoucher et demandait son assistance. Ma mère se leva de table, et, en compagnie du docteur, sortit de la maison en me recommandant d'être sage. Elle n'avait pas encore fermé la porte derrière elle que j'étais déjà dans la chambre où était le coffre.

J'ouvris le coffre avec un ciseau et y trouvai trois sacs, une cassette pleine de papiers et une grande quantité d'écus. Quand

je mis la main sur cet argent, mon cœur battait fortement, mes jambes tremblaient de façon qu'il me semblait que le terrain manquait sous mes pieds et il me parut que si je commettais ce vol, tous les coupe-jarrets de Turin se mettraient à mes trousses.

J'allai jusque sur le pas de la porte pour m'en aller, mais arrivé là, je haussai les épaules, m'approchai du secrétaire et y pris le sac le plus petit, laissant le ciseau à sa place et je m'en allai dans ma chambre.

J'endossai mon meilleur habit, mis en poche la somme volée qui s'élevait à 2.000 francs, or et argent, et, n'étant vu de personne autre que de la concierge qui me salua en me demandant si j'étais malade parce que j'étais très pâle (à quoi je répondis que non en lui rendant son salut), en deux sauts je fus place Charlotte à la maison de mon ami D. L., l'invitant à mon tour à fuir de la maison en lui disant que j'avais le coffre avec moi et que nous pouvions aller courir le monde.

Ce qui fut dit fut fait ; lui aussi laissa la maison paternelle et nous passâmes la nuit qui suivit le vol à l'auberge de Milan. Le lendemain nous partîmes avec la diligence pour Casal. Arrivés là, D. L. me conduisit chez un voleur comme nous, mais plus vieux et marié avec une bohémienne. Le lendemain nous allâmes à la recherche de femmes et nous nous associâmes avec des prostituées.

Je commençai ma carrière et fis le partage entre nous du butin que j'avais volé à ma mère. L'argent s'en alla bien vite ; je me mis alors à voler dans Casal tout ce que je pouvais et j'étais toujours à la maison de C. F.

Un soir, après avoir passé la journée en réjouissances, je me trouvais à la maison en compagnie de D. L., C. F., sa femme et six autres individus que je ne connaissais pas et que je ne connus que plus tard. Eux étaient déjà des hommes faits et vêtus élégamment. Les discours qui se tenaient ordinairement dans la dite maison étaient en argot de voleurs que je comprenais peu alors.

Nous restâmes chez nos hôtes cinq ou six jours à Casal et toujours nous étions ensemble par la ville ou aux alentours à nous divertir. Quand ils furent sur le point de partir, je demandai

à C. F. et à sa femme s'ils pouvaient se fier à moi et m'ayant répondu, nous nous saluâmes tous cordialement et parlâmes.

Le jour suivant je partis avec D. L., C. F. et sa femme pour aller faire les foires dans le Montferrat et Lomellina. Les trois premières allèrent magnifiquement bien et je fis allègrement mes premières épreuves de pick-pocket. Je ne décriis pas les premiers moments où je tremblais en mettant la main dans la poche des autres, parce que cela serait trop long.

La quatrième foire que je fis fut celle de Moncalvo où j'eus la douleur de voir arrêter mes deux amis pour avoir tenté de soustraire une bourse, de façon qu'il ne me resta rien autre à faire que de retourner sur la voiture à un cheval jusqu'à Casal en compagnie de la bohémienne et nous restâmes là jusqu'à ce que nous eussions des nouvelles de la foire de Moncalvo.

Quand nous fûmes arrivés à la maison, pendant qu'elle préparait à manger, la moricaude me demanda comment j'étais avec M. Charles (l'argent). A quoi je répondis que j'avais encore deux *gambes* (2 fr.) quelques *faço* (sous) et que D. L. avait le reste. Je restai inquiet pour la mésaventure arrivée à mes maîtres et pendant sept ou huit jours je n'eus plus faim. J'avais presque peur de sortir de la maison parce qu'il me semblait que j'allais rencontrer quelque voleur qui me reconnaîtrait et me ferait arrêter.

Une nuit que j'étais au lit et dormais tranquillement, je m'éveille en sursaut ayant entendu frapper à la porte. J'éveille la bohémienne en lui disant que la *poule* (police) était dehors et allait l'arrêter; elle me répondit que la *poule* ne venait pas chez elle et que les visiteurs ne devaient être autres que des amis. En même temps elle allume la lampe, sort du lit, et, sans demander qui frappait, ouvre la porte. Six individus de haute stature, vêtus en chasseurs avec le chapeau calabrais et une longue barbe entrèrent. La porte refermée, nos visiteurs se dépouillèrent de leurs costumes, enlevèrent leur barbe et je fus grandement émerveillé quand je reconnus que c'étaient les mêmes individus que j'avais vus quelques jours auparavant dans la maison de la bohémienne. Je leur demandai quel métier

ils faisaient et pourquoi ils étaient ainsi travestis, et ils me répondirent qu'ils étaient six *casca* (voleurs de grands chemins).

La peur que j'eus de me trouver avec eux, l'impression sinistre qu'ils me laissèrent et leurs propos me décidèrent à fuir en toute hâte de Casal. En effet, le lendemain matin, je feignis de vouloir aller me promener, et courus à la diligence où je pris un billet et partis pour Turin avec la ferme résolution de faire le pick-pocket, mais jamais le voleur de grand chemin.

Arrivé à Turin, je me rendis à l'auberge de Milan, je soupai, demandai une chambre et me mis au lit en pensant à ce que je ferais le lendemain. Le matin venu, j'allai me promener au travers de Turin en cherchant mes amis. Ne trouvant personne, j'allai à l'auberge de la Paix Antique, rendez-vous des *vinatè* (pick-pockets), des *casca* (voleurs de grands chemins) et des *arpuncieurs* (cambrioleurs), et là je trouvai un nommé G... dit L. Poulenté, qui était un *vinatè* (pick-pocket), peu de temps après compromis mais sorti indemne de la cause de Cipolla.

A peine adressai-je la parole à G... pour lui demander s'il savait quelque chose de ma famille, qu'il m'apprit que ma mère lui avait dit, s'il savait où j'étais, de le lui dire, qu'elle lui donnerait de l'argent ; en même temps il m'avertit de me tenir éloigné de la place Charlotte parce que je pouvais y rencontrer mes parents et peut-être aussi la *poula* (police) et me demanda comment allaient les affaires à la *Bula d'ù Saluch* à Casal (*au coq d'Inde*). Je lui racontai comment D. L. et C. F. avaient été arrêtés : il me demanda aussi si je n'avais vu personne à la maison de la bohémienne. Je lui répondis que j'y avais vu six individus que j'avais eu soin d'éviter, car j'évitais tous ceux qui faisaient les *cascarelli* (voleurs de grands chemins).

G... me dit alors qu'il allait faire trois ou quatre églises pour gagner quelques sous et que nous nous retrouverions vers les sept heures du soir au restaurant du *Transport*. L'heure venue je me rendis avec mes camarades au lieu du rendez-vous. G... vint après nous, tout joyeux, en disant qu'il avait fait un bon coup et qu'il voulait payer à souper. Il ordonna à notre hôtesse de préparer la table. Nous mangeâmes joyeusement et sans être dérangés jusqu'à 9 heures, quand je vis arriver ma mère avec les larmes aux yeux, accompagnée de mon cousin, de

ma sœur, de ma tante et d'un monsieur et tous me conseillèrent d'aller à la maison, en me menaçant de me faire arrêter si je n'obéissais pas. Je me laissai conduire en disant à G... qu'il était un espion et qu'il me la payerait cher.

Arrivés à la maison, après quelques reproches, ils me dirent de leur faire savoir où j'avais mis l'argent, ajoutant que je ne devais certainement pas être l'auteur du vol, mais que j'avais été excité à le commettre par quelqu'un de mes camarades, que je le pouvais avouer sans peur, qu'ils me pardonneraient. Je déclarais que j'avais tout fait seul.

Une semaine s'écoula. Un dimanche, on convint d'aller tous ensemble faire un petit repas dans le parc de la Regia Caccia à l'auberge del Cervo (du cerf), sur la route des Stupigini. Après le repas et une journée passée en réjouissance, mon cousin proposa d'aller à Lingotto et de là faire le tour et nous en retourner à Turin par la route de Nizza. Nous acceptâmes tous volontiers et nous nous dirigeâmes de ce côté.

Dès que nous fûmes arrivés devant la Générale, ma sœur dit qu'elle voulait acheter des fruits pour les porter à son bambin et me pria de l'accompagner dans le jardin. Je la suivis sans me douter de l'embûche que l'on me tendait. Dès que nous eûmes les fruits, ma sœur me donna de l'argent pour les payer et j'entrai dans un office qui m'avait été indiqué.

Là, je trouvai un moine qui me prit par les mains en me disant que ma mère me laissait à sa garde. Ainsi je me trouvai encagé comme un pauvre merle. Alors je me mis à pleurer, à crier, et avec toute la force qui me restait, je me mis à battre le moine qui se mit à crier à pleine voix : Frère T... ! Frère T... ! Celui-ci venu, entre eux deux ils me calmèrent et me consignèrent entre les mains d'un troisième frère qui était porteur d'un trousseau de clés et qui ressemblait mieux à un coupe-jarret qu'à un moine. Ce dernier me conduisit dans le magasin, me fit changer mes vêtements et me conduisit ensuite dans une cellule d'observation.

Après trois jours de cellule je reçus la visite du théologien D. G... personne de très bon cœur. Il me conseilla de m'éloigner des mauvais camarades, d'être en garde contre les demandes des frères C..., T... et T..., lesquels pouvaient me demander

des choses que Dieu avait en horreur. Je lui promis d'être sage, d'écouter ses conseils et je lui dis de plus que s'il m'arrivait quelque chose, je le lui ferais immédiatement savoir. L'occasion ne se fit pas attendre longtemps.

Quelques jours après la visite du théologien je fus appelé à l'office pour y recevoir une corbeille, du chocolat, diverses friandises, des œufs, des fruits etc. — Le Père C... qui m'avait fait demander m'attendait dans l'office; il me reçut avec une figure joyeuse, en me faisant mille cajoleries et en me caressant m'invita à manger en sa présence quelques douceurs. En même temps il ouvrit une armoire, en sortit une bouteille et me donna plusieurs fois à boire, me faisant promettre de n'en pas souffler mot à mes camarades.

Ma figure devint alors rouge comme un brasier et il m'approcha de lui, me prit entre ses jambes et se mit à me caresser toutes les parties du corps, mais particulièrement la verge et les fesses (1). Je faisais tout ce que je pouvais pour me délivrer de son étreinte et lui me disait avec emphase qu'il me voulait du bien, que je le laisse faire, qu'il me ferait passer dans la classe d'honneur. Voyant qu'il ne pouvait me séduire avec les paroles, il chercha à obtenir par la violence ce qu'il convoitait et me déboutonna le caleçon.

Alors moi, voyant le péril, je réunis mes forces et après une longue lutte je réussis à renverser à terre le frère et la chaise, et à gagner le seuil de la porte. Le père C... en voyant fuir sa proie appela à son aide le frère T... Celui-ci entra au moment où j'allais ouvrir la porte de l'office et me saisissant par le bras, me conduisit près du frère C... et me plaça entre eux deux. Après quelques paroles ils recommencèrent l'assaut, mais voyant que tout était inutile par la douceur, ils pensèrent me forcer; mais je me mis à crier si fort qu'ils furent contraints de me laisser aller.

Me disant alors de prendre ce qui m'appartenait et me menaçant d'une sévère punition si je racontais à quelqu'un ce qui m'était arrivé, ils me laissèrent sortir. Je fus secret comme le tonnerre; à peine arrivé dans la cour je racontai à mes plus intimes amis ce qui venait de m'arriver et comment j'avais

(1) Avantages des maisons de réforme.

résisté et crié. Ils me dirent que tout était inutile et que ce qui ne m'était pas arrivé ce jour-là aurait lieu tôt ou tard.

Le jour suivant j'eus l'occasion de parler avec le bon théologien. Je lui racontai ce que me voulaient faire les Frères et comment j'avais résisté; il m'exhorta à être ferme dans mes principes, qu'il prendrait ma défense et que le jour viendrait bientôt où le gouvernement écouterait les réclamations en bannissant ces personnes dépravées et supprimant de tels abus.

Trois jours après le Frère E... vint dans le laboratoire et m'invita à le suivre. Il avait avec lui ses clés accoutumées et paraissait très agité; je le suivis sans arrière-pensée, mais à peine arrivé dans le corridor je me sentis pris de terreur à la vue d'une file de Frères qui barraient le passage, ne laissant ouvert que l'entrée de l'escalier qui conduisait aux souterrains. Outre les trois Frères déjà nommés il y avait les Frères B..., G... , S..., C..., D..., S..., et aussi le plus brave de tous, c'est-à-dire Frère Barba, comme nous le nommions (1).

Dès que je fus entré dans la cellule, ils me souffletèrent d'importance; ils me mirent la camisole de force, puis les fers aux pieds, et cela fait, Frère T... prit ma tête entre ses jambes de façon que j'avais le cul en l'air, car il m'avait mis bas le caleçon, et le Père C... ordonna de me donner la *schlague*, qui consistait à frapper avec un fouet le cul nu tant que le patient pouvait résister.

Ces méchants Frères ne se fatiguaient pas de frapper et qui sait jusqu'à quand ils auraient continué à frapper si, ayant la tête entre les jambes du Frère T..., il ne m'était venu à l'idée de le mordre. A peine se sentit-il mordu qu'il poussa un cri et me jeta à terre et je fus laissé quinze jours au pain sec et à l'eau. La punition terminée, le Frère T... vint ouvrir ma cellule, me leva les fers et me conduisit dans ma section, pâle comme la mort et à moitié malade.

Dès que je fus entré dans la cour, tous mes camarades cessèrent leurs amusements pour former un cercle autour de moi et m'incommoder de leurs demandes. Je satisfis leur curiosité en leur racontant minutieusement tout ce que m'avaient fait souffrir les Frères. Trois jeunes gens des plus courageux

(1) Voir la note précédente.

crièrent à haute voix : « Vive Dieu ! Il faut faire cesser cette infamie et arracher les entrailles à ces misérables. »

Ceux-ci étaient : l'un D... ; l'autre son intime, D..., dit Aquila, qui fut dans la suite pendu devant sa maison en compagnie de D... ; le troisième était A... , dit l'Asili, qui fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le récit de mes disgrâces terminé, tous unanimement me dirent de me tenir sur mes gardes parce que ce n'était que le commencement des tribulations qui m'étaient réservées. En effet, presque chaque jour, pour une peccadille, j'étais mis en cellule ou privé de nourriture, mais le plus souvent au pain et à l'eau. Je serais certainement mort si mes braves camarades ne m'étaient venus en aide en me donnant la moitié de leur ration quand j'étais en punition.

Les Révérends, depuis le jour où je criai si fort ne cherchèrent plus la bagatelle avec moi. Après environ quarante jours pendant lesquels je fus continuellement persécuté par les Frères, j'eus une visite. Conduit au parloir à ma grande surprise, je reconnus D... L..., qui me cligna de l'œil, en compagnie de F... C... et de la bohémienne. Avec les larmes aux yeux je leur racontai dans quelles conditions je me trouvais et les priai d'informer ma mère de cet état de choses.

Quinze jours après je reçus la visite de mon beau-frère, accompagné de mon cousin. Conduit devant eux, je n'eus pas tout d'abord la force de parler, mais après quelques larmes versées de part et d'autre, je sautai au cou de mon cousin en le conjurant de vouloir bien me sauver des griffes de ces brutes et infâmes frères, lui disant qu'on n'apprenait d'eux et des camarades que des obscénités et que tous les discours que tenaient ces derniers ne visaient qu'à m'instruire dans la manière de faire avec prudence le voleur de grand chemin, le cambrioleur, le pick-pocket et je terminai en disant que si ma mère ne me faisait pas sortir le plus tôt possible, quand j'aurais l'âge pour être libéré de droit, j'irais casser la tête à ma mère, à ma sœur et à mon beau-frère, et que je formerais ensuite une bande de brigands. Cela dit, je me retirai en les saluant cordialement et les larmes aux yeux.

En allant rejoindre mes camarades, je leur racontai ce que

j'avais dit des Frères à mon cousin, et ils me prophétisèrent que je serais bientôt pour cela mis à la classe de punition. C'est ce qui arriva.

Il y avait déjà dix jours que j'avais été relégué à la classe de punition, quand je reçus la visite de ma mère, accompagnée du docteur P... Quand je fus devant eux, je feignis de ne pas reconnaître ma mère et lui demandai ce qu'elle voulait de moi en lui disant vous. A cette parole, ma mère tomba évanouie. Le docteur, après l'avoir fait revenir à elle, se tourna vers moi en me disant que je faisais mal d'insulter la meilleure des mères, ajoutant que si je me trouvais dans cette position, la faute n'en était pas à ma mère qui, elle aussi, avait été trompée; il me tranquillisa en me disant que sous peu de jours je serais remis en liberté et que les papiers nécessaires étaient déjà chez le Procureur du Roi. Il s'en alla ensuite avec ma mère, toute terrifiée de mes paroles. Pourtant, avant qu'elle s'en allât, je lui demandai pardon de l'affront que je lui avais fait.

Un dimanche, le théologien Don G..., après avoir terminé la messe, nous réunit tous autour de lui et me dit que bientôt je serais libre, que je m'attachasse à l'oreille tout ce que j'avais souffert et que je prisse une résolution durable de me bien conduire à l'avenir.

Finalement, je fus libéré, et arrivé à la maison je courus embrasser ma mère qui me demanda ensuite ce que je pensais faire. A quoi je répondis que, si elle y consentait, je ferais volontiers le cafetier, ne voulant pas rester à la maison, car il m'était impossible d'être d'accord avec ma sœur en raison de ce qu'elle m'avait fait et que je n'aurais jamais pu oublier.

Huit jours après, j'entrai en qualité d'apprenti au café Dilej, avec la résolution pourtant de ne pas trop travailler parce que j'avais dans l'idée de me procurer les moyens pour devenir patron. Je travaillai néanmoins pendant trois mois et j'acquis la bienveillance des patrons et des garçons. Au bout de ce temps, G... me fit entrer au café Saint-Charles en sa compagnie et là, je fus placé pour servir dans le grand salon pendant le jour et le soir j'étais attaché au service de la salle des jeux, où j'eus l'occasion de faire connaissance des plus vaillants joueurs

de cartes, grecs émérites, entre lesquels G... G... G... et G... dit le paysan du Cher.

Quand mes camarades surent que je travaillais dans ce café, ils vinrent me trouver en me montrant de l'argent et me disant d'aller avec eux. J'en avais grande envie, mais je me raisonnais et voyais bien que cela ne me convenait pas, parce que j'étais trop jeune et connu de la police. Tous ces camarades étaient des connaissances de la Générale (maison de correction) ; ils étaient une cinquantaine, tous voleurs plus ou moins hardis et heureux.

Malgré toutes leurs instances, je restai ferme dans ma résolution et pour me défaire d'eux, j'avais l'intention de chercher une autre place, quand G..., un matin, me demanda si je voulais aller travailler avec lui. Je répondis que oui et il me dit de donner mes huit jours au patron, que nous irions travailler tous les deux au café de la Bourse. Je consentis et me présentai au patron du café de la Bourse qui m'accepta. Huit jours après j'entrai en service en qualité de garçon de salle et croupier.

Un soir, quand j'y pensais le moins, je vis entrer dans le café trois anciens amis, c'est à dire D. L. qui était déjà déserteur, C. F. et sa femme, la bohémienne. Nous nous saluâmes et discourûmes longtemps du passé ; ils me demandèrent si j'avais décidé de toujours travailler. Je leur exposai quelques-uns de mes projets ; eux me firent voir de l'argent en y ajoutant des propositions qui me parurent réalisables. J'acceptai d'aller parcourir le monde avec eux.

En effet huit jours après je quittai le café en saluant G... Je lui dis que jusqu'à ce que je fusse patron d'une buvette ou d'un café, je ne voulais plus travailler ; j'ordonnai à un portefaix de prendre ma malle et de me suivre et je partis. Je me rendis à la maison de F... je montai doucement jusqu'au second et j'entrai dans l'appartement de la bohémienne. J'habitais et travaillais avec eux, faisant le voleur, c'est à dire fréquentant les foires, les marchés, les fêtes, vogues, expositions et concours de la ville.

Je fis cette vie avec beaucoup de succès ; et seul, un soir que j'avais allégé un monsieur de sa montre d'or, je commis la

bêtise de me laisser apercevoir par un *mecque* qui me fit arrêter. N'ayant pas été trouvé porteur de la montre, après vingt-cinq jours de prévention, je fus remis en liberté. Sorti sain et sauf, j'allai chez mon compagnon pour me faire donner ma part et continuai ma carrière. Mais après deux ans, j'étais tellement persécuté par la police que je ne savais plus où aller pour être sûr de passer ma journée en paix. Pendant ces deux années je fus arrêté neuf fois pour vol et j'eus à subir trois condamnations, deux de trois mois et une de neuf (1).

Après ma dernière condamnation, fatigué de fréquenter les prisons, les noceurs et les putains, je me promis d'ouvrir les yeux et de mettre de l'argent en réserve pour réaliser mon projet. Dans cette intention je confiai mes épargnes à la garde d'un receleur honnête, je louai une chambre meublée et fis des économies. Il me semblait que dans peu d'années je devais être possesseur d'un café ou d'une buvette, mais mon caractère nerveux et fougueux me barra le chemin et par trois fois je fus arrêté pour homicide et tout cela dans l'espace d'un an.

Mes rixes avaient toujours pour cause les femmes, à l'exception d'une qui fut pour avoir voulu tuer un espion, un certain B... J'avais été rebaptisé une autre fois du surnom de *Studente*, parce que, vêtu élégamment, j'avais à ma suite une bande de voleurs qui m'adoraient comme si j'avais été le Benjamin de la fortune et du dieu des voleurs. J'étais pourtant redouté de mes camarades à cause de mon caractère irascible et parce qu'à la moindre contrariété j'avais le couteau ouvert en mains.

Cette funeste habitude me coûta la première fois cinq coups de couteau et six mois de prison que je subis préventivement. Egalement en prison je ne souffrais aucune offense et pour ce motif, j'étais continuellement au secret de la prison sénatoriale en compagnie de Barba Verda, San Giobbo, Bavaria et dans le quartier secret je connus beaucoup de célèbres délinquants de ce temps. Outre ceux-là, je revis trois anciennes connaissances que j'avais vues au début de ma carrière dans la maison de la bohémienne, à Casal. Ceux-là étaient F..., V..., V... de l'affaire de Gardina et de la bande de Mottino, les frères R..., S... de la Volveriera. G... le voleur de femmes, Jean et Vincent

(1) Avantages des courtes peines !

A..., Pierre, oncle de ceux-ci, qui fut acquitté, Q..., dit le médecin, M... et V... qui venaient témoigner dans l'affaire des Vinattieri, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Lorsque je fus sorti de ma prison pour l'homicide je repris mes habitudes et huit jours après j'étais encore arrêté pour homicide. J'étais blessé de deux coups de couteau que j'avais reçus en allant séparer les combattants. Moi aussi pourtant je blessai l'autre, mais mon avocat nia et me sauva et après deux mois, grâce à ma mère et à l'avocat D..., je fus de nouveau remis en liberté. Cette affaire fut appelée l'affaire des frères G...

Quatre mois après je me trouvais en compagnie d'un de mes intimes amis, D... G..., dit Ramonia. Un certain B... qui faisait le *cordin* (indicateur de la police) et recevait de l'argent pour le laisser travailler, l'avait malgré cela fait arrêter plusieurs fois ; pour ce motif, Ramonia avait juré de le tuer. Le hasard voulut qu'il le rencontrât ce soir-là au moment où nous allions entrer au café Charles-Félix. A peine Ramonia l'eut-il aperçu, que sans dire mot, il va à lui et lui donne trois coups de couteau. B... tomba dans mes bras pendant que Ramonia disait : « Maintenant il ne fera plus arrêter personne. » La sentinelle de garde qui avait vu le fait cria : « Aux armes ! » Le sergent vint immédiatement avec trois soldats, lesquels m'aiderent à porter B... chez lui, car il demeurait près de l'endroit où il avait été frappé, à l'angle du corps de garde.

Arrivés à la maison, nous le couchâmes dans son lit pendant que, par ordre de M^{me} Madeleine, j'allais chercher un médecin ; le sergent et les trois soldats restèrent pour garder le blessé. Ayant trouvé le médecin, je lui dis de se rendre immédiatement rue Neuve, n°... (aujourd'hui rue de Rome), qu'il y avait là un homme, blessé mortellement, qui réclamait ses services. Il me répondit qu'il allait venir et je partis en courant chez Madeleine. Arrivé sous le portique de la maison, je trouvai Ramonia qui m'attendait et qui me pria de lui prêter de l'argent pour fuir en France. Je lui donnai cinq cents francs et montant l'escalier, j'entrai dans la chambre du blessé.

Peu de temps après vint le médecin qui après l'avoir visité fit

son rapport. B... fit connaître celui qui l'avait blessé, raconta comment le fait s'était passé, ajoutant que je n'avais en aucune façon pris part à l'affaire et qu'il ne fallait pas me molester parce que je l'avais assisté et lui avais fait beaucoup de bien. Il demanda ce qu'il fallait pour écrire et écrivit un billet qu'il remit au sergent en le priant de le faire porter immédiatement à la Préfecture de Police entre les mains du délégué. Le sergent prit le billet, le remit à un soldat en lui ordonnant de le porter en toute hâte à son adresse. Celui-ci s'acquitta de sa commission et revint quelques instants après accompagné du délégué M..., le plus canaille de ce temps-là. Il interrogea immédiatement B... qui lui répondit qu'il avait déjà tout raconté au médecin. Le délégué voulut qu'il racontât encore une fois le fait et B... reedit ce qu'il avait déjà dit. Le délégué écrivit tout puis le fit signer.

Dans l'interrogatoire, le délégué M..., voulait à toute force que B... dit que le coup de couteau mortel qu'il avait reçu dans le dos lui avait été donné par moi. Mais lui jura que je n'avais pas fait cela, que tous les coups de couteau lui avaient été portés par Ramonia et il termina en disant que la sentinelle avait tout vu et pourrait le déclarer. Le rapport signé, le délégué congédia les soldats en priant le sergent de lui envoyer la sentinelle. Celle-ci vint, exposa la vérité et dit que quand je soutenais B..., Ramonia, qui ne le voyait pas tomber, passa derrière lui en disant : « Avec ce coup-là tu tomberas. » B... confirma tout. Le soldat fut congédié et nous restâmes tous trois au chevet du moribond jusqu'au matin que les infirmiers vinrent avec le brancard et le portèrent à l'hôpital St-Jean. Je l'accompagnai jusque là avec le médecin et ensuite j'allai en toute hâte à la recherche de mes camarades pour leur dire que B... était tombé sous les coups de Ramonia.

Huit jours après, le délégué ne trouvant pas Ramonia me fit arrêter, espérant que je dirais où il se trouvait, mais je ne voulus pas parler et fus retenu en prison quarante jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le susdit R..., fût arrêté et confessât tout.

Remis en liberté et comme si la prison n'était rien pour moi je fréquentais toujours mes compagnons et de plus j'allais dans une maison de jeu où la première fois que je jouai je gagnai

à la bassette 3,500 fr. Par hasard je passai le matin auprès de mon ami le délégué M..., lequel me fit arrêter et me trouvant possesseur de 3,700 fr. me soupçonna d'être l'auteur de plusieurs vols à la tire commis quelques jours auparavant ; mais ayant justifié que je les avais gagnés au jeu, je fus remis en liberté. Alors avec cet argent, avec celui que j'avais en réserve chez Madeleine, et celui de ma maîtresse et d'autre que me donnèrent mes parents, j'achetai le café-comptoir d'Asti, que je nommai Café des Carrossiers, établissement fréquenté par la bande la mieux choisie de voleurs en tous genres.

En même temps je faisais le receleur ; mais il paraît que la Préfecture de Police en avait eu vent, car presque chaque semaine je recevais leur visite : je payai diverses amendes pour le jeu et j'eus beaucoup de tribulations. Tous ces ennuis et de plus la mort de ma mère me décidèrent à remettre mon commerce, je m'en allai à Gênes avec ma maîtresse et y fis l'acquisition du Café de la Flore. Là ma clientèle était tout autre, car par expérience j'avais changé ma manière de faire pour travailler, ne fréquentant que les théâtres.

Après quelques années d'une vie tranquille, par le fait d'un espion payé par la police de Turin, il m'arriva un grand malheur. Celui-ci m'expédia une cassette contenant des objets volés avec une lettre dans laquelle il me priait de préparer l'argent qu'il devait venir chercher. Peu après le délégué vint passer une perquisition. J'arrivais juste à ce moment ; je fus arrêté et conduit à St-André. Je n'avais participé en rien à tout cela (aussi vrai que je suis un voleur), mais malgré cela, en raison des fausses dépositions de la police de Turin, je me vis condamné en 1885 par la Cour de Gênes à 7 ans de réclusion.

En entendant prononcer une si injuste sentence, je sentis le sang m'affluer au cerveau, mes idées se confondirent, mes yeux se voilèrent (1), je tombai et m'éveillai entre deux médecins. Je fus ensuite conduit à la prison (1).

Deux mois après ma sentence fut confirmée et quinze jours plus tard je partis pour Oneglia avec l'espérance d'une grâce que je reçus bien tard, plus par la protection du médecin que par d'autres. Dans la maison de réclusion d'Oneglia je fus très

(1) Accès épileptique ?

bien soigné par les médecins M. et V... L'attaque que j'avais eue à Gênes et qu'ils avaient nommée apoplectique, se trouvait être une maladie épileptique et malgré tous leurs soins ils ne purent me guérir. J'ai toujours des attaques à intervalles, mais plus fréquemment quand j'ai quelques contrariétés. Je me souviens qu'une seule fois je restai deux mois sans avoir d'attaque. Quand j'en ai souvent je me porte mieux. Après cinq ans de réclusion je fus gracié.

Je restai à Oneglia et allai travailler au café Montebello. J'y restai un an puis j'eus envie de revoir mes parents. Je quittai Oneglia et allai à Racconigi. Je fus mal reçu : seuls ma tante et mon oncle me firent bon accueil. Je demurai avec eux quelques jours ; puis je vins à Turin chez mon beau-frère pour toucher mon avoir. Satisfait sur tous les points je partis pour Ginevra. Arrivé là, je me rendis chez le consul puis à la banque commerciale où je déposai 5,000 fr. Le reste, je le mis à part dans mon portefeuille, mais la plus grande partie dans l'anus, enfermé dans un étui d'argent (1).

Je fis pendant deux mois le rentier, me promenant pour bien connaître la ville ; je rencontrai beaucoup de faiseurs ; je m'associai avec eux et repris mon ancien métier. Deux fois dans le train je fus atteint de mes attaques pendant que j'avais en main le portefeuille de mon voisin, mais je ne fus pas arrêté parce que l'on supposa que, cherchant un point d'appui, j'avais par hasard rencontré la poche.

A Genève j'ai tout fait : je fus associé à un individu qui faisait venir de toutes parts des marchandises à crédit et qui ne payait jamais personne : j'eus à Genève l'occasion de faire connaissance et me liai d'une étroite amitié avec beaucoup d'Anglais experts dans l'art du pick-pocket. Je laissai alors la compagnie des Italiens pour m'associer à eux. Avec ceux-ci je parcourus toute l'Allemagne, spécialement Baden-Baden, Weissbach Saeson, Monaco, et pendant l'hiver je revenais à Genève avec ma maîtresse, Marie d'A.... voleuse elle aussi et dont j'eus trois fils. Grâce à notre industrie, en peu d'années je me trouvai en possession d'une belle maison avec jardin à Loutris.

Mais le besoin de m'emparer du bien d'autrui me tourmen-

1) Coutume et outil du criminel.

tait (1) et il me fallait voler. Pour ce motif et après deux autres années je fus contraint d'abandonner Genève et la Suisse où j'avais subi quatre condamnations différentes et où j'étais très surveillé par la *poule*. Les condamnations que j'ai subies en Suisse sont de peu d'importance : elles formaient à peine un total de six mois, le plus souvent de quinze jours à un mois ; mais en séquestrant pourtant tout ce que l'accusé possède tant en effets qu'en argent. Dans les prisons de la Suisse on est bien en comparaison de celles d'Italie. Malades et bien portants sont entretenus comme dans un hôtel.

J'allai ensuite en Alsace où, pour dissimuler mon métier, je fis le commerce de l'or doublé. En voyageant, je trouvai de ces côtés beaucoup d'Anglais et d'Espagnols. Je parcourus avec eux toute l'Alsace et la Lorraine et une fois je fus arrêté à Metz et condamné à quinze jours. En sortant je me rendis en Belgique où m'attendaient mes amis espagnols et anglais ; pendant l'hiver nous travaillions en Belgique et allions passer l'été en Hollande et en Angleterre. J'allai ensuite à Madrid, à Barcelone, mais j'en partis bientôt, car le travail y était trop difficile et je ne trouvais pas à faire de l'argent.

En retournant à Strasbourg je fus arrêté à la foire de Fribourg et condamné à six mois de prison cellulaire où je dus porter le capuchon, comme c'est l'usage. Ma peine terminée, je retournai en Belgique, je visitai Augsbourg en compagnie d'Anglais et d'Espagnols, je partis pour New-York. Là aussi je ne trouvai rien de bon à faire de ma profession, hormis un peu de travail dans les églises où ce que nous trouvions le plus souvent à voler étaient des montres. Je reconnus que les Américains étaient en cela plus rusés que nous.

Je repris le chemin de Bruxelles et de là je faisais les foires qui se tenaient en Allemagne. A Munich tout d'abord je ne pus pas travailler parce que les faiseurs de cet endroit me le défendaient si je n'entrais pas dans leur Société secrète. J'y entrai et avec une aiguille d'argent on me tatoua (2) deux initiales sur le bras gauche, T. L., mais sur cela je ne puis rien dire. J'allai en Autriche, je la parcourus entièrement et à Wurtemberg je fus

(1) Instinct du criminel-né.

(2) Coutume des criminels, (Voir mon *Homme Criminel*, 1 vol.)

arrêté avec sept ou huit individus. Comme j'étais le plus âgé, bien que je ne fusse pas récidiviste dans cet endroit, je fus retenu comme chef de bande et condamné à trois ans de prison. Je subis ma peine à Ludwigsbourg où, par la protection du Professeur S... et du Directeur S..., je fus gracié d'un an, le jour anniversaire du Roi. Dès que je fus libre, je partis immédiatement pour Bruxelles. J'attendis là mes amis que je savais devoir venir. Ceux-ci arrivés, je partis pour Paris avec l'intention de m'y établir pour quelque temps.

Arrivé dans cette ville, j'allai chez deux amis, L... et son beau-frère S..., avec lesquels je louai une boutique et une chambre. J'achetai l'attirail nécessaire pour faire le relieur de livres : je dépensai pour cela environ 1500 francs. Je travaillai pendant quelque temps ; mais les amis se moquaient de moi ; j'envoyai tout au diable et vendis les outils de mon métier la moitié de ce qu'ils m'avaient coûté. (J'avais appris ce métier à Oneglia). Je passai en tout deux ans à Paris. Étant surveillé par la *poule*, je partis avec ma maîtresse et mon fils pour Bruxelles où je trouvai à faire de meilleurs coups.

Les fiançailles du Grand-Duc de Baden Baden devant bientôt avoir lieu, pour ne pas laisser échapper cette occasion, je partis pour Carlsruhe. Les fêtes durèrent deux mois et j'y fis des affaires. Dans les derniers jours, le Prince et sa future partirent pour Stockolm et nous les suivimes. Là nous finîmes les fêtes et nous en retournâmes vers Bruxelles, mais je trouvai dans le train un certain Russe nommé D... B..., notre ancienne connaissance, celui-ci qui avait été signalé par certaine bonne amie qu'il avait abandonnée, avait pu décamper. Me trouvant un soir en sa compagnie, je fus arrêté avec lui, et conduit à la police ; là on nous *barbotta* (fouilla). En nous fouillant, nous voyant possesseurs d'une somme importante, on nous accusa de nombreux vols. Je niai avoir été aux fêtes, mais on nous confronta avec les aubergistes qui me reconnurent et je dus avouer.

Je fus condamné à deux ans de prison. Je subis ma peine à Manheim, puis retournai à Bruxelles où je m'arrêtai, décidé à ne plus en bouger et à ne plus aller en Allemagne. Six mois après, ma maîtresse tomba malade et mourut trois mois

après. Je restai veuf avec un fils que je mis en pension dans une honorable famille de la ville, j'envoyai quelque argent à mon beau-frère qui était en faillite et me mis à travailler en désespéré.

J'allai de nouveau en Hollande, en Angleterre, en Roumanie, en Serbie et dans le Monténégro. Je demeurai un an en paix dans ce pays, puis je fus arrêté et condamné à six mois de prison. La prison de ce pays était très humide et j'y attrapai des rhumatismes. Pour cela, je dus entrer à l'hôpital où je fus soigné comme un chien. Guéri au bout d'un mois, je me contentai de tenir les foires et lieux d'affaires de Bruxelles, et quelquefois j'allais jusqu'à Colonia. Pendant ce temps, mon fils tomba malade et après une longue maladie, mourut des fièvres. Je le fis ensevelir à côté de sa mère, puis, je cherchai en buvant un soulagement à ma douleur. J'avais cessé de voler et en compagnie j'étais devenu sauvage. La fréquence de mon intempérance me fut fatale et après quelque temps je dus entrer à l'hôpital pour une maladie de foie. Je fus soigné longtemps par le professeur F... : j'en sortis un peu mieux portant, mais non guéri.

Bruxelles me rappelant trop de souvenirs douloureux, je partis pour Lugano où j'allai chez un représentant de la maison S... de Bologne, avec lequel j'avais des affaires à arranger. De Lugano je vins à Turin pour voir ma sœur et mon beau-frère, mais ils étaient morts et toute ma famille dispersée.

En parcourant et visitant Turin, je rencontrai beaucoup d'amis et anciennes connaissances. Je dissipai mes épargnes en débauches, tenant pourtant en réserve le nécessaire pour aller de nouveau à l'étranger, mais malheureusement, je trouvai près de moi, en assistant aux funérailles du marquis D..., une voleuse. Elle vola un porte-monnaie et cet infâme espion qui m'avait déjà fait arrêter à Gênes, me fit encore arrêter. Ne voulant pas faire prendre cette femme, mère de six enfants, je fus condamné innocent.

Je ne veux jamais faire autre chose que le *pègre*. Si ce n'avait été les moines, peut-être me serais-je amendé. Dieu les maudisse ; mais les gardiens d'à présent font ce que faisaient les frères (1).

(1) Voir page 254.

Je suis resté vingt-deux ans à l'étranger, sans revenir en Italie et à mon retour on me régala de trois ans de prison. Peut-être est-ce pour me faire mourir en Italie !

J'ai parcouru presque toute l'Europe et une partie de l'Amérique, mais l'Italie est la nation qui respecte le moins les voleurs en particulier les prestidigitateurs les plus adroits, les pick-pockets.

De notre famille, nous sommes environ soixante ménages, aisés ; mais je suis abhorré de tous. Patience ! telle est la fin des voleurs.

Turin, 10 janvier 1887, à 4 heures du soir.

dal Babe ale Neuve.

AUTOBIOGRAPHIE DE V... (1)

J'ai fait le négociant, j'achetais de la marchandise. Mon oncle Visc... Giovanni était maître de musique au dépôt de mendicité. Le père de mon père, homme politique, mourut en prison à Milan je ne sais quelle année. Mon frère Charles fut plusieurs fois incarcéré pour vol, mais après son mariage il se réhabilita. Mon frère Pierre travaille toujours, il est décorateur d'appartements ; tout enfant lui aussi volait et lassait beaucoup ma mère. Seules, ma mère et mes sœurs ne volaient pas et ne voulaient pas accepter d'argent de moi parce que je pratiquais le noble métier de voleur.....

Mon inclination

Je ne puis rien dire de mon enfance car je ne m'en souviens pas. Je commencerai donc à partir de mon adolescence. Maudit soit qui ne croit pas au destin. Je n'avais pas encore atteint l'âge d'être admis à l'école municipale ; mon père m'envoyait à l'école chez un monsieur natif de la Savoie, pour apprendre le

(1) Voleur hystérique, avec asymétrie faciale très accentuée et voix féminine.

syllabaire ; comme l'on sait, dans ces écoles privées, garçons et filles sont tous ensemble ; j'aimais à distraire mes compagnes ; la maîtresse pour me châtier m'ordonna de me mettre le bonnet d'âne : je le mis. De l'angle où je me trouvais placé, je voyais dans la cuisine le maître qui faisait des confitures et je me décidai subitement à lui en voler ; je demandai la permission à la maîtresse d'aller aux cabinets et au lieu d'y aller, je me glissai dans la cuisine et pris des confitures et des truffes ; je mangeai les premières et portai les secondes à la maison (1).

C'était l'heure du repas ; j'étais assis à table quand j'entendis sonner ; la servante alla voir qui c'était et revint subitement en disant que le maître me demandait. J'y allai de suite et il me dit de lui rendre ses truffes ; je les lui aurais rendues, mais je les avais cachées dans le tiroir de la table et ne pouvais les prendre sans que mon père s'en aperçût ; aussi pour éviter que mon père apprît ce que j'avais fait, je niai comme un turc. Mon père, voyant que la conversation devenait longue, vint voir ce qui se passait. Pauvre père, ce fut pour toi un coup de stylet au cœur quand tu connus mon premier vol (je dis le premier, mais je crois que j'ai commencé à voler dans le sein de ma mère). A peine connut-il la raison de la venue du maître qu'il me donna une claque qui me renversa, puis en me relevant pour lui demander pardon, il me donna un coup de pied là où l'échine change de nom en me demandant où j'avais mis les truffes ; je le lui dis et les ayant trouvées, il les rendit au maître.

Le maître parti, mon père vint dans la chambre où je m'étais réfugié, il me lia les mains et les pieds avec une chaîne de fer, puis il ordonna que je fusse mis au pain et à l'eau pendant trois jours, ce qui fut exécuté.

La punition terminée, un dimanche ma mère me conduisit à la promenade. Que n'y suis-je pas allé ! En cheminant nous passons devant un petit jardinet où je vis de belles fleurs violettes : je désirai subitement les avoir, mais ne pouvant pas pour le moment me les approprier, je renvoyai l'exécution de mon projet à une autre fois.

(1) Précocité dans le mal du criminel-né. Inutilité des corrections les plus violentes.

Revenu à la maison, je feignis de vouloir aller puiser de l'eau fraîche ; je pris une bouteille et courut en toute hâte prendre la plante, que je sus plus tard être une mauve : je la portai à la maison et la transplantai dans un vase. En rentrant à la maison, mon père me demande où je l'avais prise : je lui dis qu'on me l'avait donnée. Il me demande : « Qui ? » « Un de mes camarades ». « Où est-il ? » « Je ne sais pas ». Il connut de suite que je disais un mensonge ; il me donna une claque et je confessai que je l'avais volée. Il me la fit prendre et en sa compagnie, je la reportai à l'endroit où je l'avais prise. Il me priva de souper pour cette fois.

Mon frère Laurent qui était écrivain chez l'avocat C... couchait avec moi et avait l'habitude de mettre son portefeuille sous l'oreiller ; je lui prenais de l'argent qu'ensuite je cachais dans les angles de la maison, n'en sachant que faire.

Le moment venu de fréquenter l'école municipale, je fus accepté et classé de suite à la première supérieure. J'étais devenu l'ami d'un certain B... parce que nous volions ensemble quilles, toupies, plumes, règles, livres, en somme tout ce que nous pouvions. Comme mon père était distributeur des billets au théâtre Carignan, j'allais tous les soirs après souper faire mes devoirs d'école dans son bureau, au théâtre. Quand je les avais terminés, j'allais me divertir sur le plancher de la scène avec les danseuses qui m'aimaient parce que j'étais très spirituel, presque tous les soirs il y avait des plaintes pour vols commis : ou anneaux d'or, ou bracelets, jarretières ou autres objets. On inculpait les garçons de service, mais le voleur c'était moi et personne ne s'en doutait.

J'aidais aussi les marchands d'oranges et de livrets pour l'opéra, lesquels me donnaient des caramels, des oranges et me voulaient du bien. Une fois une dame me dit de lui porter des billets de spectacle et moi je les pris à mon père ; celui-ci s'en aperçut le soir et soupçonna son secrétaire, sans pour cela rien dire à personne, il m'ordonna d'être attentif et de le surveiller. Un beau soir, qui fut bien cruel pour mon père, je pris à la porte une lorgnette et j'allai pour la cacher dans la garde-robe, mais mon père s'en aperçut. Cette fois il ne me battit pas, la parole lui manqua ; le soir il alla à la maison, se coucha et ne se releva plus.

Il souffrit dix mois, connaissant bien mon penchant pour le vol et désespérant de ma conversion.

Je dois retourner un peu en arrière et dire que partout j'ai toujours volé pourvu que l'occasion s'en présentât. Une fois je me trouvais dans la maison d'une dame qui, n'ayant pas d'enfants, m'aimait beaucoup ; elle me comblait de toutes les gentillesses possibles et je lui emportais tout ce que je pouvais ; j'allais cacher ce que je lui prenais dans la cave et bien souvent le produit de mes autres larcins.

Mon père mort, je continuai d'aller à l'école ; sa mort m'avait fait peur ; je fis une maladie qui me conduisit sur le bord de la tombe, parce que j'avais mangé de la farine mêlée avec des allumettes (1), je voulais mourir, moi aussi, mais M. F... surnommé le Médichino à Porta Sallezza, en me sauvant la vie, me rendit un fort mauvais service.

Quand je fus guéri, je retournai à l'école, et pendant deux ans, je puis le dire, je ne volai rien, sauf quelque chose à manger quand la gourmandise me tentait. Je subis avec succès mes examens élémentaires ; ma mère me demanda si je voulais apprendre un métier ou continuer à étudier ; je lui dis que je préférais étudier ; elle m'obtint une place au collège de Dom Bosco, en payant mensuellement une somme de 35 francs qui me donnait droit à la demi-pension (media). Pendant les vacances je fis là l'école préparatoire, et les vacances finies je fus admis au gymnase.

Croyant que l'étude m'enlèverait le vice qui me torturait, je me mis à étudier avec acharnement à l'école, à l'étude, dans la chambre, et jusque pendant les heures de récréation ; enfin, j'étais cité comme le modèle des élèves studieux. Enfin, un jour il vint à l'idée à un certain D..., directeur des écoles, de me faire entrer dans la congrégation de Marie Protectrice, Sacré Cœur de Marie et le diable l'emporte. Les singeries auxquelles il fallait se soumettre ne convenaient pas à mon caractère ; ils voyaient en moi, dans leur idée, un futur prêtre et moi, au contraire, je voulais être avocat.

Quand ils connurent mon intention, ils me négligèrent de

(1) Précocité de la tendance au suicide.

manière que me voyant abandonné de ceux qui auparavant tenaient tant à moi, je cherchai une autre compagnie et choisis, pour mon malheur, la plus mauvaise. Nous volions de l'argent à nos camarades, aux clercs et aussi aux supérieurs, puis fuyant le soir à Turin, nous rentrions quand la bénédiction était finie.

Cette vie dura quelques temps, mais un jour je piquai mon maître au vif en lui faisant un sonnet insultant et je fus mis en cellule au pain et à l'eau.

Enfermé au secret, ma première pensée fut de chercher à m'évader, ce qui me réussit facilement ; puis je me glissai dans la cuisine, je pris des confitures, du vin, de la viande et du pain, et, à la grande surprise de mes compagnons, j'allai partager mon larcin avec eux. Les clercs voulaient me reconduire en cellule, mais un gros couteau que j'avais entre les mains leur fit peur et changea leur intention. Je fus pardonné par le Directeur à condition de demander pardon à mon maître, ce que je fis.

Quelques jours se passèrent : à moi, on ne disait rien, mais on insultait mes camarades, les frères V... de Gênes et un certain F... de Turin. Moi, plein de dépit de voir persécuter mes camarades, je pris un encrier et le jetai avec toute la force que j'avais, à la poitrine du maître ; à cet acte, les autres écoliers vinrent en aide au maître et il en résulta une bataille de quatre contre vingt. Aux cris et au bruit les garçons de service accoururent, nous fûmes pris et conduits en cellule.

S'il m'avait été facile de fuir, étant seul, cela était encore bien plus facile à quatre, aussi est-ce ce qui arriva, ouvrant avant de partir l'étable où se trouvait les vaches, les volailles et les lapins ; toutes ces bêtes se mirent à pâtre dans le jardin, dévastant tout. Nous assistions à notre œuvre sur le mur de clôture, puis, nous allâmes à Turin pour voler, bien entendu.

Quelques jours après, je fis la rencontre de ma sœur qui me conduisit à la maison ; ma mère avait déjà reçu la lettre dans laquelle on l'informait de mon expulsion en l'invitant à aller chercher mon bagage. Après quelques admonestations elle me demanda ce que j'avais l'intention de faire ; je lui dis que je voulais travailler à la passementerie ; de fait, j'avais déjà trouvé une place, et avec son consentement j'y allai. Les patrons me

voulaient du bien, j'avais trouvé une jeune fille de mon âge qui m'aimait, j'étais content, quand un jour ma patronne vint à la maison avec une grosse boîte remplie d'objets en or, cadeaux destinés à sa fille qui se mariait. A la vue de tout cet or, l'idée me vint de me l'approprier ; qui fut dit fut fait ; je lui laissai tourner la tête et prenant la boîte je m'empressai de la porter au Mont-de-Piété, puis je me mis à la recherche de camarades pour avoir de la compagnie.

J'avais reçu en prêt, du Mont-de-Piété, 457 fr. et en peu de jours ils partirent, car mes camarades, sachant que je les avais volés, *me les volaient à moi*. Sans argent, je fus contraint d'aller à la maison, ne pensant plus que j'avais la reconnaissance du Mont-de-Piété en poche. Arrivé à la maison, ma mère pleurait : je lui demande ce qu'elle a et elle me dit de lui faire savoir où j'avais porté les bijoux, sinon qu'on me mettrait en prison.

Tout d'abord je niai, mais à la fin j'avouai et lui remis la reconnaissance ; ma mère la prit, envoya retirer les bijoux et les porta à ma patronne. Celle-ci, quand elle s'était aperçu de la disparition de sa boîte, avait porté ses soupçons sur une dame qui travaillait avec moi, mais quand elle vit que j'étais en fuite, elle alla m'attendre chez ma mère, car elle la connaissait, c'étaient d'anciennes compagnes de pension ; elle m'attendit en vain. Cette dame est encore vivante, c'est Madame B...

Ainsi sauvé de la prison, ma mère me demanda ce que je voulais faire, je lui répondis : « l'orfèvre. » Elle me chercha un patron et j'allai travailler, mais je devais bien vite abandonner mon métier pour suivre mon penchant au vice, avant d'aller en prison ou de contraindre ma mère à payer ; aussi là, je volais tout ce que je pouvais.

Alors je cherchai une autre place et me mis à faire de la gravure : mais ne pouvant rien voler je partis. Je cherchai une place de chapelier ; ce métier me convenait parce que j'allais porter chez les clients les chapeaux qu'ils venaient acheter et quand je passais devant le pipelet, si je voyais qu'il n'y avait personne, j'emportais les montres, l'argent et l'or s'il s'en trouvait.

Je fus bientôt las de la chapellerie et me mis tapissier en meubles ; comme cela j'allais dans de riches appartements et je

pouvais voler. Une fois, dans la maison du comte R... je pris un écrin renfermant des boucles d'oreilles, bracelets et diamants, mais je fus surpris et n'eus que le temps de me sauver à toutes jambes avant d'être battu ou arrêté par les domestiques.

Enfin ma mère se lassa et conseillée par l'avocat H..., me fit enfermer à la Générale, mais une lettre que je lui écrivis après quarante jours de détention, la décida à me faire libérer. Je me plaçai de suite employé de commerce et pendant quelque temps je pus voler sans être découvert, parce que quand j'avais volé un peu, je changeais de patron. L'argent que je volais, je le dépensais avec les danseuses du Théâtre Royal que je connaissais presque toutes, leur restituant ainsi ce qu'enfant je leur avais volé.

En changeant continuellement de patron, je trouvai enfin une juive qui avait deux filles, et qui me voulait beaucoup de bien ; elle me donnait 50 francs par mois, 200 francs d'étrennes et deux vêtements par an. Près de cette juive, je puis dire que je restai très longtemps sans voler ; mais un jour passe devant le magasin un certain M... E... tout déchiré parce qu'il sortait de prison ; c'était mon camarade d'école : il pensa que pour ce motif je lui viendrais en aide ; il attendit que je fusse seul, ce qui avait lieu tous les jours de midi à deux heures, et me demanda de le vêtir, en me disant qu'il me paierait plus tard ; je le vêtis de pied en cape et le lendemain il revint à la même heure avec un de ses amis que je ne connaissais pas en me disant de le vêtir lui aussi, qu'il me paierait plus tard. Celui-ci était P..., qui actuellement se trouve ici en prison.

Plusieurs semaines se passèrent et ils ne me payèrent pas. Je n'avais pas inscrit le crédit sur le livre, parce que j'attendais toujours croyant qu'il me paieraient, quand un beau jour le même M... vint avec un certain R... V... qui était sorti de prison le jour avant, ayant été condamné par la Cour d'assises. Je vêtis aussi celui-là. Cette fois ils me dirent de me trouver le soir vers les neuf heures au café de Saint-Thomas : j'allai au rendez-vous et là ils me proposèrent de voler mes patrons. Je n'eus pas le courage de leur dire non ; je leur dis que j'allais y penser et pour être plus libre je n'allai plus au travail. Les patrons vinrent plusieurs fois me chercher à la maison, mais

j'avais dit à ma mère qu'elle leur réponde que je voulais m'engager dans la marine et ils me laissèrent tranquilles. Je dis à M... et à son ami que mes patrons m'avaient mis à la porte parce qu'ils s'étaient aperçus de la disparition des vêtements et ils me proposèrent de m'associer avec eux ; j'acceptai, c'était au mois de mars.

Inutile de dire que je volai pour eux ; j'étais novice, et eux plus habiles allaient vendre les objets volés. Ils ne me donnèrent que le moins qu'ils purent.

C'était le matin du 26 mai 1887, j'avais déjà commis quatre vols en m'emparant des pendules des concierges quand, me trouvant sous le portique de Po, il me vint à l'idée que dans la cour du Théâtre Rossini il y avait un portier qui ne se trouvait presque jamais chez lui et qui avait un réveil-matin sur la commode. J'allai à sa maison, je montai doucement au premier, fouillai partout, m'emparant des objets d'or, d'argent et du numéraire et enfin du réveil-matin qui devait me trahir, car lorsque je fus en bas de l'escalier, je rencontrai le portier qui retournait chez lui ; il me demanda où j'étais allé : j'allais lui répondre quand le réveil se fit entendre de dessous mes habits, avec son drrr... ; je pris la fuite avec le portier à mes trousses criant au voleur ; j'avais les jambes courtes, je ne pouvais pas courir beaucoup, et puis j'étais confus. Je fus arrêté, conduit à Saint-Charles et de là à la prison neuve. Au bout de quelques jours le juge, M. le comte A..., vint me voir ; il connaissait mon père et me fit du bien.

Peu de jours après j'étais en liberté ; on faisait fête à l'occasion de l'inauguration du monument du duc Ferdinand de Savoie, sur la place Solférino. J'étais là, j'assistais à la fête quand je fis la rencontre d'un certain B... en compagnie d'un individu que je ne connaissais pas, mais je sus plus tard qu'il se faisait nommer « *Vigio dlla maia sl'eui* », ils me proposèrent de commettre un vol en me disant qu'ils me conduiraient en France. J'acceptai et me présentai à M. T., Victor, orfèvre et lui demandai si par occasion il avait besoin d'un apprenti. Je savais qu'il en désirait un, car B... me l'avait dit et en effet il m'accepta, mais à la condition que je fusse présenté par quelqu'un qui répondit de moi ; je lui dis que j'avais un frère qui était

lithographe chez M. Perrin, galerie Subalpina et qu'il pourrait s'en référer à lui. Avant midi je me présentai de nouveau en compagnie de Vigio que je présentai comme mon frère; il m'accepta en me disant d'y aller le lundi.

En effet je me rendis le lundi matin au travail et il y avait à peine deux heures que j'étais au magasin que mon patron alla à l'hôtel de la Monnaie pour y faire contrôler de l'or. Mes deux camarades qui étaient dehors le virent et me dirent que l'occasion était bonne : J'abaissai les stores de la vitrine afin que les passants ne me la vissent pas déménager; je pris tout ce qu'il y avait de beau et de bon, le mis dans une cassette et me rendis sur la place Charles-Albert; mes camarades y étaient avec une voiture; je leur donnai la cassette et j'allais monter dans la voiture avec eux, lorsqu'ils me demandèrent si j'avais regardé dans le coffre-fort; je leur dis non et ils me renvoyèrent pour voir. J'y allai et ne trouvai que 75 francs; quand je revins sur la place les coquins n'y étaient plus et avaient tout emporté, me laissant au milieu de la rue.

En allant à la maison j'avais peur d'être découvert, pour cela je me décidai à aller à Chieri près d'une de mes tantes. Je ne me fis pas à prendre l'omnibus, je m'y rendis à pied, mais quand je fus à Meisin, je vis les gendarmes qui venaient à Turin; j'eus peur et j'allai me cacher sous un pont; mais les gendarmes m'avaient vu et me firent sortir; je leur dis que je m'étais enfui de chez mes parents, et que je voulais aller à Chieri chez ma tante. Ils me dirent d'aller avec eux et me conduisirent à la caserne de Borgo Po. Quand nous fûmes arrivés, le maréchal ayant entendu leur rapport, ordonna à un gendarme de se vêtir en bourgeois et de m'accompagner chez ma mère. Son ordre fut exécuté, mais quand nous fûmes arrivés à l'angle du Portique de Po et de la rue Rosine un monsieur me saisit par le bras et le gendarme par le cou, en criant que je lui avais tout volé. Je niai; le gendarme stupéfait, décline sa qualité en disant qu'il n'est pas un voleur, mais il n'est pas cru; moi, de mon côté, je disais qu'il le saisisse parce que c'était un fou. Pendant ce temps les gardiens et d'autres gendarmes accoururent et nous conduisirent tous les trois à la caserne de la gendarmerie, place Carlina. Je continuai à nier,

mais on me conduisit en prison; j'ai toujours nié, disant que je ne connaissais pas mon patron; il n'avait pas de témoins qui pussent dire que j'avais été à son service et il avait omis de me déclarer à la police, selon la loi. Après cent jours je fus remis en liberté.

J'allai partout chercher ceux qui m'avaient trahi, mais il me fut impossible de les retrouver; je cherchai du travail, mais je n'en pus trouver; il paraît que tout le monde savait que j'avais été en prison. Je fis la rencontre d'un nommé C..., je m'associâi avec lui pour vendre des montres en nickel comme si elles étaient en argent, lorsqu'un jour, le 20 octobre 1877, passant devant un portier sous les portes de la place Saint-Martin, je vis une pendule et personne dans la loge: j'allai pour la prendre..., mais au contraire, c'est moi qui fus pris.

Cette tentative de vol me fit condamner aussi pour le vol dont j'avais été absous la première fois. Le 14 décembre 1877 je fus condamné pour la première fois à trois ans de prison; mais à la mort de ce bon roi Victor-Emmanuel, je fus gracié de deux ans et le 19 octobre 1878 la porte de la prison me fut ouverte et je me retrouvai en liberté sans un sou et sans chapeau, les souliers déchirés, avec un pantalon qui m'arrivait aux mollets, et une veste trop courte; avec cet habillement je ressemblais à un arlequin.

Mais comme dans toutes mes causes, je n'ai jamais vendu de mes compagnons, et que je jouis, parmi les voleurs de beaucoup d'estime dans les endroits fréquentés par eux, je n'hésitai pas à m'y présenter afin qu'ils me vinssent en aide, ce qu'ils firent en m'invitant à aller avec eux pendant la nuit; mais je diffère des autres voleurs; la nuit j'aime mieux dormir. Je dis que oui afin qu'ils me vêtissent, mais la nuit je ne me trouvai pas au rendez-vous.

Le lendemain je me rendis place Saint-Jean, espérant y trouver du travail comme sommelier; mais il semblait qu'on eût écrit sur mon front que j'étais un voleur, on me demandait des certificats et je n'en avais pas.

J'avais connu en prison un nommé F... de Gênes, célèbre filou, qui me promit de m'enseigner son art; mais tous les mensonges qu'il est nécessaire de raconter pour pouvoir prendre

l'argent aux « Vincens » — comme nous nommions les imbéciles qui se laissaient voler — n'était pas mon fait. En effet un jour il me conduisit à Moncalieri et là il me dit de partir avec le premier train du matin, de faire l'idiot et de me rendre place Saint-Charles; là je devais trouver un Vincens très avare, vêtu de velours, entrer en conversation avec lui en lui demandant où était l'auberge de Venise et lui dire que j'avais des valeurs à remettre à mon patron car je me qualifiais de domestique. Pendant que le paysan m'enseignait le chemin de la place Venise, voilà que par hasard je fis la rencontre de mon patron F...; je fais semblant d'être étonné, remercie le paysan et feins de remettre les valeurs à mon patron; celui-ci feignit de me maltraiter en me disant que j'étais une bête, qu'il voulait des billets et non de l'or, qu'à cette heure la banque était fermée et beaucoup d'autres histoires. Le paysan qui l'écoutait s'offre de changer l'or pour des billets; alors ils m'éloignèrent, moi qui avais fourni les faux (*marenghi*) à F..., et le vol fut consommé. Il me donna peu ou rien, moi qui avais tout fait, en me disant qu'il n'y avait que peu de bénéfice. Je fus dégoûté et m'en allai.

C'était le 22 novembre 1878, je n'avais pas d'argent et ne savais où aller manger lorsque le soir je fus invité par un nommé M... à aller voler le magasin de cotonnades de P... M... Mon malheur voulut qu'il y eût une statue de la Vierge Marie dans la cour et auprès une échelle à main; j'étais en train de la prendre pour la porter où j'en avais besoin, quand j'entendis entrer dans la cour la voiture des patrons; je laissai aller l'échelle et celle-ci alla s'accrocher au cou de la statue. Je laissai passer quelques minutes puis retournai prendre l'échelle et dans ma hâte je tirai d'une telle manière que la statue vint avec en se rompant en mille morceaux; à ce bruit tous accourent, demandant ce que c'est, mais ils ne virent personne. Un traître chien se mit à aboyer à la porte qui conduisait à la cave où je m'étais réfugié, et les domestiques vinrent, mais je m'étais caché derrière les jalousies que l'on met aux fenêtres pendant l'été et ils ne me virent pas. Déjà ils s'en allaient lorsque je fis un mouvement qui leur donna l'éveil; ils soulevèrent la jalousie et m'aperçurent.

Le vol n'avait pas encore été commis ; pour cela ils décidèrent d'aller demander à leur patron s'il voulait me faire arrêter ou me laisser libre. Il dit de me laisser aller, mais son cuisinier, sans ordre de personne, était déjà parti chercher les agents. Je fus arrêté et restai cent jours en prison, c'est-à-dire jusqu'au 28 février 1879 puis je fus libéré. A la porte de la prison, je trouvai beaucoup de camarades ; j'allai avec eux. Le 5 mars 1879 le susdit M... vola une montre qu'il me donna à vendre ; j'allai la porter à un orfèvre qui, connaissant à un certain signe qu'elle avait été volée, me fit arrêter.

J'étais innocent du vol, mais n'en fus pas moins condamné à six mois de prison. Je sortis le 1^{er} septembre de la même année ; j'avais la volonté de travailler. J'allai faire le métier de gazier chez G... Pietro. Je travaillais toujours au magasin parce que j'avais avoué avoir été en prison, mais voyant que je ne volais rien, un jour on m'envoya pour mettre un compteur à gaz sous la galerie Natta, dans le magasin de parfumerie des demoiselles L... et là je volai cinq flacons d'eau de senteur avec un mécanisme, qui valaient 4 fr. 50 chacun. Là je manquai mon coup, je ne réussis pas et fus arrêté ; c'était le 29 novembre 1879. J'allai le 4 mars 1880 aux débats et fus condamné cette fois à deux ans de prison, comme voleur de profession.

Après neuf mois on m'envoya à Saluce pour terminer ma peine et je sortis de là avec toutes les bonnes intentions du monde ; j'avais appris le métier de cordonnier et pensais déjà à beaucoup de belles choses ; mais la manière dont on enseigne les métiers en prison, une fois en liberté ne sert à rien ; je trouvai un camarade que j'avais connu à Saluce, qui me dit qu'il avait un bon coup à me faire faire si je voulais y aller. Moi, sans argent, je lui répondis oui et le lendemain matin j'allai voler tout l'argent que les maçons avaient épargné en travaillant et qu'ils comptaient envoyer à leurs familles.

Voyant que je l'avais faite bonne, puisque le butin dépassait 600 francs, je continuai à voler, croyant être toujours heureux mais un voleur ne s'enrichit pas et il est juste le proverbe français : *Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse*. Le 23 mars 1882 on m'arrêta pour tentative de vol. Conduit à la police et croyant que j'appartenais à une association de malfai-

teurs, le délégué ordonna de me mettre à l'isolement et je fus mis dans la chambre des femmes.

Il était près de midi, le gardien qui m'avait enfermé dans la chambre où pour le moment il n'y avait pas de femmes, oublia de donner la consigne à son remplaçant, et vers les deux heures ils conduisirent deux prostituées qui s'étaient battues ; moi qui pensais à m'enfuir, à peine entendis-je monter l'escalier et parler les femmes, que je me cachai sous le banc ; ils ne me virent pas.

Après un moment je me fis voir et leur racontai mon malheur en leur demandant de m'aider à fuir ; elles me demandèrent comment je voulais faire. Alors je sortis de l'endroit où je les avais cachés deux billets de 10 francs et leur dis : « Prenez et envoyez le gardien acheter à manger à l'auberge, faites-vous porter beaucoup de choses et il entrera ici pour vous les apporter ; je me tiendrai caché derrière la porte et vous resterez près de la fenêtre ; le gardien s'avancera près de vous, avec vos belles manières vous l'ensorcellerez et je fuirai ; s'il s'en aperçoit je le fermerai dedans avec vous, sinon je laisserai ouvert.

Les femmes remplirent leur rôle à merveille et je m'en allai ; mais comme je suis toujours malheureux, à peine sorti de la police je trouvai un ancien voleur qui s'était fait espion (mais je ne le savais pas) ; il me demanda d'où je venais et moi, bête, je lui racontai la chose telle qu'elle était arrivée, en ajoutant que je devais aller à Gênes pour m'y embarquer sur le Saint-Marc qui devait partir le lendemain pour Marseille. Ce fripon me vendit et je fus arrêté. J'allai aux débats et fus condamné à quatre ans de prison que je terminai le 29 mars 1886.

Sorti de prison, je revins à Turin ; ma sœur m'attendait à la station pour me conduire près de ma mère à Biella et j'y allai ; mais quelle ne fut pas ma douleur quand arrivé près de ma mère, qui auparavant était toujours vêtue avec luxe, je la trouvai dans le plus triste état. Je restai près d'elle douze jours, puis revins à Turin pour travailler ; je n'avais aucune pensée de voler, je possédais environ 90 francs, deux vêtements et un léger paquet ; je comptais aller travailler en qualité de garçon dans quelque café. Mais le destin en avait décidé autrement et me fit retrouver un certain A... Félice que je n'avais pas revu depuis 1877.

Cet infâme bourreau m'invita à commettre un vol ; il le dépeignit si beau, que j'en restai ébloui et je cédaï. L'espérance de devenir maître de 4,000 francs envahit mon esprit tourmenté et le 17 avril 1886, en compagnie de cet infâme, je me glissai dans l'habitation qu'il m'avait indiquée et où il avait en location une chambre garnie. Nous commîmes le vol vers les 5 heures du soir.

Le vol commis je voulais laisser dans la chambre la pince et les clés qu'il m'avait procurées mais il me dit que ce n'était pas prudent, que je les mette dans ma valise, ce que je fis ne me doutant de rien. Sortis de la maison que nous venions de dévaliser, nous allâmes à la station de Porta Suza d'où partait un convoi à 6 h. 7 minutes, mais il était encore trop tôt. Nous allâmes au café des Docks ; lui sortit pour aller chercher des cigares et en rentrant me dit que le train ne partait pas avant 6 h. 23 minutes ; je le crus, ne le croyant pas un traître, mais il me trompait. Le train manqué, j'allai à la maison d'un de mes frères, il me donna rendez-vous pour le soir à 11 heures au café St Maurice.

Notez que, le vol commis, je voulais partager le butin, mais il me dit qu'il se fiait à moi, qu'il n'en avait pas besoin et que nous partagerions quand les valeurs seraient vendues. Je lui répondis de faire comme il voudrait.

Le matin je me trouvai rue St Thomas où il m'avait donné rendez-vous ; de là nous cheminons vers la rue Ste Thérèse et quand nous fûmes au coin de la rue Bertola, nous voyons un groupe de sept ou huit personnes qui discouraient ; lui me dit qu'il était préférable de nous séparer, parce que ce pouvaient être des agents, que je devais rester un peu en arrière et que nous nous rejoindrions place St Martin, ainsi fîmes-nous. Quand j'arrivai au groupe je reconnus que ce n'était pas des agents ; avec eux il y avait un jeune homme surnommé Moreto, je le saluai en lui demandant s'il voulait porter ma valise à la station ; il me répondit oui et nous allâmes ainsi jusque sur la place St Martin.

Le vendeur de chair humaine y était déjà qui m'attendait. Je ne vis personne autour de lui et puis je ne connaissais aucun agent, je lui dis que pendant qu'il prendrait son billet, il

prenne aussi le mien ; il me répond qu'il était préférable que nous prissions chacun le nôtre. Alors je donnai 4 fr. 75 à Moreto afin qu'il aille prendre mon billet, ce qu'il fit de suite, mais comme au premier train qui part le matin il faut payer 5 fr. 20, il n'avait pas fini de parler que sept ou huit agents me sautèrent dessus et m'arrêtèrent ; je tournai les yeux : A... avait disparu. Je compris de suite de quoi il retournait : j'avais mon passe-port pour l'intérieur, mais les agents ne me demandèrent seulement pas mon nom.

Quand je comparus, les juges eurent le courage de me dire que j'étais un mauvais sujet, qu'ils me connaissaient et ils ne me demandèrent pas même mon nom. Comme je t'abhorre, mon bourreau ! Pourquoi ne puis-je t'avoir entre mes mains ? je n'ai pas de force, mais je voudrais te manger le cœur, je voudrais te faire souffrir tout ce que tu me fais souffrir, à moi, à ma mère et à mes sœurs. J'avais oublié de dire une chose la dernière fois que je fus arrêté, me trouvant en cellule, je comptai les vols que j'avais commis et j'en comptai plus de 180. Je suis le plus coquin de Turin, il est juste que je sois ici, je ne me plains de personne, mais seulement de Dieu, parce que lui, qui peut tout, a eu le courage de me faire naître et plus encore, me faire le tourment de ma pauvre famille après en avoir été le bourreau.

Non, mon nom n'ira pas en réclusion, sur le bras je ne porterai plus un numéro, la fin du Fusil (1) est la mienne ! Fusil, tu es mon dieu pour le courage, donc aide-moi, donne-moi pour un moment ton esprit et puis j'irai te trouver. Je dois pourtant dire que toutes les condamnations que j'ai subies ne furent pas toutes prononcées sous mon véritable nom. J'en ai eu quatre, sous un faux nom, car avant de quitter le monde je veux restituer l'honneur à qui je l'ai pris. Bien que celui dont il s'agit travaille depuis 8 ans chez le même patron, et qu'il ne soit pas besoin de ma confession pour affirmer que c'est un galant homme et un honnête artiste, pourtant je veux le dire. Ma mort aura lieu, oui, mais je veux avoir l'honneur de savoir quand je suis venu au monde et quand j'en partirai. Adieu à tous !

(1) Assassin qui se tua en prison.

A neuf heures, vient dom Martini qui ne veut pas me confesser ; donc lui aussi reconnaît que ce n'est pas une chose si nécessaire. J'admets la force irrésistible et je crois que l'homme naît avec un destin. A 9 heures 1/2 je suis encore tout éveillé. J'aurais écrit encore bien des choses importantes qui me sont advenues dans le cours de ma vie, mais je n'ai pas le temps ; le 26 mai arrive trop vite. Il y a neuf ans aujourd'hui que je fus arrêté pour la première fois ; cette nuit, je curs. Il vaut mieux mourir en prison qu'en liberté pour ne pas souffrir davantage, car il se passerait encore bien de temps avant que cela n'arrive et quelle belle figure ferais-je en mourant voleur avec mes vols entre les mains ; ici c'est mieux.

Chère âme de Fusil, donne de la force à mon courage, fais-moi ton émule ; A dix heures tous dorment. Je mets du savon à la corde. Il est onze heures, tous continuent à dormir. Morphée, dieu du sommeil, empare-toi d'eux, ne les quitte pas. Minuit. Tout est tranquille, nous sommes le 26. Adieu, monde ; encore une fois du savon à la corde et allons. Je prends mon essuie-main et me le mets dans la bouche pour étouffer tout cri imprévu. Adieu, mère, sœurs, j'accomplis le sacrifice. Société, tu es vengée, tous les voleurs puissent-ils faire ma fin. Malédiction...

Promesse que j'avais faite à mon père, mais comme mon espérance fut déçue ! Quand je fus libéré je me rendis à Turin chez un cordonnier pour lui demander du travail ; celui-ci avait besoin d'un ouvrier sachant faire les bottines de femme et je croyais pouvoir le faire, mais au bout de quelques jours, me prenant à part, il me dit qu'avec ce métier je n'étais pas capable de gagner de quoi vivre et me congédia.

Me voilà donc contraint de voler pour vivre et satisfaire mon ambition. C'est alors que je fus bien convaincu que dans les prisons italiennes il n'y a rien de bon. Dans ces maisons on souffre, mais on n'apprend rien qui puisse servir à faire d'un voleur un honnête homme, rien qui puisse servir à son relèvement : là tout est vice, tout est abrutissement. (1)

Dans les maisons de correction on apprend à exécuter la société : il n'en est pas une qui enseigne à faire d'un voleur un

(1) Utilité des maisons de correction !

honnête homme. C'est l'Université des voleurs où les vieux enseignent le métier aux jeunes : c'est là que se concentrent toutes les sortes de vices, lesquels, peu à peu, se communiquent des uns aux autres.

Prisonnier! synonyme d'esclave, soumis à des hommes, la plus grande partie sans humanité, êtres ignorants que la nature a privés de tout sentiment délicat et qui ne voient dans un prisonnier qu'un individu qu'ils ont pour mandat de torturer, parce qu'il a offensé la société. Que de malheureux l'Italie aurait de moins si ceux destinés à ton exécution pensaient comme toi et si les philanthropes au lieu d'envoyer des millions pour l'obole de St-Pierre pensaient à sortir de la voie du mal ceux qui le désirent, non avec des paroles, mais avec des faits. Tu dis : « Tu m'as offensé, un châtement t'est dû ; je t'éloigne pour que tu aies le temps de prouver que tu t'es réhabilité et que tu peux quitter les habits que, pour ta faute, je te mis sur le dos ».

Pauvre société, comme tu es trompée. Dans tes maisons de détention, il est impossible qu'un détenu cherche à se réhabiliter, parce que celui qui va là avec une profession la désapprend, ne pouvant continuer son travail, et celui qui n'en a pas n'en apprend aucune, car il n'y a personne pour donner l'impulsion et tout cela, parce que la routine y règne en souveraine.

LES DERNIERS TROIS JOURS D'UN VOLEUR SUICIDÉ (1)

Je meurs parce que je suis trop humilié de mon sort. Il y a 9 ans que je fais le voleur et n'en ai pas encore assez ; 2,558 jours de prison en 9 ans ; infâme destin ! J'ai toujours été convaincu que de faire le mal, cela ne pouvait pas durer longtemps, *que sa durée était brève*, mais une force indomptable me poussait au vol ; vivant, je serai toujours un voleur et mourrai en prison ou aux galères et je ne veux pas mourir de maladie en prison.

Je n'ai que cet infâme vice ; du reste je ne suis pas querelleur, ni efféminé, ni joueur, ni buveur, je suis un infâme voleur, un

(1) Nouvelle tentative de suicide, la troisième.

porc immonde, le vol ne m'a jamais procuré aucune félicité. Soyez maudits! vous tous qui avez été mes compagnons d'infortune parce que lorsque vous parliez de votre passé, vous ne parliez que de mille francs. Soyez maudits mille fois, car avec vos racontars, vous avez *alléché ma faible imagination* en me faisant espérer la possibilité de faire fortune en volant.

Si j'étais fort, je voudrais vivre pour essayer de la vie des campagnards travaillant la terre, mais je suis faible, débile, je succomberais à la tâche. Je meurs voleur, mais j'ai toujours abhorré de l'être; la compagnie dans laquelle la société, provoquée par moi, fut contrainte de me confiner, je l'ai toujours eue en horreur; je me suis souvent fait la promesse, j'ai juré de ne plus voler, mais, sort bâlard, je fus toujours parjure. Maudit soit le jour qui m'a vu naître.

Jeunes gens! écoutez les paroles d'un misérable qui dans peu d'heures ne sera plus. Ne croyez pas à ce que les voleurs vous racontent de leurs richesses et de la bonne vie qu'ils ont passée; tout cela n'est qu'idéal et n'a jamais existé pour eux. Jetez un regard autour de vous et regardez tous ces vieux chenus qui se vantent d'être fourbes et voleurs, demandez-leur où sont leurs richesses (ils ne les ont jamais eues que dans la tête); ils ont passé leur jeunesse en prison, leur virilité en réclusion ou aux galères et ils terminent leur vieillesse en prison ou à l'hôpital. Soyez certains que sur dix voleurs, un sera heureux, les autres subiront le châtement qui leur est dû.

Pourquoi voler les biens de ceux qui suent dans les ateliers ou fatiguent honnêtement? Cette chose, je l'ai toujours pensée, mais mon destin était écrit dans le ciel. Camarades inexpérimentés! laissez le vol de côté, le travail seul vous fera passer des jours tranquilles; en volant vous trainerez une vie pleine d'humiliations, de douleur, d'abrutissement, vous vous ruinerez le corps qui perdra sa vigueur, votre âme s'abrutira, votre œil perdra l'expression, votre mémoire deviendra obtuse, la vie vous sera odieuse. Si vous avez une sœur pensez à elle, pensez à votre mère, à votre patrie, travaillez, travaillez.

Si vous n'êtes pas capables de vous vaincre, faites comme moi débarrassez la Société de votre perniciose présence. Le suicide est la mort la plus honorable que puisse avoir un voleur: il est

semblable à un roi, son corps est laissé attaché au lacet jusqu'à ce que les juges et le Procureur viennent constater sa mort. Parmi ces gens, il y en aura qui verseront une larme à la vue de la misérable dépouille et diront : « Pauvre jeune homme ! il doit avoir bien souffert pour ne plus se sentir capable de vivre. » Le suicidé aura la certitude que sa tête ne servira pas d'horrible pâture aux vers et aux taupes et la satisfaction de savoir que son crâne sera un objet d'études et passera entre les mains des plus illustres professeurs. En mourant de maladie, pas une larme ni une parole de compassion ne tomberont sur sa fosse : son corps sera comme celui d'un chien. Que puis-je faire au monde, quand je suis certain que je ne pourrai jamais me débarrasser de l'infâme vice qui me tourmente ?

La vie de l'honnête ouvrier doit être bien belle et bien heureuse au sein de sa famille ; il doit apprécier ce que j'ai méconnu. Mais une passion ne pourrait-elle pas en étouffer une autre ? Si je trouvais une de ces femmes qu'on peut nommer des anges sur terre ! Non, l'amour est un sentiment que je ne connaîtrai jamais. Infamie sur moi et sur ceux qui me plaignent ! Les camarades qui m'entourent, quand ils écoutent le gracieux idéal que je forme, excité par mon fatal destin, me murmurent à l'oreille : « Tu voleras toujours, tu mourras voleur. » Je suis superstitieux et crois aux augures.

Je meurs, content de libérer la société d'un monstre tel que je suis. N'ayez pas de pitié, ô juges, pour les récidivistes, car ce sont des infâmes qui ont eu au moins une dizaine d'élèves auxquels ils ont enseigné à voler. Au lieu de faire connaître à ces jeunes gens l'horrible voie que j'ai suivie, ils les émerveillent en leur racontant des vols exorbitants inventés par eux ; pensez que vous êtes maudits, misérables.

La compagnie m'est odieuse ; j'aime l'ombre, le silence, la solitude, j'abhorre tout et tous, moi aussi premièrement. La vie pour moi, est un fardeau trop pesant, elle m'opprime ; en mourant, je ne fais que m'alléger d'un poids qui m'écrase. Soyez maudits, vous tous ô légistes, qui condamnez avec tant de sévérité les malheureux tombés dans l'erreur. Soyez maudits parce que vous ne vous occupez plus d'eux après les avoir envoyés dans ces lieux de peine et de douleur. Selon votre manière de

voir, dans ces maisons, où vous représentez la société, vous nous procurez du travail afin que nous apprenions une profession qui nous permette de nous réhabiliter : soyez maudits, parce que vous trompez la société. Dans vos maisons de correction on devient paresseux, sans une idée de repentir ; on se voit encouragé à mal faire, parce que ceux auxquels vous confiez le soin des voleurs sont plus voleurs que les voleurs mêmes et ils ne songent qu'à engraisser leur bourse ; soyez maudits parce que vous vous laissez tromper et qu'ainsi vous laissez dans l'oisiveté pendant de longues années des jeunes gens qui auraient besoin qu'on leur apprit une profession pour se remettre dans le droit chemin. Voilà pourquoi vous avez tant de récidivistes, la faute en est à vous. Soyez maudits parce que tel a été mon destin : au lieu de m'amender vous m'avez rendu dépravé jusqu'à la moelle.

Que tu sois maudite, société affable mais sans cœur ! c'est à toi la faute si je suis devenu un voleur de profession, parce que quand je vins pour la première fois en prison, tu me laissas pendant des années en cellule, sans travail, en proie à mes tristes pensées ; alors je pensais à voler, en volant je devenais millionnaire, etc., etc. Que tu sois maudite ! que la terre s'ouvre et t'engloutisse ; que tu souffres les plus terribles tourments de l'agonie. Sois maudit toi, Dieu infâme, qui permit que je vinsse au monde pour te divertir de mes malheurs, toi dont les infâmes ministres disent que tu peux tout et « qu'il ne se meut pas une feuille sans ta volonté. » C'est donc que tu voulus que je fusse un voleur ? Pourquoi ne m'aides-tu pas ? Je te l'ai pourtant demandé bien souvent. Toi, comme père de toutes les créatures, tu es le plus infâme des coquins. Dans l'extrême misère où je me trouve, je cherche un soulagement en me donnant la mort, mes maux et mes peines me font paraître les heures trop longues ; je passe des jours entiers à contempler l'air et la beauté de la nature, mes pensées me tourmentent, la tristesse pèse sur mon cœur mais je ne puis l'étouffer.

Mes yeux se promènent sur la cité qui fut le berceau de mes infortunes et sur les collines qui l'entourent ; les plus belles images de la vie s'offrent à ma pensée ; pendant le cours de ma vie, je n'ai éprouvé que de fausses illusions et d'amères déceptions, mon cœur n'en peut plus. O ma destinée, comme

tu es affreuse, comme tu es horrible! La prison est pour toujours ma demeure; je dois attendre ici, en traînant une vie déplorable, la fin de mes jours. La nature a pourtant versé la félicité pour tous en ce monde et moi je suis ici, sans amis, loin de tout ce qui m'est cher. Infâme destin! Pourquoi suis-je né? Comme un fils deshérité, j'ai devant moi le riche patrimoine de la famille humaine, et le ciel avare envers moi ne me donne pas ma part. Non, non, non, il n'y a plus de bonheur pour moi sur cette terre.

Le convoi passe ici près, siffle et me dit : « Je vais à Biella! » Dur tourment, là se trouve ma mère et mes sœurs qui pleurent sur moi. A la pointe de l'aurore, les passants chantent et semblent me dire : « Tu es là. — Tu es là. » Quand les soldats vont sur la place d'armes avec leur musique, ils me disent : « Nous sommes libres et contents parce que nous sommes honnêtes! » Maudite soit la nature! Je désirais être soldat, celle-ci fut ingrate envers moi, je fus réformé; dès le berceau, tout conspira contre moi, que le monde entier soit maudit. Tout me tourmente et me fait paraître l'existence odieuse, le passé me torture, l'avenir m'épouvante, j'ai trop embarrassé la société de ma présence. Ne croyez pas que je me donne la mort par peur de la condamnation qui m'attend, non, je suis habitué à la prison; je meurs parce que je voudrais être un honnête ouvrier, je sens que je ne le puis pas et je ne veux plus causer de préjudice à personne.

Soit dit entre parenthèses, je n'ai pas de regrets du passé, j'ai toujours eu un cœur de marbre, mais à présent, l'idée de devoir aller une autre fois devant les juges m'épouvante, la honte me fait peur, l'inquiétude d'une existence qui s'annonce terrible pour moi, m'a amaigri la face; mon regard déjà s'éteint, il est sombre et troublé; les couleurs roses de la jeunesse ont disparu de mes joues; je suis perdu, je suis un misérable, le plus vil de tous les hommes. Que je sois maudit et maudite soit la terre qui servira de tombe à ma charogne. Mais moi qui suis las de vivre, je serai peut-être plus infortuné qu'un autre; mon âme, mon esprit seront toujours les mêmes; mais tout cela est encore à voir, peut-être l'âme et l'esprit ne sauront-ils rien, moi mort tout sera fini.

La vie pour moi n'a plus d'attrait. Pourquoi la désirer quand on n'a pas l'espérance d'être heureux? Pour vivre encore quelques années de la manière dont j'ai vécu? Vivre pour ma famille? Pourquoi? Quelle consolation ai-je donnée à ma mère, à mes sœurs? Hors de moi, tristes pensées, la vie pour moi est un chagrin, je meurs.

En écrivant ma vie avant de laisser ce monde, j'ai voulu jeter un coup d'œil d'adieu sur la route que j'ai parcourue et lancer une terrible malédiction à ce Dieu infâme qui m'a mis au monde pour me torturer; en écrivant ces pages, je veux prouver que je quitte la vie avec toutes mes facultés mentales et que je la laisse sans autre remords que celui d'avoir été indigne de porter le nom que mon père m'a donné. Vous tous, délégués, agents et autres, puissiez-vous mourir d'une horrible mort, vous qui avec vos infâmes tromperies, approvisionnez de locataires les prisons et les bagnes; mourez avec des douleurs et des spasmes atroces, vous tous, voleurs, espions, vous qui ignominieusement, conduisez vos camarades à l'abattoir après leur avoir donné les moyens de commettre les vols et les avoir aidés à les exécuter. Soyez maudits.

Je désire que mes vêtements, après ma mort, soient partagés entre les quatre infirmiers. Je laisse à F. Giorgio mon vêtement qui est au magasin ainsi que la chemise. Je prie M. Lombroso d'expédier à son adresse la lettre suivante, qu'il trouvera à la suite de cet écrit.

Chère mère et aimée sœur,

« Vous habitez une chambre obscure, au milieu de la misère et vous la supportez; vous pensez quelquefois aux temps passés, mais vous vous résignez. Au temps où vous habitiez Turin, vous étiez vêtues à la mode, vous viviez aisément, maintenant vous vivez d'ennuis et de privations, et pourtant vous êtes honnêtes. Vous avez abandonné Turin par la faute d'un ingrat qui vous déshonorait. Vous espériez vivre tranquilles dans la ville que vous aviez choisie pour vous réfugier; mais là aussi votre bourreau est venu vous déranger: il n'y a que douleur et misère partout où je passe! Je suis maudit! Pauvre mère! Pauvre sœur! vous avez une croix bien pesante

à porter, vous êtes malheureuses par la faute d'un réprouvé qui charge votre vie d'amertumes infinies. Mais je ne suis pas moins malheureux que vous...

« Cette lettre est la dernière que je vous écris et qu'une personne bien née, à laquelle j'ai écrit ma vie, vous fera parvenir : alors je ne serai plus, j'aurai dit adieu au monde afin que vous viviez tranquilles. Je ne convoite pas la liberté, parce que, libre, je ne puis demeurer sans vous et je ne puis rester sans voler : que faire donc de la liberté quand je ne puis plus suivre ma fantaisie, quand il n'y a plus d'espérance? Ma marguerite est effeuillée, il n'en reste plus que la corolle jaune, nue et effeuillée. Adieu mère adorée! adieu mes incomparables sœurs! adieu, espoir d'un heureux avenir. Si je meurs c'est pour ne pas couvrir d'opprobre le nom que je porte, car je suis un infâme, sans courage, et j'ai toujours le même vice qui m'a tourmenté jusqu'ici; ma réhabilitation est impossible.

« Ma mort est nécessaire; vivant, d'ici à quelques mois je serai traduit devant la Cour d'assises, le représentant de la loi me couvrira d'ignominie, il me dépeindra à la société comme un monstre infâme, digne de peupler les bagnes et je me verrai condamné à la réclusion. Tout se publiera sur les journaux et vous, sœur et mère, rougirez et aurez honte de votre nom, vous n'oserez plus fréquenter les amis; moi mort, personne ne s'occupera de moi. Ce sera l'unique sacrifice que j'aurai fait pour vous; acceptez-le et pensez que, mort, j'aurai fini de souffrir et vous de baisser le front. J'espère que vous porterez une croix sur ma tombe, je vous prie d'y inscrire ces quelques lignes, afin que cela serve d'exemple :

« Jeunes inexpérimentés — qui passez ici — arrêtez-vous un peu — et pensez — à la triste fin — de celui qui git ici — une passion tyrannique plusieurs fois — le conduisit en prison — Le 26 mai 1886 — neuvième anniversaire de sa première arrestation — las de souffrir — ferme et immuable — il se donna la mort. »

« Vous direz à Charles ma triste fin et le prierez de la cacher pour toujours à sa femme et à son fils. Adieu, priez pour mon âme, je meurs repentant de tout ce que j'ai fait. Mère, tu me donneras ta bénédiction ? »

Monsieur le professeur aura-t-il la bonté de faire transcrire cette lettre et de l'adresser à M^{me} veuve Visc... à Biella.

O mort, ma chère ! Reine de tout le monde, consolatrice de tous les maux, viens me libérer de cette abominable vie. Délivre cette âme délaissée des liens qui l'empêchent de prendre son vol. Soulage-la du poids qui la traîne dans la fange. En soupirant, en pleurant, je me recommande à toi. O mon espérance ! Ne fuis pas loin de moi ! Cette vie que j'abhorre, je te la donne de toutes mes forces. Accepte, ô chère, l'indigne présent, laisse vivre à ma place un honnête père de famille qui soit utile au pays, utile à ses contemporains, lié à la vie par ses affections, coopérant au bien commun dans la mesure de ses facultés.

Bons Turinois, très-bons Italiens, avant de mourir je vous demande pardon si j'ai déshonoré, par mes actions, Turin et l'Italie, compatissez à ma douleur, j'ai toujours désiré être un honnête ouvrier, mais le destin commande.

Mes bien-aimées mère et sœurs, comme vous êtes présentes à ma pensée maintenant, comme je me rappelle les déplaisirs que je vous ai donnés et je maudis le vice qui m'a jeté en ce lieu ! Je suis mort en volant : le papier sur lequel j'écris, la plume, l'encrier, la corde, j'ai tout volé. Voilà la prophétie réalisée.....

Je n'ai pas pu me donner la mort, mais cela ne m'empêchera pas de réussir une autre fois ; soit par nature, soit à la suite de mes infortunes, j'ai toujours eu cette idée. Voyez, je ne sais rien faire, et de toutes les faveurs dont le gouverneur du monde charge les hommes, je n'ai jamais joui d'aucune. J'ai fait du bien aux camarades les croyant des amis, ils m'ont trahi ; j'ai volé, d'autres ont joui du fruit de mes larcins et je suis sans fortune. Autrefois j'ai eu la volonté de vivre, je voulais partir pour aller en Amérique ou en France et pour cela je priai à Saluce, mon unique ami Cap.... de m'enseigner le français, mais je suis libre, tout passe, je ne me souviens plus de ce que j'ai souffert ; je n'ai rien souffert, car en prison je ne souffre pas, ma pensée est libre, c'est le corps seul qui est prisonnier. Par la pensée, j'ai toujours été riche et j'ai toujours eu chevaux et carrosses, je me suis fait faire de grands palais dans toute l'Italie. En prison je suis presque tout le jour tranquille, je ne pense qu'à ma mère et à mes sœurs, je pense que j'ai toujours volé et que je ne puis rester sans voler.

J'ai fait partie de toutes les bandes fameuses — de voleurs — qui ont infesté Turin, je suis voleur et filou de toutes les manières et je ne suis capable de rien faire de bon. On me nomme dehors *Le Politique* parce que j'ai toujours embrouillé présidents, juges, délégués, espions, mais cette fois j'ai été trahi et je ne puis plus me consoler : si j'avais la consolation de pouvoir embrouiller la justice je serais encore un peu heureux, mais sous Gal..., la police choisit trop bien ses espions et mon délateur se la passe joyeusement en liberté en faisant d'autres victimes.

Je ne me lamente et ne me lamenterai jamais, si longue que soit ma condamnation parce que j'ai mérité cent fois d'aller en galère : et puis je ne désire plus la liberté car je ne veux plus voler parce que j'aime trop ma mère et mes sœurs. Donc si je ne pouvais me tuer ici, j'aurais toute ma commodité en liberté, avec cette différence que je souffrirais trop. Mais, quand je me mets un clou dans la tête je veux y réussir, aussitôt que j'en aurai l'occasion, je le jurerais et l'écrirais avec mon sang, car je ne suis pas sûr qu'une fois libre je ne recommencerais pas à voler, je ne ferai certainement pas le cireur de bottes ni le porteur de journaux ; dans les cafés et chez les liquoristes, je ne peux plus y travailler car j'ai été trop souvent en prison et d'ailleurs quand je sortirai je serai si débile que je n'aurai plus aucune force. Si je cherche à aller ailleurs, la police ne me fera pas de passeport pour l'extérieur, ou si elle le fait, elle y inscrira que j'ai été condamné et ainsi publiera que je suis un fripon. La magicienne m'a dit, par le jeu de cartes, que je mourrai de mort violente et je ne cherche pas d'autre mort. Personne ne doit penser à moi car je ne vauds rien. Je ne puis rien dire car je ne veux plus mourir en prison : je pense autrement et quand je sortirai je saurai ce que j'aurai à faire. Je ne puis plus écrire, je n'ai plus aucune volonté : je n'ai pas pu mourir, mais je ne vivrai pas, je végèterai.

AUTOBIOGRAPHIE DU BRIGAND F. S. DE CATANE

A l'âge de 6 ans je prenais déjà chez mes parents tout ce qui pouvait se manger pour le donner à mes camarades ; cela dura jusqu'à ma neuvième année. Après cela mon père me mit en

apprentissage chez un restaurateur chez lequel je continuai à prendre tout ce que je pouvais attraper, pain, bouteilles de vin, argent, puis j'allais avec mes camarades, jouer et manger. Une fois, en jouant à pile ou face, j'eus une discussion avec un de mes compagnons et nous commençâmes à échanger quelques coups de poing ; ne pouvant me défendre avec les bras, d'autant plus que mon adversaire était plus fort que moi, je me jetai sur lui par derrière, comme un chien enragé, et lui mordant l'oreille, j'en emportai la moitié. Une autre fois, je volai un fromage à mon patron et l'emportai à ma maison ; dans le moment, je fus surpris par mon père qui me donna une bastonnade d'importance. Trois mois après ce fait il me retira de chez mon patron. Pendant l'année 1848, au moment de la révolution dans ma patrie, en cheminant dans une rue, j'eus l'occasion d'observer dans un palais, quelques paysans qui emportaient des objets ; j'y allai aussi et pris une ombrelle de soie et un mortier de droguiste. Dans la même journée, voyant d'autres personnes occupées à transporter de l'huile d'un magasin, j'en emportai également une cruche.

Mon père, voyant ma mauvaise vie, me donnait continuellement la schlague avec un paquet de cordes, alors je restais dehors quatre ou cinq jours puis, à cause de ma pauvre mère, je retournais chez mes parents. A l'âge de 13 ans, je me rendis un jour dans un cabaret où se trouvaient quelques paysans qui jouaient aux cartes et m'assis près d'eux. En même temps je commençai à badiner avec eux ; mais cela ne plut pas à l'un d'eux qui allongea la main vers un bâton pour m'en frapper ; mais moi, m'emparant d'une bouteille qui était sur la table, je la lui envoyai sur la figure et me mis à fuir, d'autant plus que c'était un jeune homme de 20 ans. Un mois après mon père me mit charretier en compagnie de mes frères, travaillant avec nos bêtes, car nous avions deux mulets et un cheval. Mais je n'ai jamais eu beaucoup de bonne volonté au travail, aussi abandonnais-je à chaque instant mon mulet et ma charrette pour aller avec mes camarades, boire et jouer. Pendant que j'étais dans le métier, je m'exerçai plusieurs fois à voler quelques poules, et quand mon père me donnait de l'argent pour acheter de l'avoine aux bêtes, j'allais le dépenser au café. A tout cela je

dois ajouter la honte que j'avais d'être frappé brutalement par mon père qui alla jusqu'à me lier à une traverse pour que je ne puisse pas m'enfuir.

A l'âge de 18 ans je me rendis un soir, en compagnie de dix ou douze amis, dans un cabaret. Arrivés là nous nous mîmes à jouer du vin ordinaire; je gagnais, mais l'un de mes compagnons prétendait avoir également gagné, nous échangeâmes quelques paroles et celui-ci ayant en main une grosse canne, se mit à me bâtonner; alors tirant un couteau que j'avais en poche, je commençai à m'en servir et lui en donnai quelques coups qui le mirent, pendant environ 30 jours, en mauvaise santé. Pour cela mon père dut payer la somme de 300 francs et je ne subis pas de condamnation; ma mère étant fileuse de soie, il arriva quelquefois que je lui en emportais quelques écheveaux que je donnais à une femme mariée. Une fois j'eus l'occasion d'avoir entre les mains les clés du coffre où mon père mettait son argent; j'en fis faire une semblable et de temps en temps je prenais quelques piastres. A la fin mon père s'aperçut qu'il lui manquait environ 30 piastres; pourtant il n'était pas sûr que je fusse le voleur, mais songeant à ma mauvaise conduite et aux fautes que j'avais déjà commises, il m'attribua immédiatement la faute et l'on peut s'imaginer quel fracas il fit et quels coups il me donna; de plus mon frère aîné voulait absolument m'assommer, mais ma pauvre mère le retint.

A l'âge de 19 ans je fis un voyage pour un entrepreneur; avec les pierres je transportais du fer et autres objets pour travailler la pierre; quelques jours après que j'eus fait ce voyage, je me rendis auprès de l'entrepreneur afin d'être payé de mes peines; celui-ci de jour en jour en repoussait le paiement; un jour, me trouvant assis à la porte d'une cantine au moment où il passait, je m'approchai de lui et lui demandai ce qu'il m'était dû; il me répondit qu'il me donnerait des claques en place d'argent et je lui dis : « Quand vous voudrez me donner des claques vous trouverez à qui parler. » En entendant mes paroles, il prit la chaise sur laquelle j'étais assis un moment auparavant et vint contre moi en me menaçant; mais alors je sortis mon couteau et passai derrière lui. Avant que j'aie pu exécuter mon projet, j'en fus empêché par quelques paysans et l'affaire en resta là pour le moment.

Je restai encore quelque temps sur le lieu de la querelle, et lui alla se poster aux aguets dans la rue que je devais parcourir pour aller chez moi. Je m'acheminai par cette rue et quand je fus arrivé à un certain endroit, je fus tout à coup surpris à l'improviste par cet individu qui me prit par les épaules, me jeta à terre et commença à me frapper horriblement; à peine délivré de mon adversaire, je sortis mon couteau de ma poche et lui en donnai deux coups : le premier ne fut pas bien dirigé, mais le second le blessa profondément à la cuisse gauche; alors je m'enfuis précipitamment et me rendis dans la maison de mon oncle en lui racontant ce qui m'était arrivé. Pourtant, malgré toute la colère que mon père avait contre moi, il eut un peu de compassion et m'expédia un peu d'argent et de linge; dans le même temps il me fit éloigner à 24 milles de là, dans un pays nommé Salario, où demeurait un de ses confrères. Mon éloignement dura environ 30 jours, jusqu'à ce que mon père me fit dire que, le blessé étant presque guéri, je pouvais revenir à la maison et qu'il arrangerait l'affaire. Trois ou quatre jours après mon retour à la maison, la chose se fit et je fus condamné à payer les dépenses; ainsi il fut dédommagé et en même temps nous fîmes la paix devant le juge instructeur. Trois ou quatre mois après que nous eûmes fait la paix, je me trouvais dans une cantine où je jouais avec quelques amis; le même individu s'y trouvait aussi en compagnie de quelques-uns de ses amis et me demanda si je voulais lui payer un quart de litre : je lui répondis négativement; lui, qui était pris de vin, commença à me maltraiter; alors je me levai de la chaise sur laquelle j'étais assis pour me défendre, mais sans succès, car les amis se mirent entre nous.

Dans ma 21^e année, j'entrai un jour dans un cabaret où se trouvait une femme de mauvaise vie qui voulait badiner avec moi; ne me sentant pas d'inclination pour elle, je repoussai ses cajoleries; mais alors elle m'injuria à tel point que la patience m'échappa et je lui donnai une grosse claque qui l'envoya rouler les jambes en l'air et je crus l'avoir assommée. Quelques instants après mon départ, arrive son mari qui, la voyant pleurer, lui demande ce qu'elle avait et pour quel motif elle pleurait.

Elle ne voulait rien déclarer, mais son mari insista tellement pour qu'elle lui expliquât ce qu'elle avait, qu'elle fut contrainte de lui narrer le fait ; alors il prit en mains un couteau et s'élança contre moi. En voyant ce mouvement, je pris un gros caillou pour me défendre, mais inutilement, car quelques paysans s'interposèrent.

En arrivant chez moi, je m'armai de mon défenseur en prévision de ce qui pourrait m'arriver, mais, quelques heures après, je fis la rencontre de quelques amis en compagnie de mon adversaire ; ils m'appelèrent, je fis la paix, nous allâmes boire et tout fut terminé.

Dans l'année 1858, après consentement du préteur de Catane, je me séparai de la famille, touchant, pour ma part, une charrette, un mulet et 15 écus. Quatre ou cinq jours après, je vendis la charrette et le mulet. En peu de temps, entre amis, je mangeai tout l'argent que j'avais reçu de ma marchandise. Lorsque j'en fus venu à bout, les amis ne me regardèrent plus et je me retrouvai dans un état assez déplorable ; mon père eut pitié de moi et me reprit dans sa maison. Une de mes cousines voyant mon adversité et le mauvais chemin que je suivais résolut de me faire marier, disant que peut-être cela me ferait changer mon genre de vie. En effet, je me mis à faire l'amour. Je dois faire observer que je vivais avec ma famille, mais que pour dormir j'étais seul, ayant pour cela une petite habitation au rez-de-chaussée et dont, depuis quelques jours, j'avais perdu la clé ; la porte en était fermée par un simple loquet.

Un soir, rentrant dans ma demeure à environ minuit, pour me reposer, j'y trouvai quatre individus qui jouaient et dont l'un était mon compère et l'autre cet entrepreneur qui avait été blessé par moi. Ils jouaient sur mon lit. Voyant cela, j'empoignai un bâton qui était derrière la porte, pour bâtonner particulièrement mon compère ; mais l'un d'eux s'interposa en me demandant en grâce de rester tranquille ; ils me firent des excuses et s'en allèrent. Deux mois après ce fait, je me mariaï et m'établis avec la famille. J'avais pourtant toujours ce maudit vice de m'approprier ce qui ne m'appartenait pas. Un jour, je pris la somme de 24 écus et quelques objets d'or. Je fus découvert et mis immédiatement à la porte avec le

peu d'effets qui m'appartenaient et j'allai demeurer dans la famille de ma femme. Quatre ou cinq mois après, à la distance d'environ cinquante pas de mon habitation, on déroba à un gros propriétaire la somme de 1 200 écus et un rouleau d'objets précieux. Le même jour, je fus arrêté comme coupable du fait, mais après quelques jours, la justice qui faisait de minutieuses recherches parvint à découvrir le coupable et je fus aussitôt relâché.

A la fin de 1859, je fus arrêté comme vagabond. En 1860, au moment où éclata la Révolution, il vint un consul à la prison de Catane. Je ne sais de quelle nation il était, mais il mit tous les prisonniers en liberté et à peine sorti j'allai travailler en qualité de garçon charretier pour transporter des boulets et de la poudre à canon de Catane à Messine pour le général G..., cela dura dix jours. Un jour, revenant de Caltanissetta à Catane avec un chargement de soufre, j'eus une contestation avec l'un de mes compagnons charretiers et pour ne pas succomber je le frappai si fort avec un piquet que je le laissai inanimé.

A moitié chemin était une taverne où j'attachai mon mulet pour le rafraîchir ; les autres charretiers firent de même. Après avoir mangé, nous nous mîmes à jouer au *tocco* qui est notre jeu habituel, et avec nous il y avait aussi le tavernier. Pendant le jeu, j'eus quelques paroles de contradiction et de plus on me dit que j'étais un malandrin et qu'on allait me corriger. Je répondis qu'un cent de leurs semblables n'étaient pas capables de faire cela. A ces paroles, le tavernier courut à sa chambre prendre son fusil, mais je lui courus derrière avec un couteau que je trouvai à point et je me mis à la porte par laquelle il était entré. Les autres charretiers qui jouaient avec nous accoururent et la querelle n'eut pas d'autre suite. Je détachai immédiatement mon mulet et repris la route dans la direction de Catane, en discutant avec un autre charretier au sujet de la discussion que je venais d'avoir avec le patron de la taverne. Après beaucoup de paroles échangées entre nous deux, au sujet de ce qu'il s'était mis au milieu pour apaiser le bruit entre moi et le tavernier, j'arrivai à Catane.

En janvier 1862, la Révolution déjà prédite ayant éclaté, tout

le monde criait : « *Vive Garibaldi! A bas le roi et la police!* » Il y eut quelques coups d'échangés, mais je n'étais coupable en rien dans cette occasion ; j'étais coupable seulement du méfait précédent, du bruit avec le tavernier, motif pour lequel je demeurai caché quelque temps. Des troupes de toutes armes accoururent pour apaiser le tumulte et remettre l'ordre. Le jour suivant, on incarcéra soixante individus au nombre desquels je me trouvai. On nous emmena à la prison judiciaire pour instruire notre affaire. Cinquante et un furent remis en liberté, sept condamnés à mort et deux à sept ans de *carcere duro* avec les fers.

Peu de mois après ma sortie de prison, mon frère tomba malade et me donna son mulet et sa charrette pour transporter du matériel destiné à la construction de quelque fabrique. En passant par un chemin avec la charrette mal chargée, je blessai un cochon avec la roue et lui rompis une jambe. La patronne accourut et m'accabla de reproches injurieux, mais je suivis mon chemin malgré le mari qui voulait me tuer.

En l'année 1863, beaucoup de gens se rendaient, à l'occasion de la fête patronale, à la distance d'un mille de Catane, dans la ville nommée Gifalesove. Je m'y rendis aussi, car j'étais attendu par quelques amis. Nous allâmes dans un cabaret pour boire un coup. Quand le soir fut venu, nous montâmes tous sur la petite voiture que j'avais avec moi ; nous étions tous un peu ivres et, arrivés à notre pays, nous allâmes dans un cabaret où nous jouâmes un moment. Bientôt, chacun prit de son côté pour se rendre chez soi ; je fis de même en compagnie de deux autres qui devaient parcourir le même chemin pour se rendre à leur demeure. Chemin faisant, un des deux dit : « Venez chez moi, mon père n'y est pas, nous ferons un petit somme et demain je prendrai de l'huile que nous vendrons. » Ainsi fut fait.

Nous portâmes l'huile à la maison de l'autre compagnon jusqu'à ce que nous fussions allés chercher l'acheteur.

L'huile était bien placée dans la maison de Rag... et, en effet, il vint me trouver au café, comme c'était convenu, et avec lui il y avait celui qui devait acheter l'huile. Quand nous fûmes arrivés à la maison où devait être l'huile, la femme de Rag... nous dit que M... l'avait emportée. M... était celui chez lequel

nous avions couché ou pour mieux dire le propriétaire de l'huile. Alors Rag... et moi partîmes à la recherche de M... et le trouvâmes à l'hôtellerie jouant aux cartes. L'ayant fait appeler, il laissa subitement le jeu et vint avec nous. Nous l'emmenâmes dans une rue un peu éloignée et lui demandâmes pour quel motif il avait emporté et vendu l'huile sans nous rien dire. Il nous répondit : « Avec ce qui m'appartient, je veux faire ce que bon me semble et ce qui me plaît. » J'ajoutai : Alors tu devais le faire sans rien nous dire. » Et Rag... dit : « Pourquoi m'avoir chargé de la vendre ? de plus me l'avoir fait porter chez moi et maintenant tu l'as vendue et il ne reste rien pour nous. » Nous lui dîmes que cela était un tour de coquin et lui sautâmes dessus comme deux hyènes, avec tant d'impétuosité, que je m'étonnai de ne pas lui avoir fait quelque blessure ; après cela, il s'enfuit.

La justice me recherchait pour ce fait et pour d'autres. (1) Quinze jours après, je fus arrêté par deux gendarmes à la distance de dix milles de mon pays. Rag... se constitua lui-même prisonnier quelques jours après mon arrestation et, bien que dans tout ce qui m'était imputé j'eusse une part de raisons, la Cour d'assises de Catane me condamna à dix ans de bagne, montrant une aussi grande sévérité à l'égard de tous ceux qui ont mauvaise conduite.

De la prison de Catane, je fus envoyé au bagne d'Ancône et ensuite à celui de P... En 1868, je fus frappé d'une maladie cérébrale ; deux mois après, j'étais à peu près guéri. Ayant assez bon appétit, le médecin et le directeur furent d'accord pour m'accorder une ration supplémentaire de pain, chaque jour. Mes compagnons, particulièrement les Siciliens qui enviaient la faveur dont je jouissais, disaient que je la devais aux rapports que je faisais sur tout ce qui se passait ; ils cherchaient à me frapper et firent tant qu'on m'enleva la ration que j'avais en plus. J'avais toujours la crainte qu'ils ne me fissent quelque trahison. En effet, un jour je me pris de querelle avec tous les Siciliens qui m'assaillirent en me donnant de grands coups de poing. Parmi ceux-ci, un nommé Od et un autre disaient ;

(1) Réticences fort éloquentes.

« Laissez-le, vous autres, que nous le tuions », mais quelques-uns accoururent en ma faveur et la querelle se termina ainsi. Après tant de terreurs et de horions, je me trouve encore en vie.

Les supérieurs me changèrent immédiatement de chambre, mais mes ennemis firent tant qu'ils envoyèrent un billet en dessous mains à mes compagnons et leur disant que dans l'autre chambre je faisais l'espion auprès des gardiens et pourtant j'étais innocent. Cette calomnie me fit mettre à l'index.

Voyant cette méchanceté je fus pris d'une grande mélancolie et atteint d'une espèce de démence à laquelle je suis sujet de temps en temps. Un jour l'évêque de la ville où était le bague dans lequel j'étais enfermé vint nous visiter et nous distribua quelques médailles de dévotion; moi aussi j'eus l'honneur d'en avoir une, mais me trouvant en ce moment assez agité, je la pris et la mis en pièce.

Mes supérieurs voyant cela me mirent en punition, je fus lié avec les fers aux pieds et aux mains pendant dix jours : envoyé ensuite à l'infirmerie et de là dans cet hospice où je suis venu à trois reprises différentes et où deux Siciliens m'ont fait beaucoup de mal; ces deux sont l'un Od..., l'autre Rab..., qui disaient à nos supérieurs que je les voulais tuer, alors que je n'ai jamais eu la moindre idée de faire cela et malgré tout, ces deux mauvais sujets me firent rester lié, pendant très longtemps, dans la chambre.

AUTOBIOGRAPHIE D'UN BRIGAND ALIÉNÉ

Nicolas N..., dont je relate ici la biographie, est un autre brigand dont on n'a pas encore pu vérifier jusqu'à quel point il simulait la démence, de physionomie vulgaire mais non féroce, ayant une profonde cicatrice en forme de fer à cheval sur le crâne et une autre au visage.

Circonférence de la tête 54; courbe longitudinale 32; courbe transversale 37; diamètre longitudinal 195; diamètre transversal 154; angle facial 75; ligne faciale 66; poids du corps 59 kilogr. 800.

Dans la prison il se plaignait de gastralgie et avait des hallucinations pendant lesquelles il croyait revoir sa femme; plus tard il parait aussi avoir le délire furieux; cherche à blesser un gardien avec le cercle de sa gamelle dont il avait forgé une lame, un jour qu'il s'était mis en tête que personne ne devait entrer dans sa cellule; réintégré ensuite à l'hospice il parut véritablement halluciné pendant très longtemps, mais s'il l'était vraiment, personne ne pourrait le jurer. Voici ses écrits :

— Je suis né en l'année 1835 ou 36 je ne me souviens pas précisément, seulement je puis dire que ma famille me disait toujours que j'étais né l'année pendant laquelle le tremblement de terre se fit sentir dans la province de Calabre, ma patrie. Ma famille se rendit, au moment de ce tremblement de terre, dans une petite habitation située à la campagne et qui était notre propriété.

A l'âge de 13 mois je demeurais orphelin de mère, à 6 ans je perdis mon père et nous restâmes quatre enfants sans père ni mère; néanmoins ma sœur qui avait 16 ans et nous avait sous sa garde, après deux années se maria et nous allâmes demeurer tous ensemble; après quelques années de séjour près de ma sœur, le père de ma pauvre mère me prit avec lui.

En l'année 1848, au mois de décembre, j'allai, en compagnie d'un de mes parents, dans un champ qui appartenait à mon aïeul pour y mener paître deux ânes. Peu de temps après que les deux animaux étaient à paître, l'un d'eux me donna un grand coup de pied qui me blessa gravement au front, ce qui m'obligea à aller m'étendre à la maison.

En novembre de l'année 1854 j'allai travailler sur la route communale de mon pays, pour porter la pierre et la chaux; mais la paye était minime, au bout de quelques jours je renonçai à ce travail.

En décembre 1854 et janvier et février 1850, j'allai m'occuper de mon morceau de terre et en mars j'allai travailler avec mon aïeul dans la province de Catanzaro où nous restâmes jusqu'au mois d'août; je revins ensuite dans ma patrie; au mois d'octobre je me rendis à ma propriété pour y récolter le peu de raisins que ma vigne avait produit. Un soir, à environ une heure de la nuit, après avoir terminer mon travail, je retournais à ma

maison qui se trouvait à environ deux milles de mon fonds, pour voir mon beau-frère afin qu'il me procurât une voiture pour transporter le raisin qui était déjà tout préparé dans deux cuves. Malgré toutes mes recherches pour trouver mon beau-frère, je n'y parvins pas; chemin faisant je fis la rencontre d'un de mes parents du nom de Luigi N..., avec lequel nous allâmes boire à un cabaret; après avoir bu nous sortîmes en discourant tout en nous promenant par le pays. Après un quart d'heure de promenade et de conversation, nous vîmes trois individus qui étaient assis sur une grosse traverse placée horizontalement à terre; quoique nous ne les connussions pas, nous les saluâmes, mais ils firent semblant de ne pas nous voir. Après que nous eûmes fait une vingtaine de pas, l'un d'eux se leva et vint à notre rencontre à pas lents. A la vue de ce mouvement, nous sortîmes tous les deux le pistolet que chacun avait en poche, en lui disant : « Arrière, sinon nous faisons feu sur toi. » Il se retira sans faire aucune opposition. Continuant à nous promener nous vîmes mon beau-frère sortir d'une maison, une lanterne à la main. Bien qu'il y eût longtemps que je fusse à sa recherche, je ne voulus rien lui dire, d'autant plus qu'il était sorti d'une maison qui m'était suspecte pour un motif de jalousie. A ce moment, les trois individus dont j'ai parlé plus haut se firent connaître et nous partîmes tous les cinq ensemble à la recherche d'un joueur de guitare, lequel ne voulait pas venir disant qu'il était trop tard, car il était plus de minuit; cependant, il finit par se rendre à nos prières.

Avant d'aller nous promener avec la guitare, nous allâmes boire et jouer au *tocco*, et s'il y eut quelques paroles échangées, aucune pourtant n'était de conséquence. Après cela nous sortîmes et allâmes nous amuser. Mais mon parent eut alors quelques mots avec Ach... Ga..., un de nos compagnons, parce que l'un voulait d'abord aller jouer de la guitare sous la fenêtre de sa maîtresse tandis que l'autre voulait qu'on allât vers la sienne auparavant. Tout cela fit naître une série de discussions entre tous.

Le guitariste se mêla à la dispute : je pris la défense de mon parent, et empoignant A. G... par les épaules, je le jettai contre le mur en lui donnant de la crosse de mon pistolet sur la tête;

le frère de A. G..., me prit par derrière et voulait m'enlever le pistolet : mais moi, faisant un effort, j'eus le temps de hausser le bras et de lui envoyer un coup de pistolet à la jambe gauche, qui le blessa gravement. A. G..., pendant ce temps, s'était échappé de mes mains et en même temps il me donna un coup de poignard à la joue droite et au bras gauche. Entre nous il resta un cadavre, celui du pauvre guitariste. Le matin suivant, la justice ayant eu connaissance du fait, décerna un mandat d'arrêt contre cinq. Mais me trouvant au lit et malade, j'obtins du juge, moyennant caution, de rester chez moi jusqu'à mon complet rétablissement. Pendant que je me trouvais au lit, je fus interrogé pour la seconde fois par le juge. Je niai continuellement en disant que j'avais été assailli traitreusement et que je ne connaissais pas mes adversaires. Ach... Ga..., Alessandro Am... et mon parent furent tous arrêtés 6 jours après. Le 28 juin 1856 eut lieu le jugement; Ach... Ga... et Alessandro A..., furent condamnés à cinq ans de prison; et moi et mon parent à 7 mois de la même peine.

A ma sortie du lieu où j'avais subi ma peine, je demeurai quelques jours dans mon pays, puis je retournai de nouveau travailler en Sicile où je restai jusqu'en novembre 1859. Je retournai au pays. En 1860 je fus atteint d'une perte de sang au tétou droit et je crus véritablement passer dans l'autre monde. Néanmoins un an après j'étais parfaitement rétabli.

Au mois de septembre de la même année je me mariaï. En janvier 1862, de compagnie avec mon beau-frère, nous partîmes dans les Abruzzes, emportant avec nous 1300 francs que nous mîmes dans le trafic du bétail, ou pour mieux dire, dans celui des mulets. En novembre de la même année, me trouvant encore dans les Abruzzes, un jour que j'étais à dos de mulet, je fis une chute qui faillit me faire rompre le bras et pour laquelle je demeurai vingt jours au lit ; puis nous partîmes, mon beau-frère et moi, pour la Sicile avec dix-huit mulets ; nous y demeurâmes quelques années par le motif que nos affaires allaient en s'améliorant.

Le 27 juin 1863 je fus surpris par les fièvres que je gardai jusqu'au 29 juillet. Le 2 août je me rendis avec mon beau-frère à un pays nommé S. Antaldo, croyant que mes affaires s'en

trouveraient mieux en raison des nombreuses connaissances que j'avais dans le pays. Mais au contraire elles allèrent très mal ; mon beau-frère et moi ayant joué et perdu tout l'argent que nous avions apporté de la maison en y comprenant en plus 500 francs que nous avions gagné. Après cela nous convînmes de retourner dans notre patrie, où il arriva que nos femmes nous firent une terrible et furieuse scène. Après tant de fracas nous leur avons donné la bastonnade. . . »

Cette biographie fut interrompue par un de ces accidents qui sont particuliers aux criminels aliénés. Un collègue ayant fait sentir à Nicola N. l'imprudence de laisser une trace écrite de ses actes, il interrompit immédiatement son travail et tomba dans un accès de délire pendant lequel il s'imaginait être menacé d'un nouveau procès et voyait un persécuteur dans le même collègue qui l'avait si bien conseillé. L'ayant rencontré quelques jours après, il se mit à l'invectiver, lui proposant de s'armer l'un de pierres, l'autre d'un bâton et si ce n'avait été l'infirmier E. , il y eût eu une lutte furieuse entre eux.

XIV. — PALIMPSESTES ÉTRANGERS (1)

JOSEPH LEPAGE (2)

Joseph Lepage est né le 8 juin 1872 : il n'avait donc, en janvier 1889, époque à laquelle il commit ce délit, que dix-sept ans à peine. Il appartenait à une honnête famille d'ouvriers : de son père, fabricant de fouets pour les chiens, il reçut de bons exemples relativement à l'honnêteté ; c'était un homme intelligent, mais vif, impétueux et intempérant. Affecté de rhumatismes articulaires, il était à l'hôpital St-Louis quand son fils tenta d'assassiner la fille Deschamps, dite *femme Pierre*.

(1) Voir p. 116 et suivantes de cet ouvrage, où nous avons intercalé bon nombre de palimpsestes Français.

(2) Dans *Le criminel instinctif*, par le Dr P. Garnier. (*Annales d'hygiène et de médecine légale.*)

La mère était morte l'année précédente d'une tuberculose pulmonaire ; d'un caractère doux et affable et sortant d'autre part de subir une longue maladie, elle n'avait pu élever ses enfants avec toute la fermeté et l'autorité nécessaires.

De ses six fils, quatre seulement lui restèrent : Joseph est le troisième. L'ainé est un excellent jeune homme, habile ouvrier, sobre, d'une conduite régulière ; le second, âgé de dix-huit ans, avait déjà été condamné en 1887 à cinq ans de détention dans une maison de correction, pour incendie volontaire commis par vengeance ; le quatrième est un garçon de quatorze ans dont le développement physique et intellectuel procède régulièrement.

Aucun cas de démence dans les ascendants et collatéraux de la famille Lepage.

Joseph Lepage, sans être d'une constitution robuste, s'est développé assez rapidement.

Il est d'un caractère franc, mais taciturne, irascible et méchant.

A l'école, il ne fut pas un mauvais élève, et s'il ne montre pas l'attention constante d'un écolier studieux et réfléchi, il donne pourtant les marques de la vivacité de son intelligence, car il fut toujours placé parmi les premiers.

Il se passionna pour la lecture et spécialement celle des faits de sang et les délits des grands criminels.

Sorti de l'école, son père le prit auprès de lui et le fit travailler dans sa fabrique de fouets : mais il commença de bonne heure à désertier la boutique chaque fois qu'il avait ramassé un peu d'argent. Alors il fréquentait les marchés et les cabarets en compagnie de petits vauriens avec lesquels il ne tarda pas à former une alliance qui ne contribua pas peu à développer en lui ses mauvais instincts.

Indifférent aux reproches, il conservait pourtant quelques égards pour sa mère, pour laquelle il avait une apparence d'affection.

Sa mère morte, Joseph Lepage n'eut plus aucune retenue et il s'adonna complètement au vagabondage, abandonnant la maison paternelle. Il ne revenait près de son père que pressé par le besoin, pour disparaître de nouveau après quelques semaines, aussitôt qu'il avait gagné quelque argent pour se divertir et boire. A son père qui lui reprochait sa paresse et sa mauvaise conduite, il répondait : « Celui qui travaille est un imbécile : que je trouve

une femme qui me procure quarante sous par jour et tout ira bien. ! »

En ce moment il fréquente la pire société, il apprend l'argot, et s'initie à ce qu'il appelle *les trucs du métier*.

En décembre 1888, son père tomba malade et dut se faire transporter à l'hôpital. Joseph Lepage resta sans ressources.

Un ami de son père, ouvrier en fouets comme lui, pris de pitié, le recueillit, lui donnant pour quelque temps la nourriture et le logement. Dans la maison de Pierre où était la Deschamps, il est traité comme un fils ; il rend quelques petits services, fait des commissions, mais jamais ne s'assujettit à un travail régulier.

La fille Deschamps, dite « la Pierre », âgée de 24 ans et mère d'un enfant de deux ans, passait pour être d'un caractère doux et tranquille ; bonne et affectueuse pour Joseph Lepage, elle aurait dû attendre de lui de la reconnaissance, si un tel sentiment eût pu naître en lui.

Le matin du 14 janvier 1889, profitant de l'absence de Pierre qui était allé porter du travail, il tente d'assassiner la Deschamps.

Lui aussi, ne voulant pas paraître un criminel vulgaire, nous a donné dans quelques notes les détails de son crime en les faisant précéder de quelques considérations sur sa vie.

HISTOIRE DE MA VIE

Libre, dès mon enfance, de faire tout ce qui me plaisait, il ne doit pas sembler étrange que je n'aie jamais aimé le travail ; j'ai hérité du plus grand défaut de mon père, du vice de boire l'absinthe.

Quand j'avais de l'argent, le moins que j'en buvais était deux ou trois verres par jour ; n'aimant pas le travail, je ne pensais qu'à me donner du bon temps. Plus je me voyais mal vêtu et en mauvaise compagnie, plus j'étais fier.

D'un caractère sombre et irascible, je ne pensais qu'à faire

pleurer mes frères et mes sœurs ou à donner des coups de couteau ; la vue du sang était mon seul plaisir.

La preuve de cela est qu'une fois, mes parents étant sortis et me trouvant seul avec mon frère et ma sœur, je ne me souviens plus de ce qui se passa entre nous, mais ce qui est certain c'est que je piquai mon frère au genou avec une épée que mon père avait à la maison.

On me reproche de n'avoir pas aimé ma mère ; si j'ai un reproche à me faire, ce n'est pas certes celui-là ; dans tous les cas, je ne serais pas le seul, car mon frère, celui qui est si bien connu dans le quartier, ne peut pas dire que dans le temps que la mère était malade il l'ait soulagée en quelque chose. Ce n'était pas en apportant onze ou douze francs par semaine qu'il pouvait beaucoup lui venir en aide et pourtant il gagnait treize sous à l'heure.

Le samedi 12 janvier, me trouvant près de M. Pierre, j'allai à la paye. Nous mangeâmes gaiement. Le dimanche 13, je mangeai encore avec eux tout le jour et, en toute sincérité, je ne pensais pas à la tuer... Le lendemain, après avoir passé la nuit dans une chambre voisine, je retournai près d'eux, comme cela m'arrivait souvent pour me réchauffer. Après être resté environ dix minutes devant le poêle, une idée, comme déjà autrefois, me traversa l'esprit. Je fis un mouvement pour aller chercher un couteau qui se trouvait au milieu d'autres ustensiles dans une petite chambre voisine. Mais comme je n'avais pas de prétexte pour sortir, je cherchai une banquette de bois pour m'asseoir. Ne la voyant pas, je la lui demandai et elle me répondit qu'elle se trouvait dans la petite chambre voisine. Je dis à part moi : « Voilà qui se trouve bien » et courus chercher la banquette ; en même temps, je déliai mon paquet d'ustensiles et en sortis mon couteau que je cachai dans ma manche et je rentrai dans la chambre. Je m'assis à côté du lit en attendant qu'elle prit une position favorable. Finalement, après dix minutes, elle se retourna, la face contre le mur. Je me levai... elle ne bougeait pas... Je m'avançai à pas de loup en retenant ma respiration. Avant de frapper, je la contemplai un instant. A ce moment, l'enfant fit un petit mouvement et la mère s'éveilla. Alors, je n'eus que le temps de m'asseoir sur une chaise qui se trouvait

près du lit. Je me reprochai de n'avoir pas frappé plus tôt. Je fus contraint d'attendre qu'elle se rendormît. Cela ne tarda pas beaucoup. Je me levai, résolu de ne pas attendre davantage. Je levai le bras et le laissai tomber avec un coup sec. Le couteau pénétra dans les chairs ; je retirai le bras pour frapper une seconde fois, mais la victime s'éveilla en disant : « Ah ! l'imbécile, il m'a fait mal. » A cette parole, je me jetai en arrière et cachai le couteau derrière mon dos en lui disant : « Impossible, madame, que je vous aie fait mal. »

Soit qu'elle eût vu le couteau ou qu'elle se fût aperçu du sang qui sortait de la blessure, elle se mit à crier qu'elle allait me faire arrêter. J'enfilai mon habit et me sauvai après lui avoir dit : « A nous revoir ! » Je posai le couteau au pied de l'escalier et m'en allai pendant qu'elle criait : « A l'assassin ! »

Voilà pour le crime. Mon intention était de la tuer et de lui voler huit francs. Quant à mes idées, les voici en quelques paroles : tuer, voler, faire bombance et faire en un mot le plus de mal possible. Du reste, tuer quelqu'un fut toujours mon idée fixe. Casser des têtes, voilà mon caprice.

Quand j'étais jeune, je ne rêvais que coups de couteau, je voulais faire comme Pranzini, mais je n'y suis pas complètement parvenu... Tant pis, puisque me voilà pris... Allons ! ce n'est pas le moment de pleurer, mais il est néanmoins douloureux de se voir pris pour une simple saignée.

Ces sentiments pervers, manifestés par Lepage, n'étaient certes pas produits par l'exaspération rageuse et sanguinaire d'un criminel d'occasion, au moment de son arrestation : exaspération destinée à tomber complètement ; lui, au contraire, ne faisait qu'exprimer avec une cynique franchise la perversité de son âme avec un dédain complet de l'impression que son langage pouvait susciter et le même calme, le même imperturbable sang-froid persistèrent en lui, si bien que, trois mois après, il n'avait rien retranché de ses épouvantables propos.

Pourtant un jour il modifia son récit dans la partie concernant le motif qui l'avait poussé au crime.

« Ce n'est pas seulement pour lui prendre quelques sous que j'ai cherché à l'assassiner. Il y avait très longtemps *que cela me tentait* et comme je voyais bien qu'elle n'y aurait jamais

consenti, j'eus l'idée de l'égorger et puis de me satisfaire *une bonne fois* ! Pendant que le corps est encore chaud, cela doit être un morceau de gourmet ! Elle était enceinte et peu de temps avant d'accoucher elle souffrait d'une douleur au sein gauche. Elle manifesta la crainte d'avoir un cancer : en réalité, il n'y en avait pas qu'un seul, mais plusieurs qui devaient lui venir. Elle alla tout d'abord à l'hôpital Saint-Antoine pour se faire soigner, mais y renonça bientôt, d'après les conseils d'une voisine, Mme V..., celle-là même qui ramassa mon couteau dans les escaliers. Cette dame lui conseilla de se soigner elle-même, en se lavant le sein avec de l'eau tiède et de l'eau phéniquée et de s'y appliquer quelques cataplasmes. Inutile de dire si je me trouvais là pour contempler l'opération, vous devez bien l'imaginer. Tout d'abord, c'était Mme V... ou les voisines complaisantes qui la médicaient, mais peu à peu je commençai à servir d'infirmier et remplis très bien mes fonctions. C'était moi qui lui appliquais les cataplasmes et lui bandais le sein avec une longue toile qui lui faisait le tour du corps. Naturellement, elle était nue jusqu'à la ceinture. Chaque fois que je lui effleurais la peau, je frémissais du désir de la posséder.

« Ce fut ainsi que naquit cette malheureuse passion qui devait être si funeste, tant à elle qu'à moi. Nous jouions aux cartes et faisons des partis de loto, dans lesquelles j'étais, comme vous pouvez l'imaginer, toujours le plus faible. Tout cela me plaisait, mais j'aurais *voulu autre chose*. Aussi, à force d'être excitée, ma passion augmenta ainsi que le désir de la posséder, et cela allait toujours croissant. Le dénouement ne devait pas se faire attendre, comme on a vu. Ah ! la malheureuse femme ! elle ne pensait pas que l'agneau se serait fait tigre. Je n'hésitai pas à réprimer mes sentiments humains dont la nature, du reste, ne m'a guère pourvu. Je n'hésitai pas à déshonorer ma famille et à m'attirer la réprobation pour me procurer le plaisir de f... madame Pierre. J'ai ridiculement réussi. Du reste je n'ai pas encore perdu l'espérance.... Voilà comme, en voulant prendre la femme et l'argent, je n'eus rien du tout.

« C'est triste de se voir pris pour une simple saignée. Du reste il n'y a pas de justice. Je vais cueillir 15 ans de travaux forcés pour une simple saignée ! On devrait me laisser en liberté

puisqu'il si je lui ai fait du mal, c'était pour lui faire du bien ! On me demande si j'en suis repentant : oui, je me repens de ne l'avoir pas tuée. Mais patience ! La rage et la haine s'accumulent dans mon cœur contre elle et je ne désespère pas de me venger un jour ou l'autre. Ah ! je donnerais volontiers ma tête pour pouvoir la tenir sous mes ongles pendant un quart d'heure. Parce que je crois que si je reste plus longtemps à Mazas j'y deviendrai fou. »

Et à la suite :

« Me sentant excité, comme je l'avais déjà été à la vue de son beau sein, je m'étais dit : je l'aurai, morte ou vivante, mais je l'aurai. Il me semblait que ce devrait être une chose précieuse, de faire cela quand le corps palpite encore. Je m'en serais donné à cœur joie, je ne vous en dis pas davantage. Quant à l'enfant, s'il avait bougé pendant ce temps, je l'aurais éventré d'un seul coup, et il n'y aurait pas fallu grand temps. Vous pouvez me croire si je vous le dis ! La chose finie, j'emportais l'argent qui n'était pas à dédaigner, pour me divertir un peu ; mais ce n'était pas, comme je l'ai dit tout d'abord, le désir d'avoir les 8 ou 9 francs que je savais contenus dans le porte-monnaie, qui me poussa à commettre le crime. Fi donc ! Je n'aurais pas tué une femme pour si peu. On doit me croire quand je le dis car qu'est-ce que cela peut me faire ? Je me ris de tout. »

Quand on lui demanda pourquoi il n'avait pas tout d'abord déclaré que le mobile de son crime était d'outrager le cadavre de sa victime, il répondit :

« J'ai pensé que tout cela prolongerait ma prison préventive et qu'en allant en Cour d'assises il y aurait beaucoup de gens à me regarder et que l'on donnerait le récit de mon affaire dans les journaux. »

A Mazas son attitude ne changea pas et sa santé ne s'en ressentit pas ; seulement il dormait peu la nuit. A ce propos il disait :

« Oh ! ne croyez pas que ce soit le remords qui m'empêche de dormir, non ! non ! c'est la privation d'exercice et la fatigue : voilà tout. Ah ! les remords ! mais bast ! vous me dites que si le couteau avait atteint 2 ou 3 millimètres plus bas, elle serait morte. Eh bien ! c'est dommage ; j'ai été assez c... de me servir d'un couteau mal affilé. »

Plusieurs fois aussi pendant l'instruction, il dit : « Si ma mère était vivante, je n'aurais pas fait le coup. »

Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Guillot, dans les *Prisons de Paris*, 1889, publie quelques curieux graphiques criminels. A Lourcine, maison de correction pour les femmes, il trouve écrit sur le mur :

— Je jure de ne plus recommencer, parce que des hommes, j'en ai assez ; c'est pour l'amour que je suis ici ; j'ai tué mon amant, mais il me le fait bien payer ; méfiez-vous des hommes, car ils sont trompeurs.

— La justice des hommes n'est rien, celle de Dieu est tout — dernier jour de mon instruction (1).

— Dieu est si bon qu'il a pitié des malheureux.

— Sainte-Vierge, ô Marie ma souveraine, je me jette à vos pieds et me mets entre vos mains.

— Crois en Dieu ; il te mettra hors de la prison ; souvent il m'a exaucée.

— Supportons sans murmurer les tribulations, même à tort, pour expier nos péchés.

— Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur ; daignez me prendre sous votre protection et faites-moi la grâce de ne pas me faire retomber en faute.

— Mon Dieu, exaucez mes prières, je vous en supplie en grâce ; je vous prouverai combien je suis sincère et vous promets que chaque soir et chaque matin j'en oublierai pas de dire mes prières.

— Je suis arrêtée pour vol de 3000 fr. mais j'ai un avocat. — Vive les voleurs et mort aux honnêtes gens (2).

— Dans cette cellule où languit mon amour, loin de toi que j'adore, je gémiss et je souffre.

— Jean ne m'aime plus, mais je l'aimerai toujours.

— Vous qui venez dans cette cellule qui se nomme souricière, si vous n'êtes pas séparés d'une personne aimée, votre souffrance est atténuée.

— Quelle chose veux-tu que te dise mon cœur dans cette obscure

(1) Preuve de criminalité moindre chez la femme coupable

(2) Délinquance congénitale

cellule, autre que la douleur et les tourments qu'il souffre pour mon amant ?

— Henriette aimait son petit homme autant qu'une femme peut aimer... aujourd'hui je le déteste (1).

— Je m'ennuie à mourir : je veux revoir mon petit homme que j'aime, et quand je sortirai, s'il m'abandonne je le ferai assassiner par deux jeunes gens ; si ce n'avait été de lui, je ne serais pas ici. C'est lui qui est cause de tout, mais je l'aime quand même de tout mon cœur.

— C'est le souvenir de mes amours passés qui est cause que je suis dans cette souricière ; mais quand enfin je sortirai, que mon amant s'attende à un coup de revolver.

A St-Lazare, parmi les femmes, la religion et l'amour sont les sentiments dominants ; parmi les hommes c'est l'orgueil, la haine et la vengeance.

Presque tous se complaisent à graver leur nom, le plus souvent sur le mur, en le faisant suivre du surnom qui les rendait célèbres dans le monde, comme : d'Artagnan du Chalet — Fou d'Amour de la Courtille — l'Avocat de Montmartre — Fleur de Montparnasse etc.. Puis il y a les déclarations de guerre à la société et les menaces contre les magistrats : « Mort aux juges ! — Vive l'arnachie ! — Vive la révolution sociale, nous nous vengerons de ce que nous souffrons ! — Vive la Villette ! — Faites sauter en l'air les prisons ! — »

Il faut ajouter, à la décharge de ces malheureux, que les cellules dans lesquelles ils sont reclus sont loin de pouvoir leur inspirer des sentiments de bienveillance envers la société.

Mais la vengeance qu'ils tireront des délateurs ou des amants qui les ont trahis est, entre tous leurs sentiments, celui qui paraît les dominer. Il n'y a pas une pierre où l'on ne lise cette inscription : « Je me vengerai ! — Je te tuerai quand je sortirai — Mort à cette vache de Fernand qui m'a fait mettre dedans ; — Quand je sortirai d'ici je lui ferai sauter les boyaux du ventre : — Vivent les amis ! »

Bidoche, de la Bastille, écrit de sa femme Joséphine : « J'allais

(1) Délinquance congénitale.

être acquitté quand ma femme déclara que je portais un faux nom et que j'étais évadé de Clairvaux ; je me vengerai ! »

Remarquons aussi ces inscriptions que la police ne devrait pas négliger et qui contiennent des recommandations comme celles-ci : « Louis de la Vilette vous souhaite bonjour, courage et sang. — Georges l'Anglais à V. et B. et à tous les amis, courage ; voilà la première fois que je vais à l'instruction. Lundi est arrivé, et rien de neuf, aucune notice de Londres : écrivez à L... »

Verlaine avait été condamné pour blessures d'un complice, poète lui-même, à la suite d'actes sodomiques : Dans *Læti et Errabundi*, le croyant mort, il lui adresse ces vers :

On vous dit mort, vous, que le diable
Emporte qui la colporte
La nouvelle irrémédiable
Qui vient ainsi battre ma porte !
— Je n'y veux pas croire. Mort, vous,
Toi, Dieu parmi les demi-dieux !
Ceux qu' le disent sont des fous.
Mort, mon grand péché radieux.
-- Tout ce passé brûlant encore
Dans mes veines et ma cervelle
Et qui rayonne et qui fulgore
Sur ma ferveur toujours nouvelle !

Dans un autre poème (*Parallèlement*, 1889) il y a d'autres vers du même genre. Ailleurs il décrit admirablement la vie intime des coupables qui se promenaient deux à deux dans les corridors de la prison de Bruxelles, où il fut enfermé plusieurs années.

La cour se fleurit de souci,
Comme le front
De tous ceux-ci
Qui vont en rond,
En flageolant sur leur fémur
Débilité.
Le long du mur
Fou de clarté.

Tournez, Samsons sans Dalila,
 Sans Philistins ;
 Tournez bien la
 Meule au destin.
 Vaincu risible de la loi,
 Mouds tour à tour
 Ton cœur, ta foi
 Et ton amour.
 Ils vont ! et leurs pauvres souliers
 Font un bruit sec.
 Humiliés,
 La pipe au bec
 Pas un mot ou bien le cachot ;
 Pas un soupir,
 Il fait si chaud
 Qu'on croit mourir.
 J'en suis de ce cirque effaré,
 Soumis d'ailleurs
 Et préparé
 A tous malheurs.
 Et pourquoi, si j'ai contristé
 Ton vœu têtù,
 Société,
 Me choieras-tu ?
 Allons frères, bons vieux voleurs,
 Doux vagabonds,
 Filons en fleurs.
 Mes chers, mes bons,
 Fumons philosophiquement,
 Promenons-nous
 Paisiblement :
 Rien faire est doux.

L'abbé Moreau dans ses *Souvenirs de la petite et de la grande Roquette* (Paris, J. Rouff), a donné de curieux documents, auxquels nous avons fait de larges emprunts.

Havelock Ellis, dans *The Criminal*, nous donne les inscriptions suivantes, relevées dans les prisons anglaises, et qui sont absolument semblables aux nôtres.

« Autour de cette cellule, en une semaine, 21.000 détenus se promènent ; 3.300 pierres forment cette cellule et dessus, 231 tuiles sont noires et 150 sont rouges. »

« Adieu à tous. Laissez la boisson. Une demi-bouteille d'eau-de-vie m'a conduit ici. Je jure de m'abstenir pendant deux ans. »

Laurent, dans son bel ouvrage *Les habitués des prisons*, 1890 (1) écrit :

« Il n'est pas rare de rencontrer dans les écrits des criminels, des théories sur la réhabilitation, sur le rachat des fautes, sur les châtements, sur la honte et le mépris qui suivent chaque condamnation et qu'aucune expiation ne peut effacer.

Voilà comment s'exprime un condamné pour vol, récidiviste :

« Que le monde est cruel ! Pour lui, quiconque un jour s'est éloigné du bien est un scélérat. Quelle erreur et quel préjugé de l'ignorance humaine ! Si cet homme a péché, n'a-t-il pas subi sa peine ? Qu'aura-t-il à se reprocher ? En un mot, de quel droit tous se permettent-ils de le montrer au doigt ? »

Et Ruschovich disait : « Le sable vulgaire que vous foulez aux pieds donne un brillant cristal après être passé par l'ardent creuset ; la lie elle-même peut devenir utile si l'on sait l'employer ; en la foulant aux pieds comme l'on fait, avec indifférence, sans y attacher la moindre pensée, le sous-sol de la société se mine et s'emplit de volcans.

« Connait-il bien la montagne, l'homme qui n'en a pas visité les cavernes ? Le sous-sol, pour être situé plus profondément et plus loin de la lumière, est-il moins important que la croûte extérieure ? »

J'ai vu un jour, dans un angle obscur d'un corridor, à la Santé, un dessin grossier représentant un membre viril monumental et au-dessous ces paroles : « *La p... à Théo de la Meuse.* »

J'ai eu en mains une *Morale chrétienne en action* annotée par un individu qui signait « l'anarchiste ». Il en a fait un livre curieux. Par le moyen de numéros transposés, de paroles ou de lettres ajoutées ou effacées, il a transformé toute cette histoire pieuse en un recueil licencieux et obscène. Pour avoir la patience de transformer ainsi un livre page par page, presque lettre par lettre, cet homme devait être en proie à un érotisme étrangement lubrique.

(1) 1 vol. in-8. *Bibliothèque de criminologie*, Storck, édit., Lyon.

Aux versets d'un cantique il en a subsisté d'autres dans ce genre :

« Quand une femme a la jaunisse, le remède le plus sûr est de lui mettre entre les cuisses la racine du genre humain. »

Les marges des livres sont couvertes de réflexions de ce genre :

« La justice est comme une fille perdue : elle ne prodigue ses faveurs qu'à ceux qui la paient. » Ou « Quel est donc le jour où l'humanité entière pourra se passer de ces girouettes fabricantes de bouquins ? Ce jour-là, les hommes d'aujourd'hui paraitront des pygmées »

Ou : « L'homme est si faible et si peu sûr de lui-même, que de tout temps et en tous lieux il a éprouvé le besoin de fabriquer des dieux ou un être plus ou moins palpable afin de se fausser l'esprit.

« Cette pauvre humanité est une galette dont chacun veut avoir sa part. Le plus économe, le plus astucieux aura le morceau le plus gros, d'autres l'auront moins gros et ainsi de suite, et il se trouvera encore une sorte d'individus, qui ramasseront les miettes du gâteau. »

Un jeune criminel, condamné à mort pour avoir tué et dévalisé un pauvre diable avec lequel il s'était grisé, après avoir lu ce passage : « Puis, dans le lointain, au milieu d'une place dominée par un édifice aux clochetons aigus, s'élevaient, au milieu de la foule, les deux bras rouges, hideux, de la terrible machine qui poursuit les assassins dans leurs songes », s'empressa d'écrire en marge : « *Ce n'est pas vrai, car elle ne m'a jamais fait rêver.* »

Un farceur sinistre, qui s'intitule Luigi di Brescia, fait dans le même livre cette annonce : « Un réclusionnaire libéré, ayant fait ses classes aux collèges de Mazas et de Sainte-Pélagie, ayant obtenu son brevet à la Conciergerie, et sortant récemment de l'Université de Melun, demande un emploi près d'un agent de change, se charge du nettoyage de l'or et de l'argenterie et même de l'éducation des enfants. »

Un autre enfin, qui rêve d'évasion, propose un coup : « Si tous les amis voulaient s'en donner la peine, on pourrait sortir d'ici. Il n'y aurait qu'à choper un soir le gardien de ronde en

l'appelant, et une fois la cellule ouverte lui sauter au cou et l'étrangler. Une fois le gars abattu, prendre ses clés et ouvrir toutes les cellules. Alors, vive la liberté ! celui qui fera ce coup-là aura bien mérité de la patrie. Avis aux garçons qui ont encore beaucoup de temps à passer ici dedans. Voilà le moyen de se liquider. »

Finalement, Laurent cite une longue et obscène autobiographie écrite par un criminel à une tierce personne.

Après avoir étudié les palimpsestes des prisons, je me suis aperçu que je n'aurais en main qu'un amas de documents tout à fait stérile, si je n'avais aussi le revers de la médaille, le clair-obscur donné par les palimpsestes des honnêtes gens, et me suis mis à fouiller, aidé par mes amis Ferrero et Olivetti, étudiants, Frigerio et Tonnini, professeurs, et Zerboglio, avocat, les murs, les latrines, les casernes, les livres. Tout cet énorme et informe matériel a été soumis à l'alambic statistique de Virgilio Rossi, qui compte parmi les plus compétents.

En voici les résultats :

Sans avoir la prétention de donner une statistique proprement dite des palimpsestes, — puisque si les palimpsestes sont faits numériquement, ils ne sont pas néanmoins susceptibles d'un relevé homogène, du moment qu'on ne peut leur appliquer la rigoureuse et systématique observation statistique — nous croyons toutefois devoir grouper et élaborer numériquement le matériel récolté, pour deux raisons principales :

1° Parce que, dans la publication des originaux, on ne pourrait classer rigoureusement les palimpsestes des prisons, qui sont pour la plupart complexes, comme nous le verrons. On aurait dû, pour suivre un ordre rationnel, classer un même palimpseste dans différentes catégories et tomber ainsi dans l'inconvénient d'une répétition continuelle.

2° Parce que les chiffres rendent plus évidentes les confrontations avec les palimpsestes récoltés hors de prison et dont nous ne croyons pas devoir publier tous les originaux, parce que, au contraire de ceux des prisonniers, ils sont accessibles à l'observation de tous, puisqu'ils se trouvent dans presque tous les lieux de rendez-vous public.

Objets des palimpsestes hors des prisons. — Parallèle entre les palimpsestes des murs et ceux des livres et avec les palimpsestes des prisons. — Les objets traités dans les 1.229 palimpsestes récoltés hors de prison se rapportent aux chiffres portés dans les colonnes G. H. I. de la table numérique n° 2. Les rapports proportionnels des colonnes sont représentés au Diagramme I de la table graphique.

En supposant le total des objets des palimpsestes des murs et celui des palimpsestes des livres respectivement égaux à la moitié du total complexe ; en mettant à 1.000 le total général des objets et en calculant le chiffre obtenu avant par le rapport des compositions, nous avons obtenu les résultats des colonnes L. M. N. de la table numérique déjà citée.

Dans ces palimpsestes, notons avant tout une concentration majeure sur les trois premiers objets, lesquels constituent, pris ensemble, le 5/7 du total de ces objets.

Deux de ces catégories, traitées dans les prisons (peines et prisons, lois et justice) manquent dehors, où nous avons en place deux nouvelles catégories.

Nous avons enfin la dissemblance beaucoup plus prononcée entre les palimpsestes des murs et ceux des livres.

En effet, parmi les criminels, il y a quatre catégories qui donnent des proportions semblables dans les deux séries, tandis que hors de prison nous n'en trouvons qu'une, les palimpsestes des luxurieux.

Toutefois, il est nécessaire de dire que, pour diverses raisons, les palimpsestes recueillis hors de prison ne proviennent pas tous d'honnêtes gens. Les palimpsestes ne portent pas la signature de l'auteur et de même que tous les fous ne sont pas dans les maisons de santé, tous les criminels ne sont pas en prison. Pour ce motif il ne faut pas s'étonner si beaucoup de phrases de cette seconde récolte (spécialement celles des murailles), portent une véritable empreinte criminelle. D'autre part, salir par des inscriptions ou des phrases obscènes les murailles publiques, les livres des bibliothèques, etc..., constitue déjà une série d'infractions aux lois et règlements, infractions passibles de peines, par le seul motif de propreté urbaine, quand elles ne revêtent

pas le véritable caractère de délit contre les bonnes mœurs ou autre. Cela servira à expliquer l'espèce d'analogie qui existe entre les deux séries de palimpsestes et par-dessus tout celle beaucoup plus tranchée qui existe entre les palimpsestes des murailles du dehors et ceux de la prison.

Politique. — Dans les palimpsestes récoltés au dehors, la première place appartient à ceux qui traitent des arguments politiques (291,30 pour 1.000), catégorie qui chez les criminels occupe le 9^e degré. Ici la proportion des palimpsestes politiques sur les murs est double de celle existant sur les livres; chez les criminels, comme nous le verrons, c'est précisément le contraire.

Dans les inscriptions politiques des criminels, la première place est occupée par les palimpsestes anti-cléricaux et par ceux contre les hommes du Gouvernement, spécialement contre ceux qui prononcent les peines; au contraire, hors de prison, la première place appartient aux palimpsestes républicains et anarchistes. Mais il faut remarquer que les inscriptions anarchistes se trouvent toutes sur les murailles de même que la plus grande partie des anti-monarchistes et socialistes, pendant que les inscriptions monarchistes, conservatrices, patriotiques et cléricales, sont données en totalité ou pour la plus grande partie, par les palimpsestes des livres. (Voir dans la table graphique les fig. 7 et 8.)

En général, les sentiments politiques les plus nobles et les plus élevés se trouvent sur les livres, et c'est presque exclusivement sur ceux-ci que nous avons trouvé les palimpsestes patriotiques, irrédentistes et cléricaux. Le peu de palimpsestes révolutionnaires trouvés hors de prison, furent presque tous relevés sur les murailles. Egalement les palimpsestes anti-monarchistes prédominent sur les murailles et les plus anarchistes sont les plus déraisonnables.

En voici quelques exemples :

- « Vive l'anarchie ! »
- « Mort aux jésuites ! »
- « Le *Siècle* est le maquereau de la France ! »
- « Vive la France et les pommes de terre frites ! »

- « Ouvriers, tuez les patrons ! »
 « Vive la révolution sociale ! elle nous délivrera du joug du capital. »
 « Je voudrais être fou pour avoir la certitude d'être universellement honni. »
 « Si l'enfer existe, les prêtres iront les premiers parce qu'ils sont les plus menteurs. »
 « Paraître n'est pas être. ourdir n'est pas tisser. »
 « Vive la république de ceux qui ne savent pas écrire. »
 « Tant qu'il existera des papes, prêtres, empereurs et rois, la liberté, ô peuple, ne sera pas pour toi. »

Guerre. — « La gloire est le monument des rois. Et à la suite. Pas toujours. »

« J'ai trouvé hier un homme qui, depuis quarante heures, n'avait rien mangé et ne trouvait point de travail ; et s'il ne fait rien, le gouvernement le fait prendre par la police ! Per Bacco ! »

« Le peuple, pour voler, prend exemple sur le gouvernement. »

« Le gouvernement autorise à faire banqueroute, et pourvu qu'on lui donne tant de mille francs, il laisse tout faire. »

« Le gouvernement devrait expédier les prisonniers en Afrique pour les châtier. Ils pourraient ainsi gagner leur vie. »

« Les philosophes ne peuvent pas jouir de la vie. »

« Dieu n'existe que dans la pensée des ignorants. »

Derrière le groupe érigé au roi Victor-Emmanuel à l'Université de Turin, au portique supérieur : « Brute, il est temps de se dépouiller : laisserai-je usurper par un cuisinier régicide, la gloire des tribuns ? » au-dessous : « Imbécile. »

« Vive l'égalité, règne de paix, d'amour et de justice. »

Livre. — Le livre qui, en prison, descend à la dixième place et dans ce livre même à la cinquième, hors de prison occupe le deuxième degré et le premier dans ce livre. Dans la prison, les palimpsestes des livres, sans relations avec celui-ci, donnent 870 pour 1.000 et hors de prison à peine 360.

En prison, la première place des palimpsestes qui ont trait

aux livres, est occupée par les commentaires critiques; hors de prison par les éloges et commentaires approbateurs.

En prison, la seconde place est occupée par les antithèses; hors de prison nous n'en trouvons pas et la seconde place est occupée par les critiques. Hors de prison nous trouvons une grande quantité d'insultes de tout genre qui ne se trouvent pas en prison, ainsi que les invectives contre l'auteur du livre. (Voir table graphique, 5 et 6.)

Rapportons ici quelques-unes de celles-ci, relevées sur les livres des bibliothèques :

« Je suis un âne, je n'y comprends rien; elles sont belles (les odes de Carducci) mais je ne comprends pas. »

« Celui qui est critiqué, c'est preuve qu'il a du mérite. »

« On a toujours dit que les originaux viennent du Nord et la vanité du Sud. »

« Je comprends qu'on enterre les rois, mais non Dieu, dont Robespierre même disait qu'il serait nécessaire de l'inventer s'il n'existait pas. »

Un autre ajoute :

« Mais tu ne sais donc pas que de notre temps on a démontré l'inutilité de cette hypothèse et que Dieu est enterré par les penseurs ? »

« Tour de paroles sans conception. »

Dans un livre sur l'onanisme, auquel on avait enlevé quelques pages :

« Celui qui a enlevé ces pages, voulait cacher l'empreinte d'un vice qui le fait rougir. »

Et un autre : « Assassiner sur les routes, mais ne pas détériorer un livre dans sa vie. »

Les mots deviennent lyriques, poétiques, très élégants dans les *chalets alpins* ou dans leurs *albums*, soit que la pureté de l'air ait une influence sur l'âme, soit que les écrivains appartiennent à une société mieux choisie.

Aux chiens du Saint-Bernard :

« A vous, bêtes gentilles et affectueuses, dans lesquelles je retrouve plus de sentiments de chez beaucoup d'heureux de la terre; à vous qui embellissez de tant de poésie cette pointe de rocher délabrée; combien je me souviens de vous!!! Que de

fois je pensais à vous quand j'entendais notre mère vous louer !
à vous ce tribut d'admiration affectueuse et de bienveillance. »

« Reconnaissance est fleur,
Est fleur qui jamais ne meurt,
Qui toujours dans un gentil cœur,
Vit éternellement. »

« Comme l'aigle éloigné des bas-fonds de la terre,
Je contemple étourdi l'immensité du ciel,
Et plus près du bon Dieu, pour bonheur éternel,
Je le prie de changer mon grincheux caractère. »

Insultes au prochain. — Elles n'ont pas grande importance, car, adressées le plus souvent à des personnes inconnues, elles ne renferment aucun sentiment. Si nous tenons compte des objets et non des sentiments, le plus grand nombre n'est pas recolté dans les correspondances des criminels, mais sur les murs. M. G. Ferrero, qui en recueillit 100, observe que la plus grande partie sont dans cette forme : « Celui qui lit cela est un âne. » 41 % contiennent des fautes d'orthographe. Il faut ajouter que c'est un défaut commun aux enfants des classes élémentaires, que d'écrire de semblables phrases sans aucune intention précise.

Ordures. — Ces palimpsestes, qui chez les criminels occupent le dernier rang, et qui pourtant prédominent sur les murs, hors de prison occupent le 4^e degré (le 3^e degré sur les murs et le 6^e sur les livres) donnant au total 67,71 pour 1.000 objets. Le nombre le plus élevé s'observe dans les latrines, comme l'exprime bien ce graffite :

« La latrine est le soulagement de tous les stupides cochons.
Cela se comprend, il n'y a pour eux de lieux plus propres. »

Les exemples abondent même trop :

« Puissants sont les papes,
Savants sont les rois,
Mais quand ils font caca,
Ils sont tous comme moi. »

« Ici on s'enlève un grand poids du cul. »

« Ma merde fait croître le maïs. — Il n'est pas permis de chier ou faire autres jeux corporels dans les escaliers, parce que si les messieurs devaient s'asseoir, ils toucheraient au cavalier et s'en feraient une chaise. »

« *In merda fraternitas.* »

« Manger et chier : voilà la synthèse de toute existence. »

« Dernier sépulcre de tant de prose. »

Soi-même. — Le *moi* n'atteint pas un chiffre aussi élevé qu'en prison; ici il occupe le 4^e degré, c'est-à-dire le 10 % des objets; dehors le 5^e avec 58,13 pour 1.000; il est à remarquer que pendant qu'en prison les proportions entre les palimpsestes des livres et ceux des murs sont à peu près semblables, au dehors, ceux des murs ne donnent plus que les 4/5; alors qu'ici le *moi* occupe la 4^e place, dans les livres, il n'occupe que la 7^e.

Obscénité. — Cette catégorie occupe une place intermédiaire et nous pouvons remarquer le peu de différence qui existe entre les murs et les livres.

La cote est de peu inférieure à celle donnée par les criminels. La différence existe dans les sous-catégories. En effet, sur 76 obscénités, ou mieux sensualités, nous en avons 8 avec invectives contre les auteurs de ces inscriptions et 2 où on loue la pudicité, dont nous ne trouvons pas trace chez les criminels; néanmoins 4 seulement parlent d'onanisme et 4 d'amours impudiques, tandis que 12 ont trait à la pédérastie, précisément la même proportion qu'en prison. En voici quelques-unes :

Viens, ma belle, viens,
Ne te le fais plus dire,
Je te donne deux francs
Si tu viens avec moi.
Viens, ma belle, viens
Viens à l'antique vallée,
Je te montrerai la flèche,
La flèche de notre amour.

Un étudiant écrit dans un livre de droit : « Je propose de mettre dans le trou de X... (un professeur très bête), les fragments des c... qu'il a rompues aux étudiants. »

« Une femme nue à la place du c..., a le piège des passereaux. »

« L'avocat est membre du Foro (trou) et le c... est le trou du membre (1). » Et sous un autre : « Use du c..., imbécile, mais après tais-toi. »

Sous un membre : « Equipement d'épouse. »

« Les barbus gâtent les jeunes garçons. »

Chant humoristique :

« Pour une gentille femme
Il n'y a pas de plus grand plaisir
Que de se faire f...,
Par un jeune homme dans un lit. »

« Te plaît-il, ô boucher, le morceau ? »

Religion. — Les palimpsestes religieux sont en nombre inférieur hors des prisons et plus nombreux dans les livres que sur les murs, pendant que ceux des murs des prisons ne donnent que les 5/6 du total.

Les palimpsestes dans lesquels on trouve un véritable sentiment religieux sont plus nombreux hors de prison (25 sur 66) ; les cléricaux et anti-cléricaux sont en nombre égal (14 et 14).

Nous avons ensuite 6 palimpsestes irréligieux et 5 d'athéisme (de ces derniers aucun chez les criminels), enfin deux contenant des blasphèmes.

Au-dessus des vers de Stecchetti :

« Pleurer je ne puis ;
Je maudis Dieu. »

Un lecteur écrivait :

« Ce blasphème est trop beau pour pouvoir le mépriser ; mais une âme si corrompue fait horreur. »

(1) Calembour qui ne peut se comprendre qu'en italien, Foro signifiant forum et trou.

Et un autre : « Quel blasphème, crétin ? »
 « Tu n'as pas tort de blasphémer Dieu. Il t'a fait trop âne. »

Société et institutions sociales. — La plus grande partie de ces palimpsestes furent extraits des murailles et n'ont pas un caractère bien différent, en général, de ceux des prisons, sauf quelques-uns concernant le militarisme. Au contraire les quelques-uns qui ont été relevés sur les livres, sont de nature très diverse, traitant de questions économiques de nature élevée ou de questions sociales.

« L'honnête homme est toujours maltraité. »
 « Qui méprise un centime ne vaut pas un millime. »
 « Mieux vaut mourir que d'avoir une vie pleine de désagréments. »

« Ils veulent du pain et ils crient : « Vive la Révolution ! Anes ! La Révolution c'est la misère. »
 « Patrons ! ne maltraitez pas les ouvriers. Vous pouvez un jour vous trouver à leur place et être traités de la même façon. »
 « Vive les chevaliers d'industrie. »
 « Vive les souteneurs, sangsues des braves filles. »
 « O patrons, soyez justes avec vos pauvres subordonnés. »

Militarisme. — Vive l'exercice. (11 fois) — Vive les bersagliers. — Vive l'infanterie. — La cavalerie est la plus belle des armes : avez-vous le casque, fantassins ? — Vive la cavalerie à pied et l'infanterie à cheval. — Vive la classe de... (19 fois) — Allons faire le soldat, puis retournons chez nous. — Vive la guerre (2 fois).

Délits, vices, etc. — Les palimpsestes du délit, qui sont les plus communs en prison, n'atteignent dehors qu'un total de 48 dont 46 sont fournis par les murailles : presque tous ceux concernant le vice sont fournis par les murailles ; quelques-uns traitent des compagnons et très peu parlent des parents.

Les palimpsestes amoureux prédominent dans les livres qui eux-mêmes sont des livres concernant ce sentiment.

II

PALIMPSESTES DES PRISONS. — SYNTHÈSE.

Nombre des palimpsestes de la prison. — Le nombre complexe des palimpsestes de la prison des hommes que nous avons reportés ci-dessus s'élève à 809. De ce nombre, 510 furent relevés sur les livres, 299 sur les murailles, les cruches, les planches des lits, etc

Hors de la prison, 4229 furent récoltés, dont 663 sur les livres, et 556 sur les murailles.

Complexité des palimpsestes. — Chaque palimpseste traite un ou plusieurs sujets et renferme un ou plusieurs sentiments, habitudes, inclinations.

Pour ce motif, le nombre total des objets et des sentiments ne correspond pas à celui des palimpsestes, mais lui est supérieur, car il y a des palimpsestes des plus complexes.

En rapport à cette complexité nous trouvons :

	Moyenne complexe.	Moyenne des palimpsestes des murs.	Moyenne des palimpsestes des livres.
<i>En prison</i>			
Objets pour 100 palimpsestes...	250	224	265
Sentiments pour 100 palimps..	214	203	221
<i>Hors de prison</i>			
Objets pour 100 palimpsestes .	118	103	133
Sentiments pour 100 palimps..	103	110	100

De ces chiffres, il résulte : 1° Que les palimpsestes de la prison sont plus complexes que ceux du dehors, soit pour les

objets, soit pour les sentiments ; 2° Qu'en prison, les palimpsestes des murs sont moins complexes que ceux des livres ; que hors de prison, les palimpsestes des livres, plus complexes pour les objets, sont moins complexes pour les sentiments que ceux des murailles.

Objets des palimpsestes de la prison. — Le chiffre absolu des objets traités dans les palimpsestes de la prison est porté à la table numérique (au dos de la table graphique), n° 1 col. A. B. C. la figure 2 de la table graphique est le diagramme de ces objets, établi dans les chiffres proportionnels des col. D.E.F. et montre le rapport entre les murs et les livres pour chacun de ces objets.

Délits. — La première place est occupée par les palimpsestes qui traitent des délits : 215,41 pour 1000. Sur le nombre effectif de ces palimpsestes (436), plus d'un quart déclinent la responsabilité de la faute commise, avec 72 prétextes d'innocence, 21 atténuations ou justifications et 50 qui imputent le délit à d'autres (10 occasionnés par les femmes, 7 par la nature, 5 par le destin, 4 par les mauvaises compagnies, 4 par le vin, 4 par le jeu, 4 par le manque de travail, 3 par le manque de parents, 2 par l'amour, 1 par la rigueur de la discipline, et 1 par la misère.

Quatre-vingt-quatre palimpsestes sont fournis par la vanité du délit, 52 par les propos de vengeance, 24 par de nouveaux délits à accomplir à la mise en liberté et parmi ceux-ci, 8 se proposent pour l'avenir une plus grande prudence pour éviter de retomber entre les mains de la justice.

Dans 15 de ces palimpsestes, la vanité du délit va jusqu'au plus rebutant cynisme ; 9 confessent impudemment les crimes ; 7 prônent leur délit, spécialement le vol ; 3 suggèrent des moyens de tromper la justice.

Il est vrai que 34 palimpsestes parlent de remords et d'amendement ; mais ceux-ci contiennent une pointe d'ironie qui fait douter de leur sincérité et dans d'autres la déclaration de repentir s'accompagne de celle constatant l'impossibilité de s'amender.

Quinze seulement protestent de leur résignation ; dans 5 c'est, comme ils le déclareront, de la résignation forcée et 2 seulement par suite d'un véritable remords. Trois réprouvent les récidives, mais seulement parce qu'ils ne sauraient pas se tirer adroitement d'une condamnation et ne pas se laisser prendre.

Compagnons. — Dans les objets de la deuxième, la plupart (182,80 pour 1000), se rapportent au groupe des palimpsestes qui traitent de ceux que nous nommerons compagnons ; non amis, car le sentiment de véritable amitié s'y montre rarement.

Parmi ceux-ci se place en premier lieu le nombre des saluts (73, et une grande quantité d'isolés furent négligés). Viennent ensuite les avertissements (45) ou informations sur leur procès ou celui d'autrui, sur l'issue des débats, sur le jour de leur mise en liberté, ou le lieu où ils iront subir leur peine et autres choses. Néanmoins, 45 sont des palimpsestes dans lesquels on exhorte les complices et autres détenus à supporter la peine avec courage, avec *allégresse*, d'autres avec résignation en y ajoutant de belles espérances pour l'avenir : augures d'absolution ou de grâce, projets d'émigration, rendez-vous pour le jour de la mise en liberté.

Dans 27 on excite les compagnons à commettre de nouveaux délits ou à se venger ; dans 24 il y a des imprécations contre les complices délateurs que l'on signale au mépris des autres détenus ; 14 donnent réconfort et espérance d'absolution ; 12 manifestent une certaine commisération pour les autres *compagnons d'aventure*, mais sont faites sur un ton ironique ou peu délicat, comme quand on y trouve l'épithète de *compagnons de collègue* ; 7 dénotent une vive complaisance pour les disgrâces survenues ou pour les condamnations infligées aux compagnons de prison. seulement sont amicaux avec exhortation à l'amendement ; 4 blasphèment les mauvaises compagnies qui sont désignées comme cause du délit et 1 propose de ne plus les fréquenter.

Dans cette nomenclature nous devons mentionner que 11 fois seulement nous trouvons les palimpsestes d'autrui commentés, 7 avec malveillance et 4 avec approbation .

Peines et prisons. — La troisième (307, soit 151,67 pour 1000) est fournie par les palimpsestes traitant des peines et des prisons.

La note prédominante est le désir de liberté et d'impunité (*la faire franche*), exprimé soit directement (42 fois), soit indirectement ; ainsi il y en a 38 de commisération ou de dépréciation pour la condition de prisonnier ; dans 20, la longueur de la prison préventive : 17 révèlent de la préoccupation pour le procès ou pour la défense et 4 la crainte d'une peine trop longue.

Plusieurs expriment jusqu'au désespoir le désir de liberté (4) ; le désir de la mort (5) ; des propos de suicide (11) non sincères dans tous, car 8 contiennent de flagrantes contradictions dans le même palimpseste. Dans deux il y a des projets d'évasion. Enfin 13 contiennent des lamentations contre des sentences trop sévères et 16 expriment l'espoir d'être absous ou graciés. Dans 18 on lance des imprécations spécialement contre la cellule solitaire que deux déclarent « mère des funestes pensées. »

Aucun des fonctionnaires de la prison n'échappe aux imprécations des prisonniers ; 33 de celles-ci sont dirigées contre les gardiens, 5 contre les prêtres, 4 contre le médecin, 2 contre le directeur, 1 contre l'entrepreneur et 1 contre le bibliothécaire de la prison,

Dans 16 on critique la vie prisonnière, ou parce qu'elle est trop mauvaise (11) ou parce qu'elle est trop restreinte (5) ; dans un le vestiaire ; 5 décrivent la prison comme un centre de corruption.

Il faut ajouter enfin 20 lamentations sur le manque de nouvelles du dehors et 10 sur l'abandon des parents ou amis pendant la détention.

Par contre 20 dénotent une véritable indifférence pour la peine et 10 la déclarent inefficace à les amender : 13 raillent et font des calembours sur la prison dont 8 contiennent des éloges.

Soi-même. — De ce qui a déjà été dit, il résulte que dans les palimpsestes des criminels, le *moi* entre pour la plus grande part et en calculant les manifestations indirectes, il occuperait le premier rang. On parle directement de *soi-même* dans

204 palimpsestes (10 0/0 des objets) soit par les préoccupations qu'inspire l'avenir ou par vanité du délit même et dont quelques-uns de ces derniers vont jusqu'à la monomanie ; nous en avons 3 qui pensent jusqu'à leur propre épitaphe.

Du reste l'empreinte personnelle que portent ces palimpsestes, comme nous l'avons vu pour ceux sur les délits, sur les compagnons, sur les peines et la prison, se révèle également dans presque tous les autres objets.

Lascivité, amour, etc. — Relativement à la lascivité nous avons 135 palimpsestes (68 pour 1,000).

Notons ici immédiatement, le contraste entre cette cote si élevée et celle beaucoup moindre (16 pour 1,000) des palimpsestes qui parlent de véritable amour, fréquents chez les honnêtes gens.

La majeure partie (52) ont trait à des descriptions lascives en général ; 26 contiennent des allusions pédérastiques (8 dans l'église) 21 vantent les amours impudiques ; 20 ont rapport à l'onanisme (3 dans l'église). Enfin 12 imputent la cause de leurs crimes aux femmes ou à l'amour et 9 lancent des insultes contre les femmes en général.

Religion. — Les palimpsestes inspirés par les arguments religieux sont au nombre de 112 (55,33 pour 1,000) ; 25 seulement manifestent un véritable sentiment religieux, tandis que 20 l'invoquent comme complice du mal ; 16 vont jusqu'à la plus complète irréligion ; 25 invectivent les prêtres et 11 l'Eglise ; mais dans ceux-ci il n'est pas toujours possible de distinguer le sentiment religieux du mobile politique. Néanmoins nous ne trouvons que 5 blasphèmes : fait étrange si on pense à l'habitude que les criminels (comme du reste une grande partie des hommes grossiers), ont de blasphémer dans la conversation.

Vices (à l'exclusion de la lubricité et des palimpsestes orduriers). — Outre les palimpsestes qui ont trait à la lascivité et dont nous avons parlé plus haut, et ceux contenant des expressions ordurières et dont nous parlerons plus loin, nous trouvons

97 palimpsestes qui traitent des autres vices (47,62 pour 1,000). Tous les vices pris ensemble auraient donné un total qui occuperait dans la série des objets le 4^e degré.

Plaçons d'abord la vanité du vice, comme dans les délits la vanité du délit; nous avons pourtant un nombre, en proportion bien supérieur que pour les délits, de réprobations contre les vicieux; 5 contre le vice en général; 3 contre le jeu (1 contre celui du loto) et 1 contre l'usage du tabac.

Le désir du tabac apparaît le plus fréquemment (15 fois) puis celui du vin (12, outre 4 accusant le vin d'être la cause de leurs délits); ensuite le jeu (10); moins l'oisiveté (4) et moins encore la gourmandise (2).

Lois et justice. — Sous ce titre nous avons groupé 87 palimpsestes contenant des invectives contre les lois et principalement contre ceux qui les appliquent. Les invectives contre les juges prédominent (37), (dont 2 seulement contre le Procureur du Roi et 1 contre les jurés); viennent ensuite 20 contre l'administration de la justice en général; 9 contre les avocats; nous avons vingt-trois fois plus d'insultes contre ceux qui dénoncèrent à la justice les crimes d'autrui, contre les espions.

Politique. — Les opinions politiques clairement exprimées ne sont qu'au nombre de 69 (34,09 pour 1,000).

Pourtant si nous y ajoutons les opinions anticléricales et contre l'Eglise, dans lesquelles on ne peut pas bien distinguer la politique de la religion, et quelques-unes traitant de l'émigration comme manifestation contre la patrie, ce nombre s'élèverait à 102. Il y aurait pourtant parmi celles-ci et en premier lieu, les invectives anti-cléricales (25), puis celles contre les députés et autres hommes d'Etat (17). Mais si nous prenions ensemble les palimpsestes qui contiennent des phrases contre l'ordre constitué, la seconde place appartiendrait à ceux-ci puisque nous en avons 7 républicains, 5 communistes, 5 révolutionnaires, 5 socialistes et 2 irrédentistes, Enfin nous en trouvons 16 anti-patriotiques, 9 d'amour de la patrie et 11 de politique en général. (*Voy. Pl., fig. 8.*)

Livres. — Dans la prison, les palimpsestes qui traitent des livres ne tiennent que la dixième place et s'élèvent à 66. Nous avons pourtant 444 autres palimpsestes écrits sur les livres, mais qui n'ont aucune relation avec ceux-ci.

La première place des palimpsestes ayant quelques relation avec les livres, appartient aux commentaires contraires à l'opinion des auteurs, aux critiques, etc.

Suivent les antithèses avec les phrases des livres (13) ; les commentaires bienveillants, éloges, approbations (12) ; ensuite les invectives contre l'auteur (7) et les éloges généraux en faveur des bons livres (7) ; la bonté des livres est jugée très différemment : l'un croit très bons les romans en général, l'autre les livres de chroniques judiciaires. Nous avons enfin cinq reproches et quelques-uns très piquants contre ceux qui salissent les livres ou les détériorent.

Société et institutions sociales. — Il y a 43 palimpsestes de cette catégorie et ils sont pour la majeure partie dirigés contre la police et les agents de la force publique ; 4 seulement contre la société en général ; 5 contre l'institution de la surveillance ; 2 contre les gendarmes ; 1 contre le secours mutuel ; 1 contre le militarisme. 1 enfin fait l'éloge de la Matrimoniale comme étant une institution prévenant les délits.

Parents. — Amour. (V. X...) — La plus faible quantité est donnée par ces points (respectivement 36, 34 et 24 palimpsestes). Dans les palimpsestes des parents, 9 dénotent un véritable amour maternel, 2 un véritable amour conjugal ; de l'amour paternel il n'est pas fait mention, sauf dans un seul ; les autres, ou sont adressés aux parents pour leur demander quelque chose, ou sont des lamentations et des invectives contre les parents qui ont abandonné le délinquant pendant son emprisonnement ; un autre reproche à une tante de l'avoir dénoncé. Quant à l'amour, nous n'avons rien à ajouter à la nomenclature des chiffres complexes, sauf qu'un quart des expressions ont été relevées sur les murailles de l'église.

Objets des palimpsestes relevés dans la prison. — Comparaison entre les palimpsestes des murs et ceux des livres. — Dans la table I, col. A, B, C, nous avons donné le chiffre effectif concernant les objets des palimpsestes en séparant les objets des murs de ceux des livres. Mais les deux séries B et C ne sont pas comparables dans leurs chiffres respectifs, parce que, comme nous l'avons déjà indiqué, les palimpsestes des murailles ne s'élèvent qu'à 299, tandis que ceux des livres atteignent 510.

Nous avons pourtant comparé tout d'abord le nombre total des objets des murs et celui des livres, chacun à la moitié du total des objets des palimpsestes : nous y avons proportionné les résultats respectifs donnés par les deux séries ; réduisant ensuite à 1,000 le nombre total des objets des palimpsestes et calculant, avec le rapport des compositions, le chiffre obtenu tout d'abord, nous obtenons pour résultat les séries des colonnes D, E, F reportées à la table numérique n° 1 et représentées graphiquement dans la fig. 11 de la table VII.

Nous n'avons que quatre objets qui nous donnent des proportions à peu près semblables sur les murailles et sur les livres, ce sont : *Peine et prison, le Moi, Société et institutions sociales, et Amour* ; quant aux trois derniers, ils sont traités un peu plus fréquemment dans les livres que sur les murs.

Dans les autres objets, nous trouvons de notables divergences.

Ainsi, pendant que sur les murailles la première place est encore aux délits, sur les livres, cet objet descend au second rang et cède la place aux palimpsestes des compagnons.

Les vices, y compris la lascivité, donnent un chiffre très supérieur sur les murs ; la religion donne un chiffre sur les murs environ six fois plus élevé que celui donné par les livres.

Les palimpsestes qui ont trait aux livres se trouvent, comme c'est naturel, exclusivement sur les livres. Ils donnent aussi pour cela un chiffre beaucoup plus élevé sur les livres que sur les murs ; outre les palimpsestes des compagnons, trois autres catégories, c'est-à-dire *lois et justice, politique* et spécialement *parents*.

Quelques-unes de ces divergences peuvent s'expliquer par la nature même des palimpsestes.

Dans les palimpsestes qui ont trait aux *délits*, la différence est peu sensible entre les murs et les livres : mais la prépondérance des palimpsestes des murs à ce sujet est due principalement aux palimpsestes de la *vanité du délit*, desquels, sur les murailles, nous trouvons 35 sur 54, et il ne faut pas perdre de vue que les palimpsestes des murs forment à peine un tiers du total. Nous avons pourtant une notable prédominance sur les murs pour les *propos de vengeance* ; au contraire, les *protestations d'innocence*, les *atténuations* et les *remords* des délits sont un peu plus nombreux sur les livres ; pour le reste, les chiffres sont à peu près pareils.

La quantité des palimpsestes adressés aux *compagnons* est double sur les livres par rapport à ceux des murs, et cela se conçoit très bien, car leur objet étant de communiquer entre prisonniers, il n'y a pas pour cela de meilleur moyen de communication que les livres mêmes.

La majeure partie de ceux trouvés sur les murailles le furent dans l'église ou dans les endroits destinés à la promenade et où ils pouvaient espérer qu'ils seraient lus.

Les palimpsestes qui traitent de religion furent pour la plupart relevés sur les murs de l'église. Le peu qui en a été trouvé dans les livres, a été inspiré par la lecture religieuse.

La politique et la justice se traitent de préférence dans les palimpsestes des livres, probablement par suite des idées données par ces lectures.

En complexe, nous trouvons donc que les objets qui donnent le chiffre le plus élevé dans la prison (*délits*, *compagnons*, *peines* et *prison*) n'en donnent qu'un minime dehors ; et *vice versa*, les deux objets (*politique* et *livres*) qui donnent le chiffre le plus élevé des palimpsestes du dehors, font presque complètement défaut en prison.

Les objets qui occupent à peu près le même rang, en prison et dehors, sont le *moi*, la *lascivité* et la *religion*, mais leur total respectif n'est pas identique.

III

**SENTIMENTS, HABITUDES ET INCLINATIONS EXPRIMÉES DANS LES
PALIMPSESTES DE LA PRISON ET CEUX DU DEHORS. — COMPARAISON
ENTRE CEUX DES MURS ET CEUX DES LIVRES.**

La classification des objets traités dans les palimpsestes ne présente pas de bien grandes difficultés, puisqu'il n'y a qu'à s'en tenir à la lettre même des palimpsestes. Il n'en est pas de même pour la classification des sentiments, des inclinations pour laquelle on doit entrer dans l'esprit qui les a dictés et dans lesquelles je n'hésite pas à dire que l'on encourt l'inconvénient d'une interprétation souvent erronée. J'ai cherché à réduire cet inconvénient en me laissant guider préférablement par les paroles.

La première division naturelle est celle des bons sentiments, des habitudes louables, et celle des mauvais sentiments, des habitudes réprouvables et des mauvaises inclinations.

Eh bien, tant dans les palimpsestes de la prison que dans ceux du dehors, les seconds prédominent, et de beaucoup, sur les premiers, quoique en proportions diverses, puisque hors de prison la proportion des bons sentiments est plus élevée. (*Voir la table numérique aux n° III et IV*).

	En prison.	Au dehors.
Bons sentiments, total	15,32	23,98
Sur les murailles	10,52	10,29
Sur les livres	48,09	38,70

La majeure partie complexe des bons sentiments hors de prison est due, comme on voit, aux palimpsestes des livres ;

mais nous devons en outre avertir que, dans les sentiments que nous avons groupés avec le titre général de méchancetés, il existe de notables différences de degrés, d'intonation ; hors de prison, la méchanceté se manifeste sous des formes moins cruelles, moins cyniques.

En même temps, remarquons qu'aucune catégorie n'est commune aux deux séries. Hors de prison, six catégories des sentiments de méchanceté manquent : férocité, cynisme, cupidité, impudence, superstition et méfiance, qui abondent chez les prisonniers. Par contre, nous ne trouvons pas chez ceux-ci l'humorisme, le misonéisme et l'audace. Parmi les bons sentiments, l'amitié compte pour peu de chose et par dessus tout la pudicité, la modestie, la munificence et le courage manquent tout à fait en prison.

Il y a des sentiments, et ce sont ceux qui donnent le chiffre le moins élevé, qui se trouvent exclusivement sur les murs ou sur les livres.

Ainsi, hors de prison, nous trouvons, sur les murs seulement : l'audace, l'affection pervertie, la munificence et la résignation ; et sur les livres seulement : misonéisme, envie, pudicité, justice et gratitude.

En prison, et exclusivement sur les murs, se trouvent la méfiance et la prudence ; sur les livres seulement : férocité, envie, jeu, justice, activité, sobriété et gratitude. Nous trouvons au même degré, sur les murs et les livres de la prison : colère, vengeance, intempérance, cynisme, superstition, amour et résignation. Et hors de prison seulement : oisiveté, jeu, prudence et courage. (*V. table graphique, diagramme III et IV, et table numérique, n^{os} III et IV*).

Sur les murs des prisons : l'injustice, la vanité, l'imprévoyance, la méchanceté obstinée, la lascivité, l'irréligiosité, etc., etc., prévalent. Sur les livres : la haine, l'impatience, l'ironie, l'inconstance, l'astuce, etc., occupent le premier rang, avec presque tous les bons sentiments.

Hors de prison, la vanité, l'impatience, la méchanceté obstinée, l'obscénité, l'imprévoyance, la haine, l'injustice, l'inconstance, la vengeance et le remords prévalent sur les murs. Inversement sur les livres, la lascivité, l'ironie, la colère, l'irréli-

giosité, l'astuce, l'humorisme ont le premier rang ici aussi avec tous les sentiments bons et honnêtes.

Une autre différence entre les palimpsestes de la prison et ceux du dehors, c'est que chez les premiers tous les mauvais sentiments, atteignant un degré élevé, sont supérieurs en nombre aux seconds. En effet en prison, il y a six catégories qui surpassent le 75 par 1,000 sentiments, c'est-à-dire : injustice, vanité, imprévoyance, méchanceté obstinée, haine et lubricité ; au contraire, au dehors elles s'élèvent à trois qui sont : vanité, impatience, obscénité.

Ces sentiments forment pour ainsi dire, la base des palimpsestes (*V. table graphique*).

Si à ces trois catégories mentionnées nous ajoutons la lubricité, l'ironie et la colère, nous trouvons que la base des palimpsestes des prisonniers et celle des palimpsestes du dehors n'ont de commun, et encore en diverses proportions, que la vanité et la lubricité.

Le chiffre le plus élevé des criminels est donné par l'injustice (c'est-à-dire par l'absence du sentiment de justice ou par un sentiment de justice faux et pervers) ; vient ensuite la vanité. Au contraire, dans les palimpsestes hors de prison, la quantité la plus élevée est donnée par la vanité, mais une vanité bien différente de celle des criminels. En effet, pour plus de la moitié la cote des criminels est fournie par la vanité du délit et la vanité du vice ; au contraire, dehors, prédomine cette vanité personnelle consistant en un excès du sentiment du *moi*, quoique la vanité du mal ne manque pas, même ici.

L'imprévoyance donne, chez les criminels, un total quadruple en comparaison de celui des honnêtes gens : dans les variétés de la méchanceté obstinée, de la haine, de l'affection pervertie, de l'envie, la cote est également plus forte ; les criminels donnent pour ces derniers, des chiffres cinq, six, huit fois plus élevés. La vengeance et l'intempérance donnent également des chiffres doubles chez les criminels. Au contraire, l'impatience, l'obscénité, la colère, l'ironie, l'astuce et l'oisiveté prévalent de beaucoup chez les honnêtes gens.

Enfin, l'irréligiosité et l'inconstance ont une cote à peu près semblable chez les prisonniers et hors de prison.

Des bons sentiments contenus dans les palimpsestes des prisons, la première place est occupée par la prévoyance et la seconde par l'amour ; hors de prison, la bienveillance tient le premier rang et la pudicité le second.

Prévoyance, amour, remords et résignation donnent la cote la plus élevée dans la prison ; au contraire, bienveillance, religiosité, justice, amour, patrie, activité, sobriété, gratitude et prudence fournissent la cote la plus élevée hors de prison.

IV

CARACTÈRES DES GRAPHIQUES HONNÊTES

Graphiques féminins. — En faisant donc le dépouillement des graphiques des murailles, au dedans et au dehors de la prison, nous n'avons pas trouvé une différence bien marquée.

Ce sont toujours des noms propres, saluts aux amis et plus souvent à l'amie, menaces, injures, déclarations de guerre à la bourgeoisie et par dessus tout dominant la scatologie et la pornographie.

Cela pourtant, loin d'infirmier, confirme l'origine commune. Ces graffites sont tracés en effet presque toujours par des criminels, des fous ou des enfants, comme cela résulte des proverbes usuels en France, en Italie et en Allemagne :

« Le nom des coquins est écrit dans tous les coins. »

« Il n'y a que la canaille qui écrit sur la muraille. »

« Le nom des fous est écrit partout. »

« Narren Hände beschmützen Tische und Wände. »

« Stultorum nomina semper parietibus adsunt. »

Et à ces proverbes, ajoutons aussi quelques-uns même de nos graffites, par ex. :

« Le nom des vrais criminels est écrit sur tous les murs de

ce palais ; celui qui est innocent n'écrit jamais son nom ici dedans. »

Il est beaucoup de graffites en effet conterant aussi la confession ou la déclaration du crime ou tout au moins de la peine attendue, comme :

« A peine serai-je arrivé, que je suis sûr d'être condamné, » à Bardonnecchia.

Une fois, j'ai trouvé : « Un tel des tels, » et au-dessous : *Voleur*, peut-être écrit par un compagnon.

Et j'ai trouvé aussi, écrit certainement par une main coupable :

« C'est une fatalité que je sois continuellement persécuté. »

« Après tous mes saints, j'adore les brigands.

« R. L..., gardien des P. S..., voleur. » Dans un autre : « V., gardien de l'octroi, destitué. »

Quelquefois le graffite est déjà un crime quand, par exemple, il parle de brûler les bourgeois, d'abattre la monarchie, etc., etc. (1).

Dans les graffites antiques de Pompéi, les voleurs ne manquent pas, ni même les prostituées. J'en trouvai mentionnées neuf fois (2) et une fois aussi avec un nom qui est certainement de l'argot ancien : *Ciocio*, dans l'inscription *Micio Ciocio : Tuo patri cacanti confregisti peram*. Est également criminelle, l'allusion contenue dans cette autre inscription : « *Vénus est mauvaise : elle fait naitre dans mon sang des désirs incestueux.* »

La bizarrerie, la vanité sont communes sur les murs mais, par dessus tout, la note pornographique est de beaucoup la plus répandue, si bien que si je ne savais que j'écris dans un pays très éclairé, j'aurais hésité à publier ce volume.

La véritable raison de cette prédominance exagérée de la sexualité, se trouve dans le tempérament humain ; or, le législateur ne peut pas supprimer celui-ci qui est notre nature ; elle pullule partout parce qu'elle est instinctive : c'est, au contraire, sa compression qui lui donne cette couleur géniale et en même

(1) Goncourt dans *l'Histoire de Marie-Antoinette*, 1884, page 390. L'outrage et la menace entourent la Reine. Les *charbonnages* et les inscriptions répètent comme un refrain : *Madame Veto la dansera.*

(2) Garucci, *Graffiti di Pompéi*, 1856.

cynique, tout à fait semblable au criminel et qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer ici. Le mensonge conventionnel, en somme, chassé par la porte, entre par la fenêtre.

Ainsi expliquée hors de la prison, où elle ne saurait être un effet de la chasteté forcée, cette vérité acquiert une évidence indiscutable qui confirme que l'on est là en présence d'une nécessité humaine de beaucoup supérieure à celle de la nourriture; elle fait pressentir que c'est une erreur de bannir de la littérature l'étude de ce sujet qui, présenté aux lecteurs avec les restrictions qu'il comporte, contribuerait à amoindrir le danger. A ce point de vue nous croyons que Zola et Flaubert auraient entièrement raison, si l'humanité n'était plus esclave du mensonge que de ses propres instincts.

Dans les deux groupes de graffites (de prison et de la ville), la légèreté ne manque pas non plus, sans aucun rapport souvent avec la page du livre; par exemple: un jeune étudiant montre le désir, hors de prison, de devenir bourreau à propos de la description de Séville, de M. de Amicis (Bibliothèque de Turin). La violence de la passion religieuse se retrouve fréquemment.

Dans tous les palimpsestes domine la note que je nommerai professionnelle. Les étudiants parlent de leurs examens, les militaires de leurs corps, les ouvriers de leur patron, les criminels des délits commis ou à commettre, les alpinistes des grandes joies des vues alpestres.

De ce côté, les tendances spéciales de chaque groupe pourraient être assez bien déterminées, ainsi que les inclinations politiques, et une étude soigneuse des graphiques pourrait donner une géographie de l'opinion politique prévalant dans chacune de nos provinces. Ainsi en Romagne, le « Vive Oberdank » prédomine d'une façon toute spéciale, tandis qu'à Rome pullulent tantôt les louanges, tantôt les offenses aux prêtres et aux saints. A Turin, ville tout à fait monarchique, au contraire, c'est « Vive le roi » et les imprécations aux républicains. A Livourne, le signe probablement maçonnique W³³ est fréquent.

Et de même que les tendances criminelles ne s'améliorent pas avec la méthode actuelle d'emprisonnement, de même aussi le dépouillement des graffites, fait à la distance de quatre ans

dans la même prison, a donné les mêmes résultats, les mêmes horreurs que les années précédentes, sauf l'adjonction de la note politico-anarchiste manquant alors et qui répond à ce nouveau ferment qui s'est introduit lentement dans les basses classes en ces derniers temps.

Ce qui distingue le plus, dans les écrits des livres, les honnêtes des criminels, c'est la note moyenne, le bon sens et parfois la subtile critique qui, comme nous le verrons dans l'avant-dernier chapitre, peut offrir une nouvelle mine de critique non méprisable.

Et *vice versa*, les idées nouvelles sont en minorité hors de prison vis à vis des criminels ; s'il y a des révolutionnaires et des anarchistes, les cléricaux, les conservateurs et les monarchistes abondent, ce qui manque chez les prisonniers. Et cela, non certes par indifférence, car la politique les intéresse plus que tout autre objet, pendant qu'elle intéresse assez peu les criminels pour lesquels le délit et la peine sont, avec leurs complices, la principale préoccupation ; seuls, toutefois, les criminels ont des accents anti-patriotiques.

V

GRAFFITES DES FEMMES

Femmes. — Dans les graffites de la femme criminelle, le premier et singulier caractère est leur petit nombre pour ne pas dire leur manque absolu. Dans les prisons et les bagnes spéciaux, en cellule où des femmes ont séjourné pendant de nombreuses années, je n'ai trouvé aucun signe d'écriture. Les seules qui écrivaient étaient des prostituées.

Notons que Zola et de Goncourt, peintres des mœurs de la société moderne de France, attribuent aux cocottes l'usage

d'écrire leur nom et la date, ainsi que les noms de leurs galants sur les glaces et les murs des restaurants.

Cela s'accorde avec l'observation plusieurs fois répétée que la prostituée représente la criminelle-née beaucoup plus que la délinquante qui n'est, au fond, qu'une criminaloïde, une criminelle d'occasion (Voir *Donna délinquante*, vol. I et II). Et voilà pourquoi le peu d'inscriptions féminines que nous donnons sont toujours ou presque toujours des protestations ou des déclarations d'amour empruntées à un érotisme de Messaline, œuvres de prostituées incarcérées.

Dans les palimpsestes français des vrais criminelles également, les déclarations d'amour sont en majorité; parfois la vengeance et la vantardise des crimes y sont liées à l'amour.

M. Joly (*Archives d'anthropologie criminelle*, 1889) raconte qu'à St-Lazare on lit fréquemment sur les livres des phrases comme celle-ci « Oh ! mon petit Jules, combien je t'aime ! » ou encore « Je baise mon petit frère (la verge). »

D'autres phrases de l'argot féminin ont trait au tribadisme entre elles, telle que celle-ci : « Société de la petite médaille » sous-entendant société des « femmes pour femmes. »

Joly, dans cet article, raconte de la veuve Gras, fameuse demi-mondaine, qu'elle avait dans son prie-Dieu des livres obscènes et à côté une quantité de *haschich cantharidée*. Cette femme, une des plus corrompues qui soient passées devant la cour d'assises, composait des vers dans lesquels elle montrait l'espérance qu'elle fondait sur cette drogue :

Point ne veux abuser
De ce poison divin ;
Ah ! donnez-moi, docteur,
Sans crainte pour mes jours,
Une nuit de plaisir,
Une nuit de bonheur,
Toute une nuit d'amour.
Cédez à ma prière,
Mon sort est en vos mains,
D'un amant ordinaire,
Faites un héros demain.

Guillot, qui enregistra tant de graffites des prisonniers (*Prisons de Paris*, page 286), est frappé de la différence des criminels des deux sexes. « La détenue écrit pour soulager son cœur, se reconforter dans la solitude; elle ne signe jamais. Dans les écrits des détenus mâles on ne trouve que violences et menaces, alternant avec le besoin d'aimer, de penser à l'homme préféré, au grand consolateur de tous, à Dieu. »

Nous ajouterons pourtant que pour les criminels, et jusqu'à un certain point, Dieu est, comme l'avocat, un intermédiaire, un instrument de liberté: « Crois en Dieu et il te mettra hors de la prison. » « Exaucez mes prières, ô mon Dieu, et je vous montrerai combien je suis sincère » (1).

De ces caractères négatifs, si bien dépeints par Guillot, il ressort une perversité atténuée, tandis que les vraies prostituées montrent dans leurs écrits, une grande analogie avec les criminels mâles par leur grande fréquence relative, par la menace et l'ostentation de la signature indiquant les noms, prénoms et souvent même l'adresse; pour arriver à un tel degré dans l'obsécinité, que le criminel mâle n'atteint que de très loin, il est évident que les femmes sont plus lascives, d'autant plus que le court séjour qu'elles font dans les prisons exclut l'idée qu'en traçant ces expressions elles y cherchent un oubli momentané à une trop longue continence des sens génitaux.

En résumant nos palimpsestes féminins, nous trouvons que la prostitution y tient le premier rang, 11; l'amour vient immé-

(1) Dans le *Bulletin de la Société des Prisons*, 1892, page 609, on lit ces inscriptions tracées sur les murailles de la Conciergerie par des femmes prisonnières (filles mineures):

« Louise de la Villette aime son petit homme pour la vie; celle qui l'aura après moi sera une vache: mort à celle qui l'aura »; et c'est une main de 13 ans qui a tracé cette invocation d'une passion furieuse.

Quelquefois, cependant, mais toujours sous une forme grossière, on devine un sentiment de regret, la tristesse des fautes commises.

Hier encore, je lisais ces trois inscriptions: « Léonie de la Villette est venue le 5 avril 1892: elle dit courage aux amies, elle dit mort aux vaches qui l'ont détournée du bien »; puis cette autre: « Louise, dite la petite blonde de Saint-Ouen, aime ses parents pour la vie; elle a bien regret de ce qu'elle a fait, elle demande pardon à son père, elle dit m... aux vaches et promet de ne plus recommencer »; enfin celle-ci: « Hortense est venue le 8 avril: elle verse des larmes de sang, elle jure de ne plus faire de misère à sa pauvre mère, car, quand je ne fais pas la p..., je travaille en atelier.

diatement après, 10 ; vient ensuite la religion, 5, pure et honnête ; une seule blasphémant la religion.

La prison vient en quatrième ligne, 3 ; une seule a une vraie vanité du délit.

Ces constatations inattendues (petit nombre et modestie), que nous trouvons dans les graffites des criminelles non prostituées et qui correspondent au manque de caractères anthropologiques, sont du reste en rapport avec ce que j'ai pu observer dans les graffites des femmes honnêtes qui, ayant certes le centre de la parole plus développé que celui de l'écriture, écrivaient peu. Sur les bancs de beaucoup d'écoles de Milan et de Turin, je n'ai trouvé aucune trace de graffites ; dans deux grands collèges, je n'en ai trouvé qu'un très petit nombre.

Et puis, au contraire des hommes, elles sont beaucoup plus pudiques et affables ; elles parlent volontiers avec leurs meubles, leurs bancs, avec leur chambrette (1) de leur liberté (2) ; elles ont quelques velléités d'amour confusément entrevu (3) mais elles n'ont pas, ou du moins ne manifestent jamais la moindre passion charnelle.

On y rencontre beaucoup de citations des auteurs favoris (4) qui traitent de la mort, (je parle des couvents) du repentir, de la brièveté de la vie, du cimetière (5). La note mélancolique et sentimentale prédomine ; dans les collèges de jeunes filles adultes, la satire contre les maîtresses, contre leurs compagnes, surtout en ce qui touche à la beauté (6) se retrouve fréquemment, mais n'atteint jamais le diapason criminel.

(1). — Adieu, bancs aimés, adieu pour toujours. — Adieu bancs où j'ai passé tant d'heures heureuses. — Cher banc, témoin muet de mes douleurs, souviens-toi encore de moi puisque je suis obligée de te laisser ; qui sait quand je te reverrai ? peut-être jamais plus ! néanmoins souviens-toi de moi et pardonne-moi ce que je t'ai fait.

— D'ici à trois mois, je ne serai plus enfermée entre ces mélancoliques murailles.

— Adieu, cher banc, souviens-toi toujours de ta petite maîtresse.

(2) — Deux ans encore et puis ? Et puis est-ce un songe ? espérons que ce sera une réalité ; deux ans encore et je ne serai plus un oiseau en cage.

X... recluse pour six ans dans ce bagne, met ici son nom.

- Lina, l'amour constant,
Est une chose bien pesante,
- Prendre l'une et laisser l'autre,
Est une chose très avisée.
- Qui aime bien la variété,
Sait vivre heureux.
- L'amour, c'est la poésie.

- Aldo est mon amour que j'aime avec foi.
- L'amour qui n'a aimé personne, pardonne d'aimer.
- Femme qui a de la tristesse au cœur,

Dis-moi quelle est cette fleur,
Qui de tes cheveux est tombée
— Qu'est-ce que la vie ?
La vie est un songe qui passe et fuit
Lentement la mort détruit tout,
Tout finit dans le grand mystère
Du cimetière.

- Dieu ! que tu es laide. Tu as deux bras longs et décharnés
comme un fuseau.
- Lino abandonne Alda pour suivre Livia ; tu mourras de
douleur.

VI

CARACTÈRE PSYCHOLOGIQUE DES CRIMINELS DANS LEURS GRAFFITES

Dans la comparaison entre les criminels et les gens libres, pour ne pas dire les honnêtes gens, si l'on voit la vanité, l'impatience, la colère, l'inconstance, l'envie, le jeu et l'oisiveté à peu près au même niveau, nous voyons aussi redoubler, chez les

criminels, l'ironie, la vengeance, l'impatience, l'astuce, la lubricité, la haine, l'injustice, etc., prédominer, presque uniquement, la cupidité, la férocité, le cynisme, la superstition et la méfiance.

Et *vice versa*, presque toutes les bonnes tendances sont en minorité ; par exemple, la prévoyance est huit fois moindre et la bienveillance quatre fois.

Le remords, l'amour, la résignation tiennent le milieu.

Mais ce n'est pas tant par la proportion que par l'intensité parfois insensée de la férocité, de la vanité, et spécialement de la vanité du délit, que s'explique l'énorme différence entre la prison et le dehors.

La révélation du caractère du criminel pullule, pour ainsi dire, dans chaque ligne de ces palimpsestes.

1. *Cruauté*. — Rappelons-nous, pour la cruauté par exemple, cette terrible phrase :

« J'ai tant de rage contre vous, que j'étudie continuellement quelle mort je voudrais vous donner. Je ferais fabriquer une prison cellulaire toute en plomb, puis je vous y enfermerais nu, et, pour vous garder, je mettrais une grande quantité de rats, afin qu'ils vous rongent. »

« Je mourrais avec le rire sur les lèvres, dans la plus barbare des tortures, si je pouvais voir étrangler le président, ainsi que ses aides, les juges, conseillers ou autres, avec le dernier boyau du dernier gardien de la sécurité publique et autres semblables. »

« Si je l'avais ici, je voudrais le faire mourir à coups de pointes d'aiguilles. »

« Quant à mes idées (Lepage), les voici : voler, faire ripaille, égorger et faire pleurer le plus de gens possible. Du reste, tuer quelqu'un fut toujours mon idée fixe ; casser des têtes, voilà mon caprice ; quand j'étais jeune, je ne rêvais que coups de couteau ; je voulais faire comme Pranzini, mais je n'ai pas pu complètement y réussir.

« Me sentant excité, comme je l'avais déjà été, à la vue de son beau sein, je m'étais dit : Je l'aurai, morte ou vivante, mais je l'aurai. Quand à l'enfant, s'il avait fait un mouvement à cet

instant, je l'aurais éventré d'un seul coup et il n'aurait pas fallu bien longtemps. Vous pouvez me croire, si je vous le dis ! »

2. *Humorisme*. — Un des faits les plus curieux est l'humorisme que l'on rencontre chez les criminels, cet humorisme cynique qui est dans leur caractère spécial, comme on le voit dans leur argot. On ne peut pas n'être pas frappé de ces vœux : « Sois joyeux, — je suis joyeux, » qui tranchent avec la tristesse naturelle de leur condition et qui se répètent même immédiatement après avoir écrit : *Laissez toute espérance, vous qui entrez*. Cela peut s'expliquer par l'étrange analgésie que nous avons déjà constatée en eux à l'aide des notions physiologiques, mais surtout par la loi des contrastes que présentent toujours en nous les grandes passions, cette loi par laquelle les grands plaisirs succèdent à l'ennui et aux chagrins. C'est le même motif qui explique ce sentiment chez les condamnés à mort, où on ne devrait guère s'attendre à le rencontrer.

Rappelons-nous que Mercant fait un testament ironique en écrivant : « Je laisse à mon ami *Le Baigneur* tout ce qui restera dans ma cellule après mon exécution. Fait le 16 août 1889. » Et dans sa cellule il n'y avait rien. Il compose même une ritournelle sur son supplice dont il parle joyeusement (Ferri).

Du reste, le faux humorisme, le rire cynique qui sillonne leurs joues de rides précoces, vous le voyez se répéter non seulement devant la mort, mais aussi dans l'amour des femmes, de Dieu, de la patrie.

3. *Contradiction*. — Et à ce propos, un caractère très spécial de ces graffites, c'est la double personnalité, la contradiction, qui fait que les criminels les plus féroces sont les plus dociles prisonniers et quelquefois les meilleurs maris (Havelock)... par intermittence, bien entendu.

Ainsi un écrit : « Il ne faut pas salir les murs, car on vous punit, » et il les salit lui-même.

Un autre écrit, page 77 : « Il ne faut pas nommer le nom de Dieu en vain, » et de suite après : « Dieu faux ! »

« Je prie Dieu qu'il me fasse vite sortir d'ici, car il y a de quoi

devenir muet d'être ainsi solitaire, reclus entre quatre murs d'une part et une paillasse de l'autre. » Et ensuite : « Buvons et soyons toujours allègres. Vive Noé qui planta la vigne. »

« Ce sont des ignorants ceux qui écrivent leur nom en prison. » Et (voyez la contradiction), peu après, lui-même écrit : « Monti Lorenzo-Bartholomeo, né à Alexandrie le 14 janvier, » et cinq fois il met ainsi son nom.

A la page 50 : « Voilà quelle chose sait faire le détenu : faire le fripon, et il leur semble faire quelque chose de beau ; mais, au contraire, pain et eau les attendent, » et de suite après : « Je suis de ceux-ci. »

« Perdez toute espérance, ô vous qui entrez ; » et ensuite : « Soyez joyeux ! »

« Je jure de me venger en volant, » et puis : « S'il m'arrive de voler une autre fois, je me tue. »

Impulsivité — La trempe spéciale, impulsive des criminels, résulte de cette confession vraiment singulière :

« Si Dieu nous a donné les instincts de voler et que nous leur obéissions, il y en a d'autres qui ont les instincts de nous emprisonner : alors ce monde est un théâtre sempiternel ! »

« Si je devais dire pourquoi je vole, je ne le saurais pas. Est-ce pour m'enrichir ? Je ne sais pas. Est-ce pour faire bombance ? Je ne sais pas. Est-ce pour vivre aux dépens d'autrui ? Je ne sais pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que je sens une de ces *forces* que les légistes désignent sous le nom d'*irrésistibles*, avant de voler ; et puis, le coup fait, survient le remords qui m'agite et me rends presque inquiet.

« Je suis un disgracié qui, quoique jeune, ne me relèverai pas moralement, parce c'est le destin qui me persécute et il me dit que je finirai mes jours en prison. Que je suis vil ! »

Il est curieux de remarquer que, dans leur autobiographie, presque tous prétendent avoir commencé à sept ou huit ans :

« Peut-être, de tous mes lecteurs, n'y en aura-t-il pas un qui croira à ce mal, à cette force irrésistible.

« Il ne croiront pas, parce qu'ils ne peuvent pas s'imaginer quel genre de plaisir peut éprouver un homme qui s'y aban-

donne. C'est un plaisir néanmoins qui s'exhale de l'acte lui-même, pour laisser place ensuite à une assez longue agitation. Quand on ne sait pas chasser la première tentation, on en a pour toute la vie : au moins il en fut ainsi de moi. S'il existe un autre pauvre être semblable à moi, il est destiné à l'infamie comme moi et pour toujours. Je n'ai pas d'expression pour bien faire comprendre la forme de ce mal ; de même que je ne saurais que répondre si quelqu'un me disait : « Tu es fumeur ; mais dis-moi quel goût on trouve en fumant la pipe ou le cigare ? Te souviens-tu de la première fois que, après avoir mangé, tu as mis entre tes lèvres la paille d'un cigare de Virginie, quel mal tu as éprouvé ? Et quoi que tu connusses bien que ce vice portait tort à ta santé et à la bourse, tu en es arrivé à un tel point que maintenant tu ne peux plus t'abstenir. »

Et maintenant, dans le livre de notes de Girumbelli qui tua de huit coups de couteau son chef d'office et dont la condamnation est due à la mâle et honnête éloquence de l'honorable M. Campi, avocat, on trouve plusieurs preuves de vantardise dans la relation qu'il fait de son crime, puisqu'il avait écrit, à quelques heures de distance du fait : « 24 septembre, rixe avec voies de fait. L. T., reçoit huit coups de couteau et meurt. » Mais on trouve auparavant une espèce de proclamation aux Milanais, un aveu de l'impulsion qui le poussait au crime : « Aujourd'hui je suis entraîné à exposer la fin de ma liberté, étant poussé par une force majeure, par un fort délire et quoi qu'il puisse se faire que je sois pris aujourd'hui même, je suis obligé de commettre une action qui n'est pas trop bonne, etc. »

5°. Le *manque d'affection* apparaît clairement, du fait que sur 809 écrits, 11 seulement parlent avec affection des conjoints, et la plus grande part, des compagnons (370) puis se résolvent en complots, en informations criminelles, en commiseration ironique. Et sept fois seulement des déclarations véritablement amicales.

Le véritable *remords* ne fut trouvé que deux fois et quinze fois la résignation qui en est le premier échelon, pendant que nous trouvons cinquante-deux propositions de nouvelles vengeances et cinquante-quatre signes de la vanité criminelle.

6°. Nous savons que le manque de sens moral et la vanité du délit sont excessifs chez les criminels ; mais, certes, nous ne pouvions pas supposer que cela pouvait aller jusqu'à écrire :

« Je suis innocent et on me retient ici parce que j'ai tué seulement un homme alors qu'il y en a trop au monde, » et il ajoute son portrait.

« Ici reposent les cendres du pauvre Tulac qui, fatigué de voler en ce monde, va voler dans l'autre. Les parents très contents lui accordent ce souvenir. »

« J'ai toujours été un galant homme, moi, et j'ai déjà fait vingt ans de bagne ; maintenant je suis dans la prison Neuve et cette fois on me donnera les travaux forcés à perpétuité ; tout cela pour avoir fait du bien à mon prochain ; je n'en ai assassiné que six, je les ai enlevés du monde parce qu'ils avaient trop de tribulations ; j'ai saccagé également les paysans et puis j'ai mis le feu à leurs habitations, tout cela pour gagner le pain perpétuel. Votre très affectionné chef de bande, Talbot. »

« J'ai pensé (écrit Lepage) que tout cela aurait prolongé ma détention préventive et retarderait mon envoi devant la cour d'assises ; c'est déjà assez qu'il y aura beaucoup de monde à me regarder et que l'on donnera le récit de mon affaire dans les journaux.

« Oh ! ne croyez pas que ce soit le remords qui m'empêche de dormir, non, non ! Vous me dites que si le couteau avait pénétré deux ou trois millimètres plus bas, elle serait morte. Eh bien ! c'est dommage, j'ai été assez sot. »

« A peine sorti de prison, je veux encore voler, tant pis si je suis toujours en prison. Miglio S. Salvario. »

« Je sors..., salue les amis prochainement. Chers compagnons, je veux vous dire qu'on m'a condamné à mort pour deux homicides ; mais j'espère ma grâce, et si je sors un jour je veux en tuer encore une douzaine. »

« O voleurs ! notre métier est ruiné par cette canaille de juges. Courage pourtant ! Et en avant ! »

« Quajot vient ici pour la quatrième fois, toujours innocent et candide comme l'eau trouble, comme cette fois qu'on l'a arrêté avec les objets volés. Pauvres voleurs ! »

« Il ne faut plus voler, mais assassiner. »

« Moi, bien que je ne sois pas peintre, j'ai acquis beaucoup de renommée en faisant enregistrer mon nom dans plus de vingt prisons diverses qui bénévolement enregistrèrent mes très beaux signalements.

7° Autobiographies. -- Mais rien ne prouve mieux la nature des délinquants-nés que l'étude de leurs biographies et de leur agonie qui nous montrent, comme les premiers et les derniers jours de leur vie psychique, leurs derniers instants marqués du désir et de la fanfaronnade du mal.

Dans la 1^{re} autobiographie (page 208) nous voyons un voleur, fils d'un père riche, mais négligent, et d'une mère très jeune, commencer sa triste carrière à dix ans en volant un petit pain à son boulanger, puis dans la suite quand il ne prenait pas des fruits, il s'emparait de ciseaux, dés, pelotes, même des chiffons et jusqu'aux fragments d'une ceinture herniaire, toutes choses qu'il allait ensuite porter à sa mère ou aux autres enfants dans la rue, sans donc en avoir besoin. « Personne ne peut imaginer le plaisir que peut éprouver un homme dans cette mauvaise action, » écrit-il.

Et pourtant les conseils de sa mère ne lui manquèrent pas, ni la maison de correction, ni ensuite le patronage, etc.

Et, « pareil à l'employé qui, arrivé à la vieillesse, demande sa pension », lui, demande sa prison « que dans la prison soit ma fin. » Cela démontre quels bons fruits on peut espérer de la prison.

La seconde autobiographie parle de violences pratiquées alors qu'il n'était encore qu'à l'asile (à trois ou quatre ans), de batailles pour lesquelles il sacrifiait jusqu'à son dîner. Puni par le père, non-seulement il ne se corrigea pas, mais il devint pire, passant les nuits dehors et enfin émigrant à Genève avec de l'argent volé.

Le quatrième, fils de criminels, dit que tout enfant son patron lui apprit à voler : à dix-sept ans il était déjà condamné. Et quand il écrivait sa biographie, il avait déjà passé trente-quatre ans en prison.

Le cinquième vole, étant encore un bambin, une pièce de monnaie à sa mère, et laisse accuser la servante ; il s'en repent

plus tard, il s'en confesse, mais quinze jours après il vole 170 francs, puis, un peu plus tard 2,000 francs ; lui aussi est épileptique et passa par toute la gamme des criminels : associations, faux, vol à la tire, etc. ; lui aussi avait une mère excellente et fut puni à temps par la Générale (maison de correction), etc. : il était d'une intelligence peu commune et pourtant il vola, même quand il possédait déjà une maison avec jardin.

Le sixième apprenait encore le syllabaire, que déjà il volait les confitures de son maître ; battu, lié par le maître et le père, la punition est à peine terminée qu'il vole une plante de fleurs ; à 6 ou 7 ans, il vole aux autres écoliers leurs plumes et leurs billes ; aux danseuses des bagues, des bracelets, des jarretières et des billets d'entrée au théâtre dont son père était le distributeur.

Le brigand F. S. à neuf ans volait déjà à ses parents et à l'aubergiste son voisin des aliments dont il régala ses compagnons à l'un desquels dans une lutte il déchira une oreille avec les dents.

A cet âge, Lepage (*page 240*) qui appartient aussi à une très honnête famille, blesse avec une épée son plus jeune frère pour se divertir.

8. — *Agonie*. — C'est une étrange chose, je le répète, de voir comme tous les délinquants-nés meurent avec affectation en écrivant : « *Soyez joyeux ou je suis joyeux* », ne se préoccupant que de cigares et de rhum, des cadeaux qu'ils reçoivent, de leurs pompes funèbres, sans se repentir de leurs crimes. Le premier adresse des insultes obscènes au gouvernement avant de se pendre ; le second des insultes à sa victime.

Le treizième écrit dans un sonnet : « C'est le devoir qui me conduit là. »

Le quatorzième, perce en effigie les yeux de sa femme avant de se suicider.

Mais la plus belle démonstration de la tendance au crime qui se prolonge jusqu'au dernier moment et survit presque à la vie, est dans la terrible phrase qu'écrivit le cinquième, avant de tenter de se suicider avec une corde volée : « Je suis mort en

volant; le papier sur lequel j'écris, la plume, l'encrier et la corde, j'ai tout volé. Voilà ma prophétie bien vérifiée. »

Je puis ajouter une dernière preuve dans cet autographe du soldat Seghetti fusillé en Italie pour voies de faits, et qui la veille de sa mort dicta une chanson-complainte sur sa vie et dessina la scène de son exécution telle qu'elle eut lieu le lendemain. Document unique de la vanité du criminel et aussi de sa pseudogénialité.

Egalement le graffite du vase de *Fusil*, qui se peint lui-même avant de mourir, pendant que sa victime qu'il insulte encore du nom de *lader, voleur*, complète cette preuve.

Dans un livre rare du moine Maser : (*Fatti avvenuti nell' I. R. giudizio statario in Este in causa di furti et assassinii*, Venezia, 1852), livre qui me fut courtoisement offert par l'éminent professeur Tamassia, on lit que sur 20 assassins conduits à la mort et confessés par lui, 6 seulement montrèrent du repentir, 7, un peu d'amour pour leurs enfants, leurs pères, leurs conjoints; un reconnut la justice de la sentence. Tous les autres étaient des effrontés tirant vanité de leurs crimes; l'un d'eux, et c'est une femme, dit : « *Que s'il était vrai qu'en ne pardonnant pas on allait en enfer, elle n'aurait pas pardonné à ses complices* ; un autre : *Que pour une fois on pouvait bien éprouver même l'enfer*, et il était épileptique. Trois se repentent au moment précis où on allait les fusiller; un autre tremble et se recommande à tous les saints.

Un jeune garçon absout, veut voir la mort de ses compagnons et du père en disant : « Ils se sont divertis, les autres; je veux me divertir, moi aussi », et pas meilleurs que lui, les juges, applaudissant le frère, croient le faire revenir à la morale avec une bastonnade officielle !!

Un autre, fameux voleur de grand chemin, jure qu'il est innocent et en prison a toujours la croix en mains. Un autre feint de se repentir au dernier moment, mais quand le moine a fait suspendre l'exécution, il vomit des injures contre le crucifix qu'il tenait en mains.

Deux autres, étudiés par Setti, plaisaient obscènement avec les moines confesseurs : « Mourir, c'est comme prendre un lavement » et rappelant *les Coulettes de l'hôtel de l'Enfer*,

demandaient continuellement des cigares et du rhum ; un autre s'imaginait devenir, après cent ans, un chien qui mordrait les jambes du moine.

Ces confessions nous montrent bien l'imprévoyance des criminels, le peu de frayeur qu'ils éprouvent de la peine de mort jusqu'au moment où elle est imminente (1).

Quelle différence avec les 5, 8, 10, 11, 11 *bis* et 18, lesquels ou coupables ou criminels par passion, se sont tous repentis de leurs crimes, bienveillants pour leur famille à laquelle (11 et 11 *bis*) ils s'offrirent en holocauste en se suicidant, ou qui, condamnés, ne protestent pas, ne blasphèment pas, et se laissent conduire au supplice comme des brebis à l'abattoir.

Déjà, de la richesse de ces autobiographies, nôtres et étrangères, ressort un caractère particulier aux criminels et aux aliénés : la tendance autobiographique qui certes ne dépend que d'un sentiment exagéré de personnalité qui marque toute leur vie et qui, comme nous l'avons vu, se conserve jusqu'au bord de la tombe. La statistique nous montre que leur *moi* entre pour 10 0/0 dans leurs graphiques.

Mottino et Rouget mirent en vers leurs propres méfaits ; Lemaire, Lacenaire, de Marsilly, Vidocq, Hunter, de Cosimi, Lafarge et Collet nous transmirent l'histoire de leur propre vie.

Cette tendance autobiographique se prolonge dans la céramique et ce qui est le plus curieux dans les tatouages qu'ils portent (comme les chefs des tribus sauvages) sur leur peau, c'est que toute leur histoire est minutieusement tracée sur la peau, comme on peut le voir dans nos figures 22, 23, 25, 27, 28, 30, pages 49, 55 et 57.

Quelques-uns mêlent des inscriptions aux figures.

Génialité. — Les notes des livres des criminels contiennent plus d'insultes, de tristesse, de malignité que de critiques sérieuses, que nous verrons au contraire en grand nombre sur

(1) Laurent (*Habités des Prisons de Paris*, Storck, édit.) C'est un jeune assassin, condamné à mort qui, dans la marge d'un livre où il lit : « *Sur la place se dressaient les bras rouges de la terrible machine qui peuple les songes des assassins* », écrit cet étrange commentaire : « *Pas vrai, cette machine ne m'a jamais fait rêver.* »

les livres des honnêtes gens ; en revanche ces notes respirent par intermittence une génialité qui ne se rencontre pas chez l'homme ordinaire ni dans les livres de prison, et qui provient de ce que les criminels acquièrent par la dégénération une irritation corticale que l'homme ordinaire n'a pas : exemple les très beaux vers des pages 130, 131, 134, presque tous inspirés par l'amour et les désirs charnels.

Géniale est la lyre de Verlaine, qui nous photographie une cour de criminels, de même que V... de mon *Homme de Génie*, une cour de fous.

Géniale est la note : « Nous sommes sur la terre pour une loi de formation, comme dans un temps les mastodontes. Notre époque finie on ne saura pas seulement si nous avons existé » ; et la note page 61 sur la *roulette*.

En général la puissance de l'expression se ravive quand l'individu parle de lui-même ou quand il se moque des autres ou quand il est inspiré par l'amour.

La comparaison entre l'entrepreneur de la prison et l'âne ne pourrait être faite plus complaisamment.

« L'un porte l'or et mange le foin, et l'autre mange l'or et donne le foin. »

Elle n'est pas sans justice, cette satire au Gouvernement italien.

« O code pénal ! pourquoi frapper de peines si sévères la friponnerie et maintenir en Italie l'immoral jeu de la loterie et des fripons « maîtres et seigneurs ? »

Certaines pages contiennent une démonstration de l'inutilité des études archaïques dans laquelle pourrait se mirer plus d'un Ministre de l'Instruction publique et qui nous rappelle la chaîne des études classiques.

Cela tient chez ceux-là à l'anomalie organique qui prépare le terrain au moindre *minore misoncismo*, qui est le caractère normal de l'homme honnête, normal.

Naturellement, là où ils excellent, c'est quand ils parlent d'eux-mêmes, de leurs délits ou quand ils donnent cours à leurs épanchements érotiques. Il y a des vers :

« Mon petit ange,
Ne fais pas de péché. » etc.

et à la même page :

« Si jusqu'à présent je me suis tu et fus muet,
C'est la prison qui à parler m'invite, etc. »

et ailleurs.

« Gargouillait dans ma pensée, etc. »

qui sont d'une puissance lyrique extraordinaire. Les phrases de cette prostituée qui s'adresse à ses futurs clients en leur étalant sa luxure, sont d'une puissance étrange.

C'est un éclair fugitif mais qui nous confirme l'existence du contraste de ces deux excès dont l'homme ordinaire est incapable quoique critique habile mais non créateur. Et c'est pour cela aussi que hors de prison il est à remarquer que ce n'est pas quand on parle de politique ou de religion que le graphique devient éloquent, mais dans la lascivité précisément dictée par la passion charnelle et criminelle.

Pour cela aussi, cette véritable génialité contraste d'une singulière façon avec de très mauvaises œuvres des mêmes auteurs, écrites à quelques lignes de distance des premières. Par exemple à la page 88, la poésie :

« Je songeais à Ginotta ! en riche veste brune. »

a des vers de ce genre :

« Je me mis à la regarder, etc. »

Pourtant les deux derniers, comme les 6°, 9°, 10° et 11° sont très beaux. C'est que la génialité dans ceux-ci est une fusée, plus intermittente, plus brève que chez tous les autres hommes.

10. *Révoltés.* — Le besoin d'innovation, le mécontentement politique se rencontrent constamment comme point de départ de leur personnalité : « L'Italie est libre, mais nous sommes là. — Boulanger enverra tout en l'air. — Les riches volent les pauvres : les pauvres les volent ; s'ils prennent davantage, cela sert pour l'intérêt. »

Mais il n'est pas moins vrai que ceux-ci voient, peut-être inspirés par la passion, les défauts des gouvernants, mieux et plus justement que ne le font les honnêtes gens ; et aussi de ce côté intervient une raison qui s'ajoute à l'impulsivité et au besoin du mal pour les pousser en première ligne dans les rébellions.

En général, les criminels veulent tout détruire :

« En avant, en avant, en avant ! avec les torches en mains, allons brûler le monde entier !

« Jean, Pierre, Antoine, quand ils seront libres, iront mettre le feu partout si on ne leur donne pas la part à laquelle ils ont droit. »

11. *Dessins.* — C'est une note nouvelle complètement atavistique que la richesse des dessins tendant à se substituer à la parole, comme à l'époque primitive et qui, précisément comme à cette époque, sont plus riches dans la céramique. La forme idéo-graphique primitive de la fig. 18 (page 46) se reconnaît d'autant mieux que l'auteur y attachait l'importance précise d'un document écrit ; également le tatouage des fig. 22, 23, 29, 30 est une véritable reproduction de l'état idéo-phonétique de l'homme sauvage et, à un état peut-être encore plus antique, les graffites des pages 4, 43, 44 dans lesquels un voleur et un auteur de viols font l'histoire de leurs crimes et dans lesquels l'un d'eux décrit la triste vie du condamné (page 41).

Plus atavistique que l'aliéné, le criminel use et abuse beaucoup plus que celui-ci des hiéroglyphes que l'on pourrait nommer un argot graphique, ce qui très souvent dérive de l'impuissance d'exprimer leurs pensées sous une forme écrite (page 46), comme dans le cas déjà cité de celui qui présente sa défense au tribunal au moyen de figures qui rappellent véritablement l'époque du langage primitif, ou parce que, quoique sachant écrire, ils se sentent dans l'impuissance d'exprimer, par ce moyen, leurs pensées avec assez d'énergie et de clarté.

12. *Minuties.* — Un autre caractère qui *vice versa* est opposé au génial, c'est l'exagération des minuties qui les concernent, signe de l'hypertrophie du moi. (*V. toutes les autobiographies*) :

« Le 10 septembre j'ai rempli le vase de nuit. »

« L'aube du matin apparaît. »

« Nous avons notre soupe. »

13. *Rimes.* — Un autre caractère commun aux criminels et aux fous, c'est la tendance à l'allitération et à la forme pompeuse, qui fait entrer la rime dans les discours les plus sérieux, rime enfin plus fréquente que le vers, lequel même est altéré même par ceux qui prétendent faire des vers ; tandis que chez les fous au contraire, rime et vers sont assez bien employés, même par ceux qui n'ont aucune culture (*Homme de Génie*, 3^{me} partie) ; et nous en avons déjà une belle preuve par cette autobiographie rimée d'un paranoïque bigame.

14. *Comparaisons.* — Avec les aliénés, les criminels ont aussi de commun l'autobiographie, la passion des détails, l'importance excessive de leur propre personnalité et la génialité ; mais pendant que les créations originales de l'aliéné dégèrent au bizarre et à l'absurde et que presque toujours il divague dans l'inutile et s'agit dans un excès d'altruisme hors de toute application, la génialité criminelle vise toujours à l'utile et à l'utile individuel, aux relations avec les compagnons, à la fuite, à l'excuse, à la vanité de leurs propres délits, à compléter par de l'argot, des chants, cette nationalité spéciale qu'est pour eux le monde criminel.

La littérature des déséquilibrés, note Guyau (*L'Art*, 1889) exprime en général l'*analyse douloureuse*, rarement l'*action*. L'action, ou pour le moins, l'action saine et morale, est en effet difficile pour eux : ce serait précisément le grand remède à leurs désordres, parce que l'action suppose la coordination de l'esprit vers une fin à obtenir.

Le second caractère de la littérature des déséquilibrés est l'expression d'une vanité supérieure au commun : de là cette fureur de l'autobiographie, cette tendance à signaler les faits les moins importants de la vie journalière, à se regarder constamment, et par-dessus tout à se regarder souffrir ; la tendance enfin à transformer les plus petites actions en sujets d'épopée. La vanité, la réaction du *moi* dans les choses, croît d'autant plus

chez les hommes, que leur conscience est plus déséquilibrée. Et c'est peut-être une simple application de cette loi générale : que les paroles réfléchies sont d'autant plus fortes que l'action des sentiments est moindre. La suppression de la vanité dérive de la mesure exacte du *moi*, d'une coordination meilleure des phénomènes mentaux : ayez pleine conscience de vous-même, réfléchissez et vous serez reconduit par vos propres yeux à de justes proportions. Les fous et les criminels ont une vanité qui empêche le développement de tout sentiment altruiste : ils tuent pour faire parler d'eux, pour devenir le personnage du jour, pour voir leur nom sur les journaux et pour être craints, plaints ou devenir un objet d'horreur.

C'est bien exprimé dans *Le vin de l'assassin* de Beaudelaire :

• Ma femme est morte, je suis libre.
Je puis donc boire tout mon soûl
Lorsque je rentrais sans un sou
Ses cris me déchiraient la fibre. •

La majeure partie des déséquilibrés éprouvent un véritable besoin d'excitants, comme tous les névrosés. Ils ont besoin d'une vie sociale qui leur soit propre, une vie bruyante, d'orgie, au milieu de leurs complices, et ceux-ci sont éloignés.

Ils se complaisent dans les images tristes ; dans ces cervelles, l'idée est lente à se produire et une fois sortie elle se fixe et reste immobilisée ; ils sont persécutés par l'idée des crimes à exécuter et de ceux accomplis.

VII

ATAVISME. — HISTOIRE DES ÉCRITS

L'histoire des palimpsestes, ou mieux leur origine, nous donnera l'explication de leur diffusion et de leur origine.

A peine l'homme a-t-il abandonné l'état purement sauvage,

cet état que l'on peut nommer l'époque grossière de la pierre, qu'il indique les premières apparitions de sa culture par des graphiques sur les vases, sur les murs, sur les parois des grottes, sur ses armes d'os ou de pierre et sur sa propre peau.

Spencer remarque que les premiers vestiges de la peinture se trouveraient dans les graphiques des grottes, dans les tombes où l'Égyptien reproduisait tous les moments de la vie civile.

Les prêtres grecs ornaient les murs des temples de sentences, de prières et d'excommunications pour prévenir les délits par la publicité. (Curtius II.)

Dans Andrée (*Etnographische Parallelen*, II), voyez le graphique de la grotte de Younnersberg, dans lequel sont représentés dix Boschimans volant dix bœufs à douze Cafres ou Zoulous, merveilleusement détaillés, et pourtant ces peintres appartenaient à une des races inférieures de l'humanité : — Ils remarque que les Hottentots couvrent les rochers et les murs des cavernes de leurs peintures. Fritsch en trouva un millier et en vit jusqu'à vingt sur une roche ; elles avaient trait à des batailles, des chasses, au domptage de girafes, antilopes et éléphants.

Les Lapons marquent d'une double croix ou *svastica* les oreilles de leurs rennes en signe de propriété. Les Australiens (ceux du Nord) couvrent les cavernes, les roches de graphiques et peignent les peaux d'opossum à la partie interne (1).

Dans une station de pêcheurs australiens, (Grey, *Jour. of the expédit. in North-West*, 1865), on trouve une véritable galerie de graphiques préhistoriques, laissée par toute une génération de pêcheurs, et contenant des histoires de pêches. — Les Maori, écrit Buchner, apprennent maintenant à lire : sur tous les murs de leurs rochers, on voit des noms et des signes qui prouvent leurs nouvelles connaissances. (*Reise stille Océanie*, 1878).

Il est très important de remarquer avec Andrée (*l. c.* page 87), que les femmes sont réfractaires à tracer des graphiques tant sur les vases qu'au dedans. Aussi, dans la terre de l'empereur Jules, les vases n'ont pas de dessins parce qu'il sont leur ouvrage, et les femmes, nous dit-il, sont peu artistes. Chez les

(1) Bonwick, *Life and origin of*. — Muller, *Allgemeine Ethnographie*. — Letourneau, *La Sociologie*, 1880. — Hamy, *Précis de paléontologie*. — Beccari, *Viaggi alla nuova Guinea*, 1888.

Indiens Cyampi seulement, les femmes font, rarement, des graffites sur les vases.

Et à propos de cela, il importe de remarquer avec Brongniart que la céramique, après les armes de défense et quelques tissus pour les vêtements, fut l'un des premiers arts que les hommes cultivèrent — ce fut le premier essor de la civilisation (*Traité des arts céramiques*, I, page 14) ; on en récolte en Egypte, dans les dépôts du Nil, à une telle profondeur, qu'on peut en fixer la date à 12 ou 13 mille ans.

Nos ancêtres, à l'époque Magdalénique, inscrivaient sur les instruments de pierre, d'os, dans les grottes, sur les vases et sur les habits, les figures des animaux, les amours, les chasses, les histoire de guerre, les chasses à l'aurochs, les combats de rennes, des troupeaux conduits par un homme. Rappelons par dessus tout cette ardoise sur laquelle est sculpté un combat de rennes, trouvée à Langerie-Basse par Vibraye. L'artiste y reproduit une lutte furieuse de rennes mâles à l'époque des amours, pour la possession de la femelle ; on y voit le vainqueur, respirant fièrement, qui s'approche amoureusement de la femelle, prix de la victoire.

Ils retraçaient bien les animaux, moins bien les hommes ; chaque animal est dessiné comme si ses compagnons n'y étaient pas ; ainsi dans le graffite mentionné, les pattes du renne abattu, qui devraient être masquées par le corps de la femelle, y sont également représentées. En somme, dit Joly, ils semblent tracés par quelque gamin espiègle. Les pieds et les mains des divers hommes, toujours nus, qui y sont représentés, ne sont presque pas modelés et manquent de pouces ; à l'un d'eux on remarque un bras tatoué (*Reliquiæ Aquitanæ* pl. II). Une femme nue porte des bracelets et un collier de perles énormes et se tient dans une attitude lubrique avec un renne. Une autre femme maigre, avec d'énormes fesses et une énorme vulve fut trouvée sculptée aussi à Langerie-Basse.

Mais le plus fameux graffite est celui trouvé à cet endroit par Massenat, sur un bois de renne. On y voit un aurochs qui fuit devant un homme la tête basse, ébouriffée, volumineuse, les narines largement ouvertes. La tête de l'homme, qui rappelle par la simplicité du dessin *les formes que les enfants donnent*

aux figures qu'ils ébauchent sur les murs, est ronde, les cheveux sont hérissés et ramenés en toupet sur le sommet; le menton est barbu, le cou un peu long, les bras courts; le bras gauche est étendu en arrière pour lancer un javelot dont il est armé, tandis que le droit semble être dans l'attitude de saisir l'animal par la queue. La poitrine est proéminente, le ventre bien dessiné, la colonne vertébrale un peu longue et par sa forme en arc se rapproche un peu de celle d'un singe qui marche droit sur ses jambes. Les parties sexuelles sont très saillantes. Les cuisses aussi sont bien dessinées, mais présentent un fémur très court. Puis vient ensuite une époque barbare, négative pour les dessins.

A la deuxième moitié de la période néolithique, sinon à la fin, on trouve les parois des murs celtiques avec des graffites de seins féminins (certainement symboliques), dans la vallée du Petit-Morin (*Dictionnaire anthropologique*).

Ces dessins sont exécutés simplement par traits, et les animaux et les hommes y sont de profil.

Les Papous de la Nouvelle Guinée qui sculptaient relativement bien, réussissaient moins bien dans le graffite; toutefois, ils traçaient assez bien les esquisses de barques et d'hommes, et souvent des figures obscènes.

Le Polynésien dessinait mal; au contraire, l'Esquimau, qui lui est inférieur sous tant de rapports, est un grand dessinateur.

Les armes et les ustensiles d'os des Esquimaux sont ornés de dessins représentant un renne poursuivi par un chasseur, ou une figure de pêcheur près d'une peau de veau marin gonflée, qui sert d'appât pour attirer l'animal; d'autres représentent la pêche à la baleine ou diverses scènes de la vie des Esquimaux. Pour l'exécution et le sujet, ces dessins sont supérieurs aux nôtres de l'âge de pierre.

Néanmoins, ni le Mélanésien, ni l'Esquimau ne paraissent avoir eu l'idée d'exprimer le relief des formes par les ombres et les lignes, tandis que notre artiste préhistorique l'avait déjà essayé, comme on le voit dans un profil d'ours incisé sur un ornement trouvé par Lartet dans la grotte de Bas-Massat.

Dans les sépulcres de Mycène, Schlieman, trouva des

fragments de vases peints en rouge, avec des bandes circulaires tantôt rouges tantôt noires, qui rappelaient les *totens* des Peaux-Rouges.

Tatouages. — Le graffite le plus antique et peut-être le plus répandu, fut le tatouage.

La Grèce et l'Asie-Mineure avaient leurs dieux du tatouage ; Pâris, inquiet sur sa route, après avoir enlevé Hélène, se fait tatouer au promontoire de Canope, dans un temple d'Hercule, pour se rendre inviolable : dans la Thrace, ceux qui ne portaient pas de tatouages ne jouissaient d'aucune estime.

En premier lieu ce fut seulement un ornement, et c'en est encore un pour beaucoup de peuples, puis il servit à distinguer entre eux les membres d'une même famille, d'un *clan*, d'une tribu.

Dans la Polynésie, c'est le signe de la puberté, et il se pratique à cette époque : chez les Arabes et les Kabyles il est pratiqué par les mères elles-mêmes sur leurs enfants, comme signe de reconnaissance.

Très souvent il est d'origine religieuse.

Certains passages de la Bible lui attribuent, au point de vue religieux, une valeur égale à celle de la circoncision.

En effet, nous voyons dans Ezéchiël, IX, 6 : « Tuez, détruisez les vieux, les jeunes, les vierges, les enfants et les femmes, mais laissez intacts ceux qui ont le signe. » Ce passage fait supposer que les Hébreux étaient seuls à avoir ce signe.

Le tatouage, comme moyen de reconnaissance, n'est usité que dans les pays où, à l'occasion des guerres et des razzias, le cas de personnes capturées est fréquent. (Kabylie, Arabie). Et l'usage se perpétue ensuite par la force de l'habitude, même quand l'ordre devient moins précaire.

Dans d'autres pays, le tatouage est un moyen de reconnaissance pour les membres d'une famille, d'une tribu ou d'un *clan*. Ainsi dans une scène entre Indiens, décrite par Cooper, on voit un Delaware qui devait être sacrifié par d'autres Delawares et qui devint sacré tout-à-coup parce qu'il portait sur la poitrine le signe de la tortue, le *totem* de leur *clan*.

Parmi les Australiens, le tatouage sert de signe d'adoption

dans toutes les familles ou tribus de l'Ouest (Grey) et du Sud (Tyre). Le signe distinctif, ou *Kobong*, est tatoué sur la cuisse.

En Afrique, les Bambaras se font des incisions sur les tempes et aux zygomés.

Le tatouage est également usité comme signe de possession. Les grandes familles faisaient autrefois tatouer leurs esclaves pour les reconnaître.

Pour plaire aux femmes et pouvoir trouver une épouse, le Laotien doit être tatoué jusqu'au-dessous du genou, tout autour de la cuisse, pendant que, parmi les Dayacks, ce sont les femmes qui subissent cette opération pour séduire les amants (Carl Bock); du côté de Laotien, c'est un signe de courage et de virilité que d'être couvert d'animaux fantastiques, analogues à ceux des monuments bouddhiques.

Le docteur Berchon dit que Naikéon, femme d'un chef Taïtien, montrait à tout nouvel arrivant un tatouage faitique. Le roi Titonka avait sur chaque fesse deux magots hauts de trente centimètres, et en plus des dessins de tout genre qui lui formaient des souliers, des gants et des boucles d'oreilles.

Si les hommes rivalisent d'émulation pour se faire tatouer, les femmes sont rebelles à subir cette opération qu'elles ne supportent que par obligation. Une jeune fille de 12 ou 13 ans qui ne serait pas tatouée ne pourrait pas préparer la *popoi* ni faire l'*akoko*, ni froter les morts d'huile de coco.

Quelques tatouages des Polynésiens ont une signification héraldique; chez beaucoup ils constituent un véritable blason qui a ses règles propres, avec les signes de la tribu, de la famille et l'indication des hauts faits individuels.

Les tatouages varient plus encore entre les chefs et les simples mortels. Tels sont ceux de la face que Clavel a étudiés parmi les indigènes des îles Marquises et de la Nouvelle-Zélande.

Toutefois, certains chefs n'ont pas de tatouage à la tête qui est considérée comme sacrée.

Le tatouage par incision ou scarification est plus particulièrement usité par les races noires et se pratique sur toutes les parties du corps. Il apparaît sous forme de cicatrices; ce sont quelquefois de simples piqûres, d'autres fois ce sont de longues

incisions qui traversent le front, les joues, ou sont disposées en séries parallèles ou divergentes sur diverses parties de la face.

Les brûlures sont obtenues par des procédés différents, selon la forme qu'ils veulent donner à la cicatrice. Ils se brûlent avec un bambou incandescent ou, comme dans la Nouvelle-Calédonie avec les nervures des feuilles de coco, qu'ils s'appliquent sur la peau, en ayant soin de souffler continuellement avec la bouche. Et à peine la cicatrice se manifeste-t-elle, qu'ils enlèvent la croûte et irritent les plaies. Ainsi s'obtiennent les beaux tatouages en relief des Neambani, des tribus du Gabon et des Ogowé, des Papous, des Negriki, tatouages qui sont disposés des plus diverses manières sur tous les points du corps.

Quand les Romains antiques en usèrent, les graffites étaient déjà connus. Cicéron (*In Verrem* III) parlant de la maîtresse de Verrès, certaine Pipa, ajoutait : « Femme au sujet de laquelle on fit beaucoup d'écrits sur les murs du Tribunal et du Prétoire. » Pline (*Epist.* VIII, 8) décrivant les bains du Clitumne, note qu'on y lisait pour toute inscription qu'on louait la source et Dieu. Lucien (édition Didot, page 711) et Aristophane (*Vespe*, 98) parlent des arguments érotiques graphiques des murailles. Saint Jérôme (*De cereo paschali*) ; « Sur toutes les colonnes sont affichées les adresses des restaurateurs. » Plaute (*Mercator*, II, 3) fait dire à un personnage : « Mes portes sont remplies d'éloges faits au charbon. »

La preuve en est dans les graffites laissés sur les murs de Pompéi ; on en ferait de gros volumes. Parmi ceux que j'ai sous les yeux on en compte :

Exécutés avec le pinceau . . .	260
— — charbon . . .	261
— — ciseau	261 (1)

Analysons-les ?

Laissant de côté les saluts qui sont peut-être les plus nombreux de tous, et les imprécations (46) qui sont toutes d'une

(1) *Zangemeister*. Inscriptions sur les murs de Pompéi, 1880.

expression très sale, tous les autres sont ou électoraux, pour les élections communales (plus d'un mille) ou relatifs aux gladiateurs (98) ou des répétitions des chants des poètes, de l'*Enéide* principalement; quelquefois relatifs aux amours des auteurs de l'inscription, qui étaient presque toujours des étudiants ou gentilshommes passant par les portiques ou des suppliques (359) ou des formules religieuses (249). Tous les autres graffites font allusion aux rapports sexuels, presque tous pédérastiques, ou de masturbation buccale. J'y trouve :

Le fellare. . cité 54 fois.

« futuere. .	— 43 —
« pedicare —	17 —
« cinedo. .	— 14 —
« lingere. .	— 14 —
« cunnus .	— 11 —

Et il y a d'étranges déclarations que nous ne pourrions pas imaginer.

Ne pas travailler le cunnus hors de la porte.
Je prie Alex... que a lui mentulam linges.

Les paroles de César « Veni, vidi, futui » ne manquent pas :

Futuitur cunnus pilosus magis quam glaber
Gentius cunnum linget.
Dionisia linget mentulam.
Hic futui — Hodie ben futui.
Accensum qui *pedicat* uri mentulam.
Amat qui scribet — pedicatur qui legit.
Opto se refricent ficus tuæ.
Qui emit servum doctum os non habet.
Si quis forti meam cupiit violare piellam.
Arpocras hic cum Draucas — Bene futuit djinario.

Les écrits des soldats des casernes de Rome font allusion aux événements militaires ou de caserne. Dans une très importante du II^e siècle des gardes Prétoriens du Palatino, œuvre d'un soldat, Jésus-Christ est grossièrement dessiné en croix avec une

tête d'âne et près de lui une figure lève la tête et les mains vers lui et autour, en grossières lettres grecques : *Alexandremenos adore son Dieu*, paraît être une plaisanterie d'un camarade à un de ses collègues chrétien.

On le conserve au musée ethnographique de Rome.

Du reste, dans tous les lieux de réunion des chrétiens, la populace dessinait des peintures obscènes, parmi lesquelles Jésus-Christ était représenté avec une tête d'âne. (Renan, *l'Ante-christ*, 1884).

Ainsi, sur le méridien de Pompéi (Zangemeister, *Inscriptiones parietariæ*) qui servait d'assemblée aux chrétiens se trouve cette inscription : « *Mulus hic muscellas docuit.* »

Quand Vindice se souleva contre Néron, on trouva écrits sur les murs de Rome : « A force de chanter (Néron chantait dans les cirques) il éveilla les coqs. » Suetonio).

Donc l'atavisme du graffiti est montré par l'histoire.

Cet atavisme peut être confirmé par les particularités curieuses que nous observons chez les honnêtes, et qui sont employées par les enfants, que nous savons reproduire plus facilement les caractères de l'homme primitif.

En effet, chez nos bambins, plus ils sont jeunes, plus est vit leur besoin de barbouiller les murs et les livres presque avant qu'ils ne sachent écrire.

Et cela est à peu près exclusif aux mâles, tant chez les honnêtes que chez les déshonnêtes. Et *vice versa*, les filles en cela sont très modérées, chez les criminelles comme chez les sauvages. Cela est visible dans les graphiques de la céramique sauvage, presque jamais faits par les femmes (voy. plus haut) peut-être parce que le développement exagéré de la parole chez la femme croît aux dépens de celui de l'écriture.

Chez les anciens aussi on observe la fréquence de l'obscénité et des phrases ordurières dans les graphiques, ainsi que le mélange ou la substitution à l'écriture de signes hiéroglyphiques comme dans les temps primitifs.

Et dans l'obscénité on voit prédominer, du moins beaucoup plus qu'on ne le soupçonnerait, la tendance pédérastique comme chez les antiques.

Graffites des hommes de génie. — Que cette tendance soit instinctive, nous en verrons la preuve reproduite chez nos hommes les plus renommés. Je me suis fait, par l'intermédiaire de précieux amis, une collection des griffonnages que quelques-unes de nos plus grandes illustrations de Rome barbouillaient machinalement sur le papier pendant les séances scientifiques ou parlementaires : et je puis dire que pendant que le plus grand nombre d'entre eux ne font que des raies ou stries géométriques, figures sans aucun sens, il y en a d'autres qui reproduisent beaucoup de leurs tendances anciennes et tracent les dessins les plus élégants et les plus compliqués pendant la plus chaleureuse et féconde discussion. Il y eut un sénateur peu chaste, aujourd'hui défunt, qui traçait continuellement des lignes obscènes ; deux Membres de Commission pour les Oeuvres pies agissaient de même. D'autres, non des artistes connus, mais certainement des amoureux de l'art (comte Casati, comte Porro, Scalzi, Piroli, Bianchi) traçaient des profils élégants ; Bodio et Govi des profils d'architecture, de fenêtres gothiques ; Cambray-Digny, des caricatures surprenantes de ses collègues ; Galeotti, des alphabets, arquebuses et cristaux ; De Foresta, des croix de Saint-Maurice ; Ascoli, des distiques arabes, sanscrits et grecs ; Mantegazza, Pelizzari et Mosso, des plantes et des figures histologiques.

Bacelli fait en outre des plantes, des casques romains.

Tabarrini des hermès et ornements pompéiens.

Un député, baron et savant, traçait des armoiries de famille.

Les vrais artistes comme Morelli, Ceppi, traçaient des figures d'une merveilleuse beauté, mais qui trahissaient l'inconscience par l'étrange confusion des contours superposés les uns sur les autres de façon que dans une feuille, il y avait de quoi en couvrir dix ; on voit un point d'interrogation s'arrondir en une volute élégante, des O devenir des fenêtres mauresques.

Donc, les gens de talent et de génie suivent eux aussi, en cela, les bambins ; tant est prépondérant l'instinct graphique.

Dans l'*Oeuvre*, Zola signale dans un *atelier contemporain*, la marée des graffites « avec caricatures des camarades, obscénités à faire pâlir un gendarme, sentences, adresses, le tout dissimulé par une inscription en grandes lettres. »

VIII

UNE NOUVELLE SOURCE DE CRITIQUE

En étudiant, dans les diverses bibliothèques du Royaume, les notes dont les jeunes gens tapissent les livres qui leur plaisent ou leur déplaisent, pour faire la comparaison avec les notes dont sont ornés les livres des prisonniers, je me suis aperçu que, outre la différence existant entre les jugements et les passions des criminels, ces notes sont toujours intempérantes, violentes, je dirai presque hors de portée même lorsqu'elles sont géniales, et celles des honnêtes, justes, sensées, altruistiques et tempérées, elles pouvaient mettre sur la voie d'une nouvelle forme de critique, soit pour comprendre, au milieu des louanges fades et assourdissantes de la plèbe, quand un auteur est réellement populaire ; soit, ce qui importe le plus, pour épurer les erreurs que les critiques communs ne relèvent souvent pas, parce que par une méthode très commode, ils blâment ou louent au plus haut point, et toujours à la hâte.

Pour savoir, par exemple, jusqu'à quel point sont populaires Carducci et Rapisardi et l'ont été Stecchetti et Mantegazza, il suffit de consulter les marges de leurs éditions dans les bibliothèques de Rome, Turin et Bologne et voir jusqu'à quel point y sont poussées les polémiques.

A Turin et Bologne, dans les poésies de Stecchetti, j'ai trouvé 27 critiques — 14 éloges et admirations — 14 critiques des insulteurs — 1 belle poésie imitative — 1 en caractères secrets.

Les critiques, bien entendu, sont tous religieux et les louangeurs sont des jeunes gens hardis et libertins.

On y lit, par exemple :

« Ce livre ne peut rester que dans les mains d'une putain. »

« Comme on voit bien à la prière du soir que les athées aussi ont besoin de Dieu. »

« Qu'il soit maudit celui qui méprise les prêtres et les martyrs. »

« Maudit soit celui qui a écrit cela. »

« Les débauchés ne réussissent à toucher personne. »

En marge des *Memorie Bolognesi* il y a de nombreuses figures obscènes, et au-dessous un autre a écrit :

« Les belles illustrations qu'ils font à ton livre ! Ce sont tes prix et tes couronnes. »

« Nous sommes à St-Isaïa, tel numéro. »

— As-tu deux francs ?

En marge de la même poésie :

« Pleins d'élégance et pleins de brio,
 « Ils sont beaux les vers de Stecchetti
 « Mais ils offensent trop la pudeur et Dieu.
 « O vous, catholiques qui lisez,
 « Rougissez, signez-vous,
 « Écoutez-moi et croyez
 « A l'éternité du Paradis. »

— Les vers de Stecchetti sont beaux,
 Mais on peut dire que ceux-ci sont creux.

« La vérité n'est pas de ce monde :
 C'est un imbécile, celui qui ne sait mentir. »

— Stecchetti dit la vérité, parce qu'il parle de lui-même.

« De joubarbe et de mélancolie,
 Jaunit votre cimetière horrible. »

— C'est la face qui jaunit d'une façon horrible.

— Chaque pensée de Stecchetti pue la fiente et le suif. Ce doit être l'âme de quelque Croate.

« Lance-moi, mon Dieu, tes foudres ;
 Mon Dieu, fais-moi mourir. »

— Je serais reconnaissant à Dieu, s'il te faisait vraiment mourir.

Dans *Postuma* de Stecchetti (Bologne). — Sur la couverture :
 Première note. — « Quel livre, quel grand livre — Pour moi

il vaut un trésor. — Il mériterait d'être — Tout couvert d'or. »

Deuxième note. — Payé par Stecchetti.

Troisième note. — « Quel bouffon ! quel grand bouffon ! — Quel mulet, quel beau mulet ! — On devrait lui donner — Cinq ou six claques sur le c..... »

Dans les poésies de Cavallotti (Turin), j'ai trouvé 14 admirateurs — 8 critiques des insulteurs — 16 imitations — 6 critiques des admirateurs.

« Si Lombroso te connaissait, il te mettrait parmi les criminels-nés. »

« Les monarchistes sont la honte de l'humanité. »
« O sainte république ! nous t'aimons. »

Et au-dessous un autre :

« Va, âne. »

Carducci est celui qui récolte les plus grandes critiques et les plus grands applaudissements, au moins à Rome.

Dans ses poésies, j'ai trouvé 21 critiques — 36 admirateurs 8 critiques des admirateurs.

Quelquefois, c'est, comme on dit, une véritable bataille littéraire, presque aussi de mains.

« Vers toi montent
L'encens et les vœux. »

Première note. — Très vrai.

Deuxième note. — Celui-là, appelé grand poète ? Assommez-le.

Troisième note. — Lâche ! Prie Dieu qu'il t'éclaire l'intelligence.

Quatrième note. — Coquin ! Ni toi ni moi, ne pouvons arriver à la ceinture de Carducci.

Dans Fantaisie :

— Dans ces vers la fantaisie délire.

Dans une église gothique :

Première note. — Imbécile — Parmi les imbéciles.

Qui insulte ce poète plein de clarté.
Et toi, stupide vermisseau, ciguë amère,
Ramassis d'insultes,
As-tu peur que je blasphème
Les rimes ignobles de Josué ?
Ne reste pas tranquille dans mon église,
Crie, canaille !

Deuxième note. — Je comprends ce qu'a voulu dire Carducci dans ces vers. Malgré tout, je persiste à dire qu'ils ne peuvent éveiller aucun scrupule.

Troisième note. — Cette polémique
Ne trouble pas le cœur
De celui qui partage
Pour le professeur
Le grand Carducci
Gentil Maçon.
L'amour de Lydie
Lui portant ses charmes
En procession.

Dans la Station :

Première note. — Allons ! commentateurs,
Aux armes ! aux armes ! apprêtez-vous
A manier l'épée
Afin que le traître
Ne s'échappe pas sans dommage.

Deuxième note. — Salut, Carducci. Le critique n'a pas le courage de signer.

Troisième note. — Je signe Pierre G...

Quatrième note. — Vous avez signé, mais vous avez oublié d'indiquer votre adresse. — Armand.

Et Pierre répond :

Cinquième note. — Je suis de Milan et j'étudie la médecine
 Dans un but différent de celui des autres.
 Le monde n'est pas en danger
 Parce qu'un crétin court à sa ruine.
 Et c'est ce que je fais pour extirper les plantes
 Qui ne peuvent fleurir dans votre jardin.
 Et maintenant, si, comme d'ordinaire,
 Je ne me trompe pas,
 Je vous démasquerai le premier.

Sixième note. -- Toi qui étudies la médecine
 Pour faire pourrir les gens,
 N'écoute pas les curés
 Qui se font passer pour savants
 Et ne sont que des ignorants.

Enfin, un homme calme et pacifique s'interpose, et arrivé à la *Station* de Carducci, voici ce qu'il écrit :

7^e note. — Depuis des siècles on sait que la polémique finit en tumulte, car des paroles on passe aux faits. Exemple ce livre, champ de glorieuses manifestations du génie ; et la fougue des partisans est si grande, qu'ils signent comme s'ils devaient recourir à un duel. Du calme, ô jeunesse. Ils ont raison les uns et les autres. Epointez la plume affilée ; que ceux qui sont disposés à louer signent à gauche et ceux qui veulent blâmer à droite, et puisque nous sommes à la *station*, nous lui enverrons les signatures.

8^e note. — Vive Carducci — A bas Carducci. (*suivent les signatures*).

Ce morceau suffit à démontrer comme de telles notes suivent le diapason de l'enthousiasme et de la haine qu'une œuvre peut inspirer à un moment donné.

Néanmoins les critiques justes ne manquent pas.

En marge de mes livres, surtout dans *Génie et Folie*. j'en trouve de très belles.

« Se repliant la tête sur le canapé. »

— Comment faisaient-ils ?

« Giusti croyait être hydrophobe. »

— Mais enfin il a été mordu par un chat, et toi, Lombroso, âne, si tu avais été mordu par un âne, le croirais-tu, toi aussi ?

Dans la première page :

Le pauvre Lombroso est affecté de virgulomanie ; dans la première page, il y en a 20. (C'est vrai).

Un autre :

— Non, bête (page 32).

Dans un chapitre où sont signalées les œuvres géniales par saison, on a noté :

— Puérité.

Et ailleurs :

— L'influence de la colère fut démontrée par d'Alembert et Rousseau.

« Africana de Pétrarque. »

— On a corrigé : Africa (C'est vrai)

« 1759, date donnée à Milton. »

— On a corrigé : 1659.

Parmi les époux savants et malheureux, on a ajouté :

— Maffei, Socrate, Byron.

A un autre endroit :

— Il n'est pas vrai que Musset mourut d'alcoolisme ; il mourut d'anévrisme, comme le raconte son frère dans sa vie.

Où je dis que quelques génies, en pays malsains, furent maltraités :

— Lombroso le fut à Pavie.

A propos des mathématiciens qui prévirent le moment de leur mort, on a ajouté :

— Gorini.

Et dans le *Droit pénal* d'un illustre pénaliste italien, obscur dans son style, j'ai trouvé :

Et tenebræ erunt super faciem terræ. (*Écriture sainte.*)

• Ces paroles de couleur obscure

Je les vis écrites dans le livre de Br . . .

Pourquoi, maître, leur sens m'échappe-t-il ?

Dante. — *Enfer*, C. III

« Nous possédons beaucoup plus que la nature : à l'oreille a été donnée la musique, à l'œil ont été données les couleurs que les trois règnes réunis ne possèdent pas ».

— Cela, non : la musique est dans la nature et les couleurs qui sont dans la nature n'ont pas encore pu être fabriquées par la main de l'homme.

« En somme, l'amélioration du coupable n'est autre chose que la conséquence possible et désirable de l'adaptation du châ-timent à la personne de celui qui doit le subir, mais n'est point l'office de la peine.

« La peine est une tutelle juridique ; si ensuite elle produit l'amélioration du coupable, tant mieux.

« De front à cette influence bienfaisante, la doctrine médi-cale est néanmoins remplie de conséquences périlleuses pour la justice pénale. »

— Lombroso l'en a remplie.

Quand, à propos de la peine de mort qu'il combat, Br. . . écrit : « Et pourquoi ne tue-t-on pas tous les chiens afin d'en-lever toute possibilité de mort humaine par hydrophobie ? »

— Pourquoi, c'est Pasteur.

« La libération conditionnelle n'est que le couronnement d'un système très logique et conforme aux principes d'une saine défense répressive : nous le démontrerons plus loin. »

— Quel idéalisme pernicieux en pratique pour les hypocrites et les vindicatifs!

— A la fin :

Finie est la grande œuvre
Qui m'a fait souffrir les yeux et la pensée.
Je voudrais dire au lecteur ce que j'en pense ;
Mais elle est si obscure, profonde et nébuleuse,
Qu'en voulant en sonder le fond
Je n'ai rien pu y distinguer.

L'étude des palimpsestes des criminels nous révèle que les buts les plus poursuivis par l'emprisonnement cellulaire sont précisément ceux qui sont les moins obtenus.

1° *L'isolement du coupable.* — A première vue, la prison cellulaire atteint le maximum de l'idéal pour les recherches

judiciaires, pour isoler du monde extérieur l'individu dont on veut recueillir les indices de criminalité, comme pour punir les délinquants non incorrigibles qui ont failli pour la première fois et auxquels la honte et le dommage résultant de la connaissance mutuelle enlèverait toute pudeur ou, comme il arrive dans les cas dits de réforme, multiplieraient la première et faible tendance criminelle avec la vieille tendance des autres et avec cette terrible vanité du délit qui, une fois enracinée, finit par pousser l'homme aux plus atroces méfaits, même sans autre but que le méfait lui-même.

Tout cela apparaît théoriquement très juste, et je l'ai moi-même prêché dans mes livres; mais qui passe de la théorie à la pratique reconnaît que c'est en grande partie une illusion.

Pendant que l'on croit empêcher le compagnonnage, l'association, au moyen de l'emprisonnement cellulaire, on peut au contraire dire qu'on le fortifie en donnant aux malfaiteurs ce que l'on peut nommer l'esprit de corps qui peut-être auparavant leur manquait. Nous voyons comment un détenu salue ses successeurs inconnus, comment un autre laisse un *crayon* à ses compagnons pour qu'ils puissent écrire et un troisième conseille à ses compagnons de feindre la folie.

On a cru empêcher les communications: mais elles sont à peu près aussi continuelles et secrètes qu'au dehors et peut-être mieux encore que hors de prison. Il y a assez de secret et d'isolement pour augmenter les cas de suicide et de folie, mais non pour assurer la sécurité et la bonne marche de l'instruction. Certes, un voleur mineur, un mendiant isolé, aura peu de communications les jours non fériés, il n'en aura que dans les couloirs servant de lieu de promenade, où les murailles, continuellement reblanchies, orment comme nous l'avons vu, avec les graphiques, une espèce de journal quotidien et qui pendant l'été se continue et se multiplie sur le sable et les vitres et, pendant l'hiver, dans les cours et sur la neige; mais de toutes façons on se retrouve les jours de fête en allant à la messe. L'instinct religieux, qui domine déjà toutes nos institutions, a fait admettre en principe que la religion est une panacée contre les tendances criminelles et l'on dépense beaucoup pour y pourvoir; il y a des prisons cellulaires dans lesquelles l'église seule a coûté

plus d'un demi-million et où on peut obtenir, en conservant la forme cellulaire, le parfait isolement des détenus qui doivent assister aux offices ; le mal est que pour arriver à ce complet résultat, il ne faudrait, avec le personnel actuel des dites prisons, rien moins qu'une semaine entière pour l'aller et une pour le retour.

Naturellement, en attendant que les détenus arrivent à profiter des avantages rituels, la messe, qui devait assainir ces âmes dépravées, contribue à favoriser les communications.

Ceci dit pour les voleurs communs. Mais l'aristocratie du délit, les grands criminels, n'auraient pas besoin de ces accidents locaux. Il est à remarquer que le nombre des gardiens, sur le papier, est de un pour vingt détenus et même plus ; en fait, un pour cinquante et moins encore les jours de parler. Comment voulez-vous, qu'étant si peu nombreux, ils puissent faire un service complet ? Ils sont obligés de s'adjoindre des détenus choisis parmi les moins coupables ou parmi les condamnés à de petites peines. Mais cela n'empêche pas que ceux-ci sont tout autres que fleur de farine : grâce à l'indulgence du jury, nous en avons vu un condamné à huit mois seulement et qui avait déjà sur les épaules trois assassinats. Garofalo a démontré que des individus passaient judiciairement comme non-récidivistes alors qu'ils l'étaient sept ou huit fois en les examinant sérieusement. Ceux-là n'ont rien ou presque rien à perdre si on favorise les communications. De toute façon, les gardes sont en communication avec le monde extérieur, et le système cellulaire favorise l'impunité de ces rapports. Car, qui peut savoir ce qui s'est passé entre un individu seul avec un autre dans une cellule isolée ? Et les gardes sont ainsi assurés contre toute dénonciation, plus que si les criminels étaient dans la chambre commune, où il se trouve toujours un dénonciateur qui peut les compromettre.

Il y a, dans les prisons, un bureau dépendant de l'administration dite du matricule, dans lequel séjournent continuellement quelques détenus qui voient et inscrivent tout criminel entrant ou sortant ; c'est un noyau centripète et centrifuge qui recueille toutes les nouvelles et les répand, par le moyen des détenus mêmes, dans les différentes cellules. — Il y

a ensuite le service de l'entreprise, de ce tyran caché qui domine toutes les prisons, qui n'a aucune responsabilité ni souci du secret, qui a besoin d'hommes qui soient déjà condamnés pour faire le service de tailleurs, cordonniers, lampistes, matelassiers, maçons, menuisiers, forgerons, et ceux-ci sont en contact continu avec les hommes libres. Et l'entrepreneur n'est certes pas obligé de ne pas avoir de journaux sur sa table, ni de cacher le papier et l'encre avec lesquels on peut communiquer à loisir.

Il faut ajouter que, dans l'intérieur de la cellule, le grand criminel a plus de calme pour se raffiner dans la recherche des alibis, des excuses, dans l'étude de son procès, et n'étant pas en communication avec les autres collègues, ne se trahit pas, mais au contraire sait se tenir sur la négative. Le fait est que plusieurs fois, les juges instructeurs voulant débrouiller l'écheveau d'un criminel, durent désirer et quelquefois obtenir que l'individu, malade ou non, passât à l'infirmerie où, se trouvant avec ses pareils, il pût s'abandonner à quelques aveux spontanés, qui sont dans le tempérament des criminels et qui conduisent même les grands délinquants à se découvrir.

Quand cette ressource leur manque, ils savent en créer : ainsi un détenu, au retour de la messe, pour adresser une parole d'intelligence à un autre qui se trouvait parmi les derniers, tombe évanoui sur les gradins, et pendant qu'un gardien lui porte secours et le relève et que les autres gardiens, pour empêcher l'encombrement, font défiler plus promptement les prisonniers, lui, aussitôt qu'il aperçoit son ami, articule (comme en délire) quelques paroles intelligibles seulement pour son compagnon et... revient.

Je n'ai pas parlé des travailleurs. Dans la prison cellulaire, créée pour empêcher les communications, on n'autorise que très peu de travaux; et alors, outre le dommage matériel supporté par l'Etat et la personne contrainte à l'oisiveté forcée, sans autre soulagement que l'onanisme, il y a le préjudice futur, car les individus actifs s'habituent à l'oisiveté quand ils n'en meurent pas et les paresseux y trouvent leur compte et quand ils sont dehors, ils commettent de nouveaux délits pour y retourner.

Et si le travail est autorisé, il est impossible d'empêcher que des rapports ne s'établissent entre les détenus et les chefs de travaux libres, entrepreneurs, etc.

Les communications entre détenus s'établissent aussi au moyen de petits coups frappés contre le mur et correspondant aux lettres de l'alphabet.

Peu croiraient que pendant les jours d'entrevue avec les avocats défenseurs ou les jours d'interrogatoire près du juge d'instruction, les détenus se trouvent réunis une dizaine dans la même chambre et quelquefois davantage. Ce qui fait qu'au moment même de l'interrogatoire du juge, et presque sous ses yeux mêmes, le détenu en prévention, c'est-à-dire celui qui intéresse le plus la sécurité publique, enfreint cette loi d'isolement pour l'application de laquelle des sommes énormes ont été dépensées à construire des prisons cellulaires.

Il arrive souvent que l'instruction, secrète pour le public, n'a plus de secrets pour l'accusé, lequel communique avec l'avocat au moyen d'autres détenus ayant le même défenseur.

Je ne parle pas des parloirs qui, surveillés rigoureusement dans telles prisons, offrent dans d'autres, mille moyens de communications. Moi, en effet, j'appris la bataille des Dogali dans la prison, alors que je ne l'avais pas sue au dehors.

Nous voyons que 182 sur 1000 de nos graphiques traitent des compagnons et c'eût été 900 sur 1000 avec les saluts; 45 sur 1000 seraient des avertissements sur le procès; 27 des excitations à de nouveaux délits.

Rappelons quelques exemples trouvés dans les livres de la prison.

« M... L... salue P... — Mon cher P... fais-moi savoir la façon dont je devrai me conduire à la confrontation. »

« Cher M... fais-moi savoir si S... a été reconnu par les victimes embrouillées par S... »

« Cher N... si ce livre t'arrive dans les mains, tu sauras que je suis G... qui te dis d'être joyeux et qui t'assure qu'aux débats tu seras absous; je ne veux pas écrire le motif, mais je t'assure que tu sortiras. »

Le changement d'un procureur général me fut annoncé dans la prison quelques jours avant qu'il advint et alors que personne ne le savait en ville.

Le détenu Pascal, deux jours après son entrée dans la prison cellulaire connaissait ses principaux co-détenus; en effet, un an après il cita le nom d'un tel avec lequel il avait parlé; pourtant celui-ci était sorti le jour même de son entrée.

Dans une grave affaire, au cours de laquelle le juge d'instruction faisait son possible pour isoler les détenus, on sut que le principal de ceux-ci écrivait chaque semaine des billets sur du papier à cigarette, billets dont le transport coûtait 50 francs.

Dans le procès Cerrato, une femme qui communiquait avec son complice et qui connaissait tous les événements du dehors, dit aux assises : « Toutes ces choses nous les savions; les servants sont précisément faits pour cela. »

En étudiant l'œuvre de Laurent, nous trouvons que ces communications sont peut-être, en France, plus fréquentes que chez nous. Nous y voyons en effet, un détenu proposer un plan d'évasion à ses compagnons. Un autre menace et défie un collègue : « Qui connaît le mauvais *anus* de M... qui prétend être la terreur de la rue David, lui dise qu'il vienne me trouver; je suis le vieux M... »

2° *Avantages des prisons.* — Le peu d'effet produit par la prison est un fait connu des véritables hommes de science, mais la démonstration donnée par les phrases suivantes est telle, que je ne crois pas qu'elle puisse laisser aucun doute.

« J'ai 48 ans; le malheur me rendit coupable plusieurs fois et toujours je fus reclus en prison. Mais quelle correction eus-je en prison? Qu'y appris-je? Je me perfectionnai dans la corruption. »

« Tu as raison, Alphonse; que croient-ils obtenir de nous, ces messieurs, en nous laissant dans l'oisiveté, enfermés dans une cellule pendant des mois et des années, alors que c'est précisément pour cette faute qu'il nous arrêtaient? »

« Vouloir corriger un paresseux, un vagabond, ainsi qu'un voleur, en le soumettant à un rigorisme brutal et à une telle oisiveté, est une véritable absurdité. »

« La meilleure façon de passer son temps en cellule, est de boire et de manger; ainsi le temps passe vite. »

Quelques-uns, il est vrai, blasphèment et montrent qu'au lieu de correction, de repentir, ils y puisent de nouveaux motifs de colère contre la société.

« Pauvres détenus ! Ils sont considérés comme des animaux ; on les tient enfermés comme des ours blancs et ils prétendent que nous devons nous convertir ! »

Ils disent qu'ils deviennent stupides, muets. Un dit que les prisons sont le raffinement de la barbarie ; mais de suite après, un autre ajoute : « Ce que dit ce détenu sur cette feuille n'est pas vrai ; au contraire, on traite trop bien les détenus et on use de trop d'égards pour eux. Celui-là voudrait peut-être qu'on le laissât aller se promener. »

« Pour venir dans cette auberge il n'est pas besoin d'argent : tout y est gratis, même les domestiques. »

« Pour moi, je rends grâce à Dieu, je suis plus heureux que Saint-Pierre. Ici dans la cellule, je suis servi par des laquais. Quel cocagne ! On est mieux ici qu'à la campagne ! »

« Victor. — Arrêté pour un vol dont je suis innocent. Adieu, amis. Faites-moi le plaisir, par charité, de ne pas fuir de cette prison ; ici on mange, on boit, on dort et il n'est pas besoin de travailler. »

Nous avons vu, un peu plus haut, un détenu inviter un ami pour pouvoir se trouver ensemble en prison. « Ainsi, en étant deux, le temps passe plus vite, et quand nous serons aux galères, nous nous conterons notre vie. »

« Dans les prisons on apprend à exécrer la société ; il n'en est aucune qui enseigne à faire d'un voleur un honnête homme ; ce sont les universités des voleurs, où les vieux enseignent aux jeunes le métier. »

« N'ayez pas de pitié, ô juges, pour les récidivistes, car ce sont des infâmes qui ont eu au moins dix élèves auxquels ils ont enseigné à voler. Au lieu de faire connaître à ces jeunes gens l'horrible voie que j'ai suivie, ils les flattent en leur racontant des vols colossaux. »

Le Blanc au préfet de police.

« Si nous sommes arrêtés, nous finissons par vivre aux dépens des autres ; nous sommes vêtus, chauffés, entretenus, et tout aux dépens de ceux que nous avons volés ! »

« Je dirai plus encore : durant notre détention, aux galères ou en prison, nous nous perfectionnons et nous préparons de nouveaux moyens de succès. Si je regrette quelque chose, c'est d'être condamné seulement à un an. Si je l'étais à cinq, on m'eût envoyé dans une maison centrale. Là, j'aurais trouvé de vieux assassins qui m'auraient enseigné quelque bon coup et je serais ensuite revenu à Paris, assez habile pour vivre sans travailler. Voilà pourquoi vous avez tant de récidivistes : la faute en est à vous. Soyez maudits.

« Dans vos maisons de correction on apprend la paresse : là, le repentir est inconnu, on y est au contraire encouragé à mal faire, parce que ceux auxquels vous confiez la garde des voleurs, sont plus voleurs que les voleurs mêmes, car ils ne pensent qu'à emplir leur bourse. »

Quelques-uns joignent à une aussi grande indifférence pour l'emprisonnement une indifférence non moins grande pour l'avenir.

Quand à la direction et à la construction de la prison, rien de plus instructif que ce qui nous est offert par l'église. C'est un local qui coûta au Trésor public un demi-million et qui fut construit dans la pensée que c'était, avec le système d'isolement, un des meilleurs moyens d'amender les détenus. Dans ce but elle fut pourvue d'autant de sellettes qu'il y a de condamnés : c'est une véritable ruche de marbre où deux dignes prêtres remplissent leur mission avec un zèle vraiment apostolique. Mais comme nous l'avons vu, les communications entre détenus ne sont pas supprimées malgré toutes ces précautions et quant à leur amélioration morale, il est démontré (p. 46) que dans nul autre lieu on ne trouve autant d'obscénités, de blasphèmes et des projets de vengeance plus implacables, car nous y avons trouvé le 25 0/0 des inscriptions de cette catégorie.

3. *L'instruction dans les prisons.* — Un illustre ministre français a écrit une sentence qui a eu une influence fatale : « Pour chaque école que vous ouvrirez, vous fermerez une prison. » De ce moment commencèrent à être appliquées de nombreuses mesures qu'on prétendait efficaces pour faire diminuer la criminalité mais qui, non seulement n'atteignirent pas ce but, mais

dans certains cas aggravèrent le mal. La chose est, *a priori*, facile à comprendre car la tendance à la criminalité ne naît et ne croît pas par défaut d'intelligence ou d'instruction, car on a vu des criminels très intelligents et instruits (Lacenaire, Troppmann, etc.), mais par défaut de sentiments.

Donc les écoles ne diminueront pas les délits, comme il est facile de le démontrer avec la statistique, par exemple de la France, où les statistiques sont bien faites et où une partie des délits graves, parricides, viols sur des enfants, escroqueries, triplèrent et quelquefois quadruplèrent avec l'instruction. Les palimpsestes et les graphiques des prisons sont une preuve nouvelle que ce n'est pas l'intelligence et la culture qui font défaut aux criminels.

Du reste, quand des recherches faites à la grosse dans les offices bureaucratiques on passe à des recherches plus délicates, il apparaît, qu'au moins en ces dernières années, les criminels privés de toute instruction, comparés à la population libre, offrent une différence insensible.

Curcio compte avec nous 1 condamné pour 284 illettrés et 1 pour 292 lettrés, différence bien minime et qui disparaît devant un examen plus attentif.

Sur 507 criminels et 400 normaux de la même classe, Marro a trouvé :

Illettrés	12 et 6 0/0	chez les normaux.
Instruction élémentaire	95 et 67 0/0	»
» supérieure	12 et 27 0/0	»

D'où il ressort que si les criminels sont inférieurs aux normaux dans l'instruction supérieure, ils leur sont supérieurs dans l'instruction élémentaire. Or, personne ne peut songer que l'on puisse donner une instruction supérieure aux condamnés et créer pour eux des lycées et des universités.

Mais il y a mieux ! La statistique pénitentiaire et criminelle montre que les délinquants récidivistes sont en majeure partie, même en Italie, de ceux qui ne reçurent qu'une instruction élémentaire.

En 1875, parmi les condamnés ayant une instruction élémentaire, je trouve :

Au bagne : moyenne de tous les condamnés illettrés 73 0/0 : récidivistes seuls 66 0/0.

Dans les maisons de détention, 65 0/0 pour l'ensemble et 58 0/0 pour les récidivistes.

Les femmes nous donnent 87 0/0 dans l'ensemble des illettrées et 88 0/0 pour les récidivistes.

Rappelons aussi que les récidivistes abondent pour les délits prémédités, particulièrement parmi ceux commis contre la propriété : les voleurs donnent le 21 0/0 ; les escrocs 10 0/0 ; les homicides seulement 3 à 5 0/0 (Bættlinger, *Crimes of passion*, London 1872).

De tout cela on peut déduire que beaucoup de récidivistes ont été instruits dans les prisons et doivent ce retour à la criminalité à l'instruction pénitentiaire, laquelle n'a fait que les endurcir dans le crime en leur donnant de nouveaux moyens plus dangereux de faire le mal et les rendant par suite moins faciles à découvrir.

Or, vaut-il la peine que le gouvernement, qui a tant d'autres choses à faire, fasse des dépenses pour obtenir ce résultat ?

D'autre part, dans une prison cellulaire, où l'on cherche à empêcher tous les rapports entre les détenus, l'école est plutôt pour les détenus un moyen de communication que d'instruction. Il en est de même dans les prisons communes. Sans l'école, beaucoup de nos graphiques n'auraient pas été possibles. Pour obvier à cet inconvénient, que fait-on ? On admet à l'école seulement ceux qui sont condamnés à de courtes peines et sont considérés pour cela comme peu dangereux alors qu'ils le sont souvent beaucoup, ou des condamnés sur le point de partir, presque tous des jeunes gens qui ne reçoivent ainsi qu'une instruction d'un mois ou deux, l'interrompent et partent sans en avoir évidemment retiré aucun avantage.

Et quand nous avons appris à ces jeunes gens (et cela peut se dire également des maisons de correction) à lire et écrire quel profit en retirent-ils, et quels moyens moralisateurs leur avons-nous fournis ? Peut-être qu'ils pourront lire la morale chrétienne, mais ils liront plutôt des livres obscènes, des journaux, des chroniques scandaleuses, se perfectionnant dans le mal et cherchant un nouveau fonds de vanité du délit dans le

« faire parler de soi ». Si une instruction doit être donnée, ce doit être une instruction manuelle, comme le dessin ou le maniement d'un outil qui puisse leur fournir le moyen de gagner leur vie sans les perfectionner dans le mal.

Pour tous ces motifs, je crois que l'on devrait abolir tout à fait l'instruction primaire dans les maisons de détention pour adultes. Quant à celles réservées aux mineurs, si l'on pouvait faire suivre cette instruction d'une instruction supérieure, je crois qu'on doit la conserver, même l'étendre; mais si non, on devrait absolument y substituer une instruction manuelle plus complète et dans les arts dont l'enseignement en peut causer aucun dommage à la société.

4. — *Lecture dans les prisons.* — Du reste, si je ne suis pas partisan de l'instruction primaire dans les prisons, si je désire même la voir abolir, je voudrais pourtant que l'on pourvût à l'instruction des détenus par un moyen auquel les gouvernements de l'Europe ne s'attachent pas assez : la lecture. La plupart des détenus savent lire et sont dans une oisiveté à peu près complète, car le travail n'est possible que très imparfaitement dans les prisons judiciaires et je trouve que la lecture de bons livres est aussi nécessaire au détenu, que de le préserver du froid et du chaud.

Le cerveau est un organe comme un autre et quand le satisfaisant offre quelque avantage et aucun danger on doit le permettre.

Entendons-nous : je ne crois pas que l'homme criminel puisse beaucoup améliorer ses mauvais instincts par la seule lecture ; mais nous obtenons certes un avantage, celui d'un plus grand calme, d'une plus grande résignation ; et parmi les prisonniers, de caractère impulsif pour la plupart, qui vont au bien comme au mal, pour ainsi dire par une impulsion dépendant des impressions du moment, une certaine lecture, à un moment donné, peut les pousser à une action vertueuse, ou au moins à une confession ; j'en ai vu quelques-uns déclarer, après une lecture, qu'ils voulaient devenir apôtres, ce que, bien entendu, je ne croyais qu'à moitié. De toute façon, l'activité d'un organe comme le cerveau, quand on y pourvoit par des lectures appropriées, empêche le suicide, le prévient, le retarde.

Oh ! pourquoi penserions-nous à leur nourriture, à leur chauffage, à leur promenade et ne nous occuperions-nous pas à nourrir leur cerveau quand cela ne peut causer aucun dommage aux honnêtes gens ?

Il est vrai que dans beaucoup de prisons on y pourvoit en partie ; mais ce soin est laissé la plupart du temps à des œuvres pies qui, grâce à leur origine, ne comblent que très imparfaitement cette lacune et dont les membres, imaginant les détenus peu différents de leurs craintives personnes, ne veulent pas les scandaliser par des œuvres qui ne soient parfaitement ascétiques et d'angélique moralité ; eh ! bien, ces œuvres trouvant des tempéraments absolument opposés vont à l'encontre du but que l'on se propose d'atteindre et sont parfois même dangereuses pour la morale.

Je n'ai, pour en donner la preuve, qu'à transcrire quelques fragments trouvés dans les marges des livres des prisons.

« Que cet écrivain est stupide, il aurait dû aller à l'école du professeur Dulcide. » (SARASA, *L'art de se procurer la tranquillité*).

« La place de Sarasa est dans une maison de fous. C'est la tête de Sarasa et non le ciel qui tourne. » (SARASA, *id.*).

« Galilée (nom du détenu) souhaite mille coliques à l'auteur de ce livre qui fait venir le gottre. Si on mettait tous les prêtres sur la citadelle, je les ferais tous sauter en l'air, ces brigands de prêtres. » (*Lectures religieuses*).

« Ceux qui lisent ce livre deviennent idiots ou fous. Ces livres mériteraient d'être mis dans les latrines. » (PÈRE FRANÇOIS, *Les veillées et les amusements dans les campagnes*).

« Celui qui a écrit ces âneries est un imbécile, il mériterait qu'on le pendre pour qu'on conserve sa mémoire — cent fois stupide. » (PERSONIO, *Guide des hommes*).

« Celui qui ajoute foi à de semblables bêtises est un âne. »

« Il ne devrait pas être permis de publier de pareilles âneries. »
(*Lectures religieuses*).

« J'ai fini de lire ce livre, mais je puis, moi aussi, dire ce que disait Jésus dans les derniers moments de sa vie : J'ai soif ! oh ! que j'ai soif ! » (*Prière d'un prêtre piémontais*).

« Il est passé le temps où l'on croyait aux prêtres et aux miracles de leurs saints crocodiles. Ce sont tous des mensonges auxquels il ne faut pas ajouter foi, autrement nous irions tous en enfer. »

« L'auteur qui veut faire le savant, aurait mieux fait d'écrire au sujet de l'erreur où l'on peut être induit en lisant ce livre. »
(PERSONIO, *Guide au salut éternel*).

« Chers amis, qui lirez ce livre, faites attention de ne pas devenir idiots. »

Un autre, plus sot, répond :

« Tu as raison, camarade, je regrette de ne pas savoir ton nom. » (SARASA, *Lectures morales et religieuses*).

« Qu'un accident écrase l'imbécile qui a écrit ce livre » (Père FRANÇOIS).

Notons ici la différence qui existe entre les notes écrites sur les livres du dehors et ceux de la prison où dominent les préoccupations au sujet du délit ou des complices.

Sur 544 notes, 66 font allusion au livre lui-même, parmi lesquels 42 lui sont brutalement contraires et 12 seulement favorables ; les arguments étrangers au livre atteignent le 87 0/0 alors que dans les livres des gens honnêtes ce chiffre n'est que de 36 0/0 et les commentaires brutaux seulement de 25 0/0.

Et quant au besoin, au véritable délire de la lecture, je n'ai qu'à transcrire ce qui suit, écrit par un détenu faussaire, Ruscovich, et publié dans la *Revue de discipline pénitentiaire* :

« Oh! quelle chose insupportable que l'oisiveté pour qui fut toujours habitué à l'étude et au travail et qui sent qu'en lui-même n'est pas encore éteinte cette activité, ce désir d'occupation qui ennoblit l'homme en même temps qu'elle le perfectionne. L'ennui de l'oisiveté, pourrir graduellement dans la misère afflige et avilit tellement mon esprit que je crois que je finirai par perdre le peu d'intelligence qui me reste. Comment! Toute la création est basée sur le mouvement et le travail, la nature entière abhorre l'état d'inertie et le détenu doit être une exception à cette loi universelle? Lui seul doit, comme les eaux stagnantes, pourrir dans sa fange? Lui seul doit consommer et ne rien produire, être une charge sans rien faire d'utile et, au contraire, se détruire lui-même dans le même temps?

« Si dans les prisons du royaume d'Italie il y a, selon les statistiques, environ quarante mille détenus, c'est environ l'œuvre de cent ans de travail qui chaque jour est perdu pour le trésor commun de la société. La nonne de Cracovie criait : pain... pain; ainsi moi, de ma solitaire cellule j'envoie ma voix suppliante demandant travail... occupation. »

On dira : mais ces livres serviront aux détenus de moyen de communication entre eux; eh! bien, je répondrai que les communications dont on ne connaît pas les chemins sont beaucoup plus dangereuses que celles qu'il nous est possible de surveiller; laissons écrire et chargeons les aumôniers et les gardiens-chefs de prendre note de ces écrits qui peuvent avoir leur importance pour la justice.

A cela nous avons un double avantage : de satisfaire leurs tendances et d'en profiter pour des avantages sociaux.

Je connais une prison où un voleur neuropathique a laissé écrit sur sa vie des révélations qui pourraient mettre la justice sur la voie pour découvrir une association très dangereuse de malfaiteurs.

Que l'on diminue la nourriture corporelle si l'on veut, mais que l'on donne à tous les détenus cellulaires le pain de l'esprit, des lectures adaptées à leur esprit, non ascétiques, mais de morale appliquée, comme *La vie de Plutarque*, comme les romans d'Azeglio, le *Cœur*, de de Amicis.

Conclusion. — Parmi les mensonges qui vont s'accumulant, spécialement dans les questions juridiques et pénitentiaires, consolidés par des congrès et des livres prétendus classiques, mettons aussi les avantages de la prison cellulaire dont les frais considérables sont loin de répondre aux résultats qu'on en espérait, au moins pour les recherches judiciaires; et comme ce mode d'emprisonnement ne comporte pas dans son organisme un travail profitable, en commun, il s'en suit qu'il ne correspond pas non plus à l'intérêt économique.

Oh! juristes, laissez pour quelque temps les réformes théoriques de côté, entrez et étudiez la prison sans préventions et non dans son contenant muet, dans son architecture, mais dans son contenu vivant et agissant, qui est dedans et vous verrez que presque toutes ces prétendues réformes, idéales et appliquées sans le contrôle de la pratique, ne sont que de périlleuses illusions.

PALIMPSESTES DES PROSTITUÉES A L'HOPITAL
DES SYPHILITIQUES (Bogetto).

Je crois utile de transcrire quelques notes autographes des prostituées en traitement au Bogetto.

Sur la pancarte indiquant le numéro. — Pauvre cinquante et un, elle est toute désolée pour son imbécile d'amant, qui l'a empestée après l'avoir trompée avec sa belle figure.

Celle qui prendra ce numéro, je lui souhaite qu'elle guérisse vite et ne reste pas ici deux mois comme moi. — Bert Marguerite.

Bl... Julie. J'espère t'avoir prouvé que je t'aimais et j'espère

aussi avoir été aimée. Je compte que tu m'emmèneras en France, mais plutôt que de me laisser là-bas si tu dois le faire, laisse-moi en Italie.

Marthe Bar... âgée de 16 ans, née à Turin, entrée dans cet hôpital le 16 février 1889, empestée; j'espère ne plus y revenir et je souhaite à toutes celles qui viendront ici qu'elles n'y retournent jamais plus et guérissent vite.

Caroline, de Turin, âgée de 16 ans, entrée pour la première fois au Bogetto le 14 février, sortie le 15 mars avec quatre chancres à la bouche urinale (*sic*) 1891.

Mas... Thérèse, entrée le 16 novembre et sortie le 21 décembre, pour un chancre mou.

Bar... Marthe, souhaite que toutes guérissent vite.

Mathilde Vagl..., voilà mon nom que je laisse au Bogetto.

Antoinette Brac... Mes amants sont les bersaglieri (tirailleurs).

Pauvre Caroline! Elle est venue dans cet hôpital de Saint-Lazare pour deux bubons, chancres, etc., pauvre Caroline!

Marinelle, âgée de 23 ans, opérée de trois bubons et guérie de deux glandes, ulcères, syphilis, écoulement et croissances.

Elise Veg... entrée le 1^{er} décembre 1889 et domiciliée au n° 5 de la rue Mascara.

Antoinette Mol... Cher hôpital, je te salue pour la troisième fois et je suis Antoinette, pleine de syphilis.

Je suis la blonde à laquelle on a opéré la fistule le 16 et je souhaite à toutes celles qui occuperont ce lit qu'elles guérissent de tout et aussi vite que moi.

Gil... Cécile. Adieu Bogetto, je te salue.

Marcelle avait des excroissances jusque dans l'utérus quand elle est venue ici. Je jure de ne plus revenir, bien qu'on m'ait mise dehors sans me les avoir enlevées.

Bleng... Julie. A celle qui aura mon lit, je lui souhaite de vite guérir.

Cag... Victoire. Un triste mal que les ulcères, l'écoulement et une glande dont je souffre mortellement.

Pauvre Caroline, de nouveau revenue dans cet hôpital et dans les larmes pour trois jours. Pauvre Caroline!

Scott... Joséphine, a été dans ce lit pendant cinq mois.

Ram... Marie laisse ce lit et s'en va pour toujours.

Ger... Je dois cela à mon César, mais je veux sortir jeudi.

En 1890, le 1^{er} octobre, dans ce lit était la jeune Drov... Adèle. née à Cérès, demeurant à Cirié, née en 1870, le 24 novembre. Elle est restée dans cet hôpital jusqu'au 3 novembre et en est sortie guérie.

Le Bogetto est une grande chose,
C'est une œuvre belle et bonne,
Je voudrais faire ici un peu de prose
Et je demande la parole.

Et qui sait ?
Le fondateur de cet hospice
A peut-être lui-même souffert
Les mêmes maux que moi.

Quelle curieuse ! direz-vous.
Déjà tu veux trop en savoir
Et puis pour ce que j'ai à dire
Il ne faut pas m'interrompre.

Je veux seulement dire ici
Et expliquer les douleurs
Que j'éprouvai pendant longtemps,
Et de toutes les couleurs.

Voilà pourquoi, cher Bogetto,
Je me montre si curieuse
Ce n'est d'ailleurs pas un défaut
Que de m'instruire en toutes choses.

Et je sais que tu entendis
Toutes sortes de confidences
Mais quoi !... Je te prie de me rendre
La santé ; et que je ne sorte plus ainsi.

Alors je vais commencer
Par te dire qui je suis et de quel pays.
Or, il y a trois ans que je suis malade
Et je suis Marcelle la Turinoise.

J'entrai ici en 1889
J'étais enceinte et empestée,
On m'opéra d'un bubon
Et je sortis encor malade.

Je revins une seconde fois
Avec excroissances et ulcères
Mais *la Pata* (1) me mit à la porte
Sans que je fusse encor guérie.

Moi qui suis assez pointilleuse
Je me plains ; mais sois tranquille,
Espère, me dit-il, je trouverai quelque chose
Qui te fera guérir, ô Marcelle.

Et en effet, ce fut ainsi.
Mon faible cœur ne faiblit pas ;
Mon mal fut guéri
Sans avoir à souffrir grandes douleurs.

(1) Surnom d'un employé.

Tu veux savoir ce qu'était *la Pata* ?
C'était un vieux, vilain, vilain,
Une figure paraissant celle d'un idiot
Et à l'entour toute barbue.

Je commence par te décrire
Toutes ses généralités
Je finirai en te faisant connaître
Aussi toutes ses qualités.

Il avait un bandeau
Sur un œil ; le droit, je crois.
Mais la fourberie qu'il avait
A mon égard, le rendait clairvoyant.

Et que veux-tu ?... Moi qui tranquille,
Ne peux rester une seule minute,
Toujours en haut, jamais à terre,
Il me surprenait, ce barbu.

Et où était-il ? Sur la fenêtre
Qui prenait jour sur un jardin
Il était là du matin au soir
Bavardant avec un petit négrillon.

C'est une Amérique, cet hôpital,
On trouve ici à faire l'amour
Les jeunes gens, du jardin, et nous, de nos salles,
Échangions des lettres d'amour.

Que de fil j'ai usé
Pour correspondre par cette fenêtre !
Que de papier j'ai consommé !
Que de propos j'ai échangés.

Mais voilà ! quelquefois, pendant que j'attendais
Une lettre à remonter,
J'entendais à ma droite : *Tu seras à la dibite !*
Et de la fenêtre je descendais vivement.

Je n'étais pas au goût de *la Pata*
Car je ne suis pas faite pour la tranquillité
Ne restant jamais à ma place
Et toujours prête à quelque espièglerie.

Pour dire toute la vérité,
La Pata, d'étrange nom,
Avait une maîtresse de moi connue,
Mais par prudence je fais son nom

Je leur pardonnais et fermais les yeux
Sur son libertinage que maintenant je m'explique
Et si je leur faisais quelques reproches
Ils se défendaient en riant.

Mais bien plus tard, il fut surpris,
Ce vilain libertin.
Sur une femme il était étendu,
Le cœur tremblant et tout fougueux.

Lui ne s'attendait à aucun péril
Il n'avait pas peur de prendre du mal !
Il n'avait qu'un désir,
Sa volonté, c'est-à-dire b....

Et comment payait-il la contribuable ?
Avec un franc ou du marsala
Mais aussi il arrivait souvent
Qu'il ne lui donnait rien du tout.

Mais hélas ! Un jour tout fut découvert
Et il fut renvoyé de son emploi.
Les femmes parlèrent ; et bien qu'il fût expert,
Ses dénégations ne servirent à rien.

Et qui le surprit ? Ce fut l'infirmière
Qui tenant ses sandales en mains,
Était descendue doucement un soir
Dans une chambre du premier étage.

La porte ouverte, elle s'arrêta...
Tout au long étendue sur un sofa,
Elle vit la belle Francesca
Qui s'essuyait le tralala.

Imaginez-vous quelle horreur
Ressentit la pauvre infirmière
Qui se voila la face
Et descendit, faire son rapport.

Veux-tu savoir comment l'on est,
Entre les murs du Bogetto ?
Dans le cas où quelq'r'un te demanderait
De quelle façon on y est traitée.

Or je vais te dire comment l'on mange :
Trois sortes de pâtes dans la journée,
Qui en veut de plus s'arrange
Qui les trouve trop douces les fait saler,

Le matin, pain et café,
A midi, soupe à volonté ;
Deux pitances par jour et du vin baptisé,
Mais dont le nom est inconnu.

Si une femme a mal à la bouche
Et qu'au docteur elle aille pleurer,
Alors il la garde et la met
Au régime du lait et des œufs.

Au Bogetto, c'est beaucoup trop
La compassion qu'on a de nous
Je dis la vérité et n'exagère pas
Le grand bien qu'on m'y a fait.

La direction n'est pas mauvaise
Les infirmières sont très gracieuses
De la patience elles ont beaucoup,
Avec ces femmes capricieuses.

Nous sommes parfaitement guéries
Par les meilleurs professeurs,
Par des docteurs des plus vaillants
Qui sont pour nous pleins d'attentions.

Je veux aussi te faire connaître le portier
Qui est maintenant au Bogetto
Je ne sais pas ce qu'il fut avant
Mais un couplet te le dira.

C'est un type de Vénitien
Toujours rouge comme un dindon
Et la chanson qu'on lui a dédiée
Est intitulée : Le sans-v...

Qui sait le pourquoi ? Moi je ne sais ;
Et si je savais je voudrais te le dire ;
Quelque chose que je sache
Je te dirais tout, ô Bogetto.

Mais voilà que je t'ai tout expliqué
En cette prose si mal faite
Mais pardonne-moi, j'ai peu étudié
J'ai à peine fait ma troisième classe.

Moi-même je vois beaucoup d'erreurs
Qui sont en cette poésie
Mais aie patience, sois sans rancune.
Aie compassion de moi, quoi qu'il en soit.

Allons, Bogetto, je te salue
Pour moi, je compte ne plus revenir
Je ferai mon possible pour guérir de tout
Et te remercie de ce que tu as fait pour moi.

J'espère que Dieu cessera un jour
D'abattre sur moi l'infâme baguette
De Vénus et avec l'aide de Mercure
Cessera la peste maudite.

Voilà tout, mais écoutez bien ceci :
Qui veut venir au Bogetto
Qu'il se prépare à soupirer
Et s'avance bien vite.

Car ici les places vides sont rares
Et toujours occupés sont les lits
Pourvu que vous ne soyez pas méchant
Ici vous serez bien, parfaitement bien.

ECRITURE TROUVÉE DANS L'INFIRMERIE

Un moine me fit naître. — Je n'eus pas de mère. — On m'enferma dans une étroite prison. — Un chien me garde. — Quand je serai libre, je n'aurai point de demeure.

Je fais ce que le destin me commande. — Quant à toi, je te demande une faveur. — Garde tous les principes de mes vers.

En analysant ces écrits, on observe cet amour de l'intérieur, du mobilier que nous avons déjà constaté chez les femmes honnêtes ; ce qu'il y a de vraiment spécial, c'est la préoccupation de la propre personnalité qui apparaît dans cette prétendue poésie et l'impudicité dans ce qui a rapport aux sens génitaux.

LE TATOUAGE CHEZ LES PROSTITUÉES DANOISES

Chez les filles publiques de Copenhague le tatouage n'était pas d'un usage très étendu. Je me rappelle clairement d'avoir vu il y a 30-35 années aux bras de quelques filles des noms; mais seulement chez deux très âgées. Aux dernières années, il paraît que le tatouage est devenu de nouveau à la mode, parce qu'un jeune homme, auparavant marin, ayant quelque talent en dessin et pour cet art spécial, s'occupe à présent d'exploiter la légèreté de ces femmes. Chez 80⁴ filles publiques dans les dernières cinq années, j'ai trouvé 80 tatouées, dont 49 le furent par cet individu. Les autres ont été tatouées par leurs « amies » dans les maisons de correction ou dans les stations de police, quelques-unes par leurs souteneurs. Chez 34 le tatouage est en lettres, chez 10 autres il est en noms, mais généralement ensemble avec des lettres. Chez 22 on a vu des lettres et figures, chez 11 des noms et des figures; chez 8 filles seulement on a observé des figures seules. La plupart de tous ces tatouages étaient en rouge et noir.

Chez 73 (des 80) on proclamait éternel l'amour par un *E* annexé au nom des amants; 23 de ces femmes y ont appliqué, en outre, leur propre nom, soit en partie ou entier; plus rarement (5) on trouve ensemble la date et l'année. Chez 26 on voit les noms de deux, chez 3 de trois, chez 4 de quatre, chez 2 de cinq ou six amants; le nombre des amants des femmes publiques à Paris ne fut jamais supérieur. Chez 5 sujets on avait sacrifié le souvenir d'une inclination antérieure en tatouant au-dessus de l'ancien tatouage un nom nouveau, ou en y mettant la croix de la tombe (1).

Deux portaient seulement le nom de leur amante féminine, à côté de celui de l'amant mâle. Chez 4 on trouva seulement leur nom propre, chez 1 le nom d'un frère, chez une autre celui d'un enfant. Chez 35 on trouva plusieurs figures.

(1) Cf. Lacassagne. art. *Tatouage*.

Il n'y a pas grande variation pourtant; les mêmes échantillons se répètent trop souvent. Naturellement on voit très souvent des spécimens de figures symboliques, qui sont également en usage en France et en Italie. On observa chez 15 filles une espèce de nœud formé de deux feuilles allant en différentes directions, chez 7 autres filles une rose avec des feuilles, chez 6 un cœur avec deux mains se serrant à travers, ou avec deux lettres ou une flèche au centre. Chez 5 sujets on a observé le portrait de profil d'un jeune homme, chez 4 filles une paire de mains se serrant, chez 9 l'emblème banal de l'amour. Chez 3 femmes on a noté une espèce de ruban à travers, chez 2 une branche avec des feuilles et chez 2 une seule feuille; chez 8 autres un bracelet, une croix funéraire, un rosier, un anneau, une étoile (1), un navire avec plus voiles et une décoration de pavillon avec des canons. Chez 9 on trouva deux, chez 2 quatre et chez 1 cinq de tels dessins: chez la plupart il y avait encore des lettres. Deux femmes avaient 9, une 11 et une 15 tatouages sur son corps.

Tous ces tatouages avaient généralement leur siège sur les extrémités supérieures, rarement aux jambes et à la poitrine; on ne les a jamais vus sur les autres parties du corps; 8 fois à l'articulation de la main.

Chez 3 femmes on trouva les dessins d'un anneau au pouce gauche, aux second et troisième doigts gauches. Chez 3 on nota des figures au-dessus du genou gauche, 1 au-dessus du genou droit et chez 3 au-dessus des deux genoux. Chez une fille seulement on trouva un dessin sur la poitrine: c'était le nom d'un amant; chez une autre on trouva plus bas, entre les mamelles, un dessin.

Les tatouages, comme on les a observés chez les filles de Copenhague, ressemblent à ceux qu'on a observés chez les femmes parisiennes de cette classe. Ici comme à Paris ce sont essentiellement les jeunes filles appartenant aux classes les plus basses, qui se font marquer de cette manière; ici comme là on n'a jamais trouvé de dessins obscènes. Ici comme là les tatouages ont généralement rapport aux relations d'amour, principalement avec des hommes.

(1) Cf. Lombroso. *Suprà*.

Les tatouages sont observés en général aux mêmes endroits et aux mêmes couleurs, et ici comme là on cherche quelquefois à supprimer les souvenirs des anciennes relations avec une nouvelle empreinte. La différence serait qu'à Paris plusieurs de ces femmes donnent les noms de leurs maitresses (1).

Pendant que les tatouages chez les filles publiques se montrent assez souvent, on les trouve rarement chez les autres femmes et presque jamais chez celles qui appartiennent à la prostitution clandestine. Des 1502 femmes, presque toujours jeunes, qui de 1886-1890 (inclusivement) ont été traitées dans la seconde division (réservée aux prostituées secrètes) du Vestre Hôpital à Copenhague, 34 seulement avaient des tatouages et dans le nombre 15 étaient toutes jeunes, des filles spécialement dépravées, fréquentant les tavernes les plus basses.

Ces dernières étaient toutes tatouées par l'artiste déjà nommé, les autres généralement par des amies féminines ou en prison, quelques-unes par leurs amants.

Les tatouages étaient les mêmes que ceux trouvés chez les filles publiques.

Copenhagen.

Prof. Dott.. BEKGH.

(1) Suivant Parent-Duchatelet (l. c., 1857, p. 159-169) à peu près un quart des filles publiques de Paris étaient des « tribades », ce qui ne paraît exagéré ni pour Copenhague ni pour Paris (Cf. R. ВЪАОН, *Vestre Hôpital* en 1888-89, p. 13).



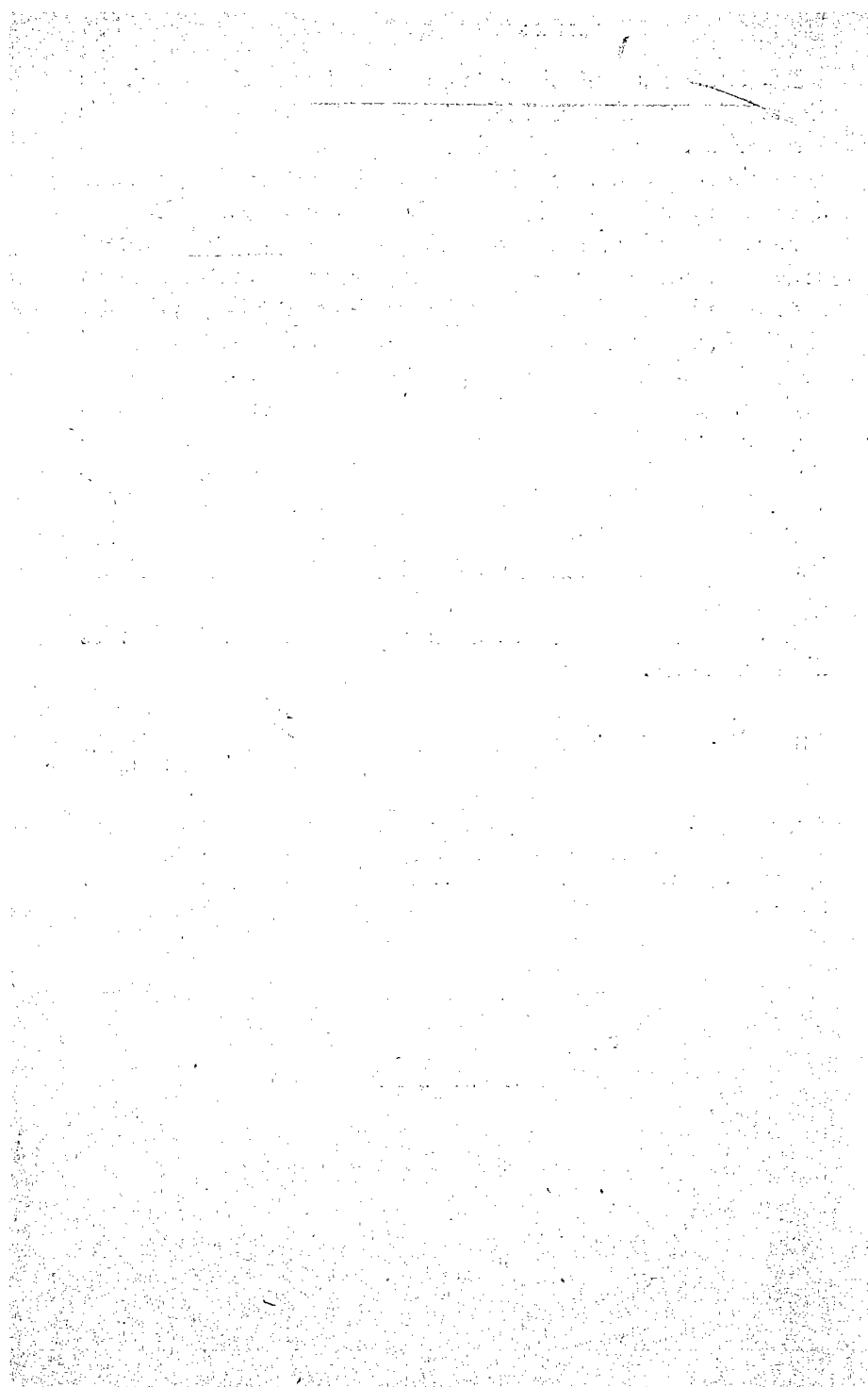


TABLE DES MATIÈRES

Au lecteur	1
----------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

I. — Les Camarades

Communications secrètes et avertissements aux camarades.	3
Satires et imprécations aux compagnons	5
Salut et conseils aux camarades.	6
Imprécations et menaces aux calomnieurs et aux espions	7

II. — La Justice

Satires, ironies, imprécations au gouvernement	10
Satires, imprécations à la justice, aux magistrats, juges, avocats, etc.	10
Imprécations et satires à la police	11
Menaces de mort à tous	15

III. — Le Détenu

Signes et correspondances	16
Satires contre soi-même	21
Charades, rébus, chiffres.	21
Communications aux parents	22
Spécialités d'écrits	23

IV. — Céramique et épigraphes criminelles

Sur les vases	30
Sur les murs	31
Dans l'église de la prison cellulaire.	34
Pictographie	40
Addition à la céramique.	52

V. — Le Délit

Vanité du délit	54
Philosophie du vol	54
Exhortations au délit	56
Projets de délinquance	56
Confessions	58
Confessions ironiques	58
Protestations d'innocence	60
Auteurs des écrits en rapport ou en contradiction avec le délit commis	61

VI. — La Prison

Louanges de la prison	62
Lamentations	63
Satires et imprécations contre la prison	63
Satires et imprécations au directeur de la prison, au médecin, aux gardiens, etc	64
Hygiène, nourriture, faim	65
Conseil de simulation	66
Résignation	66

VII. — Passions

Patrie	67
Amour	68
Contradiction des sentiments	69
Vengeance	69
Contre les femmes	70
Jeu	72
Vin	72
Mangeaille	72
Lascivité	73
Pédérastie et onanisme	74
Suicide	75

VIII. — Religion et Morale

Dévotion	75
Athéisme	77
Satires aux prêtres	78
Remords et repentir	79
Repentir ironique	80
Maximes	80

IX. — Le Livre

Louanges au livre et à l'auteur	81
Satires et injures au livre et à l'auteur	82
Avertissements et imprécations aux lecteurs	84
Imprécations, injures au bibliothécaire	85
Réflexions morales et ironiques	85
Correspondance par les livres	86
Antithèse avec le livre	87

X. — Politique, etc.

Projets de réforme	89
------------------------------	----

XI. — Lyriques

Lamentations. — Vie du prisonnier. — Situation	92
Amour	99
Chants érotiques.	100
Chants divers.	105

XII. — Agonie

Girolamo Bertl	165
Trombetti Luigi	172
Domenico Trombetti	180
Michinelli Luigi	184

XIII. — Femmes

La Justice	191
La Prison	194
Passions.	198
Religion	202
Politique	204
Vie d'un coupable, mais malheureux, écrite par lui-même	202
Autobiographie de M..., voleur	230
Autobiographie (rimée dans l'original)	239
Voleur de grand chemin	243
Autobiographie d'un filou	248
Autobiographie de V.	267
Autobiographie du brigand F. S..., de Catane	291
Autobiographie d'un brigand aliéné.	299

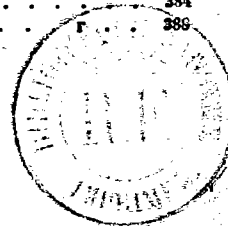
XIV. — Palimpsestes étrangers

Joseph Lepage	303
-------------------------	-----

DEUXIÈME PARTIE

Palimpsestes des prisons. — Synthèse	325
Objets des palimpsestes de la prison	326
Délits.	326
Compagnons	327

Peines et Prisons	328
Soi-même	328
Lascivité, amour	329
Religion	329
Vices	329
Lois et Justice	330
Politique	330
Livres	331
Société et institutions sociales	331
Parents. — Amour	331
Comparaison entre les palimpsestes des murs et ceux des livres	332
<i>Sentiments, habitudes et inclinations exprimés dans les palimpsestes de la prison et dans ceux du dehors. — Comparaison entre ceux des murs et ceux des livres.</i>	
<i>Caractères des graffites honnêtes</i>	334
Graffites des femmes	340
<i>Caractère psychologique des criminels dans leurs graffites.</i>	
Cruauté	345
Humorisme	346
Contradiction	346
Impulsivité	347
Manque d'affection	348
Manque de sens moral	349
Autobiographies	350
Agonie	351
Généralité	353
Révoltes	355
Dessins	356
Minuties	356
Rimes	357
Comparaisons	357
<i>Atacisme. — Histoire des écrits.</i>	
Tatouages	362
Graffites des hommes de génie	367
<i>Une nouvelle source de critique</i>	
<i>Discipline des prisons</i>	368
isolement du coupable	374
Avantages des prisons	379
L'Instruction dans les prisons	381
Lecture dans les prisons	384
Palimpsestes des prostituées à l'hôpital des syphilitiques	389



DESACIDIFIE
à SABLE : 1994

Statistique des Palimpestes

Recueillis dans et hors les Prisons.

Objets des Palimpestes recueillis dans les Prisons.

I	Nombres effectifs		Proportions par 1000			
	A	B	C	D	E	F
Delits	436	763	273	177.79	97.62	
Compagnies	370	78	292	182.80	64.09	118.71
Punitions et Peines	37	108	205	151.67	76.04	75.63
Egoisme	204	58	146	100.79	44.88	65.91
Volupte	139	69	70	68.67	45.72	22.94
Religion	172	31	31	53.53	16.52	8.87
Vices eat. (alcools)	97	42	55	47.92	29.08	18.84
La Justice	37	21	66	42.98	16.80	26.18
Volupte	69	15	54	34.09	12.25	21.83
Livres	66		66	32.60		32.60
Ac. et Inst. Soc.	43	12	31	21.24	9.32	11.92
Accès	36	4	32	17.78	3.58	14.19
Amour	34	11	23	16.79	8.25	8.58
Salute	24	14	10	11.86	8.76	3.09

Totaux 2024 670 1364

Objets des Palimpestes recueillis hors des Prisons.

II	Nombres effectifs		Proportions par 1000			
	G	H	I	L	M	N
Politique	426	338	138	291.33	191.95	99.43
Livres	424		424	290.01		290.01
Inutilité gen.	200	113	87	136.79	90.90	45.89
Salute	99	51	38	67.71	48.07	19.63
Egoisme	35	62	23	58.13	46.75	11.27
Volupte	76	31	45	51.98	26.62	25.35
Religion	66	12	54	46.14	11.42	88.72
Ac. et Inst. Soc.	35	29	6	23.93	21.07	2.86
Delits	18	16	2	12.81	11.58	0.95
Vices eat. (alcools)	14	11	3	9.67	8.11	4.46
Amour	11	3	8	7.62	2.77	6.45
Encre (x)	5		5	3.41		3.41
Compagnie	2	2		1.36	1.36	
Accès	1	1		0.68	0.68	

Totaux 1462 579 883

Sentiments et Habitudes. Caractères des Palimpestes recueillis dans les Prisons.

III	Nombres effectifs		Proportions p 1000			
	O	P	Q	R	S	T
Injustice	263	103	960	181.32	82.33	65.99
Vanité	185	74	111	106.44	58.23	47.61
Impudence	153	65	88	88.03	50.87	37.16
Mauv. obstination	148	61	87	85.15	48.12	37.03
Haine	144	34	110	82.85	30.18	52.67
Volupte	139	69	70	79.97	51.69	28.28
Impatience	85	15	70	48.90	13.90	35.00
Coté	59	23	36	33.94	18.39	15.55
Vengeance	52	21	31	29.91	16.65	13.26
Ironie	49	8	41	28.19	7.48	20.70
Religieuse	37	21	16	21.28	15.09	6.19
Intempérance	31	10	21	17.83	8.35	9.48
Habitudes mauv.	27	12	15	15.53	9.27	6.28
Inconstance	24	5	19	13.80	4.52	9.28
Salute	24	14	10	13.80	9.97	3.83
Proximité (x)	16		16	9.20		9.20
Cinisme (x)	15	6	9	8.63	4.77	3.86
Cupidité (x)	14	3	11	8.05	2.70	5.35
Obstination	13	2	11	7.47	1.88	5.59
Impudence (x)	9	2	7	5.17	1.79	3.38
Envie	7		7	4.02		4.02
Jouissance	6		6	3.45		3.45
Orgueil	4	1	3	2.30	0.88	1.42
Superstition (x)	2	1	1	1.15	0.75	0.40
Difficulté (x)	1	1		0.57	0.57	

Totaux 231 58 173

IV	Nombres effectifs		Proportions par 1000			
	U	V	W	X	Y	Z
Vanité	251	123	123	237.57	123.81	108.76
Impatience	107	74	33	100.00	72.14	27.58
Salute	99	61	38	92.52	60.38	32.14
Volupte	76	31	45	71.02	31.72	39.30
Ironie	65	20	45	60.74	20.78	39.66
Coté	61	24	37	57.00	24.59	32.41
Religion	26	7	19	24.29	7.31	16.98
Impudence	23	17	6	21.49	16.51	4.92
Obstination	20	4	16	13.69	4.23	14.46
Mauvaise humeur (x)	19	4	15	17.75	4.22	13.53
Haine	19	15	4	17.75	14.47	3.28
Injustice	18	15	3	16.32	14.37	2.45
Inconstance	16	14	2	14.95	13.32	1.63
Obstination (x)	16		16	14.95		14.95
Mauv. obstination	12	10	2	11.21	9.67	1.64
Vengeance	12	9	3	11.21	8.73	2.48
Intempérance	8	5	3	7.47	4.93	2.54
Orgueil	7	4	3	6.54	3.98	2.56
Jouissance	3	1	2	2.80	1.04	1.76
Orgueil (x)	2	2		1.86	1.86	
Habitudes mauv.	2	2		1.86	1.86	
Envie	1		1	0.93		0.93

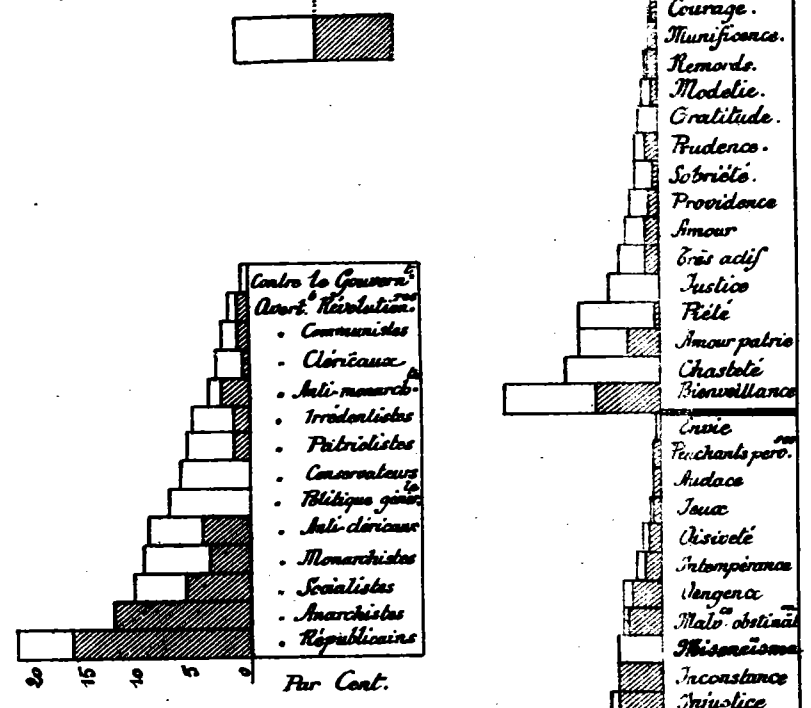
Totaux 863 447 416

N.B. Les affectives (x) désignent les catégories spéciales à une seule liste. Les chiffres des colonnes D. L. R. X. sont les résultats obtenus par rapport à 1000. Les totaux respectifs des colonnes A. G. O. U. inversement les chiffres des colonnes E. F. M. N. S. T. Y. Z. ont été obtenus en comparant les totaux respectifs des colonnes R. C. H. I. P. Q. V. W. aux totaux des colonnes A. G. O. U. et en proportionnant les données des séries respectives après en calculant le rapport trouvé avec celui des colonnes D. L. R. X.

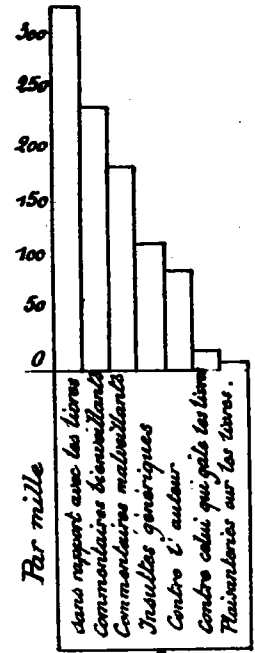
Statistique Graphique des Salimpsestés

Recueillies hors des prisons | Recueillies dans les prisons.

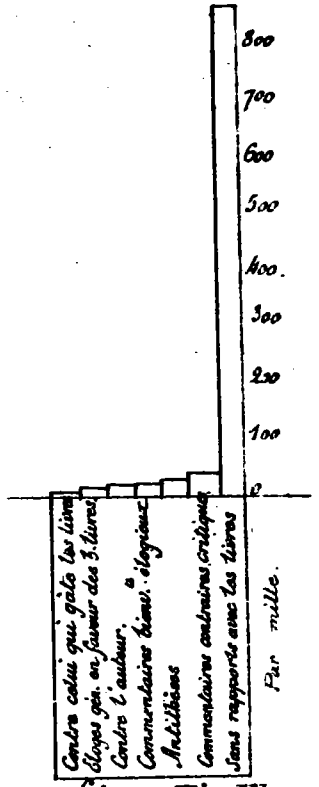
sur les livres sur les murs



Politique Fig. VII

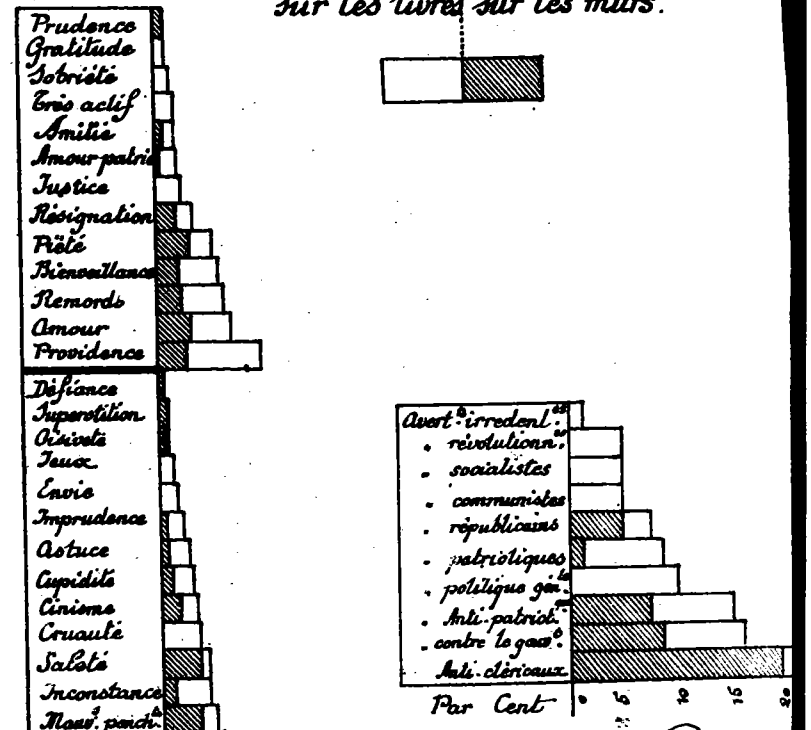


Libre Fig. V

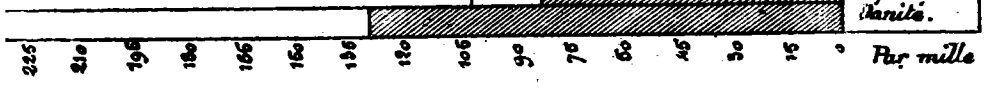


Libre Fig. VI

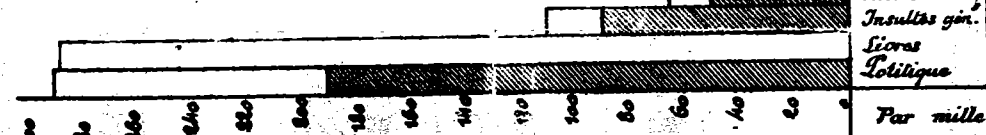
sur les livres sur les murs



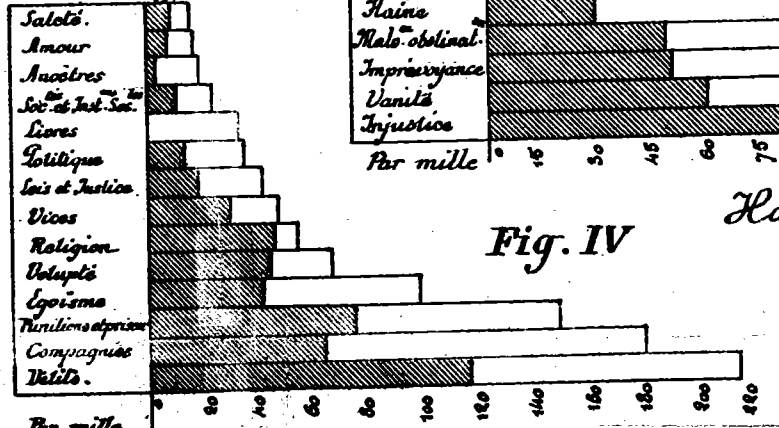
Politique Fig. VIII



Habitudes et Sentiments Fig. III

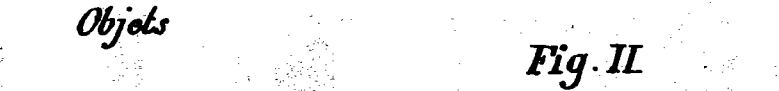


Objets Fig. I



Habitudes et Sentiments Fig. IV

Habitudes et Sentiments



Objets Fig. II

BIBLIOTHÈQUE DE CRIMINOLOGIE

Publiée sous la direction du D^r A. LACASSAGNE
(Collection grand in-8°)

- G. TARDE. — *La philosophie pénale*, 1 vol. (3^e édit.) . . . 7 fr. 50
G. TARDE. — *Études pénales et sociales*, 1 vol. . . . 6 fr. »
E. RÉGIS. — *Les Régicides dans l'histoire et dans le présent*,
un vol. avec 20 grav. 3 fr. 50
RAUX, *Directeur de la 20^e circonscription pénitentiaire*. — *Nos
jeunes détenus. Etude sur l'enfance coupable*. 1 vol. 5 fr. »
LAURENT. — *Les habitués des prisons*, 1 gros vol. avec nom-
breux portraits, planches et graphiques 10 fr. »
A. LACASSAGNE. — *L'affaire Gouffé*, 1 vol., 4 pl. hors texte,
2^{me} Edition augmentée. 3 fr. 50
SCIPIO SIGHELE, *Avocat à Rome*. — *Le Crime à deux*. 1 vol.
illustré de portraits 5 fr. »
A. MAC-DONALD, (du bureau d'éducation de Washington). — *Le
Criminel - Type dans quelques formes graves de la
criminalité*, 2^{me} édition, suivie d'une *Bibliographie de la sexualité
criminelle et pathologique*, 1 vol. illustré de portraits. 5 fr. »
C. LOMBROSO. — *Les Palimpsestes des prisons*, 1 gros vol. orné
de nombreux dessins. 6 fr. »

Sous presse

- DEBIERRE, *Professeur à la Faculté de Médecine de Lille*. — *Le
crâne des criminels*.
D^r CORRE et AUBRY. — *Documents de Criminologie rétros-
pective*.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE JUDICIAIRE

In-18, papier teinté, reliure percaline anglaise, tranches rouges

- A. BELLEMAIN, *architecte-expert*. — **La Maison à construire et les rapports des architectes experts** (32 gravures dans le texte). 3 fr. 50
- A. CORRE. — **Le Crime en pays Créoles**. 3 fr. 50
- A. LACASSAGNE. — **Les Actes de l'Etat civil. Etude médico-légale sur la naissance, le mariage et la mort**. 3 fr. 50
- H. COUTAGNE, *Chef des travaux de médecine légale à l'Université de Lyon*. — **Manuel des Expertises médicales en matière criminelle**. 3 fr. 50
- A. J. MARTIN, *Membre du Comité consultatif d'hygiène de France*. — **Des Epidémies et des maladies transmissibles dans leurs rapports avec les lois et règlements**. 3 fr. 50

Cet Ouvrage honoré d'une Souscription du Ministère de l'Intérieur a obtenu le Prix Vernois (1890) de l'Académie de Médecine

CHEVALIER. — **L'inversion sexuelle**, 1 vol. de 540 p. 5 fr. »

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE DE CRIMINOLOGIE

ET DE

PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

FONDÉES EN 1886

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE MM.

A. LACASSAGNE

Pour la partie Biologique

G. TARDE

Pour la Partie Sociologique

Avec la collaboration de MM.

AL. BERTILLON.—H. COUTAGNE.—DUBUISSON.—GARRAUD.—LADAME.—MANOUVRIER

Revue paraissant tous les deux mois par fascicule d'au moins 112 pages

(Nombreuses illustrations, planches phototypie, portraits de criminels, cartes, etc.)

ABONNEMENTS : France et Algérie, 20 fr. — Etranger (Union postale) 23 fr.

Quelques collections complètes à 320 fr. net les 8 volumes.

LE VADE MECUM DU MÉDECIN-EXPERT

Guide médical ou aide-mémoire de l'Expert
du Juge d'instruction,
de l'Avocat, et des officiers de police Judiciaire

PAR

A. LACASSAGNE

Professeur à l'Université de Lyon, Correspondant de l'Académie de médecine
(2^e Edition)

1 vol. in-18 : 5 fr.

Reliure souple portefeuille, avec crayon, poche et cahier de notes

FEUILLES D'EXAMEN MÉDICO-LÉGAL ET D'AUTOPSIE

Examen dans un cas d'attentat à la pudeur sur petite fille, examen de l'accusé ; autopsie dans un cas d'égorgeement, de pendaison et strangulation, d'enfant nouveau-né, d'avortement criminel, de submersion, de précipitation ; examen d'un individu victime de manœuvres pédérastiques ou sodomiques ; examen médico-légal d'une empreinte ; autopsie et examen chimique sommaire dans un cas d'empoisonnement ; examen médico-légal et autopsie dans un cas de mort par chaleur extérieure ; grossesse et accouchement.

12 FEUILLES POUR PRENDRE LES NOTES

LA COLLECTION : 2 FR. 50. — CHAQUE FEUILLE SÉPARÉE : 0 FR. 35

Ces feuilles sont destinées à servir de guide au médecin expert. Elles lui rappellent la suite des opérations à pratiquer pour dresser son rapport. Elles servent à prendre des notes méthodiquement pour répondre aux questions d'usage du magistrat instructeur.

Ouvrages de M. le D^r A. LACASSAGNE

- Les Actes de l'Etat civil.** — Etude médico-légale sur la naissance, le mariage et la mort, 1 vol. in-18°, relié perc. tranches rouges (*Bibliothèque scientifique judiciaire*)..... 3 fr. 80
- Hygiène de Lyon.** — Comptes-rendus des Travaux du Conseil d'Hygiène et de Salubrité publique du départ. du Rhône, 1 vol. in-8°. 10 fr. ,
(MÉDAILLE D'OR DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR)
- Les Établissements insalubres de la région lyonnaise.** — 1 vol. in-8°, 5 cartes en couleurs..... 10 fr. ,
- L'Affaire Gouffé.** — 2^e édition augmentée, 1 vol. in-8° (*Bibliothèque de Criminologie*)..... 3 fr. 80
- Précis de médecine judiciaire.** — 2^e édition, (*Bib. diamant.*) 1 fort vol. in-12, Cart. perc..... 7 fr. 80
- Précis d'hygiène privée et sociale.** 4^e édition, (*Bib. diamant.*) 1 fort vol. in-12. Cart. perc..... 7 fr. 80
-

BIBLIOTHÈQUE

DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

- Essais sur le langage intérieur,** par le D^r G. SAINT-PAUL. Un vol. in-8, avec documents inédits de F. Coppée, J. Claretie, A. Daudet, E. Zola, etc., un vol. in-8..... 3 fr.
- Psychologie des premiers Césars,** par le D^r BEAUJEU. 2. 80
- S.-François d'Assise. Etude sociale et médicale,** par le D^r A. BOURNET, 1 vol. in-8, orné de nombreuses reproductions, d'anciennes gravures, d'un portrait et d'une lettre inédite de l'abbé de Baets, sur la possession diabolique..... 8 fr.
-

Ouvrages sous presse :

Marat, par le D^r LACASSAGNE.

Sainte Catherine de Sienne, par le D^r BOURNET.

Psychologie des Antonins, par le D^r CHARTIER.

L'année criminelle, par Emile LAURENT. — Chaque année un vol. in-18, illustré de nombreux portraits..... 3 fr. 80

Actes du deuxième Congrès international d'anthropologie criminelle (biologie et sociologie), tenu à Paris en août 1889. Un fort volume in-8, illustré..... 20 ,

Congrès annuel de médecine mentale (deuxième session, Lyon 1891). Comptes-rendus publiés par le D^r A. CARRIER, 1 vol. in-18. 10 ,

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE ET DES SCIENCES PÉNALES

ALIMENA (D.-I.), <i>Professeur à l'Université de Naples.</i> — Le projet du nouveau Code pénal Italien (Zanardelli.).....	1 fr. 50
» — La législation comparée dans ses rapports avec l'anthropologie, l'ethnographie et l'histoire.....	1 fr. »
ALONGI, <i>Direct. de la Colonie de Favignana.</i> — Le domicile forcé en Italie.....	1 fr. »
D ^r PAUL AUBRY, — De l'homicide commis par les femmes.....	1 fr. 50
AUGAGNEUR, <i>Agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon.</i> — La prostitution des filles mineures (avec graphiques).....	1 fr. 50
A. BÉRARD, <i>Docteur en Droit, Député de l'Ain.</i> — La criminalité à Lyon et dans les départements circonvoisins.....	1 fr. »
PAUL BERNARD (D ^r). — De l'origine cardiaque de la mort subite.....	1 fr. »
» — Des viols et attentats à la pudeur sur les adultes..	1 fr. »
D ^r BENEDIKT, <i>Prof. à l'Univ. de Vienne.</i> — Etude du crâne de Charl. Corday	1 fr. »
» Les grands criminels de Vienne. — Hugo Schenk. Dessins et pl.	1 fr. 50
» Raimond Hackler. Dessins et pl.	1 fr. 50
M. BENEDIKT et H. BENEDIKT. — Les grands criminels de Vienne. — Henri de Francesconi, dessins et planches.....	1 fr. 50
BERTHOLON (D ^r). — Anthropologie criminelle des Tunisiens musulmans...	1 fr. 50
» Les formules de la famille chez les premiers habitants de l'Afrique du Nord.....	1 fr. »
BERTILLON (A.), <i>Chef du Service d'identification à la Préfecture de Police.</i> — Les signalements anthropométriques.....	1 fr. »
» — L'Anthropométrie judiciaire à Paris en 1889 (4 planches) ...	1 fr. 50
L. BODIO, <i>Direct. Gén. de la Statistique du Royaume d'Italie.</i> Statistique Criminelle en Italie.....	1 fr. »
ALBERT BOURNET. — Une mission en Corse, notes d'Anthropologie criminelle	1 fr. »
» — La Criminalité en Corse.....	1 fr. »
COLAJANNI (D ^r N.) — Oscillations thermométriques et délits contre les personnes	1 fr. »
A. CORRE. — Aperçu général de la criminalité militaire en France.....	1 fr. 50
HENRY COUTAGNE (D ^r), <i>Chef des travaux de Médecine légale à la Faculté de Médecine de Lyon.</i> — La Folie au point de vue judiciaire et administratif. (Leçons faites à la Faculté de droit de Lyon).....	3 fr. 50
FERRI (Enrico), — Variations thermométriques et criminalité.....	1 fr. »
FOCHIER, <i>Profes. à la Faculté de Méd. de Lyon,</i> et HENRY COUTAGNE, <i>Chef des trav. de méd. lég. à la Fac.</i> — Avortement criminel démontré au bout de plusieurs mois par le diagnostic rétrospectif de la grossesse..	1 fr. »
FRIGERIO (D ^r L.), <i>Directeur de l'Asile d'aliénés d'Alexandrie (Italie).</i> — L'oreille externe, étude d'anthropologie criminelle (18 figures).....	2 fr. »
R. GARRAUD <i>Professeur à la Faculté de Droit de Lyon,</i> et D ^r PAUL BERNARD. — Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants. 1 vol. in-8, 44 pages (Avec Graphiques en couleur).....	2 fr. »
E. GAUCKLER, <i>Professeur à la Faculté de droit de Caen.</i> — De la peine et de la fonction du droit pénal au point de vue sociologique.....	1 fr. »
EMILE GAUTIER. — Le monde des prisons.....	1 fr. 25

J. GOUZER (D ^r). — Tatoueurs et tatoués maritimes <i>avec figures</i>	1 fr. 25
VON HOFMANN, <i>Profes. de Méd. Légale à l'Univ. de Vienne</i> — Etude Médico-légale sur les fractures du larynx.....	1 fr.
» Affaire de Tisza-Eslar.....	1 fr.
HUGOUNENQ (D ^r J.). — La putréfaction sur le cadavre et sur le vivant	1 fr. 25
HENRI JOLY. — Le IV ^e Congrès pénitentiaire intern., St-Petersbourg 1890...	1 fr. »
JOLY (H.). — Les lectures dans les prisons de la Seine.....	1 fr. »
A. LACASSAGNE (D ^r). — De la submersion expérimentale. Rôle de l'estomac	
» comme réservoir d'air chez les plongeurs.....	2 fr. »
» — L'affaire du Père Bérard (<i>avec une planche</i>).....	1 fr. 50
» — Des effets de la baïonnette du fusil Lebel.....	1 fr.
» — Des ruptures de la matrice consécutives à des manœuvres abortives.....	1 fr. »
» — Les médecins experts devant les tribunaux et les honoraires des médecins, d'après le décret du 21 nov. 1893..	1 fr.
LACASSAGNE (A.), et HUGOUNENQ. — Du Cyanure de Potassium au point de vue médico-légal et toxicologique.....	1 fr. »
LADAME (D ^r). <i>Privat-docent à l'Univ. de Genève</i> . — Affaire Lombardi. Suicide combiné d'assassinats commis par une mère sur ses enfants	2 fr. »
» — L'hypnotisme et la médecine légale	2 fr. 50
M. LANNOIS (D ^r), <i>Agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, médecin des hôpitaux</i> . — La surdi-mutité et les sourds-muets devant la loi.....	1 fr. 50
LAURENT (D ^r). — Les dégénérés dans les prisons.....	1 fr. »
G. LIROSSIER. — Ptomaines et Leucomaines.....	1 fr. 25
E. MARANDON DE MONTYEL, <i>Médecin en chef des Asiles publics d'aliénés de la Seine</i> . — Les tatouages chez les aliénés	1 fr. »
» — Contribution à l'étude clinique des rapports de la criminalité et de la dégénérescence.....	1 fr. »
ROLLET, <i>Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon</i> . — De la transmission de la Syphilis entre nourrissons et nourrices.....	1 fr. »
— La Syphilis des nourrissons et des nourrices au point de vue médico-légal	1 fr.
G. TARDE. — Positivismes et pénalité.....	1 fr.
VIALLETON, <i>professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon</i> . — Les principales théories de l'hérédité	1 fr. »

COURS DE MÉDECINE

A l'usage des gardes-malades, infirmières et gens du monde, professé aux hospitalières de l'hospice de l'Antiquaille, par le D^r HORAND, ancien chirurgien en chef de l'Antiquaille et des Chazeaux (deuxième édition). Un gros volume in-18..... 4 »

Des résultats éloignés de la Prothèse immédiate dans les résections du Maxillaire inférieur, par le D^r Claude MARTIN, lauréat de l'Institut, de l'Académie et de la Faculté de Paris.

De l'amputation dans la continuité du second Métacarpien pour les lésions demandant la désarticulation de l'Index, par le D^r A. HUSSON.

DOCUMENTS

de Criminologie et de Médecine légale

J. ARRUFAT (D ^r). — Essai sur un mode d'Evolution de l'Institut sexuel.....	2 fr. »
L. ALAMARTINE (D ^r). — Les troubles nerveux consécutifs aux traumatismes.	3 fr. »
ALTHOFER. — Des plaies par instruments piquants et en particulier par la baïonnette	2 fr. »
BARLERIN (D ^r). — Etude médico-légale de la submersion, avec graphique.....	3 fr. 50
J. BASSOT (D ^r). — Etude médico-légale sur l'empoisonnement par l'aconitine	3 fr. »
F. BENOIT (D ^r). — Examen des balles déformées dans les tissus (<i>Pl. et des.</i>)	3 fr. »
BENOIT (D ^r GEORGES). — De l'empoisonnement criminel en général.....	3 fr. »
G. BERTILLON (D ^r). — De la reconstitution du signalement anthropométrique au moyen des vêtements, 1 vol. in-8° de 120 pages (<i>avec graphique</i>)	3 fr. 50
H. BICHELONNE (D ^r). — De la réquisition des médecins par l'autorité judiciaire et des moyens d'y déférer.....	2 fr. »
C. BINET (D ^r). — Histoire de l'examen médico-judiciaire des cadavres en France.....	3 fr. »
BONNETTE (D ^r). — Étude médico-légale sur la précipitation (chutes d'un lieu élevé, défenestration) et particulièrement des lésions viscérales, 1 vol in-8°	3 fr. »
G. BRANTHOMME. — De l'exercice de la médecine en Algérie.....	2 fr. 50
S. CHARHIN (D ^r). — Des blessures du cœur au point de vue médico-judiciaire.	2 fr. »
HENRI CHARTIER (D ^r). — Examen méd.-lég. et autopsie des nouveau-nés..	3 fr. »
V.-F. CLAIR (D ^r). — Les lésions de l'oreille chez les aliénés	2 fr. »
P. COLOMB (D ^r). — La fonction glycogénique du foie dans ses rapports avec les expertises médico-légales.....	2 fr. »
DÉNONNÉ (D ^r). — Des impulsions morbides à la déambulation.....	2 fr. »
DIDELOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. — Marat physicien.....	1 fr. »
E. DUMAS (D ^r). — Du libéricide au meurtre des enfants mineurs par leurs parents.	2 fr. 50
P. DUVAL (D ^r). — Des sévices et mauvais traitements infligés aux enfants...	2 fr. 50
R. FOPGEOT (D ^r). — Des empreintes digitales au point de vue médico-judic.	3 fr. 50
FOURNIAL. — Essai sur la psychologie des foules, considérations médico-judiciaires sur les responsabilités collectives	3 fr. »
ANDRÉ FRÉCON. (D ^r). — Des empreintes en général et de leur application dans la pratique de la médecine judiciaire (<i>14 fig. dans le texte</i>)....	3 fr. »
GENOD (D ^r). — Le cerveau des criminels.....	2 fr. »
GRAND-CLÉMENT (D ^r). — Les blessures de l'œil au double point de vue des expertises judiciaires et de la pratique médicale. (<i>Pl. en couleurs</i>) ..	3 fr. »
GUICHEMERRE (D ^r). — Des brûlures et de la mort dans les brûlures étendues.	2 fr. »
GUILLEMAUD (D ^r). — Les accidents de chemin de fer et leurs conséquences médico-judiciaires. 1 vol. in-8, 150 pages	3 fr. »

CH. HOTOCHKIS (D ^r). — Criminalité et médecine judiciaire dans l'Inde Anglaise.....	3 fr. 50
JULIA (D ^r). — De l'oreille au point de vue anthrop. et médico-légal.....	3 fr. »
KEIM (D ^r). — De la fatigue et du surmenage, hygiène et médecine légale....	3 fr. »
A. LACASSAGNE (D ^r). — De la clientèle civile des médecins militaires.....	1 fr. »
Edouard LEFORT (D ^r). — Le type criminel d'après les savants et les artistes. 1 v. in-8, 20 (pl. et 120 fig. hors texte).....	5 fr. »
A. LEGROS (D ^r). — La pathogénie des morts subites (avec graphiques).....	3 fr. »
P. LE MÉHAUTÉ (D ^r). <i>Médecin de Marine</i> . — De l'empoisonnement par la strychnine en médecine judiciaire.....	3 fr. »
L. LIBESSART (D ^r). — Les sévices envers les enfants.	3 fr. 50
L. LORION (D ^r). <i>Médecin de Marine</i> . — Criminalité et Médecine judiciaire en Cochinchine.....	3 fr. »
C. MAISSIAT (D ^r). — Les traumatismes du crâne au point de vue médico-judiciaire.....	2 fr. 50
G. MARSAIS (D ^r). — Des blessures de la matrice dans les manœuvres criminelles abortives.....	3 fr. »
H. MASSENET (D ^r). — Quelques causes sociales du crime.....	2 fr. »
A. MATHIEU (D ^r). — Essais sur les indications séméiologiques qu'on peut tirer de la forme des écrits des épileptiques (avec 11 pl. hors texte)	3 fr. 50
E. MARANDON DE MONTYEL, médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine. — Les tatouages chez les aliénés.....	2 fr. »
G. MAUDUIT (D ^r). — Du Cyanure de potassium en médecine judiciaire, 1 vol..	3 fr. »
L. MAUPATÉ (D ^r). — Recherches d'anthropologie criminelle chez l'enfant. — Criminalité et dégénérescence.	4 fr.
D ^r MERLIN. — De la responsabilité médicale, 1 vol. in-8. 150 pages.....	3 fr. »
M. MERCIOLLE. — De la dentition dans les questions d'identité.....	3 fr. »
PARCELLY (D ^r). — Des embaumements. Etude historique et critique avec description d'une nouvelle méthode.....	3 fr. 50
LOUIS PERCHERON (D ^r). <i>Médecin de Marine</i> . — Contribution à l'étude clinique et médico-légale des contusions et ruptures du foie.....	2 fr. 50
G. PINOT (D ^r). — Etude médico-légale sur la castration.....	2 fr. 50
D ^r RASSIER. — De la valeur du témoignage des enfants en justice. 1 vol. in-8	2 fr. 50
LOUIS RAVOUX (D ^r). — Du dépeçage criminel au point de vue anthropologique et médico-légal. Notes de M. Lacassagne. (4 planch. en phototypie.).....	5 fr.
D ^r ROCHE. — Le vitriolage au point de vue historique et médico-légal.....	3 fr. »
Etienne ROLLET (D ^r). — De la Mensuration des os longs des membres dans ses rapports avec l'anthropologie, la clinique et la médecine judiciaire	3 fr. 50
SAINT-CYR (D ^r F.-J.). — Le cordon ombilical au point de vue médico-judiciaire	3 fr. »
AIMÉ SCHWOB (D ^r). — Les psychoses menstruelles au point de vue médico-légal	2 fr. 50
D ^r SENDRAL. — Etude critique sur la crémation.....	2 fr. »
MAX SIMON (D ^r). — Les écrits et dessins des aliénés (27 fac-sim.).....	3 fr. »
D ^r CH. TEISSIER. — Du duel au point de vue médico-légal ..	2 fr. 50
L. TOURTAREL (D ^r). — L'identité établie par l'étude de squelette.....	2 fr. 50
VIALETTE (D ^r A.). — Des cicatrices au point de vue médico-légal.	3 fr.
VIGUÉ (D ^r). — De l'égorgeement au point de vue médico-judiciaire.....	3 fr. »
LÉONCE VERSE (D ^r). — De la Pendaison incomplète ou ratée	3 fr. »
J. VIDAL (D ^r). — Aconits et aconitines. Toxicologie.....	2 fr. 50
A. WEYDENMEYER. — Des ruptures du diaphragme au point de vue médico-légal.....	2 fr. »
L. ZIMMERMANN (D ^r). — L'intoxication phéniquée et son expertise médico-légale.....	2 fr. 50

EAUX MINÉRALES DE FRANCE

SITUATION, COMPOSITION, INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

Par le D^r C. CHAUVET (de Royat),

1 vol. in-8° avec 40 cartes ou graphiques en coul. Relié percal. angl. 12.50

RÉPERTOIRE ANALYTIQUE DES MATIÈRES COLORANTES ARTIFICIELLES

Par M. le D^r P. CAZENEUVE

Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, correspondant de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut.

1 vol. in-18, reliure souple, tranches rouges 5 »

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DU COURS DE CHIMIE ORGANIQUE

Professé à la Faculté de Médecine de Lyon par le D^r P. CAZENEUVE,

1 vol. in-8..... 7.50

La mort et les accidents causés par les courants électriques de haute tension, par le D^r F. BIRAUD, 1 vol. in-8° 3 fr. 50

Notions pratiques d'électricité, avec gravures et plans de pose par un électricien, un vol. in-18..... 0.60

Les petits logements dans les grandes villes et plus particulièrement dans la ville de Lyon, par F. MANGINI, 1 vol. in-8 avec 12 grandes planches..... 5 »

Hygiène de Lyon. — Comptes-rendus des Travaux du Conseil d'Hygiène et de Salubrité publique du départ. du Rhône, 1 vol. in-8° 10 fr. »

(MÉDAILLE D'OR DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR)

Les Établissements insalubres de la région lyonnaise. — 1 vol. in-8°, 5 cartes en couleurs 10 fr. »

SOUS PRESSE

Traité d'hydrologie (les eaux potables, les eaux minérales, analyse chimique et bactériologique, législation) par le docteur A. FLORENCE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, 2 vol. in-8..... 15 »

HISTOIRE, LITTÉRATURE GÉNÉRALE

HISTORIQUE DU 96^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Par **J.-B. BOUVIER**, *capitaine adjudant-major*

Un vol. grand in-8, velin 8 fr. Japon 8 »

HISTORIQUE DU 5^e CUIRASSIERS

1 vol. in-4 orné de portraits et de chromolithographies..... 12 »

LES VAUDOIS

LEUR HISTOIRE SUR LES DEUX VERSANTS DES ALPES
DU IV^e AU XVIII^e SIÈCLE

Par **Alexandre BÉRARD**, *député de l'Ain*

Un vol. in-8 orné 30 reproductions d'anciennes gravures. Velin. 12.50

CHRONIQUES DAUPHINOISES

ET DOCUMENTS INÉDITS, RELATIFS AU DAUPHINÉ
PENDANT LA RÉVOLUTION

Par **A. CHAMPOLLION-FIGEAC**

Première période, 1788-1794, 1 vol. gr. in-8..... 6 »

BULLETIN DES TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PUBLICATION DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ LYONNAISE

Rédigé par les Professeurs des Facultés

SIX ANNÉES PARUES

Publications Lyonnaises

Mémoires de l'Académie du Gourguillon. (Tome I. THEATRE).

1 vol. in-8, illustré (*épuisé*).

Les classiques du Gourguillon. (Tome I. THEATRE). 1 vol. in-8,

illustré (*épuisé*).

A la mémoire de Joséphin Soulayr, 1 vol. in-8, illustré

de nombreux dessins de SOULARY, E. FROMENT, PERRACHON, AUBERT,

BAUER, ARMBRUSTER, DE COCQUEREL, SICARD, TOLLET, CORNILLAC, LUIGINI,

ARMBRUSTER fils, etc. (*épuisé*).

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE LYONNAISE

Eaux-fortes de TOURNIER, in-f° en un cartonnage percaline doré

Tiré à 50 exemplaires.... **100 fr.**

Gaspard Poncet, par A. BLÉTON, 1 volume in-4°, orné d'héliogravures,

tiré à 175 exemplaires. Vélin : **3 fr.**.....Japon **6**

Rabelais à Lyon, par A. BERTRAND, professeur à la Faculté des

Lettres, 1 vol. petit in-4°, orné de photogravures, tiré à 250 exemplaires,

Vélin : **4 fr.**.....Japon : **7 fr.**

La fondation de Lyon, par **EMILE JULLIEN**, professeur adjoint à la
Faculté des lettres de Lyon, 1 vol. in-18, tiré à petit nombre..... **3** ,

LYON A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Par **A. STORCK** et **H. MARTIN**

*2 gros volumes in-4, ornés de nombreux dessins et de 60 héliogravures
en noir et couleurs.*

Ouvrage de grand luxe honoré des souscriptions des Ministères, du Conseil
général du Rhône, du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce
de Lyon. Les derniers exemplaires..... **80 fr.**

Exemplaires Hollande et Japon..... **120** ,

LA SOIE A TRAVERS LES AGES ET LES SOIERIES LYONNAISES

Par **MM. MORAND** et **A. STORCK**

1 vol. grand in-4, orné de nombreuses planches ; héliogravures,
phototypies et dessins dans le texte. Quelques exemplaires..... **40** ,

Lettres et pamphlets de Paul-Louis Courier, 1 vol. in-8,
Hollande. Portrait gravé par **DUBOUCHET** (*épuisé*).

Le neveu de Rameau, publié par **A. STORCK**, eau-forte de **DUBOUCHET**
d'après **A.-A. HIRSCH**, 1 vol. in-8 (*épuisé*).
